



GESVES

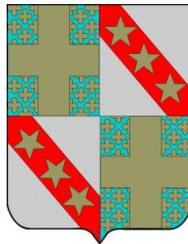
VALLÉE DU SAMSON

Le pays où l'eau fait chanter la pierre

© François Migeotte



Une ruralité accueillante



Un dynamisme à toute épreuve



Un environnement ressourçant

RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES

- ANNEE 2012 -

PRÉFACE ET REMERCIEMENTS AUX HOMMES ET FEMMES AU SERVICE DES CITOYENS

Je profite de la première page du rapport annuel sur l'Administration des Affaires pour remercier, féliciter, encourager les agents qui ont œuvré au bien-être des citoyens gesvois et à la gestion administrative de la cité et ainsi reconnaître toute la qualité du travail accompli au quotidien :

- avec enthousiasme pour le bien-être des citoyens ;
- avec fermeté, rigueur et transparence pour faire respecter les lois et règlements votés par les instances élues démocratiquement quel que soit le niveau de pouvoir ;
- avec discrétion et confidentialité pour la gestion administrative de la vie en société ;
- avec patience, tolérance et conviction pour l'instruction, la culture, la santé, la garderie et l'animation de nos enfants ;
- avec assiduité et efficacité pour l'entretien de tous nos bâtiments, voiries et véhicules;
- avec doigté et impartialité pour la sécurité des habitants et des usagers de la route ;
- avec sérieux, créativité et perspicacité pour la gestion des ressources humaines, financières et environnementales de notre commune.

Le Secrétaire communal,

Daniel BRUAUX



Extrait du livre « La Commune expliquée aux candidats et aux nouveaux élus » édité par l'Union des Villes et Communes de Wallonie :

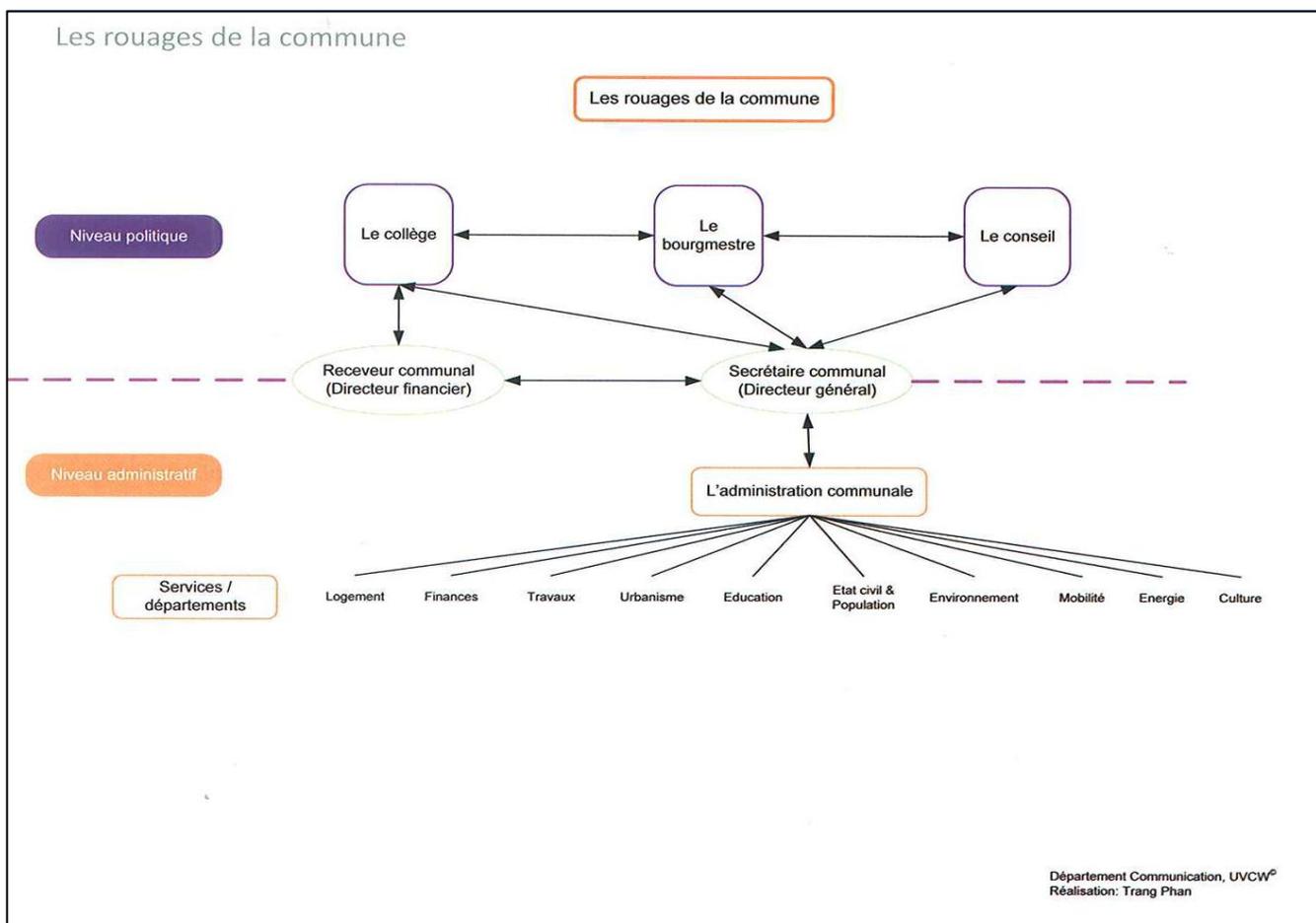




TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMME	- 7 -
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL	- 7 -
COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL	- 7 -
POPULATION.....	16
ETAT CIVIL.....	26
ETRANGERS.....	28
PETITE ENFANCE.....	31
CONSULTATIONS ONE.....	32
CRÈCHE COMMUNALE "LES MINI-POUSSENT".....	33
ENSEIGNEMENT.....	36
ECOLE DE L'ENVOL.....	38
ECOLE DE LA CROISETTE.....	45
DIVERS.....	52
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - GESVES.....	53
JEUNESSE	54
CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2011-2012.....	55
SERVICE EXTRASCOLAIRE - ACCUEIL TEMPS LIBRE.....	65
L'ASBL "GESVES EXTRA".....	68
PLAINE DE VACANCES.....	71
3ème AGE	74
CULTURE.....	76
BIBLIOTHÈQUE.....	77
ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE.....	82
MÉDIATHÈQUE.....	83
AUTRES MANIFESTATIONS	84
PATRIMOINE	86
SERVICE TECHNIQUE BATIMENT ET GARAGE.....	88
MARCHES PUBLICS TRAVAUX NON SUBSIDIES « BATIMENTS ».....	104
MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « BATIMENTS »	106
LOGEMENT.....	109
LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL.....	114
MANIFESTATIONS AUTORISATIONS INFORMATIONS.....	119
SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »	122
MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES.....	126
MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES ».....	131
URBANISME	134
ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE.....	141
ENVIRONNEMENT.....	142



AGRICULTURE	146
ENVIRONNEMENT & URBANISME	149
RÉGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES.....	150
URBANISME	153
GESTION DES DECHETS.....	158
ENERGIE.....	168
PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL	173
ZONE DE POLICE DES ARCHES.....	177
SERVICE INCENDIE ET SERVICE 100.....	180
OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)	185
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW).....	185
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI.....	189
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	195
TOURISME.....	204
GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL.....	210
COOPERATION INTERNATIONALE	217
RECETTES – TAXES.....	224
COMPTE COMMUNAL 2011.....	231
BUDGET COMMUNAL 2012.....	231
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.....	233
INTERVENTION COMMUNALE : CPAS.....	236
PERSONNEL.....	238
INFORMATIQUE	247

ORGANIGRAMME

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL

ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE 2006-2012

Administration communale de Gesves Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

☎ 083/670.300 ☎ 083/670.334 www.gesves.be

Collège Communal 2006-2012

Bourgmestre José PAULET 0476/782.986 083/670.330 SECRETARIAT : N. SEINE 202	1^{er} Echevin Francis COLLOT 0476/289.493 083/670.331 SECRETARIAT : J. HAYEN 212	Echevin Daniel CARPENTIER 0472/330.840 083/670.204 SECRETARIAT : S. ARNOULD 306	Echevin André VERLAINE 0476/878.853 083/670.331 SECRETARIAT : V. BAYET 335	Echevine Lydia GRASSERE 0470/433.449 083/670.204 SECRETARIAT : M. LACZKA 081/579.201	Président du CPAS Michel DEGODENNE 0476/500.213 083/670.325 SECRETARIAT : S. JEROUVILLE 325
---	---	---	--	--	---

Administration Communale

SECRETAIRE COMMUNAL Daniel BRUAUX 333 0473/960.264 A-C de CALLATAY 338 Secrétariat	FINANCES & TAXES : M. BAUDELET 309 Comptabilité Budget ordinaire A. JACQMIN 206 Budget extraordinaire Ch. VANART 336 Taxes communales	PATRIMOINE A. JACQMIN 206 Patrimoine MARCHES PUBLICS J-M. COLLIGNON 201 Travaux subsidiés C. KINDT 208 S. ERNEST 218	POPULATION-ETAT CIVIL S. ARNOULD 306 C. BONMARIAGE 306 S. BRAHY 304 D. LESSIRE 339 ETRANGERS D. LESSIRE 339	URBANISME M. EVRARD Dr sc 305 Chef de service CATU, CCATm V. BAYET 335 Secrétaire urbanisme C. LISSOIR 308 C.U.1 ENVIRONNEMENT AGRICULTURE C. GHILAIN 308 Responsable + PCDN C. LISSOIR 209 Infractions et permis env. P. ANDRE 342 0496/503.866 Service technique ENERGIE M. HAULOT 307 Conseiller en énergie	CULTURE N. SEINE 202 INFORMATIQUE-EPN M. BINAME 212 ENSEIGNEMENT JEUNESSE V. VANDERSMISSEN M. LACZKA 081/579.201 SERVICES EXTRASCOLAIRES V. HAUWAERT 203 0485/603.292 Coordinatrice ATL V. MARCHAL 203 0491/360.578 Coordinatrice Gesves Extra BIBLIOTHEQUE G. BOQUET 346 K. HOORLEBEKE 346 BUS COMMUNAUX M. LACZKA 081/579.201 PLAINE DE VACANCES O. GEERKENS 0485/840.874 ADL Ch. SNEPPE 345 R.P - PME R. ETIENNE 344 A-C. POTTIER 344 TOURISME-GROTTE-SI D.HOSTEN 081.588545 R.ETIENNE 344	3^{ème} AGE-AFFAIRES SOCIALES N. SEINE 202 CPAS ACCUEIL ☎083/670.320 ☎ 326 S.JEROUVILLE 323 Secrétaire FOYER St ANTOINE A. ARNOULD 081/588.330 Directrice f.f.
COLLEGE & CONSEIL A-C de CALLATAY 338	PERSONNEL K. DEWAELE 303 Chef de service C. BONMARIAGE 306 Appui service du personnel PREVENTION-HYGIENE-SECURITE Ph. THIRY 205 0474/920.444 M-J ETIENNE 302 Assurances TUTELLE F.E. A. JACQMIN 206 Fabrique d'Eglise POLICE Ch. SEMOIS 313 Chef de proximité Ch. MASSART 311 A. YMERET 314 Accueil Andenne 085/823.600 R. DANTINNE 085/823.500 ARRETÉS DE POLICE A. GIAUX 209 PLAN GENERAL D'URGENCE S. BRAHY 304	LOGEMENT- PCDR J. HAYEN 212 LOCATION DE SALLE MANIFESTATIONS A. GIAUX 209 Location de salles & matériels Agenda manifestations SERVICE TECHNIQUE BÂTIMENTS Ph. THIRY 205 SERVICE TECHNIQUE MANIFESTATION P. ANDRE 342 0496/503.866 TECHNICIENNES DE SURFACE E. HOORLEBEKE 0496/904.819 J. HAUMONT M. RENIER A. CRUCILLA	CIMETIERES NOCES D'OR M-J ETIENNE 302 Y. FIASSE 301 TRAVAUX PUBLICS VOIRIES S. ERNEST 218 SERVICE TECHNIQUE VOIRIES J-M PAULET 207 SERVICE TECHNIQUE GARAGE Ph. THIRY 205 0496/503.866 D. DELCOURT 083/677673 WALLONET P. ANDRE 342 0496/503.866	ENVIRONNEMENT AGRICULTURE C. GHILAIN 308 Responsable + PCDN C. LISSOIR 209 Infractions et permis env. P. ANDRE 342 0496/503.866 Service technique ENERGIE M. HAULOT 307 Conseiller en énergie	ENSEIGNEMENT JEUNESSE V. VANDERSMISSEN M. LACZKA 081/579.201 SERVICES EXTRASCOLAIRES V. HAUWAERT 203 0485/603.292 Coordinatrice ATL V. MARCHAL 203 0491/360.578 Coordinatrice Gesves Extra BIBLIOTHEQUE G. BOQUET 346 K. HOORLEBEKE 346 BUS COMMUNAUX M. LACZKA 081/579.201 PLAINE DE VACANCES O. GEERKENS 0485/840.874 ADL Ch. SNEPPE 345 R.P - PME R. ETIENNE 344 A-C. POTTIER 344 TOURISME-GROTTE-SI D.HOSTEN 081.588545 R.ETIENNE 344	3^{ème} AGE-AFFAIRES SOCIALES N. SEINE 202 CPAS ACCUEIL ☎083/670.320 ☎ 326 S.JEROUVILLE 323 Secrétaire FOYER St ANTOINE A. ARNOULD 081/588.330 Directrice f.f.

Horaire d'ouverture : lundi-vendredi de 8h30 à 12h30

Permanence administrative le mercredi de 14h à 19h30 (sauf en juillet et en août)

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

2009-2012



Monsieur José PAULET – Bourgmestre 083/670.330 – 0476/782.986
Attributions : Police, relations publiques, affaires générales, incendie, mariages, personnel communal, finances, mobilité, civisme, économie et PME.



Monsieur Francis COLLOT – 1er Echevin 083/670.331 – 0476/289.493
Attributions : Patrimoine et bâtiments communaux (achat, vente et travaux), sports, eau, fêtes, logement, cultes et fabriques d'église.



Monsieur Daniel CARPENTIER – 2^{ème} Echevin 083/670.204 – 0472/330.840
Attributions : Population, état civil, travaux voiries, égouttage, garage), et cimetières (travaux et gestion administrative).



Monsieur André VERLAINE – 3^{ème} Echevin 083/670.331 – 0476/878.853
Attributions Aménagement du territoire, urbanisme, environnement, énergie, agriculture et coopération au développement.



Mademoiselle Lydia GRASSERE – 4^{ème} Echevine 083/670.201 – 0470/433.449
Attributions : Petite enfance, jeunesse, maison des jeunes, culture, enseignement et tourisme



Monsieur Michel DEGODENNE – Président du CPAS – 3^{ème} âge
083/670.325 – 0476/500.213



Monsieur Daniel BRUAUX – Secrétaire communal
083/670.333 – 0473/960.264



Madame Anne RONVEAUX –Receveur Régional
083/670.328

Le Collège communal s'est réuni 46 fois et a étudié 1643 points au 30 novembre 2012.

LE CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION JUSQU'AU 03/12/2012

Fonction	Adresse	Groupe
BOURGMESTRE		
José PAULET	rue de Bellaire, 19 à 5340 Gesves	GEM
ECHEVINS		
Francis COLLOT	rue de la forme, 6 à 5340 Mozet	RPG
Daniel CARPENTIER	route de Jausse, 31 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
André VERLAINE	rue de Houte, 4 à 5340 Gesves	RPG
Lydia GRASSERE	Petite Gesves, 26 à 5340 Gesves	GEM
CONSEILLERS		
Roger MATAGNE	rue Fau Ste Anne, 14 à 5340 Gesves	RPG
André BERNARD	rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	Indépendant
Dominique REYSER	Ry les Fonds, 4 à 5340 Gesves	RPG
Philippe MAHOUX	Moulin Wagnée, 2 à 5340 Gesves	RPG
Béatrice PILETTE-MAES	rue de Bouyenon, 11 à 5340 Haltinne	ICG
Paul FONTINOY	rue Basse Ramsée, 4 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
Bernard JADOT	rue du Couvent, 10 à 5340 Sorée	GEM
Marcellin DEBATY	Pré d'Amite, 7 à 5340 Gesves	GEM
Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	ICG
Cécile BARBEAUX	rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
Pierre FURNEMONT	Chaussée de Gramptinne, 162 à 5340 Sorée	ICG
Germain GOFFIN	rue de Brionsart, 38 à 5340 Gesves	GEM
PRESIDENT DU CPAS (voix consultative)		
Michel DEGODENNE	rue des Carrières, 4 à 5340 Gesves	RPG

Le Conseil communal s'est réuni 10 fois et à la date du 30 novembre 2012, a étudié 198 points à l'ordre du jour des séances publiques et 42 points en séances à huis clos. Le Conseil communal a atteint le quota annuel des 10 réunions (*conformément à l'article L1122-11 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation*).

ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE 2012-2018

Collège Communal 2012-2018

Bourgmestre José PAULET 0476/782.986 083/670.330 SECRETARIAT : N. SEINE 202	1^{er} Echevin Daniel CARPENTIER 0472/330.840 083/670.204 SECRETARIAT : Ch. KINDT 208	Echevine Lydia GRASSERE 0470/433.449 083/670.331 SECRETARIAT : V. VANDERSMISSEN	Echevin Eddy BODART 0476/878.853 083/670.331 SECRETARIAT : S. BRAHY 304	Echevin Paul FONTINOY 0474/247.136 083/670.204 SECRETARIAT : C. GHILAIN 306	Président du CPAS André BERNARD 0475/988.001 083/670.325 SECRETARIAT : S. JEROUVILLE 323	Secrétaire communal Daniel BRUAUX 0473/960.264 083/670.333 SECRETARIAT : A-C de CALLATAY 338
---	---	---	---	---	--	--

Administration communale

FINANCES & TAXES : M. BAUDELET 309 Comptabilité - Budget ordinaire A. JACQMIN 206 Budget extraordinaire Ch. VANART 336 Taxes communales	PATRIMOINE A. JACQMIN 206 Patrimoine	ENSEIGNEMENT JEUNESSE V. VANDERSMISSEN M. LACZKA 081/579.201	INFORMATIQUE-EPN PETITE ENFANCE N. SEINE 202	ENVIRONNEMENT AGRICULTURE C. GHILAIN 308 Responsable + PCDN C. LISSOIR 209 Infractions et permis env. C. VANART.....336 Gestion des déchets P. ANDRE 342 0496/503.866 Service technique	3^{ème} AGE-AFFAIRES SOCIALES N. SEINE 202	COLLEGE & CONSEIL A-C de CALLATAY 338
PERSONNEL K. DEWAELE 303 Chef de service	LOCATION DE SALLE MANIFESTATIONS A. GIAUX 209 Location de salles & matériels Agenda manifestations P. ANDRE 342 Service technique 0496/503.866	CULTURE N. SEINE 202	SPORT J. HAYEN 212	ENERGIE M. HAULOT 307 Conseiller en énergie	CPAS ACCUEIL ☎083/670.320 326 S. JEROUVILLE 323 Secrétaire	ASSURANCES M-J ETIENNE 302
PREVENTION-HYGIENE-SECURITE Ph. THIRY 205 0474/920.444	SERVICE TECHNIQUE BÂTIMENTS Ph. THIRY 205	TOURISME-GROTTE-SI R. ETIENNE 344	COMMUNICATION Ch. SNEPPE 345	POPULATION-ETAT CIVIL S. ARNOULD 306 C. BONMARIAGE 332 S. BRAHY 304 D. LESSIRE 339	FOYER St ANTOINE A. ARNOULD Directrice f.f.	LEADER+ & GAL X. SOHET 341 M-C WARZEE V. GRANDJEAN V. DUBOIS 347
POLICE Ch. SEMOIS 313 Chef de proximité Ch. MASSART 311 A. YMERET 314 Accueil Andenne 085/823.600 R. DANTINNE 085/823.500	SERVICE TECHNIQUE VOIRIES J-M PAULET 207	SERVICES EXTRASCOLAIRES V. HAUWAERT 203 0485/603.292 Coordinatrice ATL V. MARCHAL 203 0491/360.578 Coordinatrice Gesves Extra	LOGEMENT- PCDR J. HAYEN 212	ENERGIE M. HAULOT 307 Conseiller en énergie	TUTELLE F.E. A. JACQMIN 206 Fabrique d'Eglise	ALE F. RICHARD 083/670.348
ARRETÉS DE POLICE A. GIAUX 209	SERVICE TECHNIQUE GARAGE Ph. THIRY 205 0496/503.866 D. DELCOURT 083/677673	PLAINE DE VACANCES O. GEERKENS 0485/840.874	ETRANGERS D. LESSIRE 339	POPULATION-ETAT CIVIL S. ARNOULD 306 C. BONMARIAGE 332 S. BRAHY 304 D. LESSIRE 339	AFFAIRES SOCIALES - PENSIONS D. LESSIRE 339	
PLAN GENERAL D'URGENCE S. BRAHY 304	CIMETIERES M-J ETIENNE 302 Y. FIASSE 301	ADL Ch. SNEPPE 345 R.P - PME R. ETIENNE 344 A-C. POTTIER 344	NOCES D'OR M-J ETIENNE 302 Y. FIASSE 301	POPULATION-ETAT CIVIL S. ARNOULD 306 C. BONMARIAGE 332 S. BRAHY 304 D. LESSIRE 339		
URBANISME M. EVRARD Dr sc 305 Chef de service - CATU, CCATm V. BAYET 335 Secrétaire urbanisme C. LISSOIR 211 C.U 1	TRAVAUX PUBLICS VOIRIES S. ERNEST 218	BIBLIOTHEQUE G. BOQUET 346 K. HOORLEBEKE 346	HANDICONTACT D. LESSIRE 339			
CASIERIS JUDICIAIRES S. ARNOULD 306	MARCHES PUBLICS J-M. COLLIGNON 201 Travaux subsidiés C. KINDT 208 S. ERNEST 218					
	WALLONET P. ANDRE 342 0496/503.866					
	BUS COMMUNAUX M. LACZKA 081/579.201					

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

2012-2018



Monsieur José PAULET – Bourgmestre

083/670.330 – 0476/782.986

Attributions : Sécurité (Police, pompiers, sécurité routière), urbanisme (CCATM), Finances, Personnel, Civisme, Mobilité, Aménagement du Territoire, Mariages, Plan Stratégique Transversal (PST), PME, Commerces Economie, Emploi, FRW et PCDR en collaboration avec le Président du CPAS



Monsieur Daniel CARPENTIER – 1er Echevin

083/670.204 – 0472/330.840

Attributions : Patrimoine (Achat-vente), Logistique (Prêts de matériel), Travaux voiries et bâtiments, Cimetières, Garage communal, PTP.



Madame Lydia GRASSERE – 2^{ème} Echevine

083/670.331 – 0470/433.449

Attributions : Enseignement, Culture, Tourisme, Jeunesse (Maisons des Jeunes, CCE, CCA), Aires de jeux, ADL, ATL/Gesves Extra.



Monsieur Eddy BODART – 3^{ème} E

083/670.331 – 0475/28.53.63

Attributions Sports, EPN/Informatique, Santé et Prévention, Petite Enfance (Crèches, ONE, IMAJE, ...) Communication, information, relations publiques et affaires générales.



Monsieur Paul FONTINOY – 4^{ème} Echevin

083/670.204 – 0474/24.71.36

Attributions : Eau, Environnement, PCDN, Energie, Festivités, Agriculture, Etat Civil et Population.



Monsieur André BERNARD – Président du CPAS – 3^{ème} âge

Attributions : Politique des Aînés (CAIAC, MAC), Plan logement, Foyer Saint-Antoine, Culte et fabriques d'église, FRW et PCDR en collaboration avec le Bourgmestre

083/670.325 – 0475/988.001



Monsieur Daniel BRUAUX – Secrétaire communal

083/670.333 – 0473/960.264



Madame Anne RONVEAUX – Receveur Régional

083/670.328

CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION À PARTIR DU 03/12/2012

Fonction	Adresse	Groupe
BOURGMESTRE		
José PAULET	rue de Bellaire, 19 à 5340 Gesves	GEM
ECHEVINS		
Daniel CARPENTIER	route de Jausse, 31 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
Lydia GRASSERE	Petite Gesves, 26 à 5340 Gesves	GEM
Eddy BODART	rue Basse Ramsée, 4 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
Paul FONTINOY	Route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
CONSEILLERS		
Dominique REYSER	Ry les Fonds, 4 à 5340 Gesves	RPG
Philippe MAHOUX	Moulin Wagnée, 2 à 5340 Gesves	RPG
Francis COLLOT	rue de la forme, 6 à 5340 Mozet	RPG
Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	ICG
Cécile BARBEAUX	rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
Annick SANZOT	rue de la Chapelle, 21 à 5340 GESVES	GEM
Simon LACROIX	Maubry, 10 à 5340 SOREE	GEM
Carine DECHAMPS	rue de Loyers, 15 à 5340 MOZET	GEM
Martin VAN AUDENRODE	chaussée de Grmappinne, 207/4 à 5340 GESVES	RPG
Nathalie PISTRIN	rue du Chaurlis, 15 à 5340 GESVES	ICG
Corentin HECQUET	rue de Brionsart, 53 à 5340 GESVES	ECOLO
PRESIDENT DU CPAS		
André BERNARD	rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM

COMMISSIONS - COMITES - CONSEILS

"Démocratie, transparence et participation"

ACCUEIL TEMPS LIBRE – COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL

La Commission communale d'accueil (CCA) est composée de membres représentant, entre autres, le Conseil communal, les écoles de l'entité, les associations de Parents, les opérateurs extrascolaires tels que le patro Jean XXIII, l'asbl Gesves EXtra, le Domaine de Mozet... En 2012, la commission a acté des modifications suite à la démission du Directeur de l'école Saint-Joseph, Bernard Defresne remplacé par Marc Tillieux, de Véronique Sermon et de Valérie Penson du comité de parents de l'école Saint-Joseph et de Sylviane Georges du comité de parents de l'école de l'Envol. La Commission s'est réunie à quatre reprises en 2012. Les points à l'ordre du jour étaient : le renouvellement du programme CLE (2012-2017), la présentation de l'outil « Responsabilités, dominos dynamiques ! », la nouvelle édition de la journée inter-réseaux organisée le 28 juin 2012 au Domaine de Mozet, l'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2011-2012 en lien avec le programme CLE et nouveau PAA 2012-2013, les nouveautés Gesves Extra : Les « mercredis'traction » et ouverture d'une ludothèque en 2013.

COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

Le Trophée Communal du Mérite a été initié le 15 mai 1995 par le Conseil communal qui en a arrêté le règlement d'ordre intérieur. Cette commission est constituée de membres désignés au fil du temps par les Conseils communaux successifs depuis 2001.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Commission sécurité routière (CSR) est composée de 14 membres effectifs et s'est réunie 2 fois cette année (mars et mai 2012).

COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation Commune – CPAS est composé du Bourgmestre, du Président du C.P.A.S., du Secrétaire communal, de la Secrétaire du C.P.A.S., de l'Échevin des finances (lorsqu'il est discuté de matières qui pourraient avoir un impact sur les finances communales), de 2 représentants du Conseil communal et de 2 représentants du Conseil de l'Action sociale. Le comité de Concertation s'est réuni 1 fois en 2012, pour analyser les modifications budgétaires 2012 du C.P.A.S.

COMMISSION AGRICOLE COMMUNALE

La Commission agricole s'est réunie aux occasions suivantes :

- Le 14 mai 2012 dans le cadre de l'épidémie de Brucellose et de ses incidences dans le travail quotidien des agriculteurs ainsi que sur leurs finances
- Le 4 octobre 2012 pour prendre connaissance des soumissions des agriculteurs dans le cadre de la remise à disposition des essarts communaux

Un seul constat de dégât de culture a dû être effectué cette année, sur une culture de chicorée à Sorée à la suite d'un important orage ayant entraîné des coulées de boue (29 mai 2012).

Par ailleurs, le dossier de dégâts aux cultures liés à la sécheresse du printemps 2011 a pu être clôturé.

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MOBILITÉ

La Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm), composée de 45 membres s'est réunie 10 fois cette année afin d'étudier les demandes d'avis sollicitées par le Collège communal et des demandes nécessitant les dérogations d'usage. 58 points ont été débattus cette année (cfr rapport Urbanisme).

Président Jean-Claude FONTINOY P		suivant l'Arrêté Ministériel du 21/04/2011	
<i>Membres Effectifs</i>		<i>1^{er} Suppléant</i>	<i>2^{ème} Suppléant</i>
André RULKIN		José CATILINA	Alain PIERLOT
Benoît DEBATTY		Francis COLLOT	
Lionel LEJEUNE		Michel VAN ERTVELDE	Marc TILLIEUX
Francis TOURNEUR		Nicolas LIOTTA	Michel DELFORGE
Michel MAIRESSE		Robert TILLIEUX	Claude BERTRAND
Paul DENBLYDEN			
Philippe GHESQUIERE		Luc DELLOY	Henri RASQUIN
André BRUNIN		Dominique ROSILLON	Guido VAN VELTHOVEN
Christophe-Olivier CARLIER		Stéphane HACOURT	André FONCK
Cathy ERNEST		Paul VAN DAMME ²	Vincent CLOOTS
Luc HINCOURT		Marie des Neiges KERVYN	Marie-Claire DEBONHOME
Chantal LINDEN		Roger MESTACH	Dominique LESSIRE
			Jean-Charles DEMASY
			Michel FINOULST
			Alain HUYBERECHTS
			Christine MARCHAL
			Françoise MARCHAL

CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Le Conseil Consultatif des Aînés est composé de 14 membres et s'est réuni 1 fois cette année. Parmi les ordres du jour figuraient notamment le calendrier et les perspectives de l'année 2012, la Maison d'Accueil Communautaire, les préparatifs du goûter des aînés et l'organisation de conférences axées sur des thématiques touchant les aînés.

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est composée de 45 membres, dont le Bourgmestre et 4 représentants du Conseil Communal.

Un appel à candidature sera lancé début 2013 pour reconstituer la commission et désigner les représentants du CCL.

POPULATION



POPULATION

AGENTS TRAITANTS : STÉPHANIE ARNOULD/CAROLINE BONMARIAGE/STÉPHANIE BRAHY

LES CHIFFRES PARLENT :

L'année 2012 se marque par une évolution de la population toujours croissante. Le seuil des 7000 habitants a été franchi.

Les tableaux et graphiques, ci-après, démontrent l'augmentation considérable des mouvements de la population, principalement en ce qui concerne les mutations internes (64 de plus qu'en 2011).

Cette année, on enregistre 29 ménages supplémentaires au lieu de 5 seulement en 2011.

Le nombre de ménages comprenant une seule personne isolée est cependant en diminution (15 de moins qu'en 2011).

Les radiations pour l'étranger ont quadruplé (16 en 2012 au lieu de 4 seulement en 2011).

Les demandes en adresse provisoire ont doublé (17 en 2012 au lieu de 8 en 2011).

Les demandes en adresse de référence chez une personne physique ont doublé (8 en 2012 pour 4 en 2011).

Nous avons pu constater également plusieurs retours sur le territoire d'anciens Gesvois et notamment de jeunes adultes isolés ou en ménage qui réintègrent le domicile de leurs parents.

Plusieurs citoyens ont aussi manifesté leur souhait de pouvoir se domicilier en « maison communautaire ». Principalement des jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.). Ce type de logement n'existe pas actuellement sur le territoire et doit faire l'objet d'une demande par le propriétaire d'un permis spécifique délivré par la Région wallonne.

L'inscription en domicile communautaire est cependant acceptée pour les citoyens réfugiés par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

Un très grand nombre de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels a été enregistré en concertation avec le service urbanisme.

En matière de sorties, pas moins de 200 sorties enregistrées sur 319 concernent des citoyens qui quittent la commune seuls.

Plusieurs réunions ont été organisées en concertation avec le CPAS, la Police, Le Commissariat Général au Tourisme, la Cohésion interdépartementale sociale du SPW et les gestionnaires du camping afin de résoudre le souci des citoyens résidant en permanence au Camping de la Cascade de Jausse.

Les adresses² de référence au CPAS ont été supprimées.

Actuellement, plus aucune plainte n'est enregistrée sur le site.

En ce qui concerne le nombre d'électeurs potentiels, en 2012 : 160 de plus qu'en 2011.

Lors des élections du 14 octobre 2012, les citoyens ont manifesté leur grand intérêt et leur volonté de voter, les formulaires de procuration ont été délivrés massivement.

Plus d'habitants, plus de mouvements c'est aussi plus de passages à l'accueil et surtout un souhait du citoyen vers un service toujours plus rapide et personnalisé. En sus des dossiers à gérer, plus de 1500 demandes spécifiques extérieures par courriels ont été enregistrées. (voir ci-après le tableau des travaux complémentaires effectués par le service).

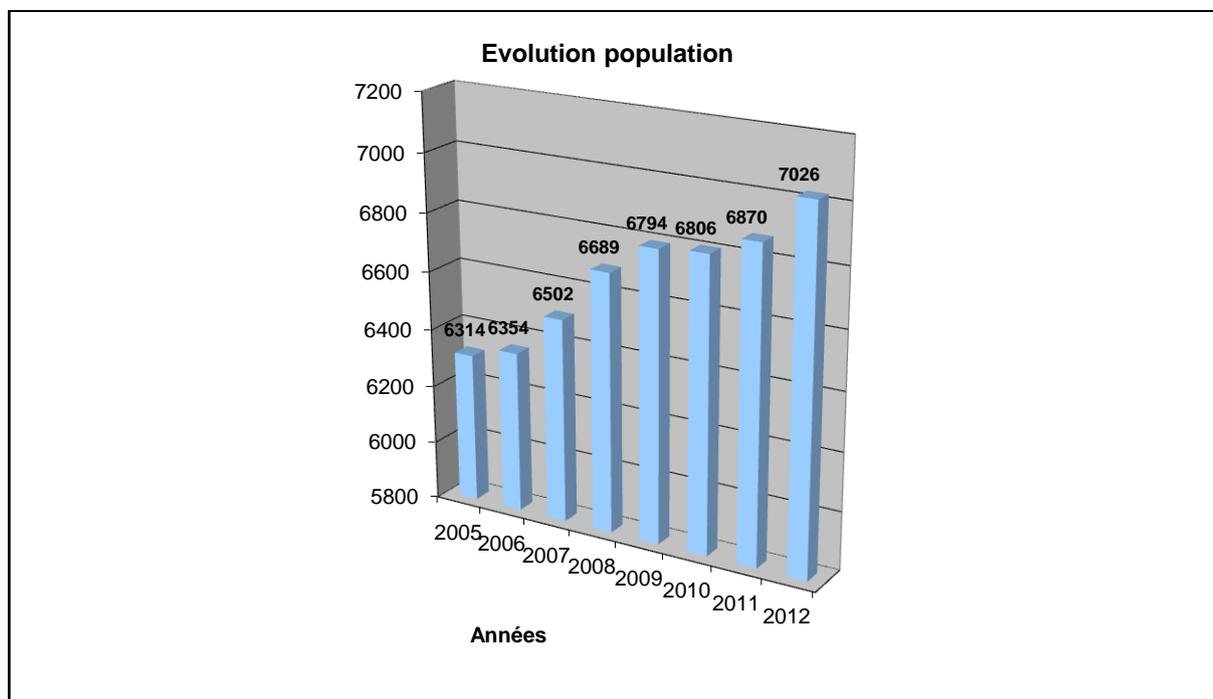
Au 30.11.2012, nous enregistrons **7026** habitants, répartis en **2652** .ménages, soit **29** .ménages de plus qu'en 2011.

Années	Population	Taux d'accroissement annuel (moyenne)	Augmentation annuelle de la population
1977	4051	<i>Situation au 1^{er} janvier (fusion des Communes)</i>	
1995	5332	+ 2,00 %	+ 104 habitants
1996	5420	+ 3,60 %	+ 192 habitants
1997	5525	+ 1,94 %	+ 105 habitants
1998	5648	+ 2,22 %	+ 123 habitants
1999	5781	+ 2,35 %	+ 133 habitants
2000	5862	+ 1,40 %	+ 81 habitants
2001	5916	+ 0,92 %	+ 54 habitants
2002	5990	+ 1,25 %	+ 74 habitants
2003	6132	+ 2,37 %	+ 142 habitants
2004	6225	+1,52 %	+93 habitants
2005	6314	+1,43 %	+89 habitants
2006	6354	+0,63 %	+40 habitants
2007	6502	+ 2,30 %	+ 148 habitants
2008	6689	+2,80 %	+187 habitants
2009	6794	+ 1,57 %	+ 105 habitants
2010	6806	+ 0,17 %	+12 habitants
2011	6870	+ 0,94 %	+ 64 habitants
2012	7026	+ 2,27%	+ 156 habitants

MENAGES	isolés	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	Tot.
Gesves	271	321	202	190	83	20	6	3	0	1096
Faulx-Les Tombes	150	211	94	143	52	17	4	1	0	662
Haltinne	115	123	59	74	39	5	2	1	1	419
Mozet	80	67	54	42	11	4	2	1	0	261
Sorée	76	61	29	27	19	2	0	0	0	214
TOTAL 2012	692	783	438	476	204	48	14	6	1	2652
TOTAL 2011	707	765	428	454	204	45	14	3	1	2623
TOTAL 2007	630	711	440	456	177	53	10	3	1	2481
TOTAL 1999	458	574	366	391	187	54	19	2	1	2052

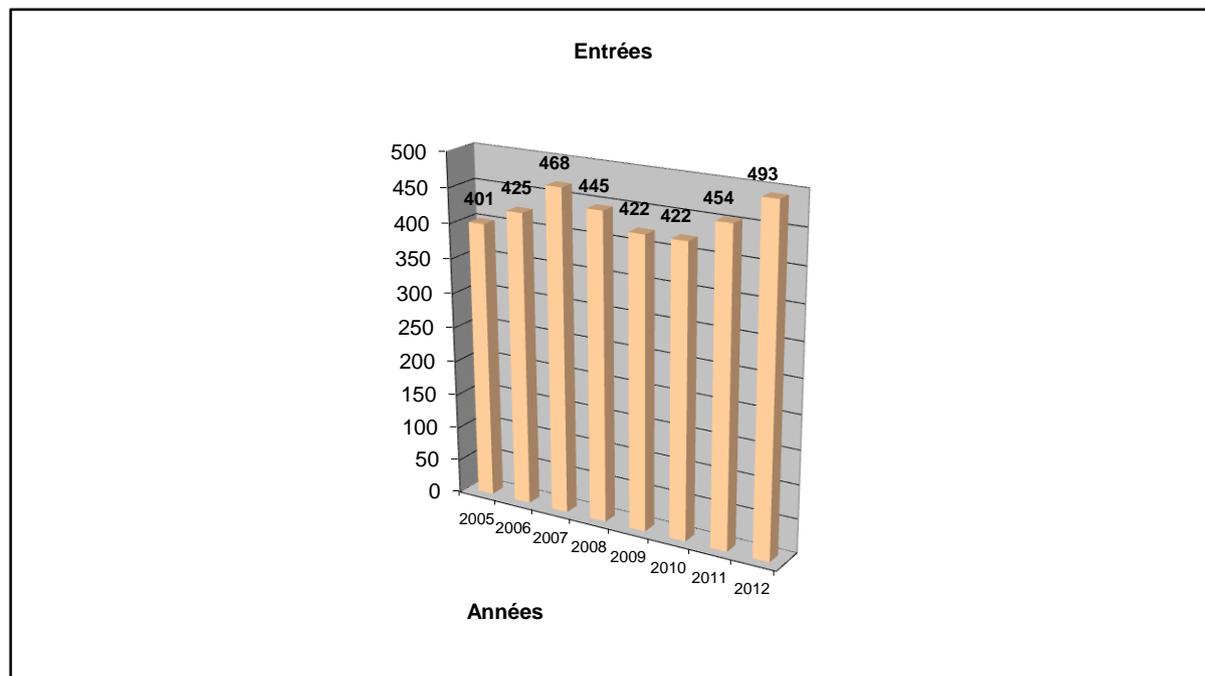
EVOLUTION POPULATION

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nbre.Hab.	6314	6354	6502	6689	6794	6806	6870	7026

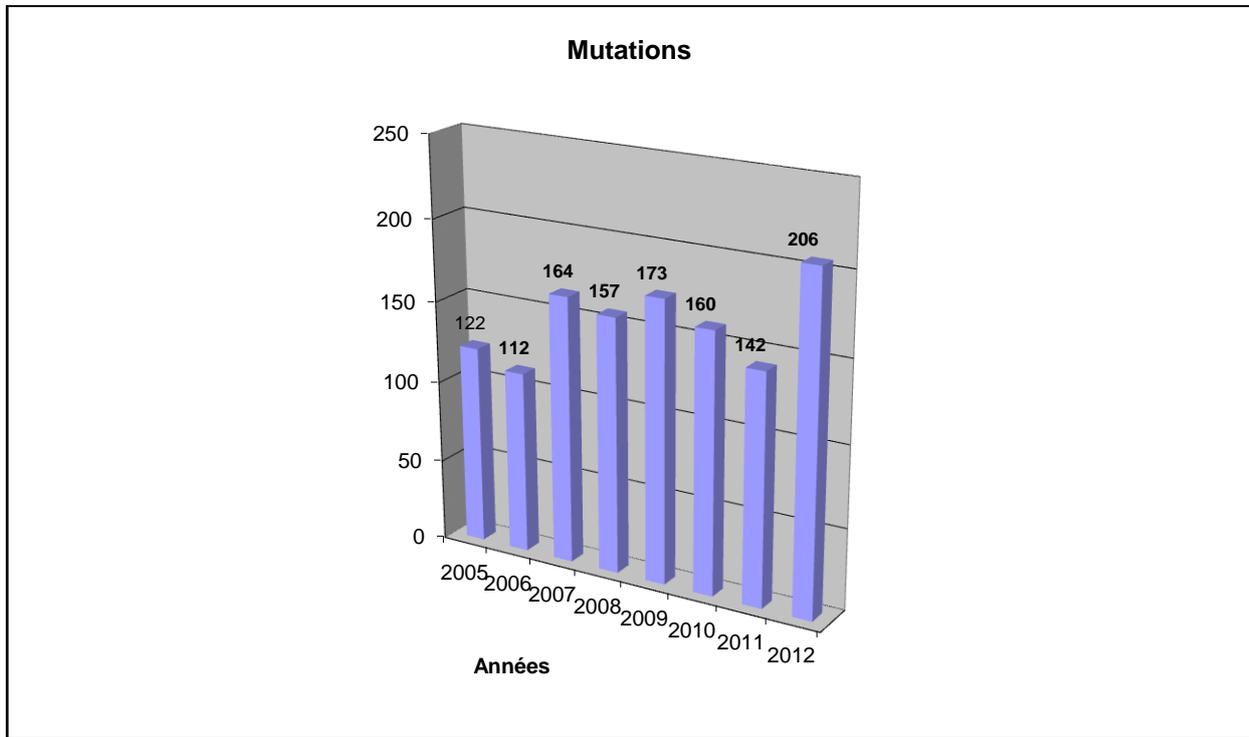


Chiffres au 30/11 (avec R.A.)

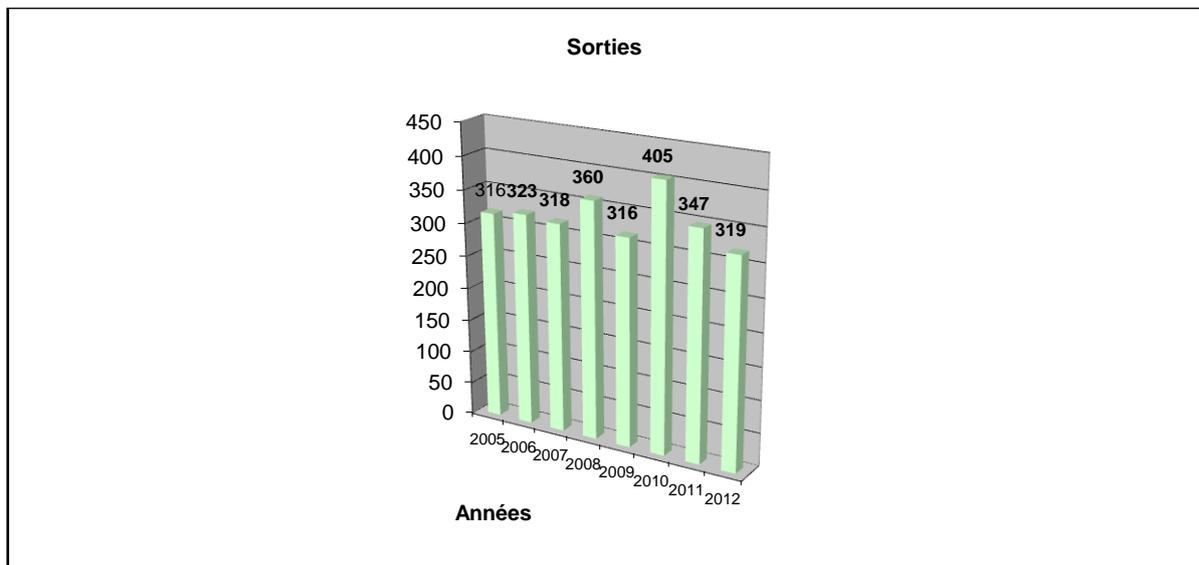
Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nbre. Entrées	401	425	468	445	422	422	454	493



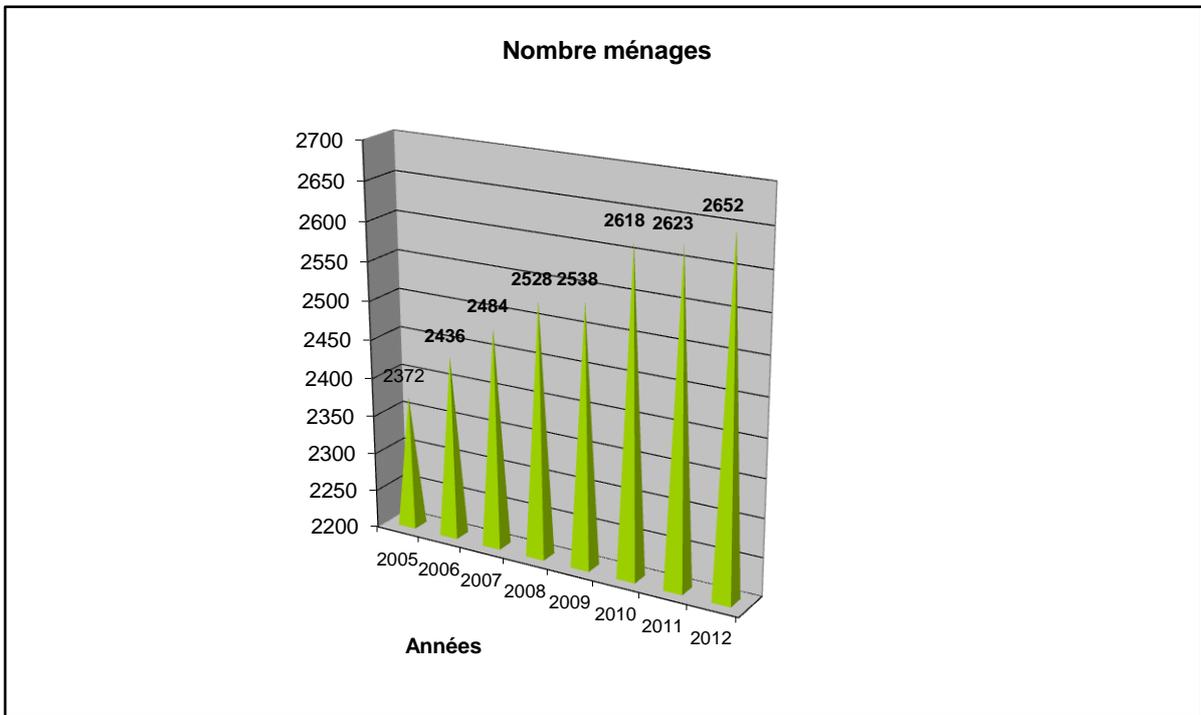
Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nbre.Mutations (internes)	122	112	164	157	173	160	142	206



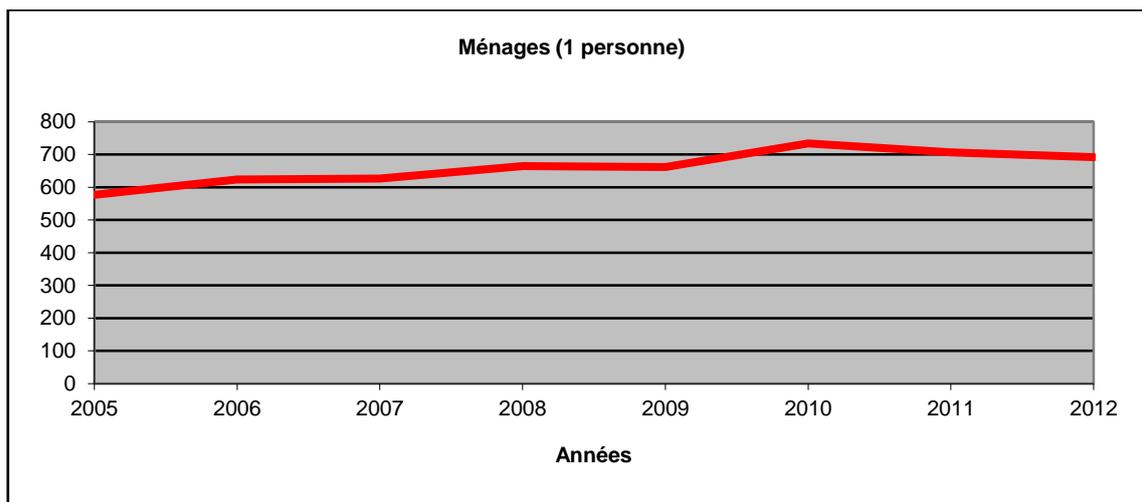
Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nbre.Sorties	316	323	318	360	316	405	347	319



Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nbre. Ménages	2372	2436	2484	2528	2538	2618	2623	2652

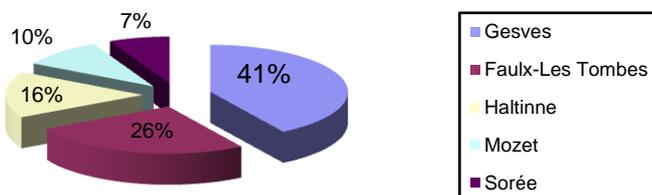


Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nbre. Ménages (1 personne)	577	624	627	665	662	734	707	692



HABITANT/VILLAGE

HABITANTS VILLAGES

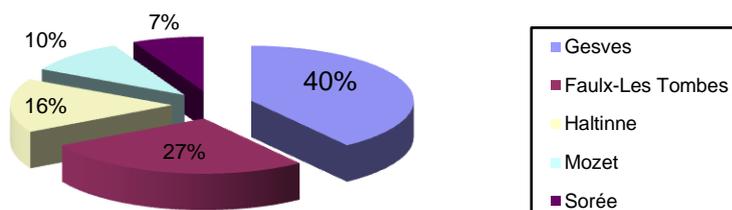


HABITANTS/VILLAGE

Gesves	2889
Faulx-Les Tombes	1829
Haltinne	1120
Mozet	686
Sorée	502
TOTAL	7026

ELECTEURS POTENTIELS

Electeurs



ELECTEURS POTENTIELS

Gesves	2165
Faulx-Les Tombes	1460
Haltinne	860
Mozet	543
Sorée	388
TOTAL	5372

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES REALISES PAR LE SERVICE POPULATION

GESTION CARTES D'IDENTITE – CERTIFICATS

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen. 2011	Nbre.moyen. 2012
Envois convocations Cartes d'identité	1270	1060
Envois rappels Cie	615	679
Envois rappels Kids-ID (depuis le 30/03/12)	/	378
Activations de Cie électroniques	1731	1288
Activations de Cie étrangers	30	20
Activations de KIDS ID	207	325
Demandes de cartes d'identité provisoires	7	6
Demandes de codes PIN –PUK égarés	110	387
Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID	52	109
Traitements des cartes d'identité défectueuses	13	18
Autorisations parentales légalisées	285	446
Certificats Composition de ménage	1404	1461
Certificats de vie	30	22
Certificats de nationalité	4	4
Certificats de résidence	373	441
Passeports	249	241
Permis de conduire	467	457
Vente de vignettes Chevetogne	128	118
Demandes diverses - courrier	297	220
TOTAL	7272	7680

➤ *En complément, le Service assure le suivi des demandes de recherches d'archives.*

Au 30.11.2012, nous enregistrons 325 activations de Kids-ID soit 118 de plus qu'en 2011.

Années	Activation de Kids-ID	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	307	+100 %
2010	219	-28.65 %
2011	207	-5.48 %
2012	325	+ 57.14 %

Au 30.11.2012, nous enregistrons 387 traitements de demandes de codes PIN/PUK égarés soit 277 de plus qu'en 2011.

Années	Traitements de demandes de codes Cie/Kids-Id égarés	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	79	
2010	145	+ 83.54 %
2011	110	-24.15 %
2012	387	+ 250 %

Au 30.11.2012, nous enregistrons 109 traitements de Cie/Kids-Id perdues ou volées soit 57 de plus qu'en 2011.

Années	Traitement de déclarations de perte ou vol de Cie/Kids-ID	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	56	
2010	50	-10.72 %
2011	52	+4 %
2012	109	+ 109.9 %

Au 30.11.2012, nous enregistrons 446 autorisations parentales légalisées soit 161 de plus qu'en 2011.

Années	Autorisations parentales légalisées	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	99	
2010	177	+ 78.74 %
2011	285	+ 60.98 %
2012	446	+ 56.5 %

Gestion CASIERS JUDICIAIRES

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre. Moyen 2011	Nbre.moyen 2012
Casiers judiciaires encodés	114	122
Bulletins de renseignements	293	291
Extraits de casiers judiciaires (Modèle 1)	753	769
Extraits de casiers judiciaires (Modèle 2)	213	236
Changement de domicile (dossiers sorties)	300	330
TOTAL	1673	1748

Gestion POPULATION

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre. Moyen 2011	Nbre.moyen 2012
Rapports d'enquête de police	596	699
Dossiers Entrées	454	493
Dossiers Mutations	142	206
Dossiers Sorties	347	319
Notifications pour enfants mineurs	19	18
Dossiers Radiations d'office	9	14
Dossiers Radiations pour l'étranger	4	16
Dossiers adresse provisoire	8	17
Dossiers adresse de référence personne physique	4	8
Dossiers adresse de référence CPAS	4	5
Dossiers citoyens absents temporaires	14	15
Dossiers Etat de la personne (personnes représentées)	45	51
Gestion demandes diverses extérieures	297	315
Gestion courriels extérieurs	104	302
Gestion courriel Registre national	653	894
<i>TOTAL</i>	<i>2700</i>	<i>3082</i>

ETAT CIVIL



ETAT CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.01.2012 AU 30.11.2012

	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Naissances	79	69	65	82	81	63
Naissance à Gesves	1					
Prime de naissance	57					
Déclaration de mariage	26					
Mariages	27	28	23	20	33	29
Cohabitation légale	37					
Cessation cohabitation	5					
Décès	57	55	77	58	67	64
Déclaration de dernières volontés	18					
Attestation relative au mode de sépulture	42					
Don d'organes	15					
Euthanasie	13					
Divorces	13	16	13	19	17	10
Reconnaisances avant naissance	37	19	26	35	27	23
Adoptions plénières	3	-	-	-	1	-
Reconnaisances paternelles	1	-	-	-	3	-
Acquisition de nationalité	4	2	1	-	1	1
Concessions de sépulture octroyées	<i>Autre</i>	7	20	16	16	17
Columbariums octroyés	<i>service</i>	1	4	4	2	2
Incinérations	17	10	24	15	11	13
Dossiers de demande de pension de retraite	31	25	17	13	17	13
Dossiers de demande d'allocations pour handicapés	54	45	43	73	63	62
TOTAL	537	277	313	335	339	297

DELIVRANCE DE :

- 80 Scapulaires
- 27 carnets de mariage
- 185 actes de décès pour les pompes funèbres
- 34 documents pour les crématoriums

ETRANGERS



ETRANGERS

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

DEMANDEURS D'ASILE

Sur la commune de Gesves, il y a **22** demandeurs d'asile, soit

- 5 isolés
- 6 familles

Ces personnes sont accueillies dans une initiative locale d'accueil(IIA)

Dans les 8 jours de sa demande d'asile, l'étranger doit se présenter à l'Administration communale avec son attestation délivrée par l'Office des étrangers.

Après enquête de résidence, délivrance d'une attestation d'immatriculation valable 3 mois prorogeable 3 fois 3 mois puis de mois en mois en attendant la décision du Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA).

S'il y a refus de reconnaître le statut de réfugié, l'Office des étrangers (OE) donne instruction à la commune pour retirer le titre de séjour et délivrer l'ordre de quitter le territoire.

Si l'étranger est reconnu réfugié, sur production de son certificat de réfugié (délivré par le CGRA) et après enquête de résidence, l'AC l'inscrit au registre des étrangers et lui délivre un certificat d'inscription au registre des étrangers (CIRE) illimité.

2011 : **24** attestations renouvelables de mois en mois

2012 : **30** attestations renouvelables de mois en mois

En outre, nous avons des personnes arrivées illégalement sur le territoire de la commune de Gesves et qui demandent une autorisation de séjour.

- En 2011 : 3 dossiers sont en cours (délai d'attente, suivant l'OE, 3-4 ans)
- -En 2012 : 2 nouveaux dossiers et suivi de 2 dossiers de 2011. **1** dossier a été clôturé positivement, délivrance d'une carte de séjour.

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Depuis le 21/09/2011, un nouvel arrêté royal régit le regroupement familial et est en vigueur depuis le 10/10/2011.

Les conditions d'octroi sont devenues très rigoureuses.

La personne demandant le regroupement familial doit fournir différents actes ainsi que des papiers du pays en cours de validité.

La personne doit fournir un titre de propriété ou un bail à son nom, des fiches de salaires (récentes), ainsi qu'une assurance maladie

Traitement de 7 dossiers. Ces dossiers sont très longs.

Réception des actes venant de l'étranger, contrôle de l'authenticité de ces actes.

Pour cela, contact avec l'Office des Etrangers, la sûreté de l'Etat et la police.

Ensuite envoi de tout le dossier à l'OE, qui est seul juge et pourra accepter ou non le regroupement familial,

En cas d'acceptation, l'OE nous prie de délivrer un titre de séjour, tout en prévenant que la personne concernée fera encore l'objet d'enquête de leur part via le service « Etrangers » de la commune et la police de la zone.

En cas de refus, l'OE nous donne ordre de délivrer un ordre de quitter le territoire et cela dans les plus brefs délais.



MARIAGES

Cela concerne des mariages entre gesvois et personnes étrangères.

En 2012 : Traitement de 3 dossiers de 2011 (Toujours en cours) + 2 nouveaux dossiers

Outre la procédure administrative longue et pénible aussi bien pour les mariages conclus en Belgique, qu'à l'étranger, l'OE demande que l'on fasse parvenir une fiche « signalement d'un mariage » afin de centraliser les différentes déclarations de mariage des illégaux au travers des communes afin d'éviter le « shopping mariage » et parallèlement à cette procédure demander un avis au parquet compétent.

ETUDIANTS

Traitement de 5 dossiers

Ces étudiants viennent dans le cadre d'échange avec des étudiants belges.

Délivrance d'annexes puis de cartes de séjour ; mais pour cela un dossier doit être introduit auprès de l'OE contenant différents documents du pays d'origine ainsi que des renseignements concernant les familles d'accueil et l'inscription de l'école, pour obtenir NN.

COURT SÉJOUR (SÉJOUR TOURISTIQUE)

Délivrance d'engagement de prise en charge (demandé par le garant) et ce afin que la personne puisse entrer sur le territoire belge ;

Depuis le mois de septembre 2012 la procédure de prise en charge a changé.

Avant cette date, le garant venait simplement chercher auprès du service « Etrangers » un document de prise en charge et dûment complété (ainsi que divers documents) le transmettait à la personne qui souhaitait venir en Belgique pour un voyage touristique (visite familial....).

Maintenant, le garant doit toujours venir chercher ce papier mais avant de la transmettre au « touriste » le service « Etranger » doit l'envoyer à l'OE. Ensuite ce document est renvoyé à la commune, qui elle doit reconvoquer le garant pour lui rendre le dit document.

En 2012 : 23 annexes 3bis

DIVERS

- En 2012, 24 cartes de séjour ont été délivrées.

- Cartes A : 5
- Cartes B : 1
- Cartes C : 0
- Cartes D : 0
- Cartes E : 2
- Cartes E+ : 14
- Cartes F : 2
- Cartes F+ : 0

- *En date du 27/12/2011, nous avons reçu le rapport de contrôle effectué par l'OE le 27/10/2011. : Evaluation globale de la commune : BON.*

Mais demande de remise à jour de 48 anciens dossiers (Evaluation du 31/05/2005) :

PETITE ENFANCE



PETITE ENFANCE

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

CONSULTATIONS ONE

COORDONNÉES DES INFRASTRUCTURES

GESVES :

Rue Ry Del Vau, 5 (derrière l'administration communale sise chaussée de Gramptinne, 112).

Pour information, le local de Gesves a été remis à neuf par les services communaux (couleur, sanitaire, rideaux, isolation).

N° d'agrément : 42/92054/01

- Consultation **les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 13 à 15 heures (sur RDV)** assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico Social), Monsieur CLOËS (médecin) et des bénévoles.

- Principalement prévue pour les parents qui reprennent une activité professionnelle, une nouvelle consultation a été mise en place **le 2^{ème} lundi du mois de 17h à 19h (sur RDV)** assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico Social), Madame HUYBRECHT (médecin) et des bénévoles.

FAULX-LES TOMBES :

Rue de la Goyette, 16

N° d'agrément : 42/92054/02

Consultation le **3^{ème} jeudi du mois** de 14 heures à 15h (sur RDV) assurée par Madame POPPE TMS (Travailleur Médico Social), Madame HANNICK (médecin)

OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des T.M.S. et le guide de médecine préventive.

La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la TMS à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE

ACCUEIL DES FAMILLES

L'accueil se veut être un moment d'échange avec les parents. Une boisson est proposée.

A Gesves, une bénévole vient peser et mesurer les enfants.

A Faulx-Les Tombes, nous n'avons personne pour l'accueil, la T.M.S. fait en sorte que les familles soient accueillies au mieux.



VISITES À DOMICILE

La TMS prend connaissance des nouvelles naissances du secteur par l'intermédiaire des maternités. Elle décrit aux parents les activités de l'ONE et les soutient dans les actes du quotidien. Un suivi plus important est possible si le passage à la consultation n'est pas souhaité ou si d'autres problèmes sont décelés.

DÉPISTAGE VISUEL

Il est organisé 2X par an dans nos locaux. (pour tous les enfants de l'entité)

COIN JEU

Un coin jeu est mis à disposition lors des consultations de Gesves et de Faulx-les-Tombes.

Un coin lecture est également mis en place lors de certaines consultations, ce coin lecture est animé par une bénévole ayant suivi une formation spécifique.

SUIVI RENFORCÉ

L'entité de Gesves est vaste et étendue, la plupart des gens ont une voiture et consultent un pédiatre ou généraliste, mais malgré cela, les gens sont rassurés qu'il y ait un passage à domicile. La population compte une forte proportion de jeunes ménages et vu le coût actuel de la vie préfèrent venir à la consultation, mais les horaires ne sont pas toujours bien adaptés lors de la reprise du travail.

Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale..

Suite à un appel dans les journaux locaux, des bénévoles se sont fait connaître pour participer à la formation de la ligue des familles, pour pouvoir recevoir le kit lecture et faire la lecture aux enfants et ainsi renforcer notre équipe dans les 2 consultations.

Nous avons le matériel pour le coin allaitement (siège pour maman, boudin d'allaitement, paravent) à Gesves.

Nous avons quelques jeux et tapis que nous disposons pour le coin jeux dans les 2 consultations.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la TMS de secteur; Madame SOUPART au 0499/572535

CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1^{er} septembre 2011 : 28 avec une présence journalière moyenne de 20 (15 le mercredi).
- Au 1^{er} septembre 2012 : 36 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 (moins le mercredi).

Il n'y a plus de place temps plein disponible à la crèche avant septembre 2013.



PERSONNEL

Depuis l'ouverture de la nouvelle structure, Emilie Lannoy, infirmière sociale, s'occupe de la gestion de la crèche à temps plein. Il y a six puéricultrices à temps plein et deux à mi-temps.

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE

- La crèche est composée de trois sections : les bébés, les moyens et les grands.
- Dans la section des « bébés » et des « moyens », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE :

- Accueil pour tous de 7h à 7h30 dans la section des bébés (à l'étage). A 7h30 les moyens et les grands descendent dans la section des moyens et à 8h30 les grands rejoignent à leur tour leur section.
- Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit (pour les plus grands) une activité dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade,...) qu'ils sont libres de faire ou non.
- Vers 10h, un bol de soupe est proposé aux plus grands.
- Vers 11h, les enfants mangent puis se lavent les mains. Ensuite une puéricultrice lit une histoire ou écoute une musique douce avec tous les enfants de la section pendant qu'une autre prépare les enfants pour la sieste.
- De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.
- Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Des jeux libres leurs sont à nouveau proposés.
- Vers 15h, c'est l'heure du goûter.
- Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, duplos, dinette, déguisements, matériel de psychomotricité,...).
- A 17h30, les moyens et les grands sont de nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui fait le « tard ». A 18h, ils remontent tous dans la section des bébés jusque 18h30.
- Dans un souci de continuité de prise en charge, une puéricultrice de référence a été désignée pour chaque section. Elle est présente tous les jours et connaît bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de stabilité pour les enfants comme pour les parents. Les autres puéricultrices sont « volantes » et voyagent entre deux sections. Ce système permet quant à lui un passage de section plus serein.

ACTIVITÉS ORGANISÉES EN 2012

- 1 journée pédagogique (et donc fermeture de la crèche) le 22 juin avec pour thème l'élaboration du projet de vie de la nouvelle structure.
- Déménagement de la crèche dans de nouveaux locaux, ce qui a permis une augmentation de la capacité d'accueil (de 18 à 30 places).
- Cette année, comme l'année précédente, la Commune a versé à la crèche un subside de 1000 € afin d'acheter du matériel pour des activités. Cette somme a servi à acheter un coin "détente et découverte" pour les tous petits, des éléments d'éveil sensoriel pour les moyens et un cube multifonctionnel pour les plus grands.

PROJETS POUR 2013 :

- Journée pédagogique sur l'aménagement de l'espace (date encore non définie).
- Souper avec les parents le 12 janvier.
- Animation théâtrale (non défini tant au niveau du spectacle que de la date).
- Partenariat avec la bibliothèque communale de Gesves : animations "Bébé-lecteur" une fois par mois à la crèche.



ENSEIGNEMENT

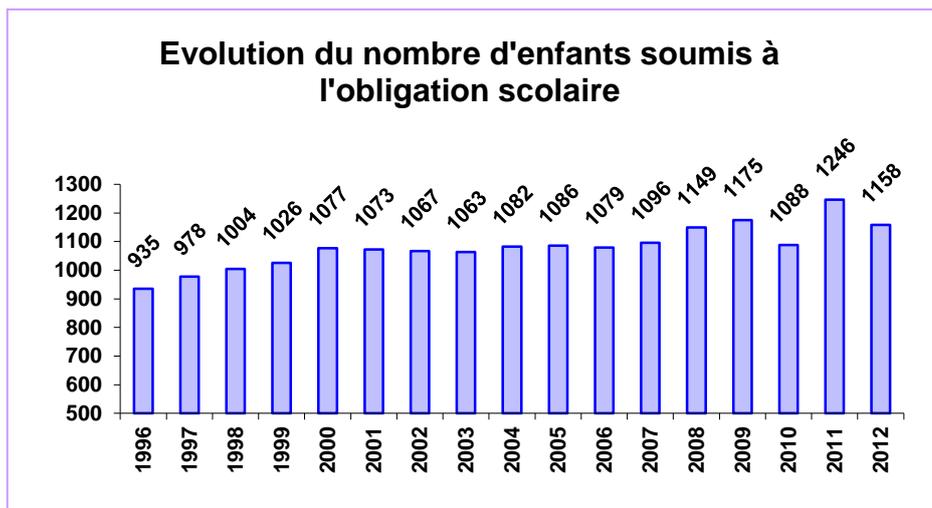


ENSEIGNEMENT

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET VINCENT VANDERSMISSEN

NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE

01.10.2012	1.158
01.10.2011	1.246
01.10.2010	1.088
01.10.2009	1.175
01.10.2008	1.149
01.10.2007	1.096
01.10.2006	1 079
01.10.2005	1 086
01.10.2004	1 082
01.10.2003	1 063
01.10.2002	1 067
01.10.2001	1 073
01.10.2000	1 077
01.10.1999	1 026
01.10.1998	1 004
01.10.1997	978



PERSONNEL DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

□ **DIRECTION**

PITANCE Christine

□ **GESTION ADMINISTRATIVE**

VANDERSMISSEN Vincent

□ **ENSEIGNEMENT MATERNEL**

ACCUEIL

BERWART Gwenaëlle/MATHELOT Delphine

LEPONCE Martine

CLASSES VERTICALES

1^{er} CYCLE

BEAUDUIN Isabelle

BINAME Zoé

BEAUJEANT Anouchka

MONJOIE Françoise

□ **ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

2^{ème} CYCLE

BOUCHAT Yvette

CHAPELLE Christine

DESCHAMPS Kathelyne

RODEMBOURG Bénédicte

3^{ème} CYCLE

AUBRY Anne-Cécile

DEBARSY Dominique

GERARD Christelle

□ **MAITRES SPECIAUX**

PSYCHOMOTRICITE

MARION Catherine

HENRY Alicia (poste APE/ACS)

MORALE

Laura LECLERCQ

RELIGION

NOTTIN Cécile

2^{ème} LANGUE

COMPÈRE Maryline, HEINRICHS Christine

GARDERIE, SURVEILLANCE, MAINTENANCE

KIZIBA Marcelline, LOUIS Christelle

BABYLAS Vinciane

KLAYE Marie-Françoise, BURTON Vinciane

DOUXFILS Fabienne, MARCHAL Maryse

LOMBA Jacqueline, MARCHAND Dominique

LANGENS Olivier

4^{ème} CYCLE

BEAUJEAN Raphaël

JACQUES Michaël

VISART Michèle

POLYVALENCE

Caroline DIEU (poste APE)

EDUCATION PHYSIQUE

LEPONCE Chantal

PROJET CULTUREL

VANDERSMISSEN Vincent, AUBRY Sabine

INTEGRATION

2 institutrices primaires de l'école d'enseignement spécialisé « les Capucines » de Ciney mises à disposition dans le cadre de l'*Intégration* :

DUBOIS Géraldine

EMBRECHTS Chloé*

*en congé de maternité, remplacement par Mme Christelle LETE



ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Au 01/10/2012, l'école comptait 287 élèves*.

	91/ 92	92/ 93	93/ 94	94/ 95	95/ 96	96/ 97	97/ 98	98/ 99	99/ 00	00/ 01	01/ 02	02/ 03	03/ 04	04/ 05	05/ 06	06/ 07	07/ 08	08/ 09	09/ 10	10/ 11	11/ 12	12/ 13
Maternelle	85	94	97	98	96	97	102	91	97	87	87	81	88	91	97	90	99	97	95	95	95	96
Primaire	104	116	124	130	141	164	171	189	187	199	199	185	181	156	151	158	174	192	200	205	201	191
Total	189	210	221	228	237	261	273	280	284	286	286	266	269	247	248	248	273	289	295	300	296	304

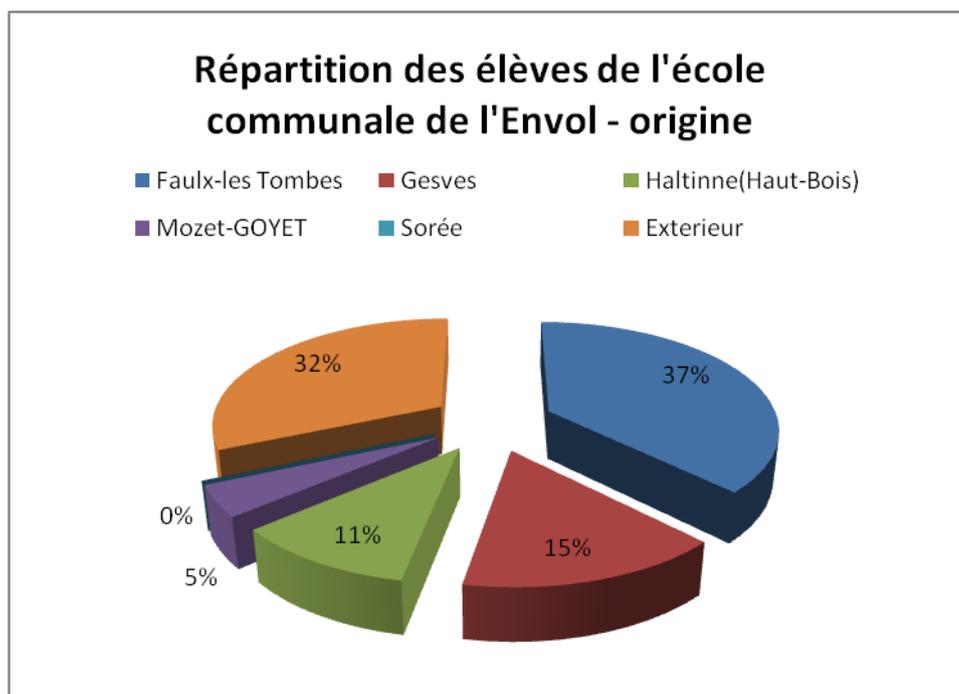
Il est à noter que dans ce nombre, sont repris 17 élèves inscrits à l'école d'enseignement spécialisé « Les Capucines » de Ciney mais qui suivent régulièrement les cours sur le site de l'école de l'Envol dans le cadre du projet *Intégration*.

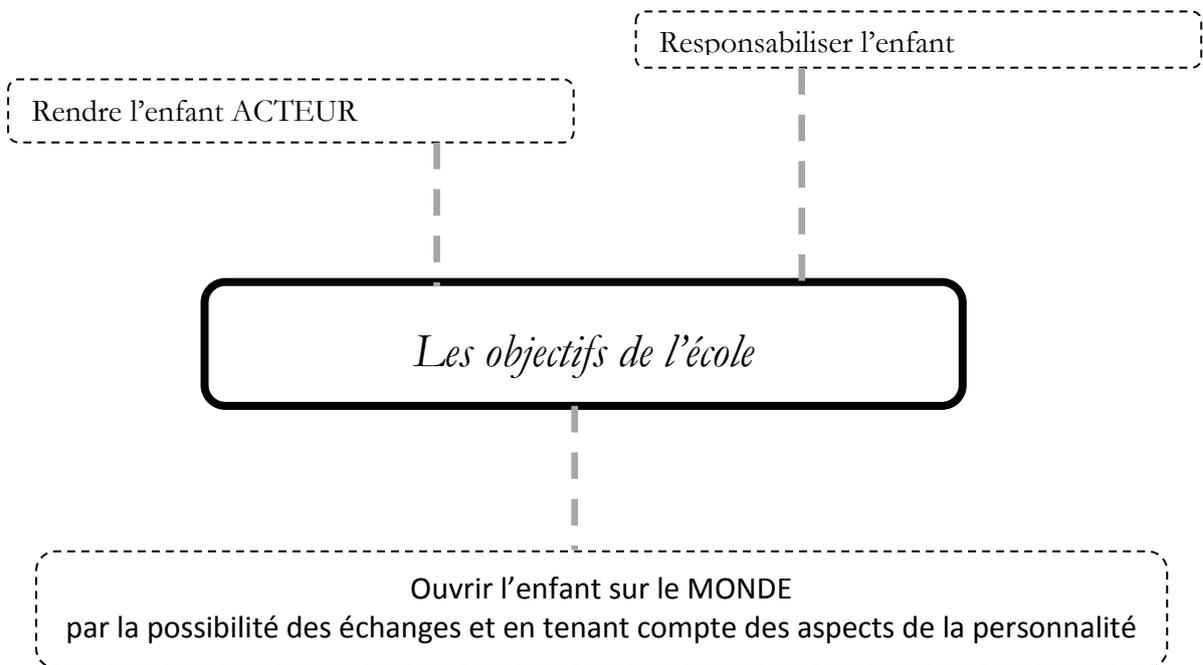
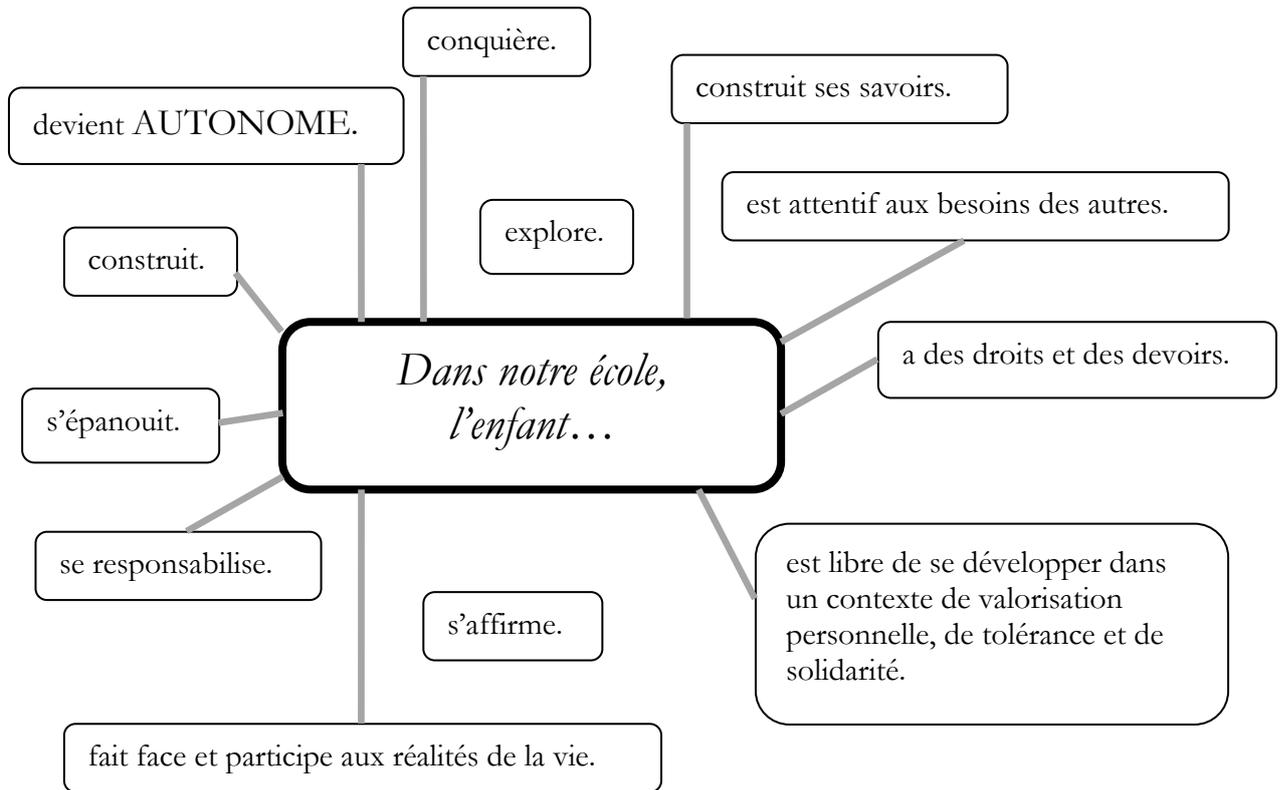
RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

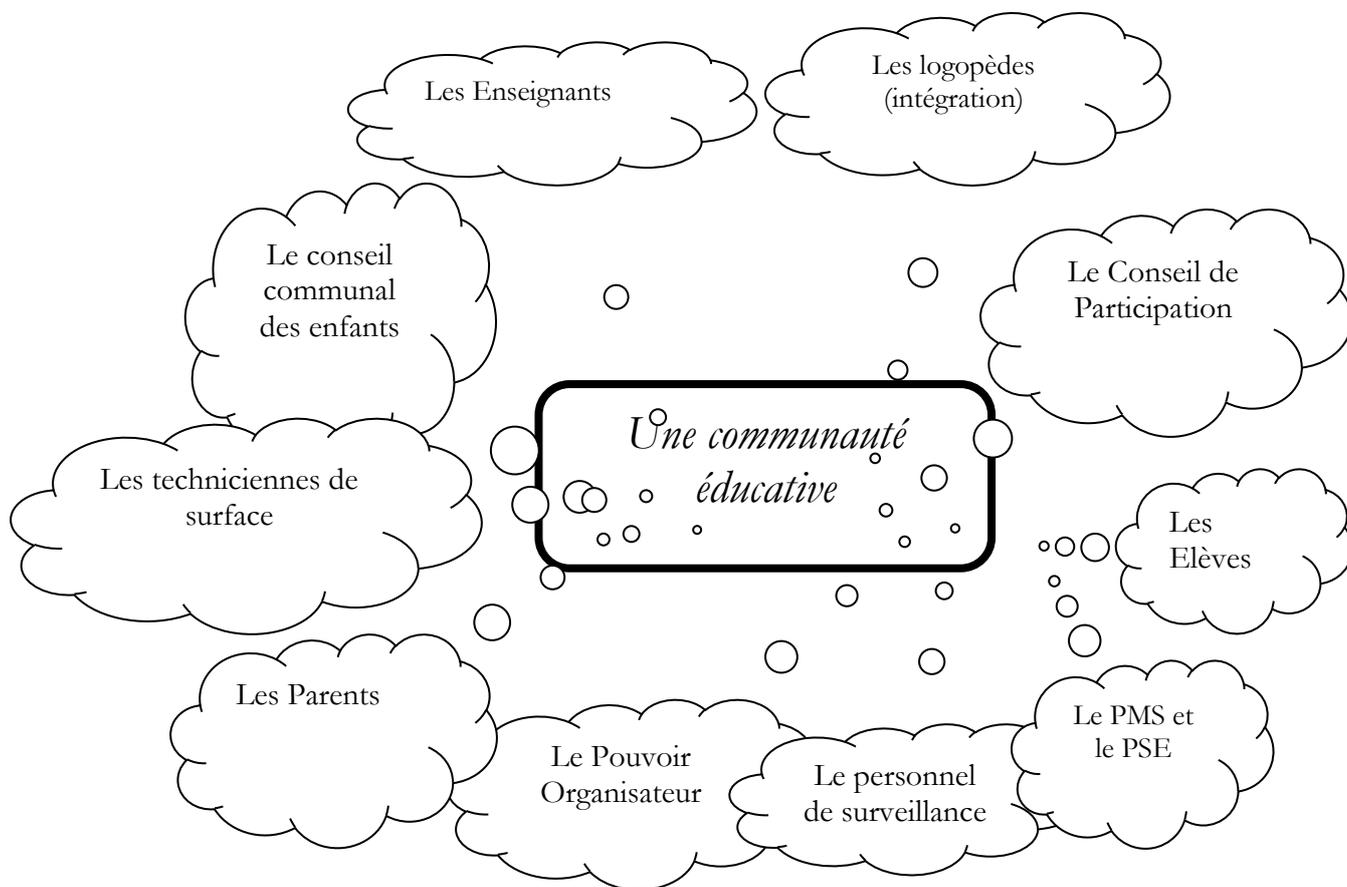
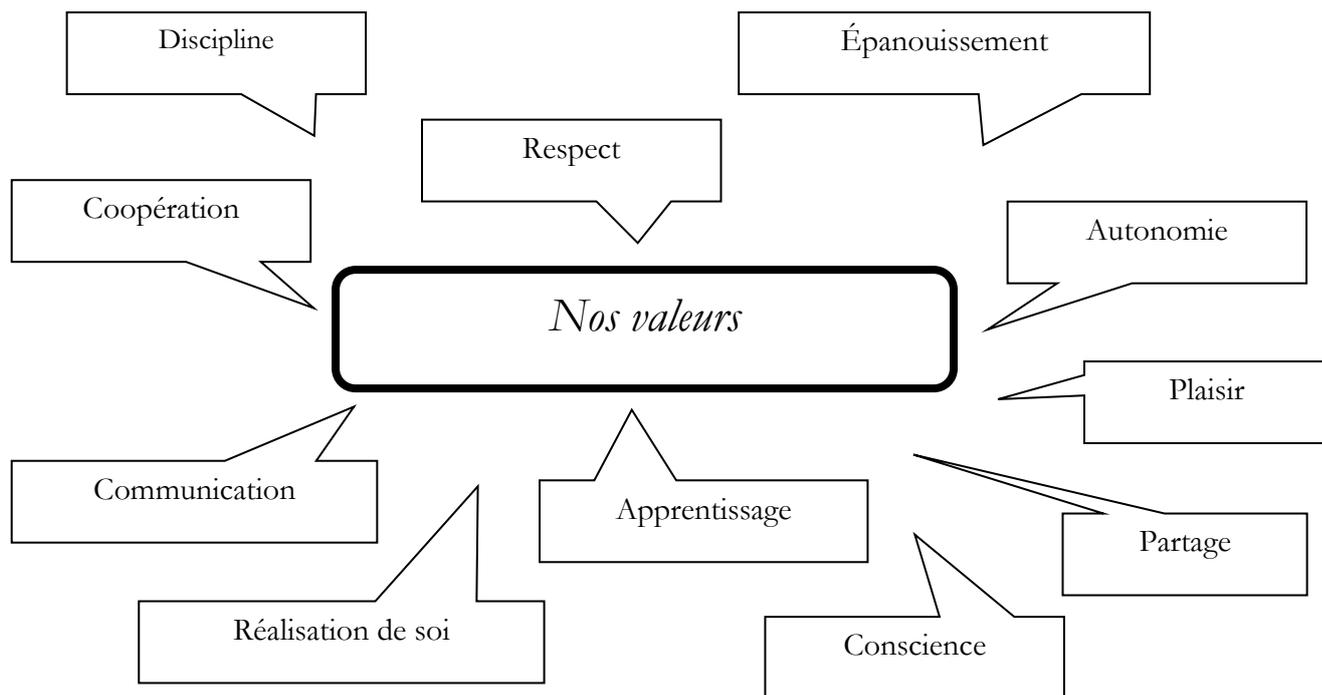
Au 01/10/2012* :

ORIGINE DES ELEVES	NOMBRE					
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
FAULX-LES TOMBES	122	126	131	127	124	114
GESVES	34	37	35	40	48	47
HALTINNE	45	43	36	33	34	33
MOZET	14	16	17	14	13	14
SOREE	-	-	-	-	1	-
EXTERIEUR	58	67	76	99	97	96
	273	289	295	313	317	304

*le nombre 317 reprend tous les élèves.









Accompagner l'enfant dans la construction de ses savoirs

C'est...

- offrir un climat positif ;
- transférer les apprentissages grâce à des activités concrètes ;
- donner du temps ;
- permettre à l'enfant de faire des erreurs ;
- informer l'enfant de son évolution.

Pratiquer l'évaluation formative

Observer l'enfant afin d'...

- ajuster les dispositifs d'apprentissage ;
- établir les ressources, les difficultés de chacun
- établir une stratégie d'apprentissage.

Assurer la continuité des apprentissages

- Favoriser les liens entre les acquis existants et les nouveaux savoirs ;
- Définir le ou les objectif(s) à atteindre ;
- Assurer une continuité dans l'accompagnement.

Nos approches éducatives et pédagogiques

Différencier les apprentissages

Favoriser une approche adaptée et différenciée en rapport avec les besoins spécifiques de chaque enfant.

Construire une communauté ouverte vers l'extérieur

Les contacts avec le monde extérieur donnent du sens aux apprentissages, favorisent l'intégration des savoirs et savoir-faire ainsi que l'utilisation des compétences.

Les moyens mis en œuvre

Dans l'école

✓ **Comportement / Implication**

- Respect de l'autre et de ses différences,
- Respect des consignes, des choix, des idées de chacun, respect du matériel
- Ecoute active, constructive, forum, votes, conseil d'école
- Gestion des conflits dans le respect de chacun, sanctions réparatrices et constructives...
- Apprentissage de l'affirmation positive de soi, de ses choix et de ses idées
- Apprentissage de l'art de communiquer
- Valorisation des aptitudes de chacun, des différences
- Hygiène et propreté
- Expression des émotions, des sentiments
- Vers une alimentation saine et équilibrée
- Equipe éducative soudée et cohérente
- Respect de l'environnement, tri des déchets
- Site Internet travaillé en partie par les élèves
- Psychomotricité, activités sportives, natation

✓ **Compétences / Savoirs**

- Importance des savoirs et des compétences de base
- Découverte par l'observation, le jeu, les défis...
- Construction de synthèses et référentiels
- Cours de langue dès la 3^{ème} maternelle
- Continuité des apprentissages
- Différenciation des matières, des méthodes
- Soutien des élèves en difficultés
- Enseignement des stratégies d'apprentissage
- Utilisation de la PNL et de la gestion mentale
- Formations continuées des enseignants
- Concertations des enseignants par cycle, en équipe

✓ **Vers les parents et l'extérieur**

- Collaboration avec les parents
- Farde info, valves, journal de classe, cahier ou pochette de communication, sites
- Fêtes d'école, de cycle
- Réunion des parents

✓ **Chaque individu**

- S'habiller, manger, aller aux toilettes seul
- Confiance en soi, confiance aux autres
- Conscience et responsabilité de ses actes
- Conscience de ses forces, faiblesses et défis

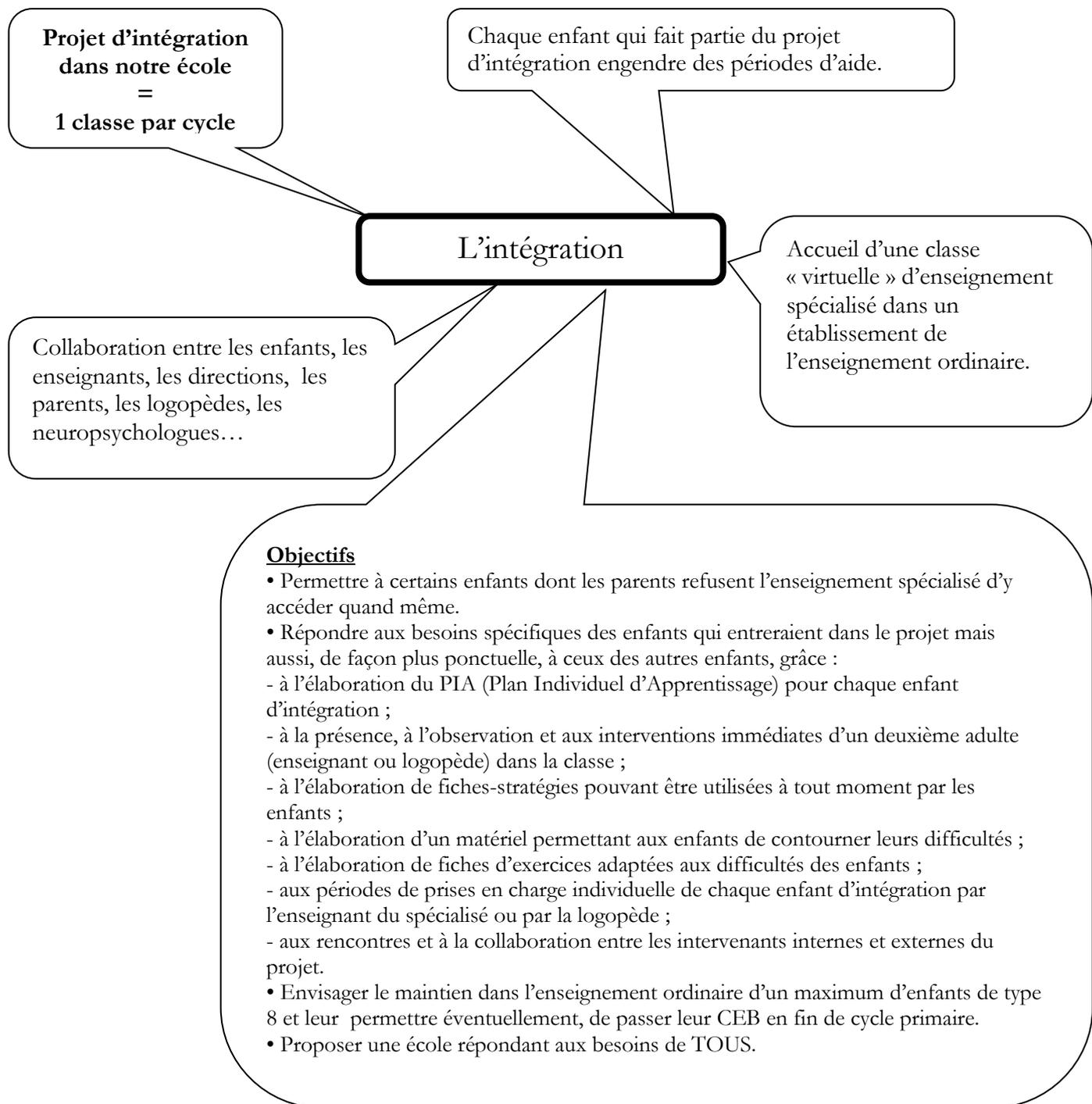
Dans la classe

- Climat de classe sécurisant
- Partage de l'espace, de moments d'humour...
- Jeux de coopération, de société
- Parrainage, entraide, assistant/prof
- Règles de vie construites ensemble
- Elaboration d'un tableau des charges
- Projets
- Auto-socio-construction
- Interdisciplinarité
- Individualisation, différenciation, remédiation, dépassement
- Travail par contrat, fichiers, auto-correctifs
- Travaux individuels, de groupes (besoins), collectifs
- Evaluation formative
- Droit à l'erreur, questionnement
- Reproduire, restituer, réciter, répéter
- Reformulation des démarches
- Gestion du temps
- Autonomie pédagogique des enseignants, remise en question continue
- Respects des rythmes, des personnalités, des méthodes de travail, du vécu des enfants
- Jeux de langage, d'expression
- Activités variées
- Rédaction du cahier de vie
- Plaisir d'apprendre, de comprendre, de réussir
- Ateliers 5/8 et 10/12
- Relaxation, yoga, massage, Brain Gym, sophrologie, mandalas
- projet BiodiBap' (éducation à l'environnement)
- Eveil à l'intra culturalité et à l'inter culturalité
- Technologie de pointe au niveau des apprentissages par du matériel interactif
- Projet d'éducation aux médias

De l'extérieur vers l'école

- Accueil de personnes différentes (handicap, âge, culture...)
- Implication du Conseil communal des enfants dans les manifestations
- Classes de dépaysement
- Sorties, visites culturelles
- Ouverture sur le monde par le biais de l'actualité
- Activités sportives
- Sécurité routière
- Eveil à l'art (théâtre, musique, peinture...)
- Utilisation d'Internet
- Implication des enfants dans le projet intergénérationnel avec le foyer communal St Antoine
- Projet CRECIDE, citoyenneté, promotion de la démocratie
- Accueil Temps Libre en collaboration avec l'ASBL Gesves Extra
- Projet européen Comenius





PERSONNEL DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE À SOREE

ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

□ DIRECTION (avec classe)

GILLET Véronique

□ GESTION ADMINISTRATIVE

LACZKA Marta

□ ENSEIGNEMENT MATERNEL

1^{er} CYCLE

WAVREILLE Dominique

MATHELOT Delphine*

*(1/2 temps à l'école de la Croisette et 1/2 temps à l'école de l'Envol)

PSYCHOMOTRICITE

MARION Catherine

□ ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

2^{ème} CYCLE

HARDY Nathalie

3^{ème} CYCLE

GILLET Véronique

4^{ème} CYCLE

GOFFIN Stéphane

□ MAITRES SPECIAUX – GARDERIE

EDUCATION PHYSIQUE

LEPONCE Chantal

MORALE

MOUSTY Valérie

RELIGION*

BOSSUROY Isabelle

2^{ème} LANGUE

HEINRICHS Christine

RODRIGUE Esméralda

GARDERIE, SURVEILLANCE, MAINTENANCE

LANGENS Olivier

SAMAIN Isabelle





Au 01/10/2012 l'école compte 60 élèves.*

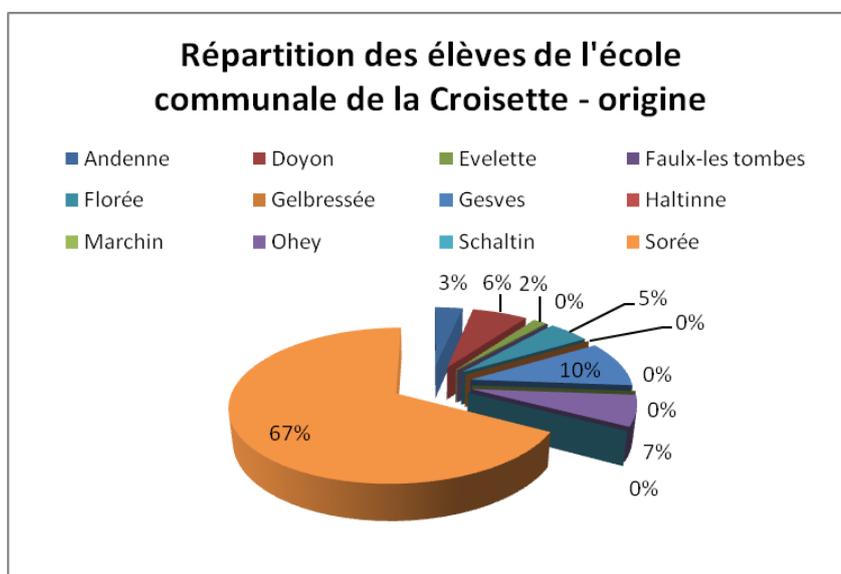
	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13
Maternelle	28	30	24	26	23	21	20	20	20	20	22	27	27	23
Primaire	40	39	45	45	40	36	34	40	36	36	39	34	36	37
Total	68	69	69	71	63	57	54	60	56	56	61	61	63	61

Il est à noter que dans ce nombre, est compris élève en Intégration.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2012 (les chiffres comprennent tous les élèves) :

ORIGINE DES ELEVES	NOMBRE					
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
ANDENNE	2	1	2	1	-	2
DOYON	3	3	3	1	5	4
EVELETTE	1	0	2	2	4	1
FAULX-LES TOMBES	0	0	1	1	1	0
FLOREE	0	3	3	3	3	3
GELBRESSEE	1	0	0	-	-	0
GESVES	6	6	7	10	6	6
HALTINNE	0	3	2	3	-	0
MARCHIN	0	1	1	1	-	0
OHEY	2	3	1	-	2	4
SCHALTIN	1	0	3	1	-	0
SOREE	40	34	36	34	42	41
	56	56	61	63	63	61



1. Pourquoi un projet d'établissement ?

L'enfant, centre du projet,
pourra construire ses savoirs,
les intégrer et les résoudre au quotidien.



Ainsi, en référence à notre projet éducatif, pour nous, **RÉUSSIR L'ÉCOLE** c'est :

Réussir l'enfant citoyen dans sa vie d'aujourd'hui... et de demain.
Réussir l'équipe solidaire, responsable et respectueuse de la liberté pédagogique de chacun.
Réussir la communauté éducative en harmonie avec son environnement...
L'école au milieu du village.

Notre projet est l'outil qui fixe une orientation pédagogique commune à tous les enseignants de notre école. Il va nous permettre de traduire les objectifs des socles de compétences dans le contexte de notre établissement et de définir des stratégies et des étapes pour les atteindre.

C'est aussi un moyen de mobiliser les équipes pédagogiques et d'associer l'ensemble des partenaires à la réflexion et aux décisions prises.

Notre école a le souci de l'épanouissement total de l'élève, de l'accompagner vers l'acquisition de «savoirs», de « savoir-faire », mais aussi de «savoir-être».

2. Axe organisationnel

Organisation des différentes classes.

Notre école :

- s'organise en cycles comme prévu dans le décret Missions de la Communauté française
- travaille en termes de compétences
- utilise des pratiques de classe en optant pour une pédagogie active centrée sur le développement affectif, social, intellectuel et physique de l'enfant et en prenant compte des différences pour lui donner les meilleures chances d'insertion.
- -pratique une évaluation formative progressive.

Classes maternelles : Madame Dominique et Madame Delphine

Le cours de psychomotricité sera dispensé par Madame Catherine le lundi matin pour les 3 classes maternelles et le jeudi matin 1 heure supplémentaire pour les 1ères maternelles.

Veillez à ce que vos enfants aient une tenue adéquate ces jours -là.

Classes primaires :

- 1^{ère} et 2^{ème} primaires : Madame Nathalie.
- 3^{ème} et 4^{ème} primaires : Madame Véronique.
- 5^{ème} et 6^{ème} primaires : Monsieur Stéphane.

Le lundi, après le néerlandais, les élèves de troisième et quatrième années iront dans la classe de Monsieur Stéphane.

Le jeudi après-midi les troisièmes et quatrièmes années auront expression écrite avec Monsieur Stéphane.

Si vous désirez me rencontrer, je serai dans mon bureau le lundi toute la journée et le jeudi après-midi.

En 5^{ème} et 6^{ème} primaires, les cours de langues sont dispensés par Mesdames Christine Heinrichs (néerlandais) et Esméralda Rodrique (anglais)

L'animation langues dès la deuxième maternelle est prise en charge par l'ASBL Tradanim.

Horaire.

Matinée : de 9 heures à 12 heures.

Après-midi : de 13 h 15 à 16 heures.

Garderie

L'école est ouverte le matin à partir de 07 h 30 et ferme ses portes à 18 h.

Une garderie pour les enfants dont les parents travaillent est organisée chaque jour à partir de 16 h jusqu'à 18 h.

! Dorénavant, il y aura une garderie le mercredi jusqu'à 17 h 30.

La participation financière s'élèvera à 0, 50€ par ½ heure entamée et ce, à partir de 16 h30. (12 h 30 le mercredi)

Les paiements se feront à la fin de chaque mois.

Pour rappel, les frais de garderie sont déductibles fiscalement et une attestation vous sera remise en fin d'année.

Cours de gymnastique.

La gymnastique est dispensée chaque semaine pour les enfants du primaire et du maternel. Il est impératif, pour des raisons de sécurité, que votre enfant dispose d'une tenue sportive : short ou training, tee-shirt, sandales de gymnastique (à laisser à l'école.)

Cette année, le cours de natation reprendra le 03 octobre.

Particularité : en primaire, la gymnastique et la natation sont obligatoires.

Horaire :

- Gymnastique : le mardi après-midi et le mercredi matin (jusqu'au 03 octobre).
- Natation : le mercredi matin à la place de la période de gymnastique dès le 03/10.
Nous n'avons pas encore reçu les informations quant au coût des séances de natation. Vous les recevrez ultérieurement.

Enfant malade.

Un enfant malade et contagieux ne peut se trouver à l'école. Pour les classes primaires, une absence de trois jours et plus nécessite un certificat médical. Un justificatif écrit est demandé pour les absences de moins de trois jours dès la rentrée de l'élève à l'école.

Repas de midi.

Le potage revient à 0,25 € par jour, le paiement se fera par trimestre.

Le dîner chaud coûte 2,80 € en maternelle et 3, 50 € pour les primaires.

Le menu vous sera remis le jeudi pour la semaine à venir, le paiement s'effectuera en fin de mois. Nous vous remettons la note de frais via le journal de classe et vous demandons de payer sur le compte de l'école.

Règlement d'ordre intérieur.

Un règlement d'ordre intérieur basé principalement sur le respect des autres et du matériel sera distribué. Nous comptons sur la collaboration des parents afin de poursuivre chez eux ce que nous mettons en place à l'école.



3. Valeurs éducatives.

a. Citoyenneté responsable.

- Autonomie, respect de soi et de l'autre, travail d'équipe.
- Valorisation de chacun.
- Sensibilisation à l'éducation à la santé.
- Envisager sans stress le passage primaire – secondaire.

b. Egalité des chances.

Des projets et des activités communes, seront organisés en cycles tout au long de l'année.

L'année complémentaire n'est pas conseillée, sauf situation exceptionnelle.

- Parcourir la scolarité de manière continue de l'entrée en maternelle à la fin de la deuxième année primaire, de la troisième à la sixième année primaire.
- Assurer une continuité et une progression dans les apprentissages.
- Pour cela, mise en place de concertations entre les enseignants des différents cycles, travail en équipes (de cycle, décloisonnement d'âges).
- Accord sur les compétences à maîtriser, les démarches d'apprentissages, l'évaluation de la progression des élèves, les stratégies d'accompagnement à mettre en place.
- Projet d'intégration d'enfants à besoins spécifiques en liaison avec l'école d'enseignement spécialisé « Le Château vert ».

c. Maîtrise des compétences de base.

Nos stratégies d'apprentissage et méthodes d'enseignement visent à :

- Privilégier les apprentissages fondamentaux à partir du vécu, des découvertes et de l'évolution de notre société.
- Donner la priorité à l'apprentissage de la lecture centrée sur la maîtrise du sens ainsi que la maîtrise des outils mathématiques resteront nos objectifs premiers.
- Réaliser les apprentissages indispensables en référence aux socles de compétences.
- Permettre à chaque enfant de se dépasser.
- Mettre en place des stratégies pour les plus faibles. (Parrainage, remédiations, individualisation).

d. Respect des droits de l'homme.

- Etablir des grilles d'évaluation au service de chaque élève, communes à tous les enseignants.
- Des évaluations formatives (régulation de l'apprentissage).
- Des évaluations sommatives (établir un bilan).
- Des évaluations certificatives (établir un bilan et certifier le niveau des acquis).
- Construire des référentiels d'apprentissages de la maternelle au primaire.

4. Valeurs pédagogiques.

a) Compétences disciplinaires et transversales

- o continuité des apprentissages entre les cycles : planifications des compétences, dès la maternelle, harmonisation des démarches et construction d'outils pouvant être utilisés, affinés et adaptés aux classes primaires.).
- o projets communs au sein de l'école.

b) Découvertes - productions – créations

- o pièces de théâtre.
- o spectacles des fêtes.
- o élocutions.
- o visites et découvertes diverses. Classes de dépaysement.



- c) Articulation « pratique » / « théorie »
 - mises en situation.
 - minis-projets.
 - défis.
 - démarches scientifiques.
 - fabrication d'outils référentiels.
- d) Equilibre travail individuel et collectif
 - travail en cycle.
 - individualisation.
- e) Obligation de participer à la certification
 - participation aux évaluations certificatives.
 - Certificat d'Etude de Base.
- f) Accès aux médias
 - ordinateurs et bibliothèque. Aménagement du site internet de l'école.
 - abonnement à deux quotidiens.
- g) Activités culturelles et sportives
 - théâtre.
 - classes de dépaysement.
 - journées sportives (partenariat avec l'ADEPS).
 - ateliers langues.
 - psychomotricité
 - visites de musées et d'expositions didactiques.
 - journée inter-réseaux.
- h) Citoyenneté
 - tri des déchets.
 - autonomie, respect de l'autre, travail d'équipe.
 - participation au Conseil Communal des Enfants (en collaboration avec le Crécide).
 - élaboration et spécification des règles de vie en collaboration avec les enseignants, les élèves et le Pouvoir Organisateur.
 - activités intergénérationnelles.
 - activités de sécurité routière.

Projets de l'équipe éducative.

- Améliorer l'alimentation au quotidien et à l'école : collations collectives 2 fois par semaine, collation « potage » le mardi matin, fruit le jeudi matin en collaboration avec le projet « Délifruits ». Promotion de l'eau comme boisson principale.
- Instaurer les petits déjeuners malins une fois par mois.
- Meilleure utilisation des outils multimédias, achats de logiciels adaptés aux différents apprentissages et aux différentes difficultés rencontrées par certains enfants.
- Création du site internet de l'école.
- Aide aux enfants en difficulté psychologique, création de moments et d'espaces avec l'appui du P.M.S.
- Soutien pédagogique renforcé aux enfants en difficulté.
- Assurer l'entretien des potagers aménagés l'année dernière.
- Création d'un compost.
- Installation de poubelles adaptées au tri.
- Aménagement de la cour de récré, peindre le mur en-dessous du préau.
- Création d'une farde cycle 5-8 ans.
- Créer des panneaux de vie avec les infos des classes, un carnet de vie de la classe.



- Réaliser un calendrier des anniversaires commun à toute l'école

Les moyens et les outils

Dans la continuité, il sera créé une véritable unité pédagogique de la première année de l'école maternelle à la dernière année de l'école primaire.

Cela nécessite des choix pour amplifier la cohérence tout au long de l'enseignement fondamental.

Il appartient à l'équipe éducative de définir :

- Les outils pour optimiser les compétences en savoir lire, savoir parler et savoir écouter,
- Les outils mathématiques susceptibles d'amener les enfants à résoudre de véritables situations-problèmes au départ de situations de vie,
- Les outils proposés à l'enfant pour l'aider à structurer le temps et l'espace et à découvrir des dimensions locales, régionales, nationales, européennes et mondiales,
- Les types de référentiels à construire avec l'enfant pour l'amener à gérer ses savoir-faire de manière autonome (apprendre à apprendre, auto-évaluation,...),
- La place des devoirs à domicile : suivant leur âge (contrat-semaine : chacun avance à son rythme, la consigne étant d'avoir fini à la fin de la semaine), des travaux de mémorisation, de remédiation, d'application, de recherche de documents seront régulièrement demandés aux élèves dans l'optique d'une formation continue et progressive vers l'enseignement secondaire.

Dans le souci de respecter les rythmes de l'enfant et de l'aider à parcourir sa scolarité, des initiatives sont prises pour harmoniser les transitions.

C'est dès l'entrée en section maternelle que l'enfant doit conquérir à l'acquisition des compétences et de savoirs. Il doit se sentir bien avec une confiance totale en ses possibilités.

C'est la grande époque de la socialisation : l'enfant va devoir partager le matériel disponible, les jeux... avec l'aide de l'enseignant.

La communication verbale est fortement privilégiée car c'est elle qui est la base d'une bonne conception de la structure de notre langue. Elle amène à affiner la pensée.

Cette communication verbale est entamée en section maternelle et se poursuit ensuite dans les classes primaires et amènera l'enfant à bien penser ce qu'il va produire par écrit.

Ainsi, lorsqu'il s'exprime par écrit, l'enfant fait appel à des acquis oraux dont il doit avoir une maîtrise suffisante.

- En mathématique, l'enfant manipule, observe, expérimente, organise et structure les nombres pour construire son cheminement vers la résolution de situations-problèmes rencontrées.

La période de manipulation est très importante. Elle ne laisse pas de traces écrites sur un gros paquet de feuilles mais elle permet à l'enfant de construire des images mentales qui vont l'aider dans l'utilisation de techniques mathématiques.

L'enfant exercera ses acquis, entre autres, par des jeux mathématiques qui font appel à un raisonnement efficace sous un aspect ludique.

- De la 2^{ème} maternelle à la 4^{ème} primaire, les enfants pratiquent le néerlandais pendant une période de cours par semaine. Par contre, en 5^{ème} et 6^{ème}, le nombre de périodes passe à 2 périodes par semaine et ils ont le choix entre l'anglais ou le néerlandais.

Cette liste n'est pas exhaustive. Ces points seront négociés en concertation par tous les enseignants, en adéquation avec le projet éducatif et pédagogique de la Commune de Gesves.

DIVERS

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2012 :

- ⇒ 25 septembre 2012;
- ⇒ 19 décembre 2012.

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISETTE DE SOREE

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2012 :

- ⇒ 24 septembre 2012;
- ⇒ 18 décembre 2012.

COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année civile 2012 :

- ⇒ 29 mai 2012;
- ⇒ 24 septembre 2012.

ÉCOLE PROVINCIALE D'ÉLEVAGE ET D'ÉQUITATION

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.

Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et comprend 5 classes différentes (de la 3^e professionnelle à la 7^e).

Au 1er septembre	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'élèves	80	71	64	75	74	83	75	80	95	85	94

ORIGINE DES ÉLÈVES	NOMBRE	
	2011-2012 au 1 ^{er} octobre	2012-2013
	Au 1 ^{er} octobre	Au 19 novembre
<i>BELGIQUE</i>	73	80
<i>HOLLANDE</i>	1	1
<i>FRANCE</i>	11	12
<i>ANGLETERRE</i>	0	1
	85	94

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - GESVES

FRÉQUENTATION DES COURS

Années académiques	TOTAL	(dont Gesvois)
2012-2013	95	(80)
2011-2012	103	(70)
2010-2011	96	(48)
2009-2010	96	(48)
2008-2009	96	(34)
2007-2008	96	(33)
2006-2007	99	(74)
2005-2006	98	(75)
2004-2005	103	(70)
2003-2004	98	(66)

		2011-2012	2012-2013	
FORMATION MUSICALE				
<i>F 1</i>	19	93 élèves	16	73 élèves
<i>F 2</i>	24		18	
<i>F 3</i>	11		11	
<i>F 4</i>	15		10	
<i>Qualification 1</i>	12		9	
<i>Qualification 2</i>	12		9	
PIANO			19 élèves	
GUITARE		8 élèves	10 élèves	
FLÛTE		4 élèves	6 élèves	
TROMPETTE		7 élèves	3 élèves	
FORMATION MUSICALE		93 élèves	73 élèves	

JEUNESSE

JEUNESSE

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET VINCENT VANDERSMISSEN

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2011-2012

Dans le cadre du renouvellement du Conseil communal des Enfants pour l'année scolaire 2011-2012, six nouveaux conseillers furent élus le 27 octobre 2011 au sein des quatre écoles de l'entité.

Les élections ont eu lieu « en interne » dans les quatre établissements scolaires concernés. Le dépouillement fut effectué par les deux secrétaires du bureau de vote mis en place pour l'occasion. Quant à la proclamation des résultats qui fut réalisée le jour même.

Les enfants déjà membres du Conseil, et toujours inscrits dans l'enseignement primaire en date du 1 septembre, eurent l'occasion de voir automatiquement leur mandat renouvelé et ce, sur demande motivée. Ce fut le cas pour tous...

Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2011-2012 :

<u>Ecole de la Croisette – Sorée</u>	<ul style="list-style-type: none">• Alice ARTS• Dorian NICAISSÉ• Emilien PONCELET
<u>Ecole de l'Envol – Faulx-les Tombes</u>	<ul style="list-style-type: none">• Laura SOUFNENGUEL• Arthur DENOËL• Florian MARCHAL
<u>Ecole Saint Joseph – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none">• Adèle FRERE• Julie SCHÜMMER• Tom VANDERSMISSEN
<u>Ecole de la Communauté française – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none">• Emma CHRISTIAENS• Manon MATHIEU• Gauthier MITTENAERE
<u>Enfants non scolarisés sur le territoire communal</u>	<ul style="list-style-type: none">• Bastien DEHALU• Sarah GILLO

LES CONSEILS COMMUNAUX DES ENFANTS DE LA PROVINCE DE NAMUR EN VISITE À BRUXELLES – SAMEDI 24 MARS 2012

Encadré par son Echevine, Lydia Grassère, et par ses deux animateurs, notre Conseil communal des Enfants fut invité par le BEP et le CRECCIDE Asbl (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie) à une journée basée sur le thème de l'Europe, le samedi 24 mars 2012 à Bruxelles.

Notre délégation, accompagnée par près de 120 enfants des Conseils Communaux des Enfants de la Province de Namur (Couvin, Cerfontaine, Florennes, Fosses-la-Ville, Sambreville, Jemeppe-sur-Sambre, Beauraing, Hastière et Havelange) a participé à cette grande journée de découverte de l'Europe. En matinée, les jeunes mandataires ont eu l'occasion de découvrir le Parlementarium. Equipés d'un iPhone, les enfants ont découvert les coulisses du Parlement européen : son histoire, son fonctionnement, son avenir.



Grâce à la magie de la technologie, ils ont également pu se plonger dans une session de délibération de l'assemblée européenne.

L'après-midi, ce fut au tour de Mini-Europe d'accueillir les jeunes représentants namurois. Accompagnés d'un guide, les enfants sont partis à la découverte des monuments les plus importants de l'Union européenne.

De la Tour Eiffel en passant par Buckingham Palace, du Coliseum à l'arc de triomphe, de Big Ben à la Tour de Pise ou encore la Collégiale et la Citadelle de Dinant ainsi que le Volcan du Vésuve, ce tour de l'Europe sous le soleil a ravi les petits et leurs accompagnants.



DISTRIBUTION D'ŒUFS EN CHOCOLAT À L'OCCASION DE PÂQUES AU FOYER SAINT-ANTOINE À MOZET, VENDREDI 6 AVRIL 2012

Le 6 avril dernier les enfants du Conseil communal des Enfants se sont rendus au foyer Saint-Antoine de Mozet afin d'offrir des œufs de Pâques aux pensionnaires. Cette action devenue une tradition annuelle, est une superbe rencontre intergénérationnelle, une occasion de développer des liens chaleureux et amicaux entre générations, mais aussi un moyen d'assurer la transmission de la tradition. Nous avons passé un chouette moment !

JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, JEUDI 19 AVRIL 2012

Dans le cadre du Concours Ener'Jeunes, les membres du CCE ont décidé d'organiser une journée dont le thème central était le développement durable. Organisée le jeudi 19 avril 2012 au Hall des Sports et sur le site de la Maison communale, cette manifestation fut l'occasion pour les jeunes conseillers d'animer des ateliers à l'attention de leurs « petits copains de classe » puisque tous les enfants des 5^e et 6^e primaires des quatre écoles que compte notre Commune étaient conviés à cette occasion. L'objectif poursuivi par les ateliers visait à la prise de conscience globale des dégâts faits à notre planète et de nos comportements inadéquats afin de permettre aux générations futures de répondre à leurs besoins à l'aide des ressources naturelles.

Au total, près de 150 enfants furent pris en charge par les jeunes conseillers qui pouvaient compter sur la collaboration de plusieurs associations actives dans le domaine de l'énergie et de l'écologie, telles que « Environnement et Découvertes ASBL », « Empreintes ASBL » ou encore le BEP.



RASSEMBLEMENT DES CONSEILS COMMUNAUX D'ENFANTS, BOUILLON, SAMEDI 28 AVRIL 2012

Le 28 avril dernier, les membres de notre Conseil communal des Enfants furent accueillis à Bouillon dans le cadre de la 13^{ème} édition du Rassemblement Régional des Conseils Communaux d'Enfants (CCE). Ce rendez-vous annuel, conçu comme un temps de rencontres et de découvertes pour près de 250 jeunes conseillers investis au sein de leur commune, fut l'occasion d'aborder la thématique du Patrimoine et du Terroir à travers différentes activités se déroulant exclusivement dans le centre-ville de Bouillon.



RENCONTRE DE CONSEILLERS, MARDI 22 MAI 2012

Le mardi 22 mai 2012 a eu lieu une séance de travail du Conseil communal un peu particulière. En effet, certains conseillers communaux avait invité les membres du Conseil des Enfants. Après les traditionnelles présentations, les mandataires, enfants et adultes, ont partagé leurs opinions à propos de sujets de société. Vu la qualité des interventions, ce type de rencontre est appelé à se répéter afin de tisser des liens entre les différentes instances représentatives de notre Commune.



OPÉRATION RADAR EN « CULOTTES COURTES », MERCREDI 30 MAI 2012

Le 30 mai 2012, le CCE a organisé une opération « Radar ». Avec l'aide de la Police locale, les enfants ont contrôlé la vitesse d'une centaine de voitures sur la chaussée de Gramptinne, à hauteur de la Maison communale. Les automobilistes arrêtés recevaient un « chokotoff » si leur vitesse ne dépassait pas les 30 km/h. Quant aux autres, il leur était rappelé la nécessité de respecter les limitations de vitesse afin de garantir la sécurité de tous. Les automobilistes contrôlés ont reçu aussi un document qui expliquait les projets du Conseil pour l'avenir (création de panneaux routiers avec l'aide du dessinateur Thierry Coppée, le dessinateur de « Toto »). Depuis lors, les panneaux furent placés aux abords des écoles de Gesves.



JOURNÉE DE LA MOBILITÉ, DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2012

Le dimanche 23 septembre les différents acteurs de la vie communale avaient décidé d'unir leur force afin d'organiser diverses activités à l'occasion de la kermesse de Gesves !

Le Conseil communal des Enfants a organisé la cinquième édition de la Journée de la Mobilité. Dès 9h30, le petit déjeuner a été offert à tous les courageux qui enfourchaient par la suite leur bicyclette pour une balade de 10 km au départ de la Maison communale. Lors de cette balade, nous avons eu l'occasion de proposer des vélos à assistance électrique au grand public.



Le CPAS a ensuite proposé un dîner dans le cadre de la deuxième édition locale de « Cap 48 » tandis que l'opération « Villages ouverts et fleuris » (rencontre avec les artistes de Gesves, visites de jardins), avait été placée sous le signe de la « mobilité douce » (déplacements à vélo, en char à bancs et autres).

Durant l'après-midi, diverses animations sur le thème de la Mobilité furent proposées aux petits comme aux grands par la Police fédérale (circuit sécurité, simulateur de conduite, voiture tonneau).

FÊTE DE WALLONIE À NAMUR, DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2012

Cette année, le Conseil communal des Enfants a eu le grand honneur d'accompagner la délégation officielle durant le dimanche des Fêtes de Wallonie organisées à Namur. C'est en compagnie de M. le Gouverneur, Denis MATHEN, et de plusieurs ministres, que nos jeunes mandataires ont représenté l'ensemble des enfants wallons lors des cérémonies prévues tout au long de la journée.



Dans le cadre du renouvellement du Conseil communal des Enfants pour l'année scolaire 2012-2013, 13 nouveaux conseillers furent élus le 5 octobre dernier lors des élections organisées à la Maison communale. Ils rejoignent ainsi dans le conseil, deux « anciens » qui furent élus l'année précédente.

Le dépouillement a été effectué le même jour et fut suivi par les proclamations des résultats.

Liste des 15 jeunes élus pour l'année scolaire 2012-2013 :

<u>Ecole de la Croisette – Sorée</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Emilien ARTS • Benjamin FRERE • Apolline GOFFIN
<u>Ecole de l'Envol – Faulx-les Tombes</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Théo SAMADI • Matthieu COPPENS • Véra TOPOJANI • Léna ALBASSIER
<u>Ecole Saint Joseph – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Adèle FRERE (1) • Justin RICHARD • Lucien DEGIMBE • Benjamin FERRARD
<u>Ecole de la Communauté française – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Louka DUFLOT • Roman DANDOY • Gauthier MITTENAERE (1)
<u>Enfants non scolarisés sur le territoire communal</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Noémie GILLO

(1) Enfants pour lesquels le mandat fut automatiquement prolongé.

Le premier rendez-vous a eu lieu le 15 octobre dernier. Les enfants ont décidé de fixer les autres rendez-vous à raison d'un lundi toutes les trois semaines.

Le premier projet mené par le nouveau Conseil visera à achever le projet « TOTO » (sécurité routière : respect des limitations de vitesse sur la voie publique) qui fut mené par le conseil précédent.

Comme à l'habitude, les deux premières rencontres des enfants fraîchement élus ont constitué à choisir une série de projets qui seront développés tout au long de l'année scolaire.

Le lundi 22 octobre les enfants du Conseil ont prêté serment auprès de Monsieur le Bourgmestre et des Echevins réunis.



LES AUTRES MANIFESTATIONS/ÉVÈNEMENTS/PROJETS JEUNESSE ORGANISÉS EN 2012 A LA DÉCOUVERTE DES INSTITUTIONS (1^{ER} FÉVRIER 2012 ET 16 MAI 2012)

L'échevinat de la jeunesse de Gesves a organisé, à l'initiative de l'échevine Lydia Grassère, deux après-midi de visites du Parlement wallon à l'attention des élèves de la quatrième à la sixième primaire des quatre écoles de l'entité.

Au total de deux visites, 45 enfants, dont douze membres du conseil des enfants, ont eu l'occasion de visiter le parlement wallon et la citadelle de Namur.



La visite du parlement poursuivait l'objectif de mieux faire connaître le fonctionnement des institutions politiques, tandis que celle de la citadelle visait à promouvoir un des éléments essentiels du patrimoine namurois.

BIODIBAP' – ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOI

Durant l'année civile 2012, les élèves de l'école de l'Envol ont eu l'occasion d'être partenaires actifs dans le cadre de la réalisation du projet BiodiBap' (projet financé par la Région wallonne visant à la promotion de la biodiversité autour des bâtiments publics).

En **janvier**, ce fut au tour de la thématique du compostage d'être mise à l'honneur. Suite à une activité animée par l'association « Espace Environnement », un lombricompostage fut créé sur le site de l'établissement scolaire. Dans la foulée, les poubelles des cours furent décorées afin d'amener les enfants à mieux respecter le tri sélectif des déchets. Afin de sensibiliser le grand public à la thématique développée avec les enfants, une conférence fut organisée et animée par un représentant de l'ASBL « Jean PAIN ».



Durant le mois de **février**, le réaménagement de la mare fut pris en charge par le service communal de l'environnement. Le CRIE de Modave a alors proposé aux élèves une animation sur les secrets de cet espace humide : migration et reproduction des grenouilles et des crapauds, nécessité d'aménager de tels espaces afin d'assurer le bien-être et la pérennité des batraciens, autant d'aspects qui ont figuré au programme de la séance d'information.

Parallèlement au réaménagement de la mare, les enfants ont placé des barrages à batraciens le long de deux routes du village de Faulx-les Tombes. Un ramassage nocturne fut également organisé. Précédée par la visite d'une exposition prêtée par Natagora intitulée « Regards sur les amphibiens et reptiles de Belgique », cette activité a permis aux enfants de faire traverser (et de toucher...) un nombre impressionnant de grenouilles et de crapauds. .

Quant au mois de **mars**, cette période fut placée sous le signe de la nécessité d'éviter l'utilisation de pesticides chimiques pour toute activité jardinière. Grâce à l'intervention des organisateurs de la « semaine sans pesticides », les enfants ont vécu une activité leur permettant de prendre conscience de l'alternative offerte par les pesticides naturels tels que les coccinelles afin de ne plus utiliser de pesticides « artificiels » extrêmement néfastes pour la biodiversité.

Le mois **d'avril** : Le mois du bois !

Cette activité fut l'occasion de développer la notion de « filière courte » au sein même du projet.

Grâce à l'animation proposée par M. Mathieu VERLAINE, bûcheron/élagueur, à partir d'un arbre abattu dans une forêt communale toute proche, les enfants furent amenés à suivre les différentes étapes liées au traitement du bois : planches et branchages qui auront servi ultérieurement (aménagement du potager, construction de l'abri du potager, etc.) lors des ateliers du temps du midi.



Le mois de **mai** fût consacré au thème du « potager gourmand ». Les enfants se sont lancés dans le travail de la terre via l'aménagement de l'espace potager gourmand. Début du mois de juin, petits et grands (de la classe d'accueil à la sixième primaire) ont semé les premières semences. Dans le même temps, une classe s'est rendue au maraîchage local afin de suivre une séance d'informations au cours de laquelle de nombreux renseignements leur furent données.

Durant le mois de **juin les participants du projet ont eu l'occasion de partir à la découverte des insectes et des abeilles !**

La création d'un hôtel à insectes fut entreprise à partir de matériaux de récupération.

Dans le cadre de la thématique de la ruche, deux aspects furent évoqués :

- une ruche classique, « ruche de production » (fourniture au complet avec tout élément (1 corps et deux hausses), protection et peinture naturelle de finition :
- notre volonté était aussi de développer l'aspect didactique du sujet.

Une ruche classique ne permet pas aux enfants d'approcher le « monde des abeilles ». Un prototype de ruche didactique fut proposé par la Société Red Forest: la ruche didactique consiste en une véritable ruche transformée... A l'intérieur, le visiteur a l'occasion de consulter un véritable réseau de fiches et de défis qui lui permet de découvrir le rucher en toute sécurité (cf. 10 situations sur base de 25 cadres agrémentés d'une illustration « photo », cahier didactique créé avec notice et guide pédagogique à l'attention des enseignants).

Durant les **deux mois de vacances d'été** l'école s'endort, le pré fleurit...

Le mois de **septembre** fut placé sur le signe de l'aménagement de différentes zones de refuge : hérissons, chauve-souris, reptiles, etc. Les refuges furent construits pour la plupart avec des matériaux de récupération (exemples : refuge pour chauves-souris avec des planches, tas de bois mort et de branchages pour les hérissons).

Le mois **d'octobre : Le mois du verger !**

Durant ce mois, un verger voit le jour sur le site de l'Envol. Neuf arbres fruitiers à haute tige (poiriers, pommiers, cerisiers et noyers) furent ainsi plantés par les enfants en collaboration avec le service communal « Environnement ».

Parallèlement à ces plantations, les classes de P3 et P4 eurent l'occasion de se rendre au château de Gesves afin de ramener des pommes dans le verger du domaine. Ces dernières furent pressées sur place offrant aux jeunes participants de ramener un petit souvenir à la maison.

Le mois de **novembre** offre également aux élèves l'occasion de planter une série de haies d'essences locales (aubépin, merisier, prunellier, etc.) tout au long du périmètre du terrain à proximité de la Maison de l'Entité.

Afin d'illustrer la thématique, l'école a accueilli la superbe exposition les « arbres remarquables » du 29 novembre au 7 décembre. Ce matériel didactique de grande qualité a permis de sensibiliser le public scolaire au patrimoine forestier wallon.

Durant le mois de **décembre**, les enfants se sont donné comme objectif de construire des nichoirs et des mangeoires pour accueillir aux mieux les oiseaux durant l'hiver tout proche.

ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL, PROJET « SAUMON »

Fin janvier, la classe de Bénédicte (classe de 1^{ère} année primaire) a accueilli des œufs de saumon dans le cadre d'un projet consistant à rempoissonner le Samson.

Au nombre de 200, ils furent placés dans un aquarium situé dans l'Agora de l'école. Pendant les congés du Carnaval, les alevins sont sortis des œufs. Durant tout ce temps, les enfants ont surveillé l'évolution de leurs hôtes. Le relâcher de ce petit monde fut réalisé le mercredi 21 mars 2012. L'aboutissement d'un beau projet favorisant le respect de la biodiversité...



VISITE DE LA MAISON ANNE FRANK À AMSTERDAM, SAMEDI 12 MAI 2012

Notre Commune s'est engagée depuis plusieurs années à participer activement à la promotion du « Travail de Mémoire ». C'est ainsi qu'une trentaine d'enfants âgés de 10 à 12 ans ont eu l'occasion de visiter la Maison Anne Frank à Amsterdam durant la journée du samedi 12 mai 2012. Cette visite fut précédée de deux réunions préparatoires au cours desquelles, les jeunes participants ont eu, entre autres, l'occasion de rencontrer Monsieur Félix Buki. Les enfants ont écouté avec grand intérêt le récit de celui qui fut caché durant la guerre 40-45 au Manoir de la Houte par Edgard Botton.

Le petit Félix fut caché seulement parce qu'il était juif... Il eut la chance de ne pas être découvert, contrairement à Anne Frank...



La cinquième édition locale de cette manifestation, dont le but premier est de faire découvrir l'univers du monde adulte aux enfants, fut une très belle réussite.

Durant toute la journée, 70 enfants âgés de 8 à 12 ans furent accueillis par 17 "hôtes d'un jour"* sur tout le territoire communal.

Encadrés par dix-neuf "passe-murailles", les enfants ont ainsi eu l'occasion de se rendre chez les différents partenaires du jour à savoir:

- à Gesves : la Police, le magasin de loisirs créatifs "FLORILADY", la boucherie "BOURGEAU", le garage "HAVELETTE", le légumier/fruitier "LE JARDIN DE PASCAL", Boulangerie « SOHET-LALOUX », Mme Thérèse-Marie DEBARSY-LEGRAND (atelier céramique), Dr C. HALLEUX (médecin généraliste), M. Marcel HAULOT (expert en énergie), la Bibliothèque ;
- à Faulx-les Tombes : Marceline KIBIZA (responsable d'un projet humanitaire), la pharmacie Lamproye, Mme Marie-Anne RASQUIN (modelage en terre et peinture sur bois), Mme Monika BANCKAERT (peinture à l'huile, atelier organisé à l'école de l'Envol), le magasin de loisirs créatifs « AU TEMPS LIBRE » ;
- à Goyet : Fromagerie du Samson ;
- à Andenne : la Caserne des Pompiers.

A noter que le « Q.G. » (lieu de rassemblement) se situait sur le site de l'école communale de l'Envol à Faulx-les Tombes.

"Hôte d'un jour" : personne qui accueille les enfants afin de partager son quotidien, sa passion et ses compétences ;

"Passe-murailles" : personne qui guide et accompagne les enfants durant la journée.



PROJET COMENIUS 2011-2012-2013

Pour la troisième fois en moins de quinze ans, l'école de l'Envol a activement participé au projet européen Comenius. Ce projet a pour objet de rappeler le riche héritage européen en matière d'éducation et permet les échanges et la coopération entre les établissements scolaires en Europe. L'objectif est de favoriser le développement personnel et les compétences, notamment linguistiques, tout en développant les notions de citoyenneté européenne et de multiculturalisme. C'est ainsi que chaque année, en Europe, Comenius relie 11.000 établissements, 100.000 enseignants et 750.000 élèves.

La version 2011/2013 à laquelle participe l'école de l'Envol vise à développer la thématique des droits de l'Enfant au sein des différents pays participant à ce projet spécifique appelé « You and me building a society for and with children ». Les partenaires ayant répondu au lancement de ce projet sont l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, la Turquie et la Pologne. Les différents pays s'engagent à accueillir leurs partenaires à tour de rôle. C'est ainsi que près de trente élèves de l'école ont eu l'occasion de visiter un des pays partenaires (Italie en février 2012, Pologne en mars 2012, Turquie en mai 2012, Espagne en mars 2013 et Roumanie en mai 2013).



Fin novembre 2012, ce fut au tour de l'école de l'Envol d'accueillir leurs alter egos afin de leur faire découvrir notre patrimoine national (visite de Bruxelles) et régional (visite de la commune et de Namur).

LE DEVOIR DE MÉMOIRE :

ARMISTICE DU 8 MAI 2012



ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2012

Le 11 novembre dernier, l'Armistice était fêté dans plusieurs communes du pays. Il y a maintenant 94 ans, qu'un traité de paix était signé, mettant fin à la première guerre mondiale.

Cette année, les élus communaux se sont donné rendez-vous à l'église de Gesves pour la commémoration de cette date. Après le discours du dernier ancien prisonnier de guerre (Monsieur Jacques SEMOIS, 93 ans) et du Te DEUM, l'assemblée du jour s'est réunie au cimetière de Gesves.

Les jeunes conseillers ont pris la parole avant de la laisser au Bourgmestre, José PAULET. Cette année les enfants ont souhaité présenter ce qu'ils pensaient de cette date historique et des événements qui ont eu lieu.

Notre bourgmestre a lui aussi rappelé le respect que notre Commune voue à la mémoire du passé...

Ensuite, les participants de cette cérémonie se sont rendus à la Maison communale pour prendre le verre d'amitié offert à cette occasion.



SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT : VALÉRIE HAUWAERT

LE SERVICE COMMUNAL EXTRASCOLAIRE – ATL

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de l'Administration communale de Gesves sur base d'un accord de collaboration entre l'asbl Coala et la commune. Parmi les permanents COALA, c'est Elise DEBOIS qui a avait été désignée à la fonction de responsable ATL. En janvier 2012, Elise quitte sa fonction de coordinatrice ATL pour partir vers d'autres horizons professionnels. C'est ainsi que Valérie HAUWAERT a repris le poste depuis le 1er février 2012 à mi-temps, aidée d'Olivier GEERKENS dans la fonction.



Le service extrascolaire est accompagné par l'échevine de l'enfance. Céline Hontoir a quitté cette fonction au cours de l'année 2012, c'est à présent Lydia Grassère qui en a la compétence.

En juin 2012, un **nouveau programme CLE 2012-2017**, précédé d'un nouvel état de lieux et d'une nouvelle analyse de besoins, prend le relais du premier programme CLE (2007-2012). Il a été transmis en août 2012 à la commission d'agrément de l'ONE. Nous attendons de ses nouvelles...

Sur base du Plan d'Action Annuel (PAA) 2011 et du nouveau programme CLE, un nouveau PAA 2012 a été rédigé. Ce Plan d'action a également été soumis à la commission d'agrément en novembre. Ses objectifs prioritaires sont les suivants :

A. Renouveler et dynamiser la CCA (Commission Communale de l'Accueil)

1. En rencontrant tous les acteurs (accueillant-e-s, parents, enseignants, directions d'école, permanents de « Gesves Extra »... de l'ATL par l'organisation d'une séance d'information en vue de les inviter à faire partie de la future CCA ;
2. En allant à la rencontre des services, associations ou institutions pour les inviter à faire partie de la future CCA ;
3. En rencontrant les nouveaux représentants de la commune faisant partie de la composante 1 pour les informer sur leur rôle et implication au sein de la CCA.

B. Rendre accessible les activités extrascolaires à tous les enfants gesvois ou non par l'organisation d'un « accueil centralisé » le mercredi après-midi

1. Poursuivre la réflexion entamée
 - a. en réunissant le sous-groupe de travail « Accueil centralisé » ;
 - b. en mettant le point à l'ordre du jour de chaque CCA.
2. Informer les parents
 - a. en éditant et en communiquant dans les écoles ainsi que les commerces gesvois, un flyer ;
 - b. en insérant des communications et articles dans le bulletin communal ;
 - c. en communiquant via le site Internet www.gesves.be les activités ATL.
3. Poursuivre le soutien aux initiatives locales
 - a. en rencontrant des acteurs ATL sur le terrain ;
 - b. en diffusant des articles dans la presse locale ;
 - c. la pérennisation des contacts pris.

C. Donner aux accueillant(e)s et aux responsables de projet la possibilité de se former

1. Favoriser et soutenir la formation des accueillant(e)s
 - a. en organisant des rencontres afin de connaître leur besoin en matière de formation et de diffuser des programmes de formations ;
 - b. en définissant des thèmes concrets avec ce public cible ;
 - c. en promouvant des outils pédagogiques existants comme par exemple la brochure « Responsabilités dominos dynamiques ! » ;
 - d. en collaborant avec un organisme de formation ;
 - e. en organisant des formations décentralisées si le besoin existe.
2. Accompagner les démarches liées à la formation
 - a. en accompagnement individuellement l'accueillant.
 - b. en finançant (utiliser les 10% du pot commun) les formations ;
 - c. en centralisant les formations sur Gesves ou sur une commune voisine pour un accès géographique plus propice ;
 - d. en coordonnant les inscriptions ou encore en organisant le remplacement d'une partie du personnel d'accueil en formation (pour l'accueil en milieu scolaire ou associatif).
3. Informer les accueillant(e)s
 - a. en éditant et en communiquant lors des rencontres avec le public cible, un flyer d'information ;
 - b. en insérant ces informations dans le bulletin communal et sur le site Internet www.gesves.be.

D. Informer les enfants et les parents des accueils existants

1. En poursuivant la mise à jour des activités via le site internet de la commune ;
2. En faisant une proposition de restructuration du site pour faciliter l'accès à la page de l'extrascolaire ;
3. En poursuivre l'édition de la brochure « Temps Libre » ;
4. En poursuivant les flyers promotionnels (récapitulatifs des offres de stages, d'ateliers...avant les vacances scolaires) à distribuer via les mallettes des enfants, les comptoirs de l'Administration communale et la bibliothèque ;
5. En poursuivant la diffusion de l'information relative au secteur de l'accueil via le bulletin communal (bimestriel) et la presse locale.

E. Partager son expérience gesvoise avec les communes voisines

1. En participant aux réunions provinciales rassemblant les coordinateurs ATL ;
2. En s'impliquant dans des sous-groupes de travail ;
3. En soutenant la participation des coordinateurs ATL aux formations ;
4. En participant à des manifestations diverses (salon de l'éducation, notamment).

LE SERVICE EXTRASCOLAIRE GESVOIS C'EST AUSSI LA PARTICIPATION

- à des rencontres extrascolaires plus larges : Réunions provinciales des coordinateurs ATL et participation à 2 groupes de travail (présentation de l'outil « Responsabilités, Dominos dynamiques » et participation à un stand au Salon de l'Education) ;
- au Salon de l'Education et à la journée de l'accueil extrascolaire le samedi 20 octobre 2012 ;
- à la gestion des inscriptions et administration de la plaine de vacances communale durant la période de mai à juillet 2012.

LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à quatre reprises en 2012.

Les points à l'ordre du jour étaient :

- le renouvellement du programme CLE (2012-2017) ;
- la présentation de l'outil « Responsabilités, dominos dynamiques ! » ;
- la nouvelle édition de la journée inter-réseaux organisée le 28 juin 2012 au Domaine de Mozet
- l'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2011-2012 en lien avec le programme CLE et nouveau PAA 2012-2013 ;
- les nouveautés Gesves Extra : Les « mercredis'traction » et ouverture d'une ludothèque en 2013.

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be



Asbl « Gesves EXTRA »
S.S. : Chée de Gramptinne, 112
5340 Gesves
RPM Namur : 891-066 645
Ethias Police : 45.196.463
Dexia : 068 – 2479336 – 43
Coordinatrice : Virginie Marchal
0491/36.05.78

L'asbl "Gesves EXTRA" en bref... :

- Est agréé par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans le cadre du décret Centre de vacances ;
- Acteur dans le cadre de l'extrascolaire, Gesves EXTRA est un organisateur d'Accueils durant le temps libre... ;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
 - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, - Faulx-Les-Tombes.
 - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de gramptinne – Gesves.
 - L'école de la Communauté française, chaussée de Gramptinne 118 - Gesves.
 - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 37 - Sorée.
 - Le Domaine de Mozet, rue de Tronquoy 2 - Mozet.
 - La plaine « communale » chaussée de Gramptinne 112-116 - Gesves.
- Gesves EXTRA, c'est une équipe de permanents qui s'agrandit. Grâce à l'obtention de nouveaux points APE, nous passons d'1,5 ETP à 3,5 ETP. Ceci a permis à deux de nos permanents (déjà en poste à mi-temps) de voir leur temps de travail augmenté d'un mi-temps supplémentaire et d'engager 3 nouvelles salariées à mi-temps. Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire et bénévole des animateurs et administrateurs de l'asbl.
- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire : des accueils (le matin, le midi et le soir); des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : journée inter-réseaux,etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction.

- Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
 - Différentes associations et services au sein de la commune : Grottes de Goyet, bibliothèque communale, foyer Saint - Antoine, la coordination ATL , la plaine de vacances, le PCDN, l'ADL, etc.
 - Des professionnels de l'animation et des pédagogues, artiste, comédiens, enseignants.

LES INSTANCES DE GESVES EXTRA:

	Nom	Prénom	Localité	CA	AG
<i>Secrétaire</i>	Barbeaux	Cécile	Gesves		X
	Colpaert	Géraldine	Bruxelles		X
	Debois	Elise	Gesves	X	X
	Defresne	Bernard	Gesves		X
<i>Administrateur délégué</i>	Degimbe	Jean-Marc	Gesves	X	X
	Geerkens	Olivier	Andenne	X	X
	Georges	Sylviane	Gesves		X
<i>Trésorière</i>	Gillet	Véronique	Gesves		X
	Grassère	Lydia	Gesves	X	X
	Meurisse	Dominique	Gesves		X
	Penson	Valérie	Gesves		X
	Pitance	Christine	Gesves	X	X
<i>Président</i>	Ryelandt	Muriel	Gesves		X
	Sermon	Véronique	Gesves		X
	Van Audenrode	Martin	Gesves	X	X
	Verlaine	André	Gesves	X	X

Vérification externe	comptable	Comfigest SPRL	Gesves
-------------------------	-----------	----------------	--------

L'AG du 13 juin 2012 a acté la démission de Véronique Sermon, Sylviane George, Valérie Penson, Murielle Ryelandt, Elise Debois et Bernard Defresne (remplacé par Marc Tillieux).

POINTS MARQUANTS 2012 :

- Augmentation du nombre de permanents au sein de l'équipe Gesves Extra ;
- Amélioration de l'étendue de l'offre d'accueil dans les écoles (matin, midi, soir et mercredi après-midi) ;
- Etendue de l'accueil du soir jusque 18h lors des semaines d'animation ;
- Nouveauté Gesves Extra : 'Les mercredis'traction' : une fois par mois, dès novembre, Gesves Extra propose aux enfants de l'entité de sortir du cadre de l'école et de s'évader pour une après-midi récréative. Diverses activités sont proposées pour petits et grands tout au long de l'année (Patinoire de Namur, Aquarium de Liège...).

LES ENJEUX 2013 :

- Créer un accueil centralisé les mercredis après-midi, en partenariat avec la coordination ATL. Rassembler les enfants sur un site permettra d'améliorer la qualité d'accueil. Cet accueil serait ouvert à tout enfant souhaitant participer aux animations proposées, qu'il fréquente une école sur le territoire de la commune ou pas ;
- Ouverture d'une ludothèque en partenariat avec la bibliothèque communale de Gesves ;
- Poursuivre la mise en place de nos animations durant TOUTES les vacances scolaires, lors des journées pédagogiques et des ateliers au sein des écoles;
- Créer un site propre à Gesves Extra : www.gesvesextra.be ;
- Sensibilisation par chaque responsable de projet de chaque accueillant(e) à la logique de formation continue demandée par l'ONE ;
- Maintenir les emplois.

PLAINE DE VACANCES

AGENT TRAITANT : OLIVIER GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier Geerkens.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

En résumant très fort :

- ✓ Inscription en une journée très efficace grâce à l'engagement volontaire de nombreux animateurs et maintien du principe de limitation du nombre d'enfants ;
- ✓ Augmentation de la fréquentation allant, parfois, au-delà des limites que nous nous étions fixées ;
- ✓ Une préparation débutée en avril... et finalisée le 30 juin ;
- ✓ Un conte inventé par l'équipe d'animateurs et vécu durant 4 semaines ;
- ✓ Une météo qualifiée de tout... sauf de royale !, jusqu'à la fête du couronnement déplacée en dernière minute suite à une drache nationale ;
- ✓ Un mois de vacances avec beaucoup d'éléments positifs exprimés oralement et par écrit (SMS, Courriel et Cahier de communication) par les parents et les animateurs ;
- ✓ Maintien de l'engagement d'animateurs et de responsables de groupe en formation soutenue financièrement par la commune... ;
- ✓ Une gestion plus « difficile » des infrastructures et de la cohabitation avec les autres utilisateurs ;
- ✓ Des « anciens » animateurs nous quittent ou font une pause et de nombreux nouveaux animateurs nous ont rejoints...
- ✓ Des mises sur thème tous les lundis matin et vendredis « soir » vécus à fond par animateurs et enfants... mais aussi vues (et attendues) par de nombreux parents.
- ✓ Un « procès » et un couronnement clôturant chaque quinzaine avec les parents.
- ✓ Un dossier de renouvellement d'agrément a été constitué et communiqué à l'ONE. Une démarche pédao-administrative qui demande du temps. Le Ministre a agréé la plaine de Gesves pour 5 ans !



CONTEXTE GÉNÉRAL INFRASTRUCTURE ET INTENDANCE

La plaine de vacances 2012 s'est déroulée comme d'habitude sur le site jouxtant l'administration communale et le hall sportif durant les 4 semaines du mois de juillet, du 2 au 27.

La coordination résultait, pour la septième année, d'un partenariat avec l'asbl COALA.

Dans ce cadre, c'est Olivier Geerkens qui a assumé la fonction de coordinateur de plaine en collaboration avec l'échevine de la jeunesse, Lydia Grassère.

Valérie Hauwaert, a également assuré une coordination administrative durant 3 semaines.

Les sous-groupes d'enfants, depuis deux ans, ont un nom et ne sont plus définis par leur âge.

Un enfant de 6 ans pouvait se trouver dans deux groupes différents selon son mois de naissance... posant quelques problèmes et revendications de parents. De même, un enfant de 9 ½ ans pouvait se trouver chez les 10-11...

La plaine est organisée en 7 groupes, des plus jeunes aux plus âgés :

- Les **P'tits bouchons** vivent « leur » histoire en lien avec le thème général, adaptée à leur rythme. Le groupe est volontairement réduit et les animateurs plus nombreux. Une sieste est proposée l'après-midi.
- Les **Moustiques** vivent la plaine à part entière mais dans un groupe un peu plus réduit avec une équipe renforcée en nombre. Ils plongent dans l'imaginaire et sont en route vers l'autonomie.
- Les **Moussaillons** font la transition entre les Moustiques et les Sioux. Ils en profitent pour prendre plus d'autonomie encore et aiment de petites aventures en groupe qui les font rêver.
- A entendre les **Sioux**, ils ne sont plus « des petits ». Entre « J'y crois » et « J'y crois pas », ils découvrent l'aventure et la solidarité dans un groupe. Ils adorent les premiers défis à résoudre en tribu mais sont

encore en demande d'attention.

- Les **Griffons** vivent en équipes ! Ils sont attirés par les grands jeux d'aventures qui leur permettent « d'être les héros » actifs. Les Griffons vivent la plaine à 100 à l'heure.
- Les **Sayans** (Prononcez « Sayannes »). L'énergie bat son plein ! Qu'importe l'histoire il s'agit d'agir et résoudre les défis proposés... Ils ne croient plus aux histoires imaginées par les animateurs... mais aiment s'y plonger à fond et en redemandant.
- Les **Maringouins** ont envie d'indépendance et besoin de confiance au sein d'un groupe. Ils aiment avoir un rôle à jouer et attachent de l'importance à la relation avec leurs animateurs ! Une particularité de la plaine de Gesves : les « ados' » y sont animés avec succès depuis de nombreuses années.

FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de 426 (*Un « Record » - l'an dernier : 357*) enfants distincts, se cachent :

- 272 « familles » (*Plus que l'an dernier : 225*)
- 17 familles paient le tarif « Non Gesvois ». Cela reste marginal au regard du nombre global. Pour rappel, bénéficient du tarif « Gesvois » les enfants de Gesves, fréquentant une école de Gesves ou dont un parent travaille à l'Administration communale.

Il est également intéressant de connaître le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 426 enfants :

146 enfants ont participé à	1 semaine d'animation
153 enfants	2 semaines d'animation
73 enfants	3 semaines d'animation
54 enfants	4 semaines d'animation

Les inscriptions ont été majoritairement faites lors de la journée du 12 mai

Présence des animateurs :

Semaine 1 :	33 animateurs...	dont	17 qualifiés
Semaine 2 :	34 animateurs...	dont	17 qualifiés
Semaine 3 :	35 animateurs...	dont	15 qualifiés
Semaine 4 :	28 animateurs...	dont	13 qualifiés

Ces nombres nous ont permis de respecter les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances) d'1 animateur sur 3 de qualifié.

ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

- ❑ Bien que peu enthousiaste à l'idée d'organiser la journée d'inscription à l'Administration communale avec un paiement Bancontact, l'organisation mise en place a été optimale ! Le paiement par Bancontact n'a pas été majoritaire... mais beaucoup de parents n'avaient pas intégré cette possibilité, nouveauté 2012.
- ❑ Nous avons accueilli 4 enfants (2 familles) via le CPAS lors de la 4^e semaine. Voilà plusieurs années que cette collaboration ne se faisait plus. La réunion des « responsables de secteur » initiée par le Bourgmestre en juin, m'a permis de relayer cette constatation. Je suis heureux que ce projet puisse renaître...
- ❑ L'espace mis à disposition est riche et permet à chaque sous-groupe d'avoir « son » local. Le déménagement ponctuel de certains locaux à l'occasion de festivités (Fête de la musique, 21 juillet, Consultation ONE, Tournoi de foot, Enterrements, ...) nécessitent de l'adaptation à chaque fois mais sont majoritairement prévisibles. C'est cependant chaque fois la Plaine de vacances qui doit vider et remettre son matériel... La cohabitation avec d'autres utilisateurs a causé plus de soucis que d'habitude, avec des « gravités » diverses dont les conséquences seront à mesurer dans le futur.

- ❑ Cette année encore, le local des animateurs (RTG2) a profité de quelques améliorations !Après la mise en peinture du mur du fond et l'installation de « casiers » pour les rangements spécifiques à chaque groupe, l'achat d'un frigo, l'installation de 5 armoires métalliques avec cadenas, l'achat de 5 tables « brasseur » et 10 bancs, l'achat d'un 2^e frigo, l'installation d'un boiler « eau chaude » lors de ces quatre dernières années,... des étagères ont été placées au cours de la 4^e semaine.
- ❑ Une enfant diabétique « sévère » (Type 1) a participé aux quatre semaines de plaine. Inscrite pour deux semaines au départ, l'évaluation positive a débouché sur son inscription une 3^e semaine puis une 4^e semaine. A notre demande, une infirmière de Mont-Godinne est venue faire une information sur cette maladie et les précautions/gestes à connaître dans le cadre de la plaine. Ses deux responsables de groupe et le coordinateur ont participé à cette information le lundi 9 juillet.
- ❑ La commune a décidé de soutenir les animateurs souhaitant entamer une formation d'animateurs et de coordinateurs (Uniquement pour les Responsables de groupe). Finalement, ce sont 5 animateurs et 3 responsables de groupes qui ont été soutenus à hauteur de 100 € chacun (50 € pour les 6 animateurs-coordonateurs en 2^e cycle)
- ❑ Des sweats ont été achetés cette année. Il s'agit d'une des propositions faites lors de l'évaluation 2011 qui a pu être opérationnalisée. Le logo a été créé par Emilie Debatty... il devient le logo de la plaine de Gesves (qui était pour le moins « vieillissant ». Le Sweat permet, comme les T-Shirt, un repère rapide de l'équipe de l'encadrement par mes parents, les enfants... et le personnel extérieur.
- ❑ La tournée de ramassage des enfants (matin et soir) a été modifiée suite aux évaluations des années précédentes. Il n'y a désormais plus qu'un seul bus avec un itinéraire modifié. La société Karada avec laquelle nous travaillons depuis le début m'a signalé son impossibilité à assumer les transports demandés, impliquant un appel d'offre mis en place dans l'urgence. Deux sociétés ont ainsi été retenues : les autocars St Georges de Hamois et les autocars Deblire de Yvoir.



3ÈME AGE



3ÈME AGE

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

Le Conseil Consultatif des Aînés, composé de 14 membres, s'est réuni 1 fois en 2012 (mars). La Présidence est assurée par Monsieur Michel DEGODENNE, Président du CPAS (cfr rapport Commissions-Comités-Conseils).

La réunion de mars a été axée sur l'organisation d'une conférence « Maintien des personnes âgées à domicile » et de la fête des aînés.

En ce qui concerne la fête des aînés, elle s'est déroulée cette année le jeudi 12 juin. Ce n'est pas moins de 255 personnes qui ont répondu présentes. Au vu du nombre élevé d'inscriptions et du manque d'espace dans la salle des fêtes située au 1^{er} étage de l'administration, le goûter a eu lieu, cette année encore et au grand bonheur de tous, au hall des sports.



L'ambiance était au rendez-vous grâce à l'animation musicale assurée cette année par Monsieur Claude MARTIN. Les aînés étaient ravis de se retrouver autour d'une tasse de café, d'un verre de vin et de cognoux et morceaux de tarte et surtout...de valser sur la piste de danse spécialement aménagée pour eux.



L'assemblée a eu l'occasion de redécouvrir l'Atelier de Couture de Faulx-Les Tombes « La Couture en Folie » qui a présenté ses œuvres au travers d'un défilé de mode.



Pour ce qui est de la conférence « Maintien des personnes âgées à domicile », elle s'est déroulée le mardi 15 mai en la salle des fêtes du 1^{er} étage de l'administration communale. Ce n'est pas moins de 80 personnes qui avaient répondu présentes. Celle-ci était animée par Monsieur Michel DEGODENNE, Président du CPAS, l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural, l'ASD (Aide et Soins à Domicile) et la CSD (Centrale de Services et de soins à Domicile).

Nouveautés cette année :

- une Maison d'Accueil Communautaire, située dans les locaux a été inaugurée le mardi 18 septembre. La convivialité, la rencontre et l'échange sont au cœur de ce projet d'accueil destiné aux aînés. Un animateur professionnel leur propose des activités et animations valorisant leurs centres d'intérêts, leurs talents et savoir-faire. Ils sont invités à prendre tous ensemble le repas de midi. Une inscription préalable est requise et une participation journalière de 13 € (repas compris) est demandée.
- Cours de gym axés sur la prévention des chutes : cours dispensés par Madame Delphine RICHIR, tous les mardis après-midi dans le local dédié au « Bien-être ».



CULTURE



CULTURE

BIBLIOTHEQUE

AGENTS TRAITANTS : GENEVIÈVE BOQUET ET KIM HOORELBEKE

GÉNÉRALITÉS

Depuis le 1^{er} Décembre 2011, la bibliothèque a élargi ses horaires d'ouverture au public passant de 7h30 à 22h d'ouverture : le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 14h à 19h, le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 16h, et ce afin de se mettre en ordre vis-à-vis du nouveau Décret relatif à la lecture publique du Ministère de la Communauté Française.

Une deuxième bibliothécaire graduée a été engagée à $\frac{3}{4}$ temps, Kim HOORELBEKE afin de se mettre également en ordre par rapport à la législation qui oblige une bibliothèque à fonctionner avec du personnel bibliothéconomique équivalent à 1 temps plein $\frac{1}{2}$.

Nous avons introduit un dossier de Demande de reconnaissance ainsi que le Plan Quinquennal de développement de la bibliothèque auprès du Ministère de la Communauté Française le 30 avril 2012. Ce 14 Novembre, la bibliothèque a été officiellement reconnue par la Communauté Française en catégorie 1 et ce pour une période de 5 ans prenant cours le 1^{er} juillet 2012. Des subsides sous la forme de Subvention-traitement et de frais de fonctionnement et d'activités sont acquis jusqu'au 30 juin 2017.

Au 30 novembre 2012, 12.100 livres ont été encodés aux normes bibliothéconomiques et ont reçu un code-barres spécifique à la bibliothèque. La mise en place d'une signalétique adéquate a été réalisée et le public a désormais à sa disposition un ordinateur reprenant le catalogue informatisé de la bibliothèque et un accès Internet.

Un blog a été créé (bibliothequedegesves.blogspot.com) sur lequel nous affichons les animations, les nouveaux livres, le catalogue ainsi que certains livres à découvrir.

Une salle polyvalente (salle d'animation, salle de réunion et bureau pour une bibliothécaire) a été aménagée au fond de la bibliothèque.



Le maintien de l'inscription et du prêt gratuits pour tous est un véritable atout pour la bibliothèque et permet un réel accès au livre et à la lecture. Plusieurs lecteurs nous remercient de ce prêt gratuit en nous offrant des livres très récents, voire édités dans l'année, ce qui nous donne l'occasion d'augmenter les collections.

La gratuité et l'élargissement des horaires amène un public plus vaste et fait revenir à Gesves un public qui fréquentait la bibliothèque d'Assesse.

LES LECTEURS

Au 30 novembre 2011, la bibliothèque comptait **683 lecteurs**.

Au 30 novembre 2012, la bibliothèque compte **919 lecteurs**. En un an, ce sont **236 nouveaux** lecteurs inscrits. L'élargissement des horaires d'ouverture de la bibliothèque a permis à un nouveau public de fréquenter la bibliothèque.

En 3 ans, la bibliothèque est passée de 168 à 919 lecteurs....

668 lecteurs sur les 919 inscrits ont emprunté au moins 1 livre en 2012, ce qui permet d'affirmer que la bibliothèque est un service communal important rencontrant certaines attentes de la population.

LES OPÉRATIONS DE PRÊT

Les visites de classe à la bibliothèque ont permis d'amener à la bibliothèque un public parents-enfants de plus important.

L'offre de romans et de documentaires neufs suivants l'actualité littéraire, nous a permis d'acquérir un public adulte plus nombreux.

Certains enseignants demandent des livres en dépôt pour leur classe soit sur une thématique particulière, soit dans le but de faire lire les élèves.

La bibliothèque va déposer des livres au Foyer Saint-Antoine (+/- 40 livres) et à la Crèche communale « Les mini-poussent » (10 livres).

STATISTIQUES PRÊTS DE LIVRES						
1 ^{er} Décembre 2011 – 30 Novembre 2012						
	ADULTES		JEUNESSE		BD	TOTAL
	Fiction	Classifiés	Fiction	Classifiés		
DECEMBRE 2011	277	102	213	38	221	851
JANVIER 2012	285	116	210	62	237	910
FEVRIER	375	106	221	94	332	1128
MARS	277	104	254	94	222	951
AVRIL	330	137	309	110	246	1132
MAI	330	131	276	91	210	1038
JUIN	359	127	341	96	187	1110
JUILLET	367	98	227	35	189	916
AOÛT	446	141	334	116	196	1236
SEPTEMBRE	379	143	291	118	238	1169
OCTOBRE	356	118	364	99	251	1188
NOVEMBRE						1131
TOTAL	4054	1457	3439	1070	2740	12760

En 2011, 9.155 ouvrages ont été empruntés.

En 2012, le nombre de lecteurs ayant augmenté et l'horaire de la bibliothèque s'étant élargi, le nombre de prêt est passé de 9.155 à 12.760 ouvrages ; il a donc augmenté de +/- 300 prêts par mois.

On constate que les prêts en juillet de 591 en 2011 à 916 en 2012 et de 382 en août 2011 à 1236 en 2012. On peut l'expliquer notamment par l'élargissement des horaires et la présence de 2 bibliothécaires qui peuvent se relayer durant les congés et permettent de ne fermer la bibliothèque que les jours fériés officiels.



LES COLLECTIONS

Un budget de 6000 € a été consacré à l'achat de livre et nous bénéficions de dons des usagers de la bibliothèque. En 2012, ce ne sont pas moins de 797 nouveautés (ouvrages adultes et jeunesse, BD et revues) qui ont été intégrées au catalogue de la bibliothèque, achetées ou reçues en don.

Afin d'amener de nouveaux lecteurs, de fidéliser les usagers réguliers et d'offrir un choix plus important et plus varié d'ouvrages, nous faisons un partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 1000 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes).

Nous faisons également appel au service du « Prêt inter » pour les demandes de livres précis de la part des lecteurs ; la Bibliothèque centrale nous les envoie par courrier à condition que les livres demandés ne soient pas des nouveautés.

Toutes les nouvelles acquisitions sont recouvertes de plastique transparent afin de les protéger et d'éviter leur dégradation trop rapide suite à une exposition prolongée au soleil.

DONNÉES FINANCIÈRES

Budget achat de livres : 6000€. Achat de livres de fiction, de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adultes.

Budget Achat de matériel : 3000€. Nous avons fait l'acquisition de mobilier pour équiper la salle d'animation (4 tables pliantes, 20 chaises, 1 tapis de sol pour les enfants et 20 coussins. Nous avons également acheté 4 stores pour occulter les fenêtres et permettre d'éviter aux livres de se dégrader par une trop grande exposition au soleil en été. Nous achetons également du plastique recouvrant non autocollant pour plastifier les livres et du plastique transparent autocollant pour plastifier les étiquettes de rangement et les codes-barres.

La somme de 548,2€ a été versée sur le compte de l'Administration communale et correspond aux amendes de retard, aux photocopies et impressions des utilisateurs pour l'année 2012.

Nous avons bénéficié pour 2012 d'un subside de **5000€ octroyé dans le cadre d'un Partenariat Province-Commune.** Ce budget est utilisé à raison de 3000€ pour l'achat de livres à destination du public scolaire dans tous les domaines, 1000€ pour l'achat de livres jeunesse autour de la thématique de citoyenneté au sens large, environnement, et en lien avec les projets nature du Domaine de Mozet, les thématiques du GAL Pays des tiges et Chavées et des Grottes de Goyet. 1000€ sont destinés à des animations intergénérationnelles.

Subventions de la Communauté Française. La bibliothèque grâce à la reconnaissance par la Communauté Française reçoit pour 2012 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de **15.000€** et une subvention de fonctionnement et d'activités de **1.500€**

LES OPÉRATIONS SPÉCIALES

« **Les Histoires de Caroline** ». Depuis décembre 2011, Caroline Viot vient bénévolement faire une animation d'une heure avec les enfants de 4 à 7 ans. Cette animation a lieu un samedi durant les congés scolaires (Noël, Carnaval, Pâques, Vacances d'été, Toussaint) ou à l'occasion de la St Nicolas entre 10h30 à 11h30 et englobe une lecture d'histoires et un bricolage prolongeant la thématique choisie (« L'automne », « Les Vacances », etc.).



« Lire et écrire – Service Ecrivain public ». La Bibliothèque a accueilli en février l'action Saint-Valentin organisée par le service Ecrivain public de l'ASBL Lire et Ecrire. L'occasion pour les visiteurs de créer une carte postale personnalisée ou d'écrire sur un post-it « l'amour c'est... ». Une bénévole du service Ecrivain public vient les 1ers et 3^{ème} mardis du mois assurer une permanence de 14h à 15h30.



La Bibliothèque a participé en avril 2012 à l'opération « Je lis dans ma Commune » qui avait pour thème « La Musique des Mots ». Des animations ont été organisées et animées par Anne et George Pluvinage pour les élèves du cycle 5-8 ans à l'école René Bouchat et un spectacle-récital préparé. Suite à l'absence de plusieurs enfants, l'école a dû annuler le spectacle présenté dans les locaux de la bibliothèque.

La bibliothèque a participé à l'opération « La Fureur de lire » en octobre 2012 en organisant l'animation « Passeurs-blogueurs de lecture » et en invitant les lecteurs à déposer leur coup de cœur sur le blog de la bibliothèque.

A la demande du service enseignement, la bibliothèque a participé à l'opération « Place aux enfants » le 20 octobre en organisant 2x 1h d'animation pour faire découvrir le métier de bibliothécaire aux enfants de 8 à 12 ans.

PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES – PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Nous avons accueilli des classes entre septembre et novembre 2012 ; Chaque classe a bénéficié d'une animation spécifique de la Province de Namur ou d'une heure de lecture d'histoires.

Lors de l'élaboration de notre plan de développement, nous avons demandé aux écoles si elles souhaitaient s'intégrer dans un projet avec la bibliothèque. L'École communale de l'Envol, l'École libre saint-Joseph et l'École René Bouchat ont répondu favorablement.



L'école libre a été plus loin dans la démarche en nous demandant une « formation-information » sur ce que la bibliothèque pouvait proposer aux enseignants. Leur demande a également été dans le sens d'un projet de visites plus régulières des enfants à la bibliothèque afin de faire un réel travail de fond centré sur l'acquisition de pratiques de lecture.

PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES - DÉPÔT DE LIVRES

Les enseignants qui en font la demande peuvent emprunter des livres pour leur classe aux mêmes conditions que le prêt normal : les livres leur sont prêtés pour un mois gratuitement, renouvelable un mois gratuitement et au-delà de ces 2 mois de prêt gratuit, les amendes de retard de 0,50€ par semaine et par livre sont applicables. Les enseignants sont en outre responsables des livres qu'ils prennent pour leur classe et doivent les rembourser en cas de perte.

PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE – DÉPÔT DE LIVRES + ANIMATION « BÉBÉS LECTEURS »

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres cartonnés pour les enfants de 0 à 3 ans.

Le projet « Bébés lecteurs » a débuté le 23 novembre et est animé par Kim Hoorelbeke et Michèle d'Andrimont, une bénévole, et consiste en la lecture d'histoires, jeux de doigts, comptines pour les 0-2,5 ans. Le projet est « hors les murs » car l'animation a lieu à la crèche communale un vendredi par mois.

PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA – PRÊT DE LIVRES + LUDOTHÈQUE

Dans le cadre des animations organisées par l'ASBL « Gesves extra », la bibliothèque prête aux animateurs des livres en rapport avec la thématique abordée lors de leurs semaines d'animation.

Un projet est lancé pour 2013 : permettre à l'ASBL « Gesves extra » d'occuper la salle d'animations afin d'ouvrir une ludothèque dès Janvier 2013.

PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE - DÉPÔT DE LIVRES

En partenariat avec le CPAS, la bibliothèque fait un dépôt de +/- 40 livres (BD, romans et romans en grands caractères permettant un plus grand confort de lecture) au Foyer Saint-Antoine.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - PCDN DE GESVES

Depuis septembre 2010, la Bibliothèque est intégrée dans le projet PCDN ; elle reçoit un subside de 250€ pour l'achat de livres touchant à la thématique du PCDN avec pour mission de faire vivre le fonds par des animations. La responsable du projet PCDN étant en congé de maladie, nous n'avons pu participer à la « Nuit européenne des chauves-souris » cette année.



PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR - BDBUS

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides en animations. Cette année nous avons accueilli les animations : « Petit escargot » à destination des 6-8 ans et qui permet de redécouvrir un symbole du folklore namurois ; nous avons ; « Quand les mamys transmettent leur comptines aux enfants d'aujourd'hui » à destination des enfants de maternelle ; « Sur les traces des dragons » animation autour du légendaire pour les enfants de 8-10 ans, « 3km à pied » : des histoires de voyage inspirées des frères Grimm pour les enfants de 8 à 12 ans proposées à la classe de P 3-4-5-6 de l'2cole de l'Envol et à une classe de P5-6, etc...

La bibliothèque bénéficie du passage du **BDbus** de la Province de Namur, un bus rempli de bandes dessinées et de mangas destiné à étoffer le choix de livres proposé par la bibliothèque. Le BDbus passe chaque 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 14h50 devant le Hall des sports. Depuis le 1^{er} janvier 2012, et pour plus de cohérence, le BDbus stationne près de la bibliothèque, sur le parking de la Pichelotte.

La Commune paie un forfait de 250 € par an, ce forfait sera gratuit en 2013 car la bibliothèque communale est désormais reconnue par la Communauté Française et fait partie intégrante du réseau des Bibliothèques de la Province de Namur.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

AGENT TRAITANT : MARTINE BINAME

L'Espace Public Numérique de la Vallée du Samson dispose de 10 ordinateurs connectés à l'internet que la population gesvoise peut utiliser gratuitement à des fins personnelles les mercredis de 14h à 19h et les samedis de 10h à 12h30.

ACTIVITÉS DE L'EPN EN 2012

Tous les ordinateurs de l'EPN ont été reformatés et remis en ordre.

L'EPN a organisé des formations « Initiation à Windows 7 », « Internet » et « VideoSpin ». A l'occasion de la semaine numérique, il a présenté la plateforme « Wallangues », une initiative de la Wallonie qui permet à tous ses résidents adultes de se former gratuitement et simplement en néerlandais, anglais, français et allemand. Ils peuvent donc ainsi apprendre une ou plusieurs langues ou approfondir leurs connaissances, où ils veulent, quand ils veulent, depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet. Wallangues s'adresse à tous les niveaux : du débutant complet aux niveaux avancés.

SITE INTERNET

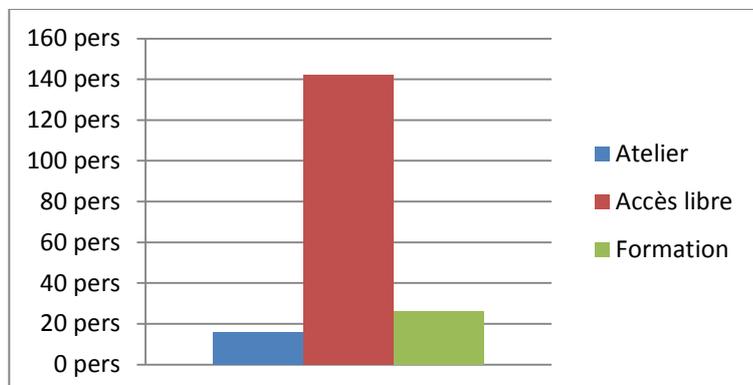
Un nouveau site internet a été créé pour la commune et mis en ligne fin novembre 2012.



ACHAT

Achat de 12 licences Windows « Open Educ » d'un montant de 1016.40 € pour les ordinateurs de l'EPN.

STATISTIQUES DES FRÉQUENTATIONS DE L'EPN



Source : Registre des présences de l'EPN

MEDIATHEQUE

Un service soutenu par la Commune de GESVES.

Le Discobus 4 stationne à Gesves le **jeudi de 10h00 à 11h00**,
chaussée de Gramptinne, 116 (hall des sports)



Le Discobus, c'est :

Une collection impressionnante

CD/SACD/LP/DVD/Blu-ray/CD-Rom de pop, rock, soul, funk, classique, musiques du monde, jazz, chanson française, cinéma, documentaires, des centaines de jeux sur consoles ... à emprunter dans les médiathèques et discobus. Et pour s'y retrouver : la base de données Médiaquest, un précieux outil de recherche accessible aussi bien dans les médiathèques que sur Internet.

La Sélec, le magazine de la Médiathèque

Un bimestriel gratuit dans lequel fils rouges et narrations donnent l'occasion de circuler entre les genres et les époques. Posters originaux à collectionner.

Conseils, suggestions, pistes d'écoute, découvertes, initiations...

Les médiathécaires, véritables passeurs de culture, sont toujours à l'affût des actualités culturelles et enrichissent chaque année les collections de plusieurs milliers de nouveaux titres. Ils vous donnent rendez-vous tout au long de l'année dans les médiathèques pour des moments de rencontre et de discussion autour des musiques et du cinéma. Ne manquez pas de jeter un œil sur l'agenda qui reprend tous les événements qui ont lieu dans les médiathèques.

Statistiques exercice 2011-2012 sur Gesves :

	Nombre
Collections musicales	1221
Collections cinéma	691
Collections documentaires	83
Collections jeux	34
Cours de langues	11
Total	2040

Soit une augmentation de 2,87 % par rapport à l'exercice 2010-2011

Nombre de visites : 455, soit une diminution de 4,61 % par rapport à l'exercice 2010-2011

AUTRES MANIFESTATIONS

AUTRES MANIFESTATIONS

AGENT TRAITANT : JUSTINE HAYEN

VILLAGE OUVERT ET FLEURI

Le dimanche 23 septembre 2012 de 10h30 à 18h, la Commune de Gesves a organisé, la journée « Village Ouvert et Fleuri » dans le village de Gesves. Une vingtaine d'habitants ont participé à la manifestation accueillant un grand nombre d'autres exposants dont notamment plusieurs artistes gesvois ou d'un peu plus loin. L'objectif de la manifestation est de rapprocher les gens et de (faire) découvrir les quartiers de Gesves autrement. Cette année pour éviter la dispersion des activités tout publiques nous avons organisé simultanément, village ouvert et fleuri et deux autres manifestations, la journée de la mobilité et cap 48.

La manifestation a connu un franc succès et une belle fréquentation de la part des gesvois et des touristes de passage.



SENTIERS DE L'ART

Les 27 et 28 octobre 2012 a eu lieu la 4^{ème} édition de l'exposition « Les Sentiers de l'Art » dans l'église « Saint-Joseph et Saint-Antoine de Padoue » de Haut-Bois.. Cette exposition, qui met en valeur autant les artistes picturaux que les artisans gesvois, est organisée tous les deux ans et visite chacune des sections de la commune.



L'atout de cette biennale de l'art gesvois est de nous permettre de découvrir en un même lieu, différentes techniques telles que l'aquarelle, le pastel, le fusain, le crayon, l'acrylique mais aussi la céramique, la sculpture et d'autres encore...

Cette année, ce n'est pas moins de 22 artistes gesvois qui ont répondu présents.



MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël organisé sur deux jours, les 15 et 16 décembre 2012, il a lieu cette année à Haut-Bois, avec la participation d'une cinquantaine d'exposants différents: exposants, artisanat et/ou petite restauration. Ce marché est en constante augmentation.

PATRIMOINE



PATRIMOINE

AGENT TRAITANT : ALAIN JACQMIN

DOSSIERS TRAITÉS OU EN COURS DE TRAITEMENT

	Collège du	Conseil du
Vente d'une parcelle communale à Haut-Bois – Rue de Hamel		19/10/2011
Grottes de Goyet - Rupture du contrat de bail	19/12/2011	14/03/2012
Vente de matériel déclassé	19/12/2011	21/12/2012
Projet d'urbanisation de la parcelle cadastrée Mozet, section A n° 7V - Manquement du Géomètre désigné	19/12/2011	
Projet d'échange de parcelles boisées dans le grand bois de Gesves - Commune/FUNDP	16/01/2012	
Possibilité d'achat de l'immeuble sis rue Maubry 8 à 5340 Sorée	30/01/2012	27/06/2012
Projet d'échange parcelle sur le site de la Pichelotte - DEJACE	30/01/2012	
Demande de création d'un sentier-servitude sur un excédent de voirie - Ry Del Vau - GEORGES-QUEVRAIN	06/02/2012	
Décompte des charges énergétiques - GAL, Ligue Equestre de Wallonie et restaurant	13/02/2012	
	17/10/2011	21/12/2011
Achat du Garage Havelange	12/03/2012	06/06/2012
Fours à chaux - Choix d'un géomètre	26/03/2012	
Entretien arbre remarquable et réalisation d'un sentier sur un excédent de voirie - Ry Del Vau - GEORGES - QUEVRAIN	26/03/2012	
Gestion du site des Grottes de Goyet	02/04/2012	
Centre Récréatif de Mozet - Demande d'occupation	02/07/2012	
	08/08/2011	22/08/2012
Demande d'achat du chemin n°34 à Sorée – Désaffectation et principe	24/10/2011	
Demande d'achat d'une partie de la propriété communale sise rue Léon Pirsoul 1 à Haltinne	23/07/2012	22/08/2012
Vente de bois de chauffage 2012	20/08/2012	
	22/10/2012	21/12/2011
Achat immeuble rue de Courrière 28 A à Faulx Les-Tombes		25/09/2012

OPÉRATIONS ENVISAGÉES EN 2013

- Opération immobilière à Sierpont (35 terrains)
- Opération immobilière à Haut-Bois via un Plan Communal d'Aménagement
- Acquisition parcelle Dejace (ou échange)
- Acquisition terrain Legrand à FLT pour agrandissement parking école
- Vente de parcelles :
 - Mozet Comognes (2 terrains)
 - Rue des Fontaines (1)
 - Rue les Fonds (2)
 - Rue Bableuse (1)
 - Rue des Moulins

**SERVICE TECHNIQUE
BATIMENT ET GARAGE**



SERVICE TECHNIQUE BATIMENT ET GARAGE

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

MEMBRES DU PERSONNEL

THIRY Philippe	Brigadier	Type de Contrat	Bâtiments / Garage
DELCOURT Didier	Mécanicien	Temps plein	Garage communal
GIGOT Benoît	Ouvrier polyvalent	Contrat à durée déterminée- Echéance au 31.12.2012	Festivités
GUILLAUME Arnaud	Ouvrier polyvalent	Contrat(s) à durée déterminée +/- 9 mois Contrat à échéance	Bâtiments
HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
LECLERCQ José	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments Festivités
MALHERBE	Ouvrier polyvalent	Contrat à durée déterminée + prolongations	Infrastructures sportives / Bâtiments
MOTTE Fabrice	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
RAISON Alain	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments Garage communal
ROWET Anthony	Ouvrier polyvalent	Contrat de remplacement (Fabrice Motte / malade)	Bâtiments
ROWET Laurent	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments

BUREAU

- Travail administratif / surveillance chantiers communaux « Bâtiments »
- Répartition des tâches suivant urgences et autres planifications
- Récapitulation des travaux réalisés par les ouvriers « du Bâtiment »
- Enregistrement des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences
- Enregistrement des demandes de travaux
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes
- Rédaction des bons de commande
- Côté technique Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures (gros chantiers)
- Réception des travaux réalisés par tiers
- Visite des bâtiments
- Achat matériel et outillage divers

Le Brigadier se doit de participer aux réunions de chantier pour tous les dossiers de travaux extraordinaires dont notamment :

- Maison de l'Entité et Crèche ;
- Aménagement de 6 logements – Site de Strud ;
- Aménagement d'une salle de réunion – Niveau 0 de la Pichelotte ; isolation thermique des façades extérieures du bâtiment

Le Service Sécurité-Hygiène est également assuré par celui-ci.



BÂTIMENTS

Liste des travaux (investissements et entretien) effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits en 2012.

EGLISE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-les Tombes

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

	Réparation du monument aux Morts (maçonnerie)
	Remplacement de spots intérieurs

PRESBYTÈRE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise, 5340 Faulx-les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 173 B/600,00m²/RC : 1083,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

	Entretien et peinture des châssis
	Travaux de ragréage ou de rénovation de la partie du presbytère attribuée au Curé. Peintures murales et plafonds
	Travaux sanitaires
	Travaux de réfection du local de Catéchisme / humidité
	Appartement 1er étage : peinture châssis et plafonds
	Garage et chaufferie ; évacuation déblais divers

AUDIT ENERGETIQUE

Année	Conso	Travaux réalisés	Travaux projetés
2012			compteur de mazout, régulation

AFFECTATION/OCCUPATION

Appartement n°	Occupant actuel	Loyer actuel	Charges
1	Hontoir	300,00/mois	100,00€/mois
2	Claessens	325,00€/mois	50,00€/mois
3	Marchal	250,00€/mois	100,00€/mois
4	Mendoza	0,00€/mois	150,00€/mois

ECOLE DE FAULX-LES TOMBES



Rue des Ecoles 2, à 5340 Faulx-les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 491 T/6894,00m²/RC : 4635,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Aménagements divers la cuisine (carrelage, aération haute et basse chaufferie)	Déménagement du 1er étage (primaires) en vue des travaux d'isolation
Réaménagement des locaux de l'ancienne crèche	Transformation barrière cour maternelle
Passage de divers câbles électriques et d'informatique	Peinture bloc WC extérieur + Préau
	Entretiens divers et récurrents.
	Multiplés déménagements de la salle de gymnastique

AUDIT ENERGETIQUE Envol

Année	Conso	Travaux réalisés	Travaux projetés
2012			compteur de mazout, régulation horaire
2013			Photovoltaïque

AUDIT ENERGETIQUE Envol section Primaire

Année	Conso	Travaux réalisés	Travaux projetés
2012			compteur de mazout, régulation horaire
2013			Photovoltaïque

FOOTBALL FAULX-LES TOMBES

Rue Basse Ramsée à 5340 Faulx-les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 E 561 A/12046,00m²/RC : 540,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Pose de 4 vannes dans les douches des nouveaux vestiaires	Réparation et remplacement de sections de conduites de chauffage et de sanitaire suite aux dégâts du gel.
	Interventions et réparations diverses (chaudières gelées)
	Peinture des locaux et des piquets du pourtour du terrain de football
	Entretiens divers et récurrents.
	Refixer filets pare-balls

MAISON DE VILLAGE DE FAULX-LES TOMBES



Place de l'Eglise, 5340 Faulx-les Tombes

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

	Peinture murale intérieure
	Interventions et réparations diverses (chaudières gelées)
	Réparations sanitaires (dégâts du gel)
	Suite réparation et entretien et peinture jeux espace Agora

CRÈCHE PROVISOIRE DANS L'ÉCOLE DE FAULX-LES TOMBES

Rue des Ecoles, 5340 Faulx-les Tombes

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX**Investissements****Entretien**

Démontage tapis Vinyle avant remplacement par Meyers	Travaux sanitaires et électricité
	Réparation châssis

RTG LOCAL FANFARE

Chaussée de Gramptinne à 5340 Gesves

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX**Investissements****Entretien**

	Peinture de la façade
--	-----------------------

EGLISE DE GESVES

Chaussée de Gramptinne 205, 5340 Gesves

1 DIV/GESVES/1 E 509 B/890,00m²/RC : 1.841,00€**TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX****Investissements****Entretien**

	Nettoyage des escaliers d'accès au / et du Jubé (fientes de pigeons)
--	--

TRAVAUX PROJÉTÉS

Objet	Montant
Remplacement des vitres cassées protégeant les vitraux couvert par ethias	655,00€
Travaux de peinture suite aux intempéries après décision de ethias	3510,00€

MAISON COMMUNALE

Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 Gesves

1 DIV/GESVES/1 E 450 R/451,00m²/RC : 11229,00€**TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX****Investissements****Entretien**

Placement de stores dans plusieurs bureaux.	Débouchage(s) des canalisations d'évacuation des eaux usées
Travaux divers de plafonnage et de peinture bureau des secrétaires	Travaux d'entretien des sanitaires.
Pose de luminaires dans couloir population.	Réparations et modification circuit électrique (scène)

AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Année	Conso	Travaux réalisés	Travaux projetés
2012			Isolation des conduites de chauffage + compteur de mazout Régulation indépendante (salle des fêtes) Photovoltaïque

MAISON POLICE



Chaussée de Gramptinne, à 5340 Gesves

1 DIV/GESVES/1 E 449 K/30,00m²/RC : 364,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Ouverture pour l'accès à l'étage	
----------------------------------	--

AFFECTATION/OCCUPATION

Appartement n°	Occupant actuel	Loyer actuel	Charges
	Police	9.100,00€/an	

HALL DES SPORTS DE GESVES



Chaussée de Gramptinne 118, à 5340 Gesves

1 DIV/GESVES/1 E 448 E3/2014,00m²/RC : 3782,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

	Peintures diverses
	Entretien des sanitaires – pommeaux de douches
	Entretien de l'éclairage des locaux (néons)
	Rangement locaux et évacuation des encombrants

AUDIT ÉNERGETIQUE

Année	Conso	Travaux réalisés	Travaux projetés
2012			compteur de mazout, régulation horaire (UREBA 75% 2012-2013)
2013			isolation mur en cours + chauffe-eau solaire (UREBA 90%)

MAISON DE LA MUSIQUE ET LOCAL ONE



Ry Del Vau à 5340 Gesves

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Carrelage espace paillason	Peinture de 2 classes et du hall
	Remplacement d'un double vitrage
	Remplacement du mastic des différents châssis de fenêtres
	Déménagement mobilier divers
	Diverses interventions au niveau de la chaufferie

AUDIT ENERGETIQUE

Année	Conso	Travaux réalisés	Travaux projetés
2012			compteur de mazout, régulation fixe
2013			Isolation double vitrage + plafond (UREBA 75% 2012-2013)

RTG2



Chaussée de Gramptinne à 5340 Gesves

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Aménagements intérieur local principal ; pose d'une tenture de séparation des locaux OXFAM :: nouvel escalier d'accès extérieur	OXFAM :: nouvel escalier d'accès extérieur
--	--

AFFECTATION/OCCUPATION

Appartement n°	Occupant actuel	Loyer actuel	Charges
	OXFAM		

RTG 1-SALLE DES 3x20



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Suite des travaux de construction d'une annexe au local des Todi d'Jones, création de nouveaux sanitaires ; carrelage, peinture, menuiserie, sanitaires et électricité. Isolation maison d'accueil communautaire	
Aménagements intérieur local principal ; pose d'une tenture de séparation des locaux	

AFFECTATION/OCCUPATION

Appartement n°	Occupant actuel	Loyer actuel	Charges
	3X20		



RTG4-LOCAUX AUX ASSOCIATIONS



Ry Del Vau à 5340 Gesves

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Ancienne Maison des Jeunes ; réparation et remplacement des plaques du faux-plafond.	RTG4 ; diverses intervention au niveau du chauffage
Divers travaux de peinture	Evacuation ancien matériel de l'ASBL
Ragréage du sol en vue pose d'un vinyle	Chaufferie : réparation tuyaux hydrauliques du chauffage.
Chaufferie: isolation thermique du local – remplacement d'un circulateur	

PICHELOTTE



Rue de la Pichelotte 5, à 5340 Gesves

1 DIV/GESVES/1 E 294/O2Z /23298,00m²/RC : 12137,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Rehaussement des linteaux de fenêtres de la façade arrière en vue changement des châssis.	Débouchage(s) des canalisations d'évacuation des eaux usées
Modifications baies restaurant et logements du 1er étage	Travaux d'entretien des sanitaires.
Ragréage de toutes les baies intérieures de fenêtres des appartements et du restaurant	Réparations et modification circuit électrique (scène)
Construction d'un dégraisseur pour traitement des eaux chargées du restaurant	Réparation des conduites de la pompe de relevage de la station d'épuration de la Pichelotte
Déviation des descentes d'eau pluviale	Travaux entretien sanitaire divers
Travaux électricité et sanitaires dans appartements 1er étage aile droite, augmentation de puissance électrique	Débouchage canalisations d'évacuations sanitaires – aide vidange fosses septiques
Aménagement des abords et du pourtour du bâtiment de la Pichelotte en parallèle avec les travaux d'isolation extérieure	Diverses interventions au niveau de l'installation électrique
Nouvelle étanchéité de la terrasse arrière du 1er étage de la Pichelotte.	Entretien et gestion du silo à bois de chauffage – entretien de la chaudière bois – dépannage chaudière
Bibliothèque ; aménagements de la salle arrière (menuiserie, peinture et électricité)	Réparation et remplacement partiel du plancher du silo à bois de la Pichelotte – Réparation et modification des charnières des trappes de ce silo
Pose de stores (Bibliothèque)	Rafraîchissement de deux appartements en vue arrivée nouveaux locataires
Tirer un câble de téléphonie de la chaufferie jusqu'à la Ligue Equestre.	Sécurisation porte accès Ligue Equestre suite effraction
Installation de l'éclairage extérieur de la terrasse du restaurant.	

AUDIT ENERGETIQUE

Année	Conso	Travaux réalisés	Travaux projetés
2012			Compteur de mazout
2013			Photovoltaïque

AFFECTATION/OCCUPATION

Appartement n°	Occupant actuel	Loyer actuel	Charges
Restaurant	LA PICHELOTTE	16.500,00€/an	6.240,00€/an
Bureau 1	Ligue Equestre	22.830,00€/an	8.160,00€/an
Bureau 2	GAL	4.640,00€/an	1.968,00€/an
Bureau 3	CPAS	9.000,00€/an	6.160,00€/an
A	ILA	150,00€/mois	50,00€/mois
B	ILA	150,00€/mois	50,00€/mois
D	Van Ermengen	250,00€/mois	150,00€/mois
E	Decalf	300,00€/mois	150,00€/mois
F	Debaty	250,00€/mois	150,00€/mois
G	Wilmart	250,00€/mois	150,00€/mois
H	Hitimina	0,00€	150,00€/mois
I	INOCUPÉ	0,00€	0,00€
O	ILA	150,00€/mois	50,00€/mois
R	Oger	403,05€/mois	60,00€/mois
S	Goffin	360,68€/mois	70,00€/mois
T	Baldessari	403,50€/mois	120,00€/mois
U	Servais	400,75€/mois	60,00€/mois
V	Peters	376,51€/mois	105,00€/mois
W	Henry	389,57€/mois	85,00€/mois
X	ILA	300,00€/mois	100,00€/mois
Y	Boudrissa	393,00€/mois	150,00€/mois
5P	Decoster	480,44€/mois	100,00€/mois
5K	Sanzot	380,64€/mois	100,00€/mois
5L	Guillard	488,67€/mois	100,00€/mois
5M	Jamotton	450,20€/mois	100,00€/mois
5N	Weber	448,72€/mois	100,00€/mois
5O	Lambotte	483,79€/mois	100,00€/mois

SALLE DES FÊTES DE HAUT-BOIS



Rue de la Salle à 5340 Haut-Bois

4 DIV/HALTINNE/4 B 306 Z/810,00m²/RC :386,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Remplacement de la chaudière mazout et de tous les radiateurs.	
Isolation de la toiture, des maçonneries et tuyauteries de la chaufferie	

SALLE DES FÊTES DE STRUD

Rue de Bonneville à 5340 Haltinne

4 DIV/HALTINNE/4 A 324 M/588,00m²/RC : 639,00€**TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX****Investissements****Entretien**

Remplacement de la chaudière mazout et de tous les radiateurs.	Consolidation accès cave
Isolation de la toiture, des maçonneries et tuyauteries de la chaufferie	

FOOTBALL DE HALTINNE

Rue de Han, 5340 Haltinne

4 DIV/HALTINNE/4 D 91 K/11263,00m²/RC :654,00€**TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX****Investissements****Entretien**

	Travaux de réparation des sanitaires suite dégâts du gel
	Réparation et réglage boiler eau chaude vestiaires

COMPLEXE LOGEMENTS SOCIAUX - STRUD

Rue de Strud 16, 5340 Haltinne

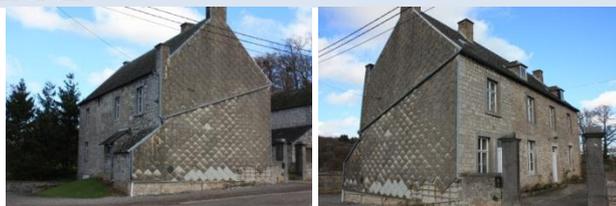
4 DIV/HALTINNE/4 A 296 S/524,00m²/RC :1.870,00€**TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX****Investissements****Entretien**

Bétonner les couvre-mur du mur de soutènement côté ruisseau + dalle support escaliers passerelle extérieure	Evacuer déchets divers des combles + ancienne isolation thermique des greniers
Confection d'une CV extérieure pour y installer le compteur SWDE. Modification arrivées d'eau dans logements	
Peinture de tous les logements ; murs, plafonds et boiseries	
Installation de boîtes aux lettres + lettrage logements + arrêts de portes	
Installation d'une douche dans un des logements	
Ragréage plafonnage après installation d'un Velux supplémentaire	
Tranchée pour installation gaine Belgacom	
Création cloison accès grenier	

AFFECTATION/OCCUPATION

Appartement n°	Occupant actuel	Loyer actuel	Charges
6 logements gérés par les Logis Andennais			
16A	Defrene	128,37€/mois	
18	Montino	401,09€/mois	
16	Montesanto	200,96€/mois	
16B	D'Agostino	276,73€/mois	
16C	Masure	182,38€/mois	
16D	Dubois	369,22€/mois	

PRESBYTERE DE HALTINNE



Rue de Haltinne, 5340 Haltinne

4 DIV/HALTINNE/4 B 527 L/1077,00m²/RC :649,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

	Dépannage du chauffage
--	------------------------

CENTRE RÉCRÉATIF DE MOZET



Rue des Deux Chênes, 11 à 5340 Mozet

3 DIV/MOZET/3B 67 P2/1410,00m²/RC :909,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Peinture hall et cuisine	Travaux d'aménagements divers de la cuisine.
Carrelages muraux cuisine	Entretien luminaires
	Travaux divers dans sanitaires
	Entretien chaudière

GROTTES DE GOYET



Rue du Strouvia 3 à 5340 Goyet

3 DIV/MOZET/3 C 190 C/984,00m²/RC : 1.653,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Aménagements divers du restaurant et de la cuisine.	
Divers travaux d'aménagements dans futurs locaux SI, salle d'animation. Isolation thermique, installation électrique et chauffage (ancien garage)	

SALLE DES FÊTES DE SORÉE



Rue du Centre à 5340 Sorée

5 DIV/SORÉE/5 A 171 R/763,00m²/RC : 882,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Réparation et remplacement de certaines marches de l'escalier donnant au 1er étage	Nettoyage des locaux
Peinture de plusieurs locaux du premier niveau. (Fabrique d'Eglise de Sorée)	Entretien points lumineux



ECOLE DE SORÉE



Rue de la Croisette 17, à 5340 Sorée

5 DIV/SORÉE/5 A 268 F/1349,00m²/RC : 1465,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Cyber classe ; tirer câbles de téléphonie et audio	Peinture et protection du module extérieur de jeux (plaine)
Construction de meubles et placement de diverses étagères	Nettoyage toiture et corniches
	Réparation clôture mitoyenne
	Réparation toiture de certains locaux
	Repeindre les engins de la plaine de jeux + réparations
	Réparation sommaire porte d'entrée cour de récréation
	Entretien des sanitaires et des points lumineux
	Interventions diverses suivant demandes récurrentes

ECOLE DE SORÉE



Rue de la Croisette à 5340 Sorée

5 DIV/SORÉE/5 A 268 E/1029,00m²/RC : 654,00€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

	Repeindre toutes les pièces du second étage (mezzanine 1er étage)
--	---

FESTIVITÉS

Ce service qui est principalement assuré par les ouvriers du bâtiment répond **aux quelques 200 demandes annuelles traitées dans le cadre des festivités. Il est assuré par 2 équivalent « temps plein » concrétisé les lundis et vendredi par la monopolisation de 2 à 6 hommes à concurrence de deux jours/semaine.**

Il consiste surtout en :

- . Prêt, mise à disposition et montage des trois tentes, des deux chapiteaux et des échoppes dont dispose notre Commune
- . Transferts de chaises, bancs, tables et mobilier ou matériel divers; bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, canons à chaleur, matériel didactique...
- . Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examen diocésains ou d'admission

Entretien des chauffages « MAZOUT »

Entretien de toutes des chaudières de l'Entité

Réparation des diverses pannes et / ou dysfonctionnements constatés

Début des aménagements de sécurisation et d'isolation thermique des chaufferies



BÂTIMENTS

MATERIEL ET CHARROI						
Type de véhicule et marque	Carburant	1ère M.Circ.	Neuf ou Occ	Année achat	Prix achat	Commentaires sur l'état
Administration communale						
VW Sharan	Diesel	05/03/2007	Occasion	2011	12500	Parfait état
VW Touran	Diesel	06/06/2006	Occasion	2011	11490	Parfait état
VW Touran	Diesel	26/03/2009	Occasion	2011	13000	Parfait état
Citroën C2	Essence	2005	Occasion	2009	?	Frais carrosserie face avant
Transports scolaires						
Bus 46 places Iris Bus	Diesel	2010	Neuf	2010	?	Bon Etat
Eco-cantonnier - environnement						
Kia K2700 à benne	Diesel	2000	Neuf	2000	12500	A vendre moteur HS
Ford transit à benne	Diesel	2001	Occasion	2004	12.500	Bon état
Cityfort	Electrique	2011	Neuf	2011		Neuf
Garage-Service postal-ADL-Divers déplacements						
Peugeot Partner	Diesel	2001	Occasion	2003	6.700	Bon état
Service entretien bâtiment						
Renault master bâtiment	Diesel	2001	Occasion	2003	10.285	Vendu
Renault Master Tolé voirie	Diesel	2001	Occasion	2003	10000	Déclassé suit à accident
Renault Master benne	Diesel	2008	Neuf	2008	23000	Parfait état
Renault Master tolé	Diesel	2011	Neuf	2011	23000	Etat neuf
Fiat Doblo	Diesel	2007	Occasion	Fin 2008	8500	Dégâts carrosserie
Voiries						
Renault Scenic	Diesel	2002	Occasion	2003	12.700	Vendu
Camion Man	Diesel	1996	Neuf	1996	89.000	Vendu
Remorque rouleau Bomag	Attache	1984	Occasion	1992	1239	Vendu
Remorque mini-pelle	Attache		Occasion	2002	compris grue	Vendu
Ford transit camionnette ex-bus	Diesel	1997	Neuf	1997	22.700	En fin de course, beaucoup de rouille
Mitsubishi Canter	Diesel	1999	Occasion	2003	22.500	Moteur chauffe
Camion Mercedes 1824	Diesel	1996	Occasion	2003	46.850	Ridelles à remplacer
Grue Hitachi	Diesel	1997	Occasion	2002	27.250	Divers problèmes, hydraulique et électronique
Tracteur tondeuse John Deere	Diesel	1999	Neuf	1999	14.800	Prévoir remplacement problème moteur
Tracteur faucheuse Fiat	Diesel	1994	Neuf	1994	41.600	Tient le coup, faucheuse en fin de vie



Nissan Terano II Jeep	Diesel	1998	Occasion	2002	13.000	Embrayage à remplacer- Dégâts carrosserie-fin de vie
Renault Master 7pl Benne	Diesel	2002	Occasion	2006	13000	Bon état
Camion Unimog	Diesel	1988	Occasion	2003	38.500	En état
Excavatrice JCB 4x4	Diesel	2004	Neuf		92.000	Bon état
Service plantation						
Remorque porte engins	Attache	2011	Neuf	2011	4000	Etat neuf
Remorque bâchée basc. RW	Attache	1999	Neuf	1999	3.966	Bon état
MATERIEL DIVERS						
Libellé	Carburant	1ère utilisation	Neuf ou Occ	Année achat	Prix achat	Commentaires sur l'état
Bâtiment						
1 Bétonneuse	Electrique	2009	Neuf			Parfait état
Voiries						
1 Compresseur de chantier	Diesel	1982	Neuf	1982		Vendu
1 brosse mécanique	Prise force				2.975	Vendu
2 anciennes trémies pour sablage (Man +Unimog)	Hydr.		Neuf/Occ			Matériel déclassé
Rouleau vibrant Bomag 75 cm	Diesel	1995	Neuf	1995		A remplacer (tout est souder au châssis)
1 Désherbeuse Vandaele	Prise force	2004	Neuf	2004	16000	Bon état
2 lames de déneigement	Hydr.		Occasion			En état
1 lame de déneigement Unimog	Hydr		Occasion			En état
1 Trémie inox /Mercedes	Essence	2005	Neuf	2005	23.500	En état, mais quelques heures de travail cette année
1 pompe à eau mécanique	Essence		Occasion	2001		Bon état
Scie mécanique à tarmac	Essence	1994	Neuf	1994		Bon état
Damme mécanique Wacker	Essence	1990	Neuf	1990		Peu pratique, mais dépanne bien.
Damme Wacker WP 150	Essence	2005	neuf	2005	2210	Remplacer plateau vibrant cette année
2 groupes électrogènes	Essence	?	Occasion	2001		En état
1 transpalette pour grue		2000	Neuf	2000		Bon état



MATERIEL DIVERS (SUITE)						
Scie à tarmac portative	Essence	2005	Neuf	2005	1.130	Bon état
1 débroussailleuse démontable	Essence	2009	Neuf	2006	880	Bon état
Aspirateur de feuilles	Essence	2005	Neuf	2005	4.000	Bon état
Compresseur de chantier	Diesel	2009	Neuf	2009	12.000	Etat neuf



ACHAT 2012						
Camion Mercedes Actros	Diesel	10/09/2010	Occasion	2011	147548	Etat neuf
Trémie 5m3 Epoke	Roue suiveuse	2012	Neuf	2012	31593	Etat neuf
Trémie 2m3 Acometis	Hydraulique	2012	Neuf	2012	21780	Etat neuf
Renault double cab. benne bascul.	Diesel	2012	Neuf	2012	22000	Etat neuf
Renault benne basculante	Diesel	2012	Neuf	2012	21000	Etat neuf
Tronçonneuse MS201 STHIL	Essence	2012	Neuf	26/06/12		Etat neuf
Taille haies HS 81R STIHL	Essence	2012	Neuf	26/06/12		Etat neuf
Souffleur à dos BR 550 STIHL	Essence	2012	Neuf	26/06/12		Etat neuf
Opel Movano tolé L3H2	Diesel	2012	Neuf	16/08/2012	25000	Etat neuf
Lame à neige Vandeaie+Groupe électro-hydraulique Sur lame MAN	Hydraulique	2012	Neuf	2012	15209	Etat neuf

TRAVAUX EFFECTUES SUR LE CHARROI AUTRE QUE L'ENTRETIEN DE DECEMBRE 2011 A NOVEMBRE 2012

Libellé	Date	Réparation
Unimog	Décembre 2011	Remplacement benne + entretien extraordinaire
Citroen C2		Remplacement 8 soupapes et joint de culasse
Mercedes 1824		Remise en état du circuit d'alimentation carburant
Canter	Janvier 2012	Remplacement pompe à eau
Grue Hitachi		Réparation des freins hydrauliques
Jcb	Février 2012	Remplacement des tampons du rétro arrière
Grue hitachi		Remplacement démarreur et alternateur
Ford benne PTP		Remplacement démarreur
Renault Double benne basc .		Remplacement démarreur
Canter		Réparation Benne + remplacement amortisseur AR
Peugeot Parner		Remplacement pompe de direction- réparation Démarreur
JCB		Remplacement chez Carma de la tôle de support de convertisseur
JCB	Mars 2012	Réparation verrouillage du bac avant
Tracteur tondeuse		Remise en état table de coupe + réglage
Faucheuse Fiat		Remplacement Fléaux
Master voirie LIU 593	Avril 2012	Remplacement roulement AVD
Bus Ford Transit		Remise en état des sièges

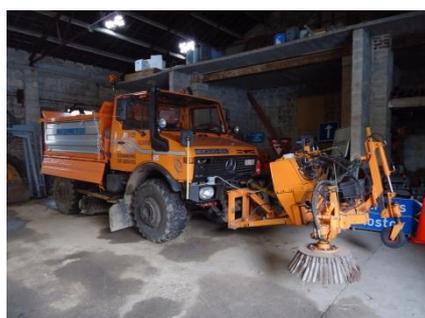


TRAVAUX EFFECTUES SUR LE CHARROI AUTRE QUE L'ENTRETIEN DE DECEMBRE 2011 A NOVEMBRE 2012 (SUITE)

Jcb	Mai 2012	Réparation démarreur
Tondeuse Viking 655 pro		Réparation traction
Tondeuse Viking 555 pro		Réparation embrayage
Débroussailleuse Fs 450		Remplacement carburateur
Tondeuse Honda	Juin 2012	Réparation châssis
Compresseur de chantier		Réparation surpression hydraulique
Scie à tarmac	Juillet 2012	Réparation lanceur et carburateur
Faucheuse Fiat		Remplacement flexibles placement feux avant + réparation du circuit électrique
Jcb		Préparation verrouillage du bac avant
Faucheuse Fiat	Aout	Renforcement du bras faucheur + réparation et soudure caisson
Tracteur John Deere		Réparation table de coupe et relevage arrière
Unimog		Remise en état des distributeurs brosse ventrale
Bus Ford Transit	septembre	Transformation du véhicule en camionnette
JCB		Réparation vérin, flexibles et axes du bac avant
Mercedes 1824	octobre	Réparation échappement + circuit électrique + frein
Jeep Nissan		Réparation train avant
Mitsubishi canter	Novembre	Réparation ridelle arrière
Mercedes Actros		Réparation perte d'huile pompe et grue
Dame à tarmac		Remplacement plateau vibrant
Trémie sicovis		Réparation circuit électrique et hydraulique

BUDGET À PRÉVOIR POUR 2013

		Coût estimé Tva comprise
Chalumeaux	1 Atelier +1 Chauffagiste	3000€
Remplacement Ford Transit	1	25000€
Remplacement Jeep Terrano	1 Occasion	13000€
Tracteur tondeuse terrain Foot	1	14000€
Rouleau à tarmac	1	28000€
Remorque porte rouleau à tarmac	1	6000€
Tronçonneuses MS181+MS 192T	2	750€
Ensemble forestier anti coupures	4	2000€
Taille haie	1	700€
Débroussailleuse	3	3000€
Tondeuse	3	3000€



MARCHES PUBLICS TRAVAUX NON SUBSIDIES « BATIMENTS »

MARCHES PUBLICS TRAVAUX NON SUBSIDIES « BATIMENTS »

AGENT TRAITANT : JEAN-MICHEL COLLIGNON

1. Travaux de remplacement de la double porte d'accès à la cour de récréation de l'école de La Croisette à Sorée

Mode de passation du marché	Procédure négociée sans publicité
Article budgétaire:	722/724-52/20120024 – 40.000,00€
Estimation	4.840,00€ TVAC
Subsides	-
Principe :	01/02/2012.-.approbation du Conseil
Procédure et CSC :	01/02/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	04/06/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise SHAZDEH à Gesves	3.444,87€ TVAC
Ordre de commencer: le 10 août 2012	12/07/2012
TOTAL actuel :	3.444,87€ TVAC

Etat des travaux au 30/11/2012: Les travaux sont terminés et réceptionnés.

2. Travaux d'isolation et de finition extérieure de la partie centrale et de l'aile droite de "La Pichelotte" à Gesves

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/723-56/20100066 – 230.000,00€
Estimation	204.366,53€ TVAC
Subsides	-
Principe :	07/09/2011 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	07/09/2011 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	06/12/2011 - approbation du Collège
A l'Entreprise PICARD CONSTRUCT à Tenneville	129.981,05€ TVAC
Ordre de commencer:	08/04/2012
Avenant 1	37.750,51€ TVAC (menuiseries extérieures)
TOTAL actuel :	167.731,56€ TVAC

Etat des travaux au 30/11/2012: Travaux terminés et réceptionnés.

3. Travaux de peintures intérieures à la crèche "Les mini poussent" à Faulx-les-Tombes

Mode de passation du marché	Procédure négociée sans publicité
Article budgétaire:	762/722-56/20090048 – 885.000,00€
Estimation	23.189,65€ TVAC
Subsides	-
Principe :	09/05/2012 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	09/05/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	11/06/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise J-L HUMBLET à Naninne	20.748,48€ TVAC
Ordre de commencer :	09/07/2012
Avenant 1	1.309,66€ TVAC
TOTAL actuel :	22.058,14€ TVAC

Etat des travaux au 30/11/2012: L'entreprise doit encore exécuter les travaux contenus dans l'avenant n° 1

4. Travaux d'aménagement d'une salle de réunion à "La Pichelotte" à Gesves LOT 1 – gros œuvre - LOT 2 - électricité

Mode de passation du marché :	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/723-53/20120006 – 100.000,00€
Estimation	100.089,97€ TVAC
Subsides	-
Principe :	06/06/2012 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	06/06/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché – 2 lots :	24/09/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise PICARD CONSTRUCT à Tenneville	79.143,52€ TVAC – lot 1 12.811,47€ TVAC – lot 2
Ordre de commencer:	05/11/2012
Avenant	0,00€ TVAC
TOTAL actuel :	91.954,99€ TVAC

Etat des travaux au 30/11/2012: Travaux en cours actuellement pour les 2 lots.



**MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES
« BATIMENTS »**

MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « BATIMENTS »

AGENT TRAITANT : JEAN-MICHEL COLLIGNON

1. Travaux de rénovation des cours de récréation et réalisation de différents travaux à l'école de l'Envol à Faulx-les-Tombes

Mode de passation du marché	Procédure négociée sans publicité
Article budgétaire:	722/724-60/20110026 – 290.000,00€
Estimation	214.623,75€ TVAC
Subsides PPT	199.444,02€
Subsides FBSE	51.285,61€
Principe, procédure et CSC :	30/03/2011 - approbation du Conseil
Changement de procédure :	06/06/2011 - approbation du Collège
Attribution du marché :	03/10/2011 - approbation du Collège
A l'Entreprise PICARD CONSTRUCT à Tenneville	284.919,92€ TVAC
Ordre de commencer:	02/07/2012
Avenant 1	21.554,94€ TVAC – citerne E.P
Avenant 2	33.882,87€ TVAC – conformités incendie
TOTAL actuel :	340.357,73€ TVAC

Etat des travaux au 30/11/2012: L'entreprise doit encore exécuter les travaux contenus dans l'avenant n° 2.

2. Travaux d'amélioration énergétique pour le hall de sports à Gesves – LOT 1 – isolation extérieure LOT 2 - HVAC

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	764/724-60/20120033 – 175.000,00€
Estimation	185.370,79€ TVAC
Subsides UREBA	151.065,00€
Principe :	21/12/2011 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	21/12/2011 - approbation du Conseil
Attribution du marché – lot 1 :	23/04/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise HULLBRIDGE ASSOCIATED à Trazegnies	98.225,04€ TVAC
Ordre de commencer:	25/08/2012
Avenant 1	653,40€ TVAC (descentes E.P)
Total actuel :	98.878,44€ TVAC
Attribution du marché – lot 2 :	03/09/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise FREDERICK AIRCO à Bande	79.965,16€ TVAC
Ordre de commencer:	29/10/2012
Avenant 1	3.309,69€ TVAC (modifications installations)
Total actuel :	83.274,85€ TVAC

Etat des travaux au 30/11/2012 : Travaux en cours actuellement pour les 2 lots, ceux-ci devant être terminés et réceptionnés au plus tard pour le 31/12/2012 pour bénéficier des subsides.

3. Travaux de construction d'une Maison de l'Entité, d'une crèche et d'un parcours VITA à Faulx-les-Tombes LOT 1 – gros œuvre - LOT 2 – sanitaire-HVAC - LOT 3 – électricité - LOT 4 - abords

Mode de passation du marché	Adjudication publique (lots 1 à 3) Procédure négociée sans publicité (lot 4)
Articles budgétaires:	762/722-54/20090047 – 1.404.000,00€ (Entité) 762/722-54/20090048 – 885.000,00€ (crèche)
Estimation	1.505.896,11€ TVAC (Entité) 929.301,97€ TVAC (crèche)
Subsides PCDR (DGO 3)	915.200,00€ + 289.516,89€
Subsides DGO 1	400.000,00€
Subsides FRB	10.000,00€
Principe :	28/05/2009 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	28/05/2009 - approbation du Conseil
Attribution du marché – lot 1:	26/10/2009 - approbation du Collège



A l'Entreprise DHERTE-ISTASSE à Namur	1.359.335,35€ TVAC
Ordre de commencer:	27/08/2010
Avenants	220.224,20€ TVAC
Total actuel :	1.579.559,55€ TVAC
Etat des travaux au 30/11/2012: Les travaux sont terminés et réceptionnés (RP du 20/11/2012). La levée des remarques est en cours.	
Attribution du marché – lot 2:	26/10/2009 - approbation du Collège
A l'Entreprise DELTA THERMIC à Herstal	385.877,71€ TVAC
Ordre de commencer:	21/02/2011
Avenants	11.090,77€ TVAC
Total actuel :	396.968,48€ TVAC
Etat des travaux au 30/11/2012: Les travaux sont terminés et en attente d'être réceptionnés.	
Attribution du marché – lot 3:	26/10/2009 - approbation du Collège
A l'Entreprise LAMELEC à Herstal	175.134,55€ TVAC
Ordre de commencer:	24/10/2011
Avenants	7.765,23€ TVAC
Total actuel :	182.899,78€ TVAC
Etat des travaux au 30/11/2012: Les travaux sont terminés et en attente d'être réceptionnés.	
Attribution du marché – lot 4:	19/04/2010 – approbation du Collège
A l'Entreprise NONET à Bois-de-Villers	192.647,27€ TVAC
Ordre de commencer:	24/10/2011
Avenants	0,00€ TVAC
Total actuel :	192.647,27€ TVAC
Etat des travaux au 30/11/2012: Les travaux sont toujours en cours.	
4. Travaux de préservation et de restauration extérieure de la chapelle St-Hubert à Gesves	
Mode de passation du marché	Procédure négociée sans publicité
Article budgétaire:	790/724-54/20120038 - 30.000,00€
Estimation	26.574,50€ TVAC
Subsides PPPW	7.500,00€
Principe :	06/06/2012 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	06/06/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	25/09/2012 - approbation du Conseil
A l'Entreprise LUC TASIA à Enneille	32.224,72€ TVAC
Ordre de commencer:	En attente
Avenants	-
Total actuel :	-
Etat des travaux au 30/11/2012: Les travaux sont en attente de notification. Ils pourront débuter dès la réception de l'arrêté ministériel.	
5. Travaux d'aménagement de 5 logements moyens au 2^{ème} étage de l'aile gauche de "La Pichelotte" à Gesves	
Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/723-56/20090021 - 570.000,00€
Estimation	654.908,38€ TVAC
Subsides PCDR	480.000,00€
Principe :	27/04/2011 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	27/04/2011 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	26/11/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise PICARD CONSTRUCT à Tenneville	550.831,85€ TVAC
Ordre de commencer:	En attente
Avenants	-
Total actuel :	-
Etat des travaux au 30/11/2012: Les travaux sont en attente de notification dès lors qu'il y aura eu concertation avec l'entrepreneur pour commencer ceux-ci.	

LOGEMENT



LOGEMENT

AGENT TRAITANT : JUSTINE HAYEN

INTRODUCTION

La Commune est devenue un acteur incontournable dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec les Logis Andennais, l'AIS et le SPW.

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

Le Collège communal veut user de toutes ces prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logement et ainsi devenir un partenaire, plus encore, un acteur du logement à part entière.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social à finalité sociale, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

Une attention permanente sera apportée aux personnes à mobilité réduite qui, moyennant un logement adapté, pourront poursuivre une vie en toute autonomie et respectueuse de leur dignité.

MISSION

La Cellule logement a pour mission d'aider, d'orienter et de conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- assurer le suivi des demandes de logements à caractère social,
- aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- fournir les informations quant aux primes offertes par la Région wallonne, par l'Administration communale et par la Province ;
- orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- informer les citoyens sur les aides accordées par la Région Wallonne en matière de logement et d'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation.

Elle veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et ainsi les orienter vers l'organisme compétent.

PARC LOCATIF COMMUNAL

A ce jour, le parc locatif communal Gesvois est composé comme suit :

LOGEMENTS COMMUNAUX CONCEDES PAR BAIL EMPHYTHEOTIQUE AU CPAS

- SOREE : Rue du Centre : 3 logements
- HALTINNE : Rue Léon Pirsoul : 4 logements

LOGEMENTS COMMUNAUX DESTINES A L'I.L.A. – Convention entre le CPAS et la commune

- SOREE : Rue des Bourreliers : 2 appartements
- GESVES : Rue de la Pichelotte : 1 appartement



LOGEMENTS COMMUNAUX EXISTANTS

19 Logements gérés par le service « logement »

- GESVES : Rue de la « La Pichelotte », 5 : 7 logements temporaires (1^{er} étage aile centrale) et 7 logements définitifs (aile droite)
- FAULX-LES-TOMBES : rue de l'Eglise, 4 (ancien presbytère) : 1 appartement + 2 studios
- SOREE : Rue de la croisette n°19 : 2 logements de transit

Notre service gère les conventions, les contrats de bail, la liste des demandes de logement, les états des lieux, le relevé des consommations énergétiques et tout problème lié à l'occupation des appartements.

LOGEMENTS COMMUNAUX GERES PAR LA S.L.S.P. LES LOGIS ANDENNAIS

- 6 logements sociaux à Strud occupés depuis octobre 2011.
- 6 logements au 1^{er} étage de la Pichelotte aile gauche, occupés depuis octobre 2011.



CONCRÉTISER LES PLANS LOGEMENTS EN COURS:

1. maintenir notre taxe sur les immeubles inoccupés et abandonnés ;
2. atteindre un K45 comme recommandé par la circulaire administrative ; atteindre progressivement les 10% de logements publics demandés par la Région Wallonne sans mettre en danger l'équilibre budgétaire ;
3. compléter ce qui a déjà été entrepris en matière de logement ;
4. tenir compte dans la création de logements des personnes à mobilité réduite ;
5. travailler en partenariat avec l' AIS, le Logis Andennais, les sociétés de crédit au logement ;

ETAT D'AVANCEMENT DES PLANS BISANNUELS DU LOGEMENT

(Les logements repris dans les fiches seront gérés par la SLSP « Les Logis Andennais ».)

Plan du logement 2007 - 2008

FICHE 1 : Aménagement de 6 logements sociaux à Strud-Haltinne. Travaux terminés.

FICHE 2 : Aménagement de 6 logements au 1^{er} étage de l'aile gauche de la Pichelotte. Travaux terminés.

FICHE 3 : Le projet d'aménagement d'un logement moyen à l'ancien presbytère de Haltinne a été regroupé, suite à l'accord du SPW, avec le projet de la **fiche 2** du Plan du Logement 2009-2010 qui consiste en l'aménagement de 2 logements moyens soit un total de 3 logements moyens.

La seconde demande de permis d'urbanisme a été envoyée à la DGATLP en novembre 2011. Nous avons reçu l'accord pour l'aménagement de 2 logements le 28/03/2012. Nous avons envoyé un recours pour avoir un permis pour 3 logements le 29/05/2012. A défaut de réponse, le recours pour les 3 logements est refusé.

Il y a lieu de renégocier cette fiche 3 avec le PSW Logement.

FICHE 4 : rue des Moulins à Gesves : Construction de 8 logements sociaux.

Le projet consiste à construire 2 bâtiments distincts comportant chacun 4 appartements.

Nous avons eu l'accord de la tutelle le 31/10/2012 et l'avis de marché est passé au conseil communal du 20/11/2012. L'ouverture des offres est prévue pour le 18/01/2013.

Plan logement 2009 – 2010

Tel qu'approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 8 décembre 2009.

- **FICHE 1** : Aménagement de 5 logements deuxième étage aile gauche de la Pichelotte. 2^{ème} convention PCDR. Cette fiche a été extraite du plan logement pour être introduite via le PCDR et fait l'objet de la 2^{ème} convention PCDR.

- **FICHE 2** : Presbytère de Haltinne : Aménagement de 2 logements moyens ; état d'avancement voir fiche 3 Plan 2007-2008..

- **FICHE 3** : Centre récréatif, rue des deux chênes, 10 à Mozet : Aménagement de 3 logements sociaux. Le dossier de base adjudication a été envoyé au SPW – Département du Logement le 20/03/2012. Il est passé au conseil du 09/11/2012 pour l'approbation du cahier spécial des charges. Nous avons envoyé le courrier à la tutelle le 19/11/2012. Le délai d'approbation est de maximum 45 jours. L'avis de marché devrait être émis en janvier- février 2013.

- **FICHE 4** : Foyer St Antoine - rue de Mozet, 1 à Goyet: Aménagement de 6 logements sociaux. (Dépendances du Foyer St Antoine)
Nous avons reçu une réponse favorable de la tutelle le 06/06/2012 sur le cahier spécial des charges. Après avis de marché nous avons procédé à l'ouverture des offres le 18/09/2012. En attente du rapport de l'auteur de projet.

Plan logement 2012-2013

Tel qu'approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 05 juillet 2012

FICHE 1: Aménagement de 6 logements sociaux rue de Courrière à Faulx-Les Tombes. La procédure d'achat du bien est en cours. Le conseil communal en a décidé le principe le 21/12/2011 et a approuvé le projet d'acte présenté par le CAI le 25/09/2012. La transaction semble présenter quelques problèmes liés à la divergence d'intention entre les propriétaires. En cours.

FICHE 2 : Construction de 10 logements sociaux sur le site où est implanté le garage communal. Fiche non retenue par le Gouvernement Wallon.

NOTRE VOLONTÉ :

1. diversifier les logements mis à disposition des citoyens, lutter contre l'insalubrité et les immeubles abandonnés, créer de nouveaux logements ;
2. créer du logement durable.
3. veiller au développement des énergies renouvelables
4. continuer à développer le logement intergénérationnel
5. respecter nos options prises en matière de logement dans le PCDR

SUBVENTION EN VUE DE COUVRIR LE COÛT DE FONCTIONNEMENT DE CONSEILLER EN LOGEMENT

L'administration communale a bénéficié d'une subvention de 2.500,00 € pour l'année afin de couvrir le coût de fonctionnement du conseiller en logement

Un rapport annuel d'activité relatif au travail réalisé par le conseiller en logement ainsi que de l'utilisation de la première subvention qui nous a déjà été versée a été notifié au SPW – Département du logement en date du 22/09/2010.

Extrait du livre « La Commune expliquée aux candidats et aux nouveaux élus » édité par l'Union des Villes et Communes de Wallonie :

« La Commune et le droit au logement »

Le droit au logement est un droit fondamental de tout être humain : pas de dignité sans toit, sans domicile fixe, sans logement salubre ou adapté. Primordial, le logement ouvre l'accès à une série d'autres droits tout aussi essentiels : le travail, la santé, l'éducation, la culture, etc.

En assumant la politique du logement au niveau local, la commune dispose donc d'un levier majeur dans l'intégration sociale des citoyens. C'est un défi de taille, car de nombreux besoins en logement ne sont pas encore rencontrés en Wallonie, notamment dans le domaine du logement social. Et le Code wallon du logement et de l'habitat durable reconnaît expressément à la commune un rôle d'opérateur prioritaire.

*La commune réalise ainsi tous les 2 ans un **programme d'ancrage** communal du logement dans lequel elle s'assigne des objectifs, assortis de moyens financiers. Elle est aussi activement impliquée dans une des **68 Sociétés de logement de service public (SLSP)** de Wallonie.*

*Le secteur privé est une autre possibilité de faire bouger les choses, moyennant le montage de **partenariats public-privé (PPP)**.*

Sur base de ces outils ou collaborations, le mandataire local peut dès lors contribuer sur le terrain à l'acquisition, la construction, la rénovation, la réhabilitation ou la conservation de logements, sociaux ou moyens, l'implantation de lotissements, etc. »

LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

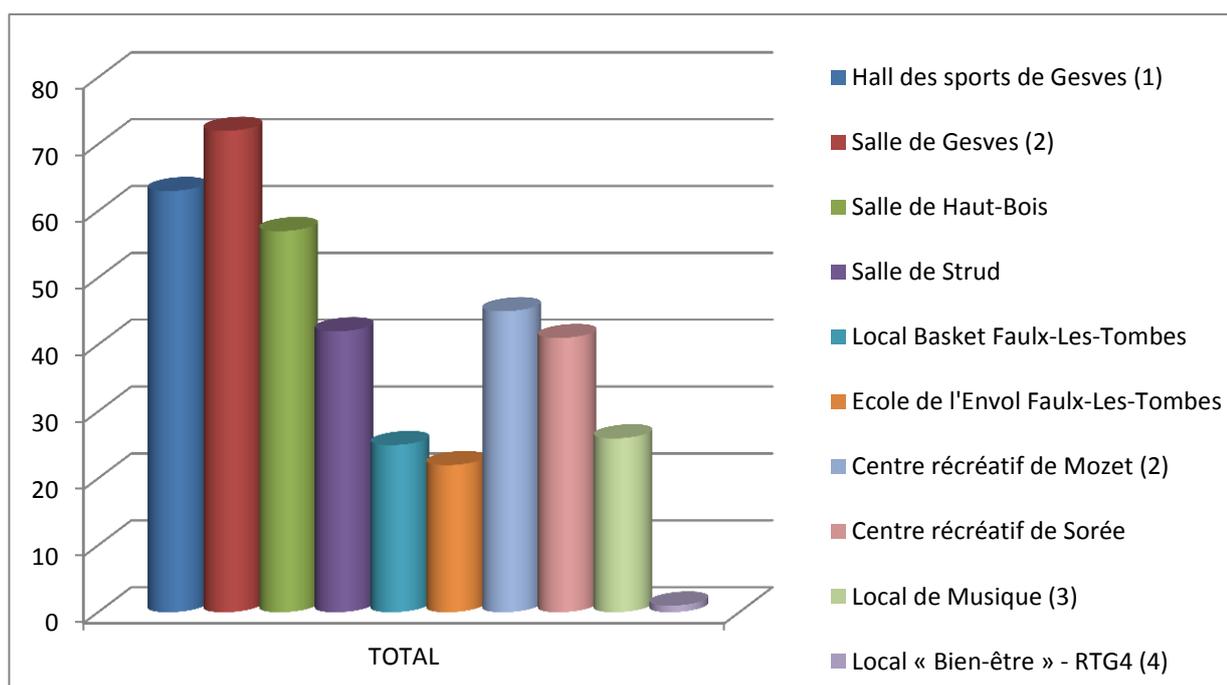
AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	Total	Annulations / sans suite
Hall des sports de Gesves (1)	5	40	18	0	0	63	3
Salle de Gesves (2)	14	47	19	2	0	72	1
Salle de Haut-Bois	5	30	0	21	1	57	5
Salle de Strud	0	30	0	11	1	42	8
Local Basket Faulx-Les Tombes	1	11	0	13	0	25	1
Ecole de l'Envol Faulx-Les Tombes	3	10	1	7	1	22	2
Centre récréatif de Mozet (2)	1	20	3	22	1	45	9
Centre récréatif de Sorée	1	15	0	24	1	41	6
Local de Musique (3)	1	6	19	0	0	26	0
Local « Bien-être » - RTG4 (4)	0	1	0	0	0	1	0
TOTAL	31	210	60	100	5	394	35

Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles (incluant. les activités et animations des *Asbl Gesves-Extra* et *Planet*).

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs...) sont détaillées dans les tableaux repris en (1) et (4).



(1) **Le hall des sports** est essentiellement occupé par les *écoles* en journée et par les *associations sportives* (10 au total) pour leurs entraînements hebdomadaires en soirée et les rencontres et /ou compétitions le week-end. Durant le mois de juillet, le hall est occupé par la *Plaine de vacances*.

<i>Occupation du hall des sports</i>	Durée
Lundi	12 heures
Mardi	10 heures
Mercredi	11 heures
Jeudi	10 heures
Vendredi	9 heures
Samedi	12h30 et 1h30 (1semaine sur 2)
Dimanche	11 heures et 5h30 (1 semaine 2)
<i>Total</i>	75 heures 30

(2) Durant toute la période scolaire, les ***salles communales de Gesves, Faulx-Les Tombes et Mozet*** accueillent des cours, activités culturelles et sportives organisées par *les écoles* et *certaines associations locales*.

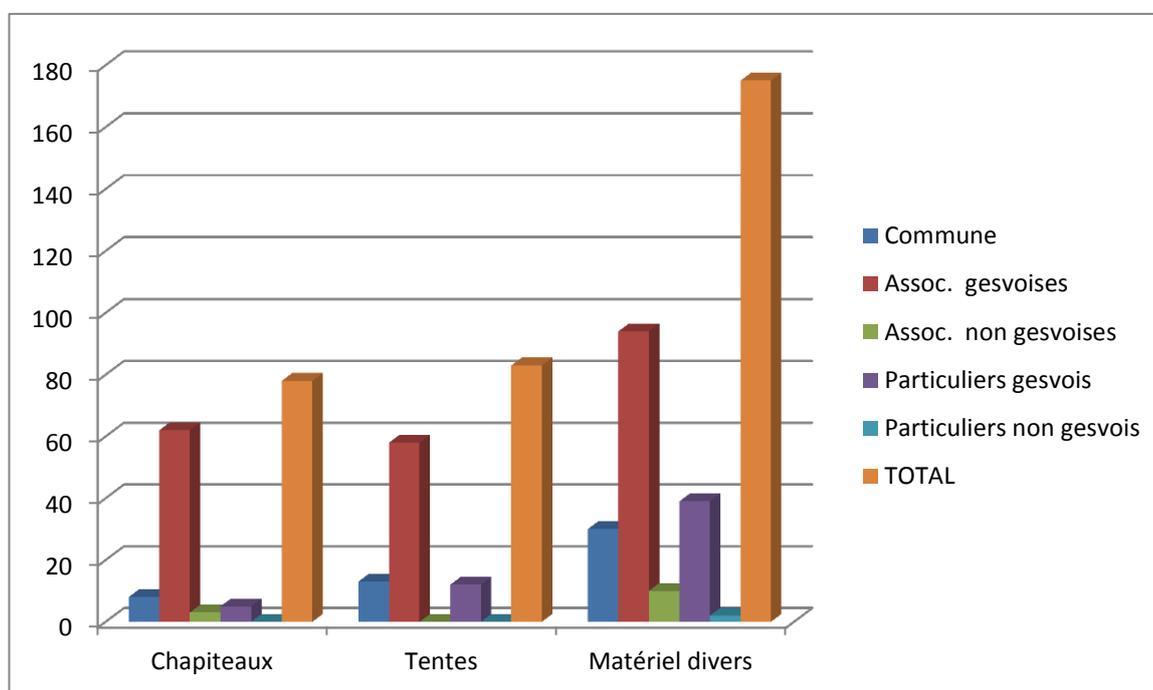
(3) Le ***local de Musique*** est occupé principalement par *le Conservatoire (2 fois/semaine)* et *les consultations O.N.E (1 fois/mois)*, ainsi que pendant *les Plaines de vacances*.

(4) Le ***local « Bien-être » - RTG4*** est occupé depuis septembre 2012 : *Gymnastique pour les Aînés* (cours organisé par le CPAS) et *Cours collectifs divers* (donnés par des particuliers, 5 au total).

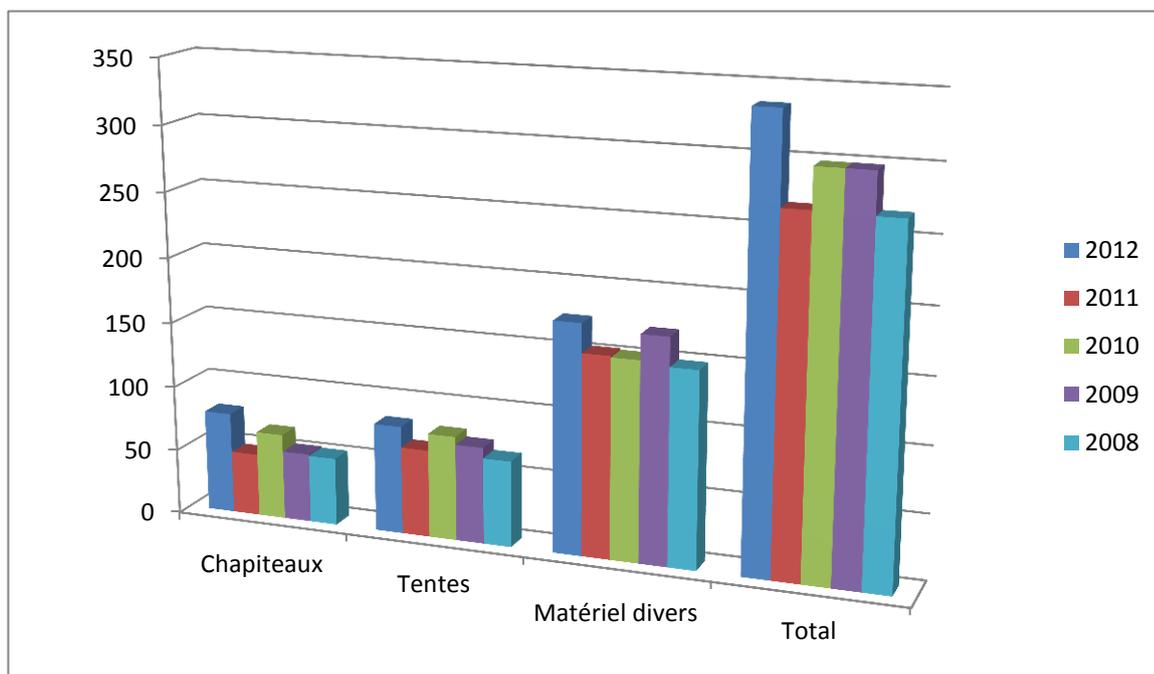
<i>Occupation du Local « Bien-être »</i>	Durée par semaine
Lundi	2 heures
Mardi	6 heures
Mercredi	2 heures 30
Jeudi	5 heures
Vendredi	non occupé
Samedi	6 heures
Dimanche	1 heure
<i>Total</i>	22 heures

LIVRAISON – MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Matériel communal	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises / Communes voisines	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	TOTAL	Annulations
Chapiteaux	8	62	3	5	0	78	5
Tentes	13	58	0	12	0	83	8
Matériel divers	30	94	10	39	2	175	8
Total						336	

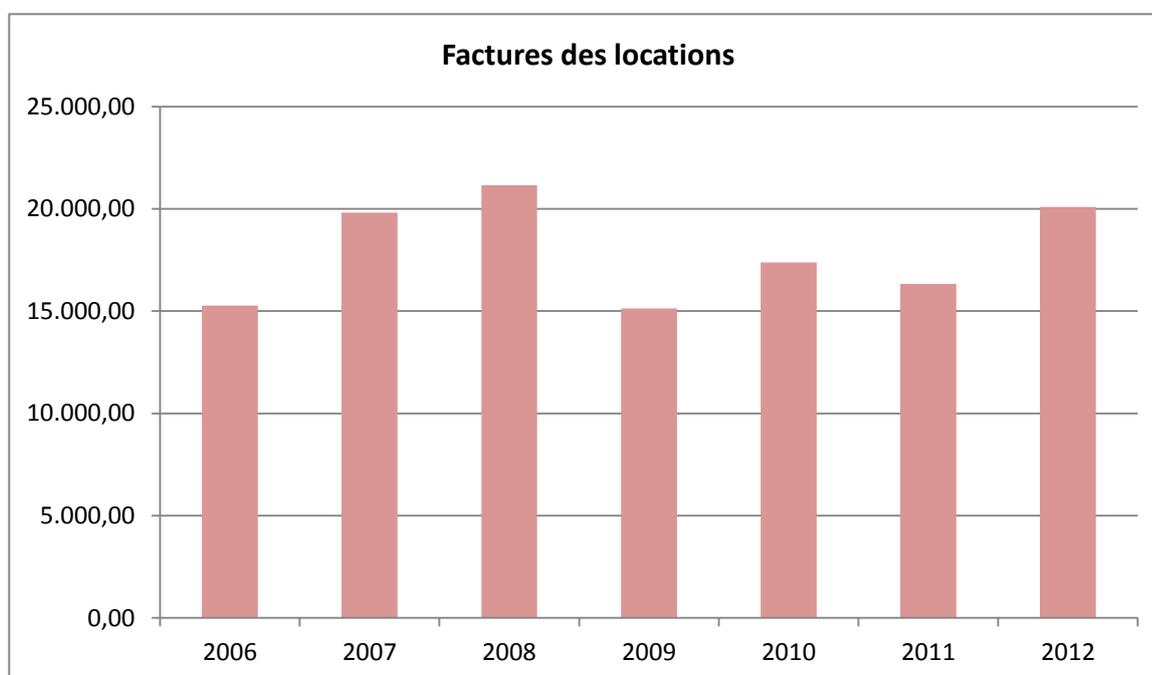


Matériel communal	2012	2011	2010	2009	2008
<i>Chapiteaux</i>	78	48	66	53	52
<i>Tentes</i>	83	67	80	74	66
<i>Matériel divers</i>	175	153	152	171	149
<i>Total</i>	336	268	298	298	267



Ces **336** livraisons ont occupé l'équivalent de 2 agents à temps plein toute l'année.

Les locations de salles communales et les mises à disposition de matériel communal représentent **304 factures**, pour un montant global de **20.085,50 €** (sont incluses, les factures dégrévées (**21.287,00 €**) par le Collège communal suite à reconsidération du tarif de location appliqué aux associations locales).



Les formulaires de réservations « *salles, tentes, chapiteaux et matériel* » sont téléchargeables sur le site internet communal : www.gesves.be.

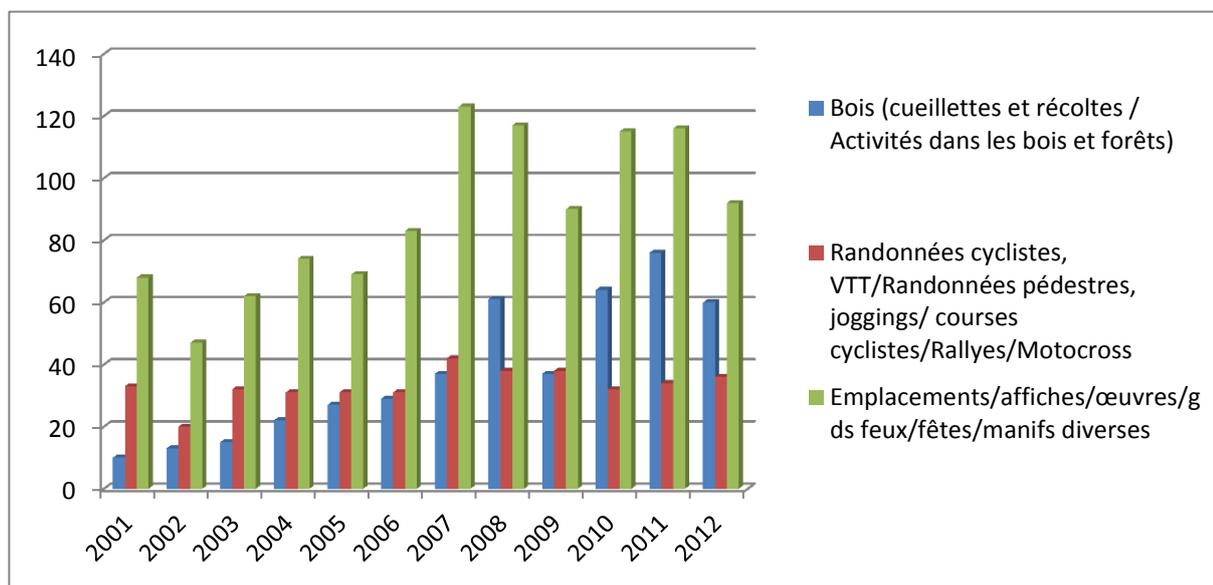
MANIFESTATIONS AUTORISATIONS INFORMATIONS



MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS – INFORMATIONS

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

AUTORISATIONS



Détails de ce graphique : tableau ci-après,

	2012	Total 2012	2011	Total 2011	2010	Total 2010	2009	Total 2009	2008	Total 2008	2007	Total 2007	Total 2006	Total 2005
Bois : Cueillettes myrtilles, récolte de champignons, ...	30	60	26	76	23	64	0	37	26	61	23	37	29	27
Activités dans les bois et forêts	30		50		41		37		35		14			
Randonnées pédestres / Joggings	14	36	10	34	12	32	16	38	16	38	19	42	31	31
Randonnées cyclistes et VTT	10		10		9		9		7		9			
Courses cyclistes	8		6		5		5		5		7			
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - Quads etc.	3		6		4		5		6		5			
Motocross / Motos	1	134	2	116	2	115	3	90	4	117	2	123	83	69
Emplacements	9		9		14		14		22		13			
Affichages /œuvres	16		15		9		9		18		41			
Grands feux	4		4		4		6		6		4			
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	13		12		19		14		18		23			
Divers / travaux	41/ 51	45 / 31	69	47	53	42								

ASSOCIATIONS LOCALES

<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>2012</u>	<u>2009 à 2011</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>
3 X 20	6	6	6	6	5	5	5	5
ACRF (Action Chrétienne Rurale Féminine)	2	3	5	5	5	5	5	5
FNAPG (Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre)	1	6	6	6	6	4	5	5
Fabriques d'Eglise	6	6	6	6	6	6	6	6
Comités Ecoles	5	5	5	5	4	4	4	4
Comités Animations / Kermesses	20	20	21	17	14	12	11	10
Jeunesse	4	4	5	5	8	8	8	8
Musique	4	15	15	15	13	11	12	12
Nature	2	3	6	6	7	5	5	5
Social	10	25	24	23	21	17	15	15
Sports	11	30	32	30	28	23	25	25
Art	1	11	13	11	11	12	12	12
Culture	3	10	13	12	11	4	4	4
	75	144	157	147	139	112	113	112

Un formulaire de « mise à jour 2013 » (modifications au sein du comité, des coordonnées téléphoniques, adresses, E-mail, liens Internet, etc.) sera disponible auprès de nos services et sur le site internet : www.gesves.be

SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : JEAN-MARIE PAULET

TRAVAUX D'EMPIERREMENT : ACCOTEMENTS

- Chemin des Coriats
- Rue de Space à Gesves
- Rue du Viviers Trainee
- Rue de Haltinne
- Rue du Sabotier
- Sur les Nooz
- Rue de la Fabrique

TRAVAUX POUR TIERS (RACCORD AU RÉSEAU D'ÉCOULEMENT, POSE DE FILETS D'EAU/BORDURES, ...)

- Petite Gesves, 18 à Gesves, raccordement égout (FONTINOY-DAMAS), payé sur devis accepté
- Route d'Andenne, 55 A à Faulx-les Tombes, raccordement égout (BERGER), payé sur devis accepté
- Rue de Gesves, entre 23 et 25 à Gesves, réalisation rigole d'évacuation eau de pluie (ZAREBA-GRANDJEAN), payé sur devis accepté
- Rue du Haras, 27 à Gesves, raccordement égout (VAN DER VORST), payé sur devis accepté
- Rue Petite Gesves, 20 à Gesves, raccordement égout (DEVIN), payé sur devis accepté
- Rue de la Salle, 5 B à Gesves, creusement trou (GOFFIN), payé sur devis accepté
- Rue Petite Gesves, 14 à Gesves, raccordement égout (ANRE), payé sur devis accepté
- Rue du Centre, 13 à Sorée, raccordement égout (WAUDOT), payé sur devis accepté
- Rue des Moulins, 41 à Gesves, traversée de voirie (SEUMOIS), payé sur devis accepté
- Rue de Reppe, 18 à Gesves, filet d'eau (MASQUELIE), payé sur devis accepté

POSE DE TARMAC À CHAUD ET À FROID

+/- 217 tonnes de tarmac et 175 litres d'émulsion

VIDANGES AVALOIRS

- Faulx-les-Tombes : 231
- Gesves : 270
- Haltinne : 105
- Mozet : 104
- Sorée : 62



CURAGE DE FOSSÉS

- Vieille Drève
- Try d'Hostet
- Rue de Labas
- Rue du Grand Stet
- Chemin de Messe
- Rue des Basses Arches

FAUCHAGE D'ACCOTEMENTS

260 km du mois avril au mois d'octobre

SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation
- Pose de miroirs
- Pose de bandes sonores
- Marquage au sol

DÉNEIGEMENT

Sablage du 16 au 19 décembre 2011 et du 30 janvier au 13 février 2012

Quantité de sel et laitier utilisé : +- 100 tonnes.

CIMETIÈRES

	Inhumation
Gesves	18
Faulx-Les Tombes	8
Haltinne	8
Haut-Bois	2
Sorée	3
Mozet	2

PLACEMENT DU RADAR PRÉVENTIF

Rues	Date du début	Date de fin
Fau Sainte-Anne	30/03/2012	06/04/2012
	09/11/2012	19/11/2012
Chaussée de Gramptinne (72)	19/10/2012	26/10/2012
Rue du Pourrain	05/10/2012	12/10/2012
Rue de Labas	28/09/2012	05/10/2012
Chaussée de Gramptinne (112)	30/05/2012	13/06/2012
	07/09/2012	14/09/2012
Route d'Andenne	23/03/2012	30/03/2012
	31/08/2012	07/09/2012
Ry Del Vau	13/06/2012	06/07/2012
Chaussée de Gramptinne	06/01/2012	13/01/2012
	03/08/2012	24/08/2012
Rue de Hautbois	04/05/2012	11/05/2012
Rue du Commerce	27/04/2012	04/05/2012
Rue de l'Abbaye	13/04/2012	20/04/2012
Route de Bonneville	06/04/2012	13/04/2012
Ru de Strouvia	16/03/2012	23/02/2012
Rue de Courrière	02/03/2012	09/03/2012
Rue Sainte-Cécile	12/03/2012	16/03/2012
Rue des Carrières	17/02/2012	20/20/2012
Rue du Haras	20/01/2012	27/01/2012

TONTE DES PELOUSES

- Terrains de Football : 4 terrains du mois d'avril au mois d'octobre (112 tontes)
- Cimetières : Gesves, Haltinne, Haut-Bois et Sorée
- Plaines de jeux : Ry del Vau à Gesves, rue de l'Eglise à Faulx-les-Tombes et rue du Centre à Sorée
- Centre récréatif de Mozet
- Pichelotte
- Centre récréatif de Sorée

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

AGENT TRAITANT : CHANTAL KINDT

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX	OBJET DU MARCHÉ	ARTICLE BUDGÉTAIRE	MONTANT ATTRIBUÉ
AO/T/CLC/ 14-03-2012	CRÉATION DE 4 AIRES DE JEUX SUR L'ENTITÉ DE GESVES	764/721-54	EN COURS D'ATTRIBUTION
PNSP/T/CLC/ 14-03-2012	TRAVAUX DE TOITURE, GOUTTIÈRE ET DESCENTES D'EAU À L'ÉCOLE DE L'ENVOL	722/724-52	€ 9.457,36
PNSP/T/CC/ 1/10/2012	ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOL - MISE EN CONFORMITÉ DES NORMES INCENDIE	72201/125-06	€ 4.444,69
PNSP/T/CLC/ 25-09-2012 2	INSTALLATION DE 2 CENTRALES D'ALARME (VOL ET INCENDIE) À L'ÉCOLE COMMUNALE DE SORÉE	722/724-52	EN COURS D'ATTRIBUTION
AOG/T/CLC/ 2012060	AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS ET DES ABORDS	764/721-54	EN COURS D'ATTRIBUTION
PNSP/T/CC/ 20-02-2012	MARQUAGE AU SOL DU HALL DES SPORTS DE GESVES	76401/125-06	€ 1.470,15
PNSP/T/CC/ 30/01/2012	ENTRETIEN DE DEUX TILLEULS SÉCULAIRES SIS AU CARREFOUR DE LA CHAUSSÉE DE GRAMPINNE, AVEC LES RUES RY DEL VAU ET DES MOULINS	773/723-53	€ 544,50
PNSP/T/CCL/ 9-05-2012	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CORNICHES, DES DESCENTES D'EAU ET SUPPRESSION DES LUCARNES EN TOITURE	790/724-60	€ 20.729,72
PNSP/T/CLC/ 25-09-2012	TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UNE PARTIE DES GOUTTIÈRES DE L'ÉGLISE DE GESVES	790/724-60	€ 6.582,40
PNSP/T/CC/ 6/08/2012	REMISE EN ÉTAT DE L'ÉCLAIRAGE DU HALL DES SPORTS DE GESVES	76401/125-06	€ 2.300,21

MARCHÉS PUBLICS DE SERVICES	OBJET DU MARCHÉ	ARTICLE BUDGÉTAIRE	MONTANT ATTRIBUÉ
PNSP/S/CLC/ 19-10-2011	Nettoyage et reclassement des archives communales	104/747-51	A attribuer
PNSP/S/CC/ 20/02/2012	Réparation urgente du JCB	421/745.98	€ 2540,04
PNSP/S/CC/ 19/12/2011	Réception du nouvel An 2012	2/3 des dépenses à l'article 104/123-16 et 1/3 des dépenses à l'article 105/123-16	<u>20,00 € TVA</u> comprise par convive
PNSP/S/CC/ 27/12/2011	Elaboration du contenu d'un guide de randonnées "Topo GESVES"	569/733-60 20110025	€ 3466,00
PNSP/S/CC/ 23/01/2012	Adhésion à la centrale de marchés constituée par IDEFIN et la participation au quatrième marché relatif au regroupement des achats d'électricité et de gaz par le biais de ladite centrale de marchés ;		Nouveau marché
PNSP/S/CC/ 1/10/2012	Résiliation du marché public de services relatif à la désignation d'un opérateur de téléphonie mobile, attribué à l'entreprise BELGACOM Mobile sa		Nouveau marché en 2013
PNSP/S/CC/ 22/10/2012	Nettoyage et remise à neuf d'un appartement du presbytère de Faulx-les Tombes	722/124-06	En cours d'attribution
PNSP/S/CC/ 29/10/2012	Déplacements scolaires	722/124-06	Nouveau marché en 2013
PNSP/S/CLC/ 201210/	Marché public relatif à la "mission d'étude de scénographie des Grottes de Goyet"	569/724-53	En cours d'attribution

MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES	OBJET DU MARCHÉ	ARTICLE BUDGÉTAIRE	MONTANT ATTRIBUÉ
PNSP/F/CLC/ 19-10-2011	Achat de fournitures pour l'archivage de dossiers communaux	104/741-51	€ 3.558,63
PNSP/F/CLC/ 27-06-2012	Achat de 12 licences Windows pour l'EPN	104/742-53	€ 3.999,99
PNSP/F/CLC/ 09-05-2012 3	Achat de matériaux de voirie	421/731-51	€ 70.000,00 Marché stock
AOG/F/CLC/ 14-03-2012 2	Achat d'un tracteur avec équipement de voirie	421/743-98	€ 69.683,90
AOG/F/CLC/ 14-03-2012 2	Bras de fauchage	421/744-51	€ 39.869,50
AOG/F/CLC/ 14-03-2012 2	Bras coupe haies	421/744-51	€ 8.929,80
AOG/F/CLC/ 14-03-2012 2	Cureuse de fosse	421/744-51	€ 15.004,00
PNSP/F/CLC/ 09-05-2012	Achat d'une grue pour le Service technique	421/743-98	€ 189.999,04
PNSP/F/CC/ 13/02/2012	Service technique voirie - Achat d'outillage	421/124-02	€ 2.336,51
PNSP/F/CLC/ 9-05-2012	Fournitures de vinyle pour le local RTG4	762/724-54	€ 2.904,86
PNSP/F/CC/ 20/02/2012	Fournitures de matériel d'illumination dans le cadre de l'aide financière octroyée par l'Intercommunale AIEG	104/125-48	€ 1.671,01
PNSP/F/CC/ 19/12/2011	Acquisition de 2 classes numériques pour les Ecoles communales de GESVES	722/741-98	€ 3.790,01
PNSP/F/CC/ 27/04/2012	Achat d'une camionnette tôle pour le Service technique des bâtiments	421/743-52	€ 25.700,94
PNSP/F/CLC/ 20112112/	Achat d'un escalier extérieur pour l'accès à l'étage du bâtiment communal de la police	104/723-51	€ 1.905,53
PNSP/F/CLC/ 20120606	Achat de matériel horeca- pour les Grottes de Goyet	124/744-51	€ 20.562,56
PNSP/F/20120606	Achat d'un stand promotionnel	569/741-52	€ 12.938,97
PNSP/F/CLC/ 20120606	Achat de praticable	569/741-52	€ 1.995,48
PNSP/F/CLC/ 20120606	Achat de mobilier scolaire Ecole de l'envol	722/741-98	€ 6.000,39
PNSP/F/CLC/ 20120903	Achat d'un frigo-vitrine pour l'école de l'Envol	722/744-51	€ 580,80



MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES (SUITE)	OBJET DU MARCHÉ	ARTICLE BUDGÉTAIRE	MONTANT ATTRIBUÉ
PNSP/F/CLC/20120822	Achat de mobilier pour la Maison de l'Entité	762/741-98	€ 20.104,15
PNSP/F/CLC/20120822	Achat de vaisselle pour les salles de la maison de l'Entité	762/741-98	€ 2.434,28
PNSP/F/CLC/20120606	Achat de mobilier pour le site des Grottes de Goyet	762/744-51	€ 7.154,73
PNSP/F/CLC/20120606	Achat de vaisselle pour le site des Grottes de Goyet	762/744-51	€ 1.620,80
PNSP/F/CLC/20120822	Achat et montage d'une cuisine pour la maison de l'Entité	762/744-51	€ 33.166,10 Avenant 1 : € 1.210,00
PNSP/F/CLC/20120627	Achat de toiles PVC pour les tentes et chapiteaux communaux	762/744-51	€ 9.398,07
PNSP/F/CLC/20120903	Achat de refroidisseurs bouteilles pour les salles communales	762/744-51	€ 980,10
PNSP/F/CLC/20120903	Achat d'un congélateur, d'une machine à glaçons et un frigo vitrine pour les Grottes de Goyet	762/744-51	€ 2.347,40
PNSP/F/CC/13/02/2012	Bibliothèque communale - achat de mobilier	767/724-54	€ 2420
PNSP/F/CC/29/10/2012	Approvisionnement en sel de déneigement pour l'entité de GESVES	421/140-13	€ 4.210,80

TABLEAU DE SYNTHÈSE

TYPE DE MARCHÉS		TRAVAUX	FOURNITURES	SERVICES	TOTAL
MONTANT ADJUGÉ	TOTAL	45.529,03 €	566.484,26 €	6006.04 €	618.019,33



MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Travaux d'aménagement d'un centre de tri pour les déchets communaux

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	876/721-60/20110035 – 140.000,00€
Estimation	126.770,02€ TVAC
Subsides	/
Principe :	28/11/2007 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	25/02/2009 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	30/05/2011 - approbation du Collège
A l'Entreprise HALLOY de Rochefort	80.192,65€ TVAC
Ordre de commencer le 16 août 2011	04/07/2011 - approbation du Collège
Avenant 1 (Conseil 27/06/2012)	23.827,32€ TVAC – Terrassement mauvais sol
TOTAL actuel :	104.019,97€ TVAC

Etat des travaux au 15/11/2012: L'entreprise doit encore placer une clôture de protection ainsi qu'un portail d'accès au site.

2. Droit de Tirage 2010-2012 : rues du Couvent, Bouyenon, de Courrière

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	421/731-60/201000069 – 700.000,00€
Estimation	674.039,22€ TVAC
Subsides	330.862,00€
Principe :	16/02/2011.-approbation du Conseil
Procédure et CSC :	07/09/2011 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	11/05/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise HALLOY de Rochefort	666.143,03€ TVAC
Ordre de commencer le 10 août 2012	25/06/2012 - approbation du Collège
Avenant 1	+133,10€ TVAC – Pose d'un drain rue du couvent
Révisions des prix	+152,12€ TVAC
TOTAL actuel :	666.428,25€ TVAC

Etat des travaux au 15/11/2012: Rue du couvent et Bouyenon terminées. Rue de Courrière : l'entreprise procédera à la mise en place de l'enrobé de fond de coffre en 2012 et l'enrobé de finition au printemps 2013.

3. Programme Triennal : Travaux de voiries 2010-2012 : Egouttage rue de la Sapinière à Gesves

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	421/731-60/201000070 – 659.273,00€
Estimation	677.600,00€ TVAC
Subsides	SPGE+ Pouvoir subsidiant
Principe :	16/02/2011 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	07/09/2011 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	18/06/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise COLLEAUX SA de HAUT-FAYS	659.272,63€ TVAC
Notification :	En attente de l'accord du Pouvoir Subsidiant

Etat des travaux au 15/11/2012: En attente de l'accord du Pouvoir Subsidiant

4. Programme Triennal : Travaux de voiries 2010-2012 : Fond du Hainaut à Faulx-les Tombes

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	421/731-60/201000070 – 283.193,00€
Estimation	254.100,00€ TVAC
Subsides	SPGE+ Pouvoir subsidiant
Principe :	16/02/2011 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	09/05/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	25/09/2012 - approbation du Conseil
A l'Entreprise NONET de BOIS-DE-VILLERS	283.192,75€ TVAC
Notification :	En attente de l'accord du Pouvoir Subsidiant

Etat des travaux au 15/11/2012: En attente de l'accord du Pouvoir Subsidiant



5. Entretien des voiries 2012 : rues les Forges, le Manoir, le Piroy, de la Bergerie	
Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	421/731-60/20120011 – 211.000,00€
Estimation	162.000,00€ TVAC
Subsides	/
Principe :	09/05/2012 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	09/05/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	22/08/2012 - approbation du Conseil
A l'Entreprise LEGROS d'Anthines	195.549,31€ TVAC
Ordre de commencer le 12 octobre 2012	24/09/2012 - approbation du Collège
Etat des travaux au 15/11/2012 : Travaux statés pour des raisons atmosphériques, reprise au printemps 2013	
6. Plan « Trottoirs 2012 » relatif au projet du SPW-DGO1 « N942-Traversée de Gesves »	
Mode de passation du marché :	/
Article budgétaire:	421/731-60/20120023 – 250.000,00€
Estimation	214.160,00€ TVAC
Subsides	80% - Maximum 150.000,00€
Principe :	19/07/2007 – approbation du Conseil
Etat des travaux au 15/11/2012: En attente de la confirmation du SPW, concernant l'aménagement de la traversée de Gesves N942. En principe prévu en 2013.	
7. Aménagement de la place de Faulx-les Tombes	
Mode de passation du marché	/
Article budgétaire:	421/731-60/2020015 – 500.000,00€
Estimation	322.261,72€ TVAC
Subsides	PCDR
Principe :	19/10/2011 - approbation du Conseil
Etat des travaux au 15/11/2012: Le 25/09/2012, le Conseil a chargé le Collège Communal de transmettre la présente décision avec le dossier complet pour approbation par Monsieur le Ministre Carlo DI ANTONIO.	
8. Travaux d'égouttage rue du Pourrain à Gesves	
Mode de passation du marché	Procédure négociée sans publicité
Article budgétaire:	421/731-60/20100042 – 65.000,00€
Estimation	38.229,95€ TVAC
Subsides	/
Principe :	25/09/2012 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	25/09/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	/
Etat des travaux au 15/11/2012: En attente d'une nouvelle proposition du STP car les offres reçues sont trop élevées a cause des 600m ³ de roche.	
9. RI NOIR	
Mode de passation du marché	Procédure négociée sans publicité
Article budgétaire:	640/731-54/20110037
Estimation	43.441,42€ TVAC
Subsides	/
Principe :	10/11/2011 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	10/11/2011 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	19/12/2011 - approbation du Collège
A l'Entreprise PIERRE COLLIGNON SA	36.842,32€ TVAC
Lignières	
Avenant 1- 27/06/2012 - approbation du Conseil	+29.282,00€ TVAC –Stabilité
TOTAL actuel :	64.553,02€ TVAC
Etat des travaux au 15/11/2012: Les travaux sont terminés et réceptionnés.	

URBANISME

URBANISME

AGENT TRAITANT : MARC EVRARD



AUDIT INTERNE 2012 (2011) ARRÊTÉ AU 30/11/12

Le volume de délibérations collégiales et du Conseil (5) à l'aide du module URBANISME représente 621 (744) dossiers d'Urbanisme répartis sur 169 (CU1) + 452 (points URBA) « points collège » pour un total communal de 1979 (2016) délibérations en 2012, lors de 39 (37) réunions du Collège. *Plus du quart des dossiers collégiaux sont visés par le service de l'Urbanisme s.s. (2,5 temps pleins).*

PERMIS D'URBANISME	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nouvelles habitations	22	42	38	38	45	53	27	26+4*	11+5*	21+2*	29+6*	28+3*
Extensions/trans-formations hab.	26	25	15	29	23	25	19	39+0*	20+15*	17+8*	35+9*	39+19*
Autres : hangar, abri, garage,...	7	26	16	17	47	22	27	51	51	29	23	31
Refus	22	14	6	6	10	8	10	26	8	15	17	15
Retiré/Suspendu	-	-	-	-	-	1	1	1	2	2	3	0
Article 127- Utilité publique	-	-	-	-	-	-	-	2	11	4 sur 7	13 sur 15	8 sur 15
TOTAL	77	107	75	90	125	109	85	143+2	110+11	94+4	111+13	113+8

Année (2011)2012	Nouvelle habitation + nb log*	Transformation habitat	Autres	Refus	Suspendu	Total PU+*log
Gesves	(13+6*)17+2*	(14+5*)21+8*	(14)14	(9)7	(-1)0	59+10*
Faulx-les Tombes	(9+0*)6+0*	(8+1*)6+2*	(3)7	(2)4	(0)0	23+2*
Haltinne	(4+0*)3+0*	(8+0*)7+2*	(3)2	(3)3	(0)0	15+2*
Mozet	(3+2*)2+1*	(3+2*)3+2*	(2)4	(2)1	(0)0	10+3*
Sorée	(0+0*)0+0*	(2+0*)2+5*	(1)4	(1)0	(0)0	6+5*
Total	28+3*	39+19*	(29)31	(17)15	(-3)0	(111)113

Nb demandes + * logements supplémentaires



DECLARATIONS D'URBANISME	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Gesves	9	11	9	5	2	2	2
Faulx-les Tombes	3	6	2	0	2	2	0
Mozet	3	4	0	0	1	0	0
Haltinne	2	5	2	2	1	1	1
Sorée	0	3	2	2	0	0	0
Total	17	29	15	9	6	5	3

PERMIS de lotir/urbanisation	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Année (2011) 2012	13	11	15	12	16	11	8	4	6	4	2	2	1
Gesves		(2) 1	0	lots hab + 1 modif. densification ZHCR + Sierpont en cours (42 log.)									
Faulx-les Tombes		(0) 0											
Mozet		(0) 0	2 lots (Comognes) en cours										
Haltinne		(2) 2	8+12 lots (Tour et Rue Muache) en cours										
Sorée		(0) 0											
Total		(2) 1	1 lot hab créé + 0 lot en agricole + 1 en forestier										

NOTAIRES	Divisions de bien : (33) 37	Demandes de renseignements : (228) 189
-----------------	------------------------------------	---

CERTIFICATS D'URBANISME			
CU 1	(259) 207		
CU 2 refusé	(1) 1	CU 2 octroyé	(1) 0 CU 2 en cours
Certificat Patrimoine	1		

Tendance confirmée à la hausse depuis 3 ans : création de nouveaux logements dans des logements existants lors d'une rénovation, parfois sans mesures d'accompagnement (parking !) ou construction d'habitat groupé souvent mitoyen



Projets communaux en cours et engagés par le Service Urbanisme (dates clés)

Classement de MOZET et Conservation

En attente chez le Ministre : sur avis favorable de la CRMSF (11/12) et sur décision du Collège communal de Gesves du 04/10/2010 optant pour le classement de la **Plaine Alluviale du Tronquoy à Mozet et du Samson à Jausse**.

De pleine application depuis 2 ans : délibération du Conseil communal de Gesves du 17/02/2010 décidant une **prime communale pour l'arrachage d'écran ou rideau de conifères en propriété bâtie et replantation d'essences feuillues (selon règles RCU et code rural)**.

Schéma directeur de Sierpont, mise en place des conventions avec le Bep et l'Inasep (permis d'urbanisation et étude d'incidence par un bureau agréé).



Infrastructures d'utilité publique Article 127 – Ac = Administration communale

• IDEG Construction cabine électrique et démolition d'une ancienne - Al Cassette à Haltinne	7/02/2012 REFUS
• AC Modification de silhouette de 2 arbres remarquables - Chapelle St Hubert à GESVES	14/03/2012
• AC Aménagement 3 logements moyens dans presbytère - Rue de Haltinne à HALTINNE	23/03/2012
• CPAS Installation d'une serre supplémentaire - Ry del Vau 5 à GESVES	16/04/2012
• AC Creusement de 9 mares - Bois de Gesves à GESVES	25/05/2012
• AC Construction de jeux multisports de plein air - Chaussée de Gramptinne 112 à GESVES	7/08/2012
• Maintien d'un abri, labyrinthe et d'une spéléobox – Régularisation Bois Wiame à MOZET	11/10/2012 REFUS
• KPN Transformation station-relais - Rue de Gesves/Fau Sainte-Anne à GESVES	5/11/2012
• AC Création d'une aire de jeux - Rue de la Forme à MOZET	en cours
• AC Création d'une aire de jeux - Rue de la Salle à HALTINNE	en cours
• AC Création d'une aire de jeux - Rue de la Pichelotte à GESVES	en cours
• AC Création d'une aire de jeux - Rue de Strud à HALTINNE	en cours
• Belgacom Transformation station-relais de télécommunication Rue de Gesves à FAULX-LES TOMBES	en cours
• KPN Transformation station-relais de télécommunication - Chemin des Corias à GESVES	en cours
• KPN Transformation station-relais de télécommunication Rue des Baibes à SOREE	en cours
• Classe 1, Permis unique pour 6 éoliennes dans les campagnes de Gesves/Ohey	(EIE en préparation)

Activités de la CCATm

En 2012, 10 séances de CCATm ont eu lieu, et une subvention annuelle régionale de 5.000€ acquise. Le travail de la commission s'est concentré sur les demandes d'avis sollicitées par le Collège communal et des demandes nécessitant les dérogations à caractère exceptionnel (articles 110 à 113), soit 58 avis, une légère baisse par rapport à l'année précédente. La majorité des dossiers d'urbanisme ont été proposés d'initiative par le Collège communal qui a la faculté de consulter la CCATm pour tous les permis d'urbanisme ou d'urbanisation (ex lotir).

Points débattus au cours de ces séances :

1. Avis sur construction d'une habitation (Rue de Ecoles – FAULX-LES TOMBES)
2. Avis sur la construction d'un abri de jardin (Rue du Haras - GESVES)
3. Avis sur construction d'une habitation (rue Petite Gesves – GESVES)
4. Avis sur construction d'une habitation (rue Surhuy – GESVES)
5. Avis sur construction d'une habitation (rue Chaurlis – GESVES)
6. Avis sur la transformation d'une grange en logement – densification de la zone (rue Brionsart – GESVES)
7. Avis sur construction d'un abri de terrasse (rue Belle-Vue, 6 – GESVES)



8. Avis sur la construction d'une étable (Bloskin – FAULX-LES-TOMBES)
9. Avis sur la détermination des arbres et haies remarquables (proposition au Gouvernement wallon)
10. Présentation du Schéma directeur de Sierpont
11. Avis sur la densification de la zone d'habitat 5 lots (Ch. Gramptinne/voisin Fermette– FAULX-LES TOMBES)
12. Avis sur la construction d'une habitation (Chaussée de Gramptinne - GESVES)
13. Avis sur construction d'une habitation (Rue de Ecoles – Faulx-Les Tombes)
14. Avis sur la construction d'un bâtiment à 2 fonctions (logement et bureau) (El Roue - GESVES)
15. Avis sur la construction d'une habitation à trois logements (Rue Monty - SOREE)
16. Avis sur la détermination des arbres et haies remarquables (proposition au Gouvernement wallon)
17. Avis sur le Schéma directeur de Sierpont
18. Avis sur construction d'une habitation (Rue des Ecoles – FAULX-LES TOMBES)
19. Avis sur construction d'un pool-house (Les Fonds, 119 – GESVES)
20. Avis sur construction d'un pool-house (Rue Pré d'Amite – GESVES)
21. Avis sur construction d'un bâtiment agricole avec logement pour l'exploitant (Rue de Bellaire, 1 – HALTINNE)
22. Avis sur la construction d'une annexe à l'habitation (Les Forges, 9 – GESVES)
23. Avis sur la construction d'une annexe à l'habitation (Baty Pire, 3 – GESVES)
24. Avis sur la construction d'une exploitation agricole (Basses Arches – HALTINNE)
25. Avis sur la modification du parement en façade (Rue de Sierpont – GESVES)
26. Avis sur la construction d'un chalet en bois à rue (Rue de Brionsart – GESVES)
27. Avis sur la construction d'une annexe à l'habitation (La Taillette, 9 – FAULX-LES TOMBES)
28. Avis sur la construction d'une annexe à l'habitation (Le Bois Planté, 27 – FAULX-LES TOMBES)
29. Avis sur l'extension de l'atelier de boucherie (Gramptinne, 161 – GESVES)
30. Avis sur la construction d'une annexe à l'habitation (La Taillette, 9 – FAULX-LES TOMBES)
31. Avis sur la construction d'une annexe à une habitation (Rue de l'Abbaye, 5 – FAULX LES-TOMBES)
32. Avis sur la construction d'une annexe à l'habitation avec logement (Golette, 15 – GESVES)
33. Avis sur la rénovation d'une habitation avec un garage (Rue des Moulins, 31 – GESVES)
34. Avis sur la construction d'une habitation (Ruelle Burton – GESVES)
35. Avis sur la brique « Cosmos » (Trou Bouquiau – HALTINNE)
36. Avis sur la rénovation d'une habitation avec création d'un logement (Rue Les Fonds – GESVES)
37. Avis sur la construction d'une annexe à l'habitation (Le Bois Planté, 27 – FAULX-LES TOMBES)
38. Avis sur la rénovation d'une grange en bureau/logement (Brionsart – GESVES)
39. Avis sur la construction d'une annexe latérale à l'habitation (Rue Sainte-Cécile, 1 – GESVES)
40. Avis sur la construction d'une annexe à toit plat au garage (Al Cassette, 8– HALTINNE)
41. Avis sur la construction de 4 logements avec 4 places de garage/parking (Petite Gesves, 18 – GESVES)
42. Avis sur la construction d'annexes (loft+appartement) (Chemin d'Arville, 3 – FAULX-LES TOMBES)
43. Avis sur la construction d'une maison médicale (Ry del Vau/Surhuy - GESVES)
44. Avis sur l'extension d'une habitation mitoyenne (Rue de Loyers, 15 – MOZET)
45. Avis sur construction d'une habitation (rue Petite Gesves – GESVES)
46. Avis sur la construction d'une habitation (Grande Commune/rue Haras – GESVES)
47. Avis sur la construction d'une habitation à 2 logements (Rue des Comognes - MOZET)
48. Avis sur la construction d'une annexe à l'habitation (Fausurchamps, 6c – MOZET)
49. Avis sur un bardage bois et création d'un cabinet de consultation (Basses Arches, 10 – HALTINNE)
50. Avis sur la construction d'une véranda (rue de Muache, 28 – HALTINNE)
51. Avis sur la construction d'une habitation (Grande Commune/rue Haras – GESVES)
52. Avis sur la construction d'une annexe (car-port) à l'habitation (Baty Pire, 3 – GESVES)
53. Avis sur construction d'un abri de piscine et modification du relief (rue Belle-Vue, 6 – GESVES)
54. Avis sur construction d'une véranda (rue Belle-Vue, 6 – GESVES)
55. Avis sur la construction d'une annexe en zone agricole et RGBSR (Tour de Muache, 3 - HALTINNE)
56. Avis sur la construction d'un car-port (>30 m²) et d'un terrasse (Rue du Paradis, 1 - GESVES)
57. Avis sur un mur de soutènement (avec modification du relief du sol) et piscine (Rue du Paradis, 1 - GESVES)
58. Avis sur construction d'une véranda (Francesse, 3 - GESVES)

Formation continue

Les séminaires techniques, colloques et réunions de travail mensuelles, trimestrielles ou saisonnières (PCDN, CRHM, campagnes de protection Batraciens) participent à la formation du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme :



- ☞ Formations CPDT, obligatoires par décret ministériel, session 2012 pour les conseillers en aménagement du territoire et en urbanisme - CATU, Conférence Permanente au Développement Territorial, 7 journées/an ; Subvention annuelle régionale de 30.000€ ;
- ☞ Formation continuée « Certificat Universitaire d'Etude Paysagère, Cefosim, FUNDP, Namur janvier à juin 2012 (1 jour/sem) ;
- ☞ Entretien dans le cadre d'un projet de la Direction de l'Intégration des géodonnées (SPW- département de la Géomatique), Namur, mai 2012.
- ☞ Formation UVCW, Règles d'Urbanisme : que me prescrivez-vous docteur ? , Gilly, avril 2012 ;
- ☞ Formation UVCW, Les infractions en matière d'urbanisme, Verviers, décembre 2012 ;

Expérience partagée/Environnement

- Accueil de stagiaires issus de formations axées sur l'environnement (Baccalauréat La Reid, Spa et l'Hepnam, Ciney) dans le cadre de l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires sur le territoire de la commune de Gesves ;
- Plan communal de Mobilité, commandé en 2000 (Etat des lieux et diagnostic) et établi en 2002 (Propositions) ;
- Plan Communal de Développement de la Nature, initié en 2009 et charte signée en 2010 ;
- Contrat Rivière de la Haute-Meuse – Sous bassin du Samson, initié en 2002 et charte signée en 2003 et renouvelée en 2011 ;
- Plan Maya signé dès sa création en 2011
- Cinq procès-verbaux d'infraction urbanistique/an ont été levés lors d'infraction au Code. Ils n'ont pas été suivis par le Procureur Du Roi.

Informatique et cartographie

La digitalisation des données, de même que l'acquisition de nouvelles couches d'informations, est continue. L'achat de nouveau matériel informatique et logiciel optimisés aux exigences du service urbanisme complète le dispositif en 2012 :

- Equipement du logiciel "Urb@Web" et outil cartographique "Urb@GIS" avec l'utilisation d'outils "Open Sources", la base de données PostgreSQL et les liaisons vers des logiciels de bureautique Open-Office et MS Office ;
- "*Commune pilote*" pour le module Urb@GIS actuellement en "Beta Test" avec prestations KeyObs ;
- Licences cartographiques ArcView 3.2 et licence ArcGIS 8.1 (ESRI) augmentées par une licence supplémentaire ArcView 10.0 + solutions mobile de type ArcPad installée sur un Pocket PC et pouvant être couplé à un GPS pour les relevés de terrain.

Législation relative au Code en application sur le territoire communal

- Le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie en vigueur ;
- Le **plan de secteur** de Namur adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14/05/1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;
- Pas moins de 200 références à des prescriptions de **lotissements** non périmés autorisés par permis de lotir s'appliquant conformément à l'article 107, aucun avec valeur de RUE sous couvert de l'article 108 ;
- Un périmètre classé « **ensemble architectural** » en date du 11/05/2009 (M.B. 03/08/2009) à Mozet village ;



- Le **règlement général sur les bâtisses en site rural** est applicable sur le territoire où est situé le bien en vertu de l'Arrêté Ministériel du 27/12/98 et du 22/08/03 fixant le périmètre pour PETITE GESVES - du 30/12/2009 fixant le périmètre et la tonalité de maçonnerie « jaune paille d'avoine » ou « ocre jaune » pour SOREE - du 27/11/2006 fixant le périmètre pour STRUD - du 27/11/2006 fixant le périmètre pour MOZET;
- Le **schéma de structure communal** adopté par le conseil communal du 12 décembre 2003 et entré en vigueur le 14/04/2004;
- Le **règlement communal d'urbanisme** adopté définitivement par le conseil communal du 22 mars 2006, approuvé par Arrêté Ministériel du 20/07/2006 (M.B. 20/09/2006), est en vigueur sur l'ensemble du territoire communal où est situé le bien et contient tous les points visés à l'article 78, § 1er du Code précité;
- L'Arrêté Ministériel du 22/08/2008 (M.B. 03/10/2008) faisant entrer la commune de Gesves en régime de **décentralisation** en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme;
- La présence de sites **Natura 2000** visé par l'article 1bis alinéa unique 18° de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, modifié par le décret du 6 décembre 2001 relatif à la conservation des sites Natura 2000 ainsi que de la faune et de la flore sauvages, site N° BE35005 « Bassin du Samson », 1.242 ha;
- La présence de périmètres de protection, établissant les **zones de prévention rapprochée et éloignée** des ouvrages de prise d'eau souterraine de catégorie B dénommés « Houte E1 et Houyoux G1, désigné par arrêté ministériel du 20 décembre 2005; « Campagne P1 », désigné par arrêté ministériel du 09 mai 2003;
- La présence des **zones à risque d'aléa d'inondation** faible-moyen-élevé par débordement de cours d'eau des sous-bassins hydrographiques de la Meuse Amont et de la Meuse Aval adoptée par le Gouvernement wallon le 15 mars 2007 (M.B. 30/03/2007) ;
- Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** de la Meuse Amont et de la Meuse Aval, approuvé par Arrêté Ministériel du 29/06/2006 et entré en vigueur le 15/09/2006;
- La **Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité** (CCCATm) et son Règlement d'Ordre Intérieur arrêtés en date du 14/02/2008; modifiée les 07/12/2009 et 21/04/2011 ;
- Une partie de la commune de Gesves est reprise dans le périmètre du **plan particulier d'aménagement** n°1 de Mozet-Village approuvé par arrêté royal du 12/10/1962 et qui a cessé de produire ses effets pour le périmètre précité, « abrogé » par arrêté ministériel du 20/03/2003 ;
- Une partie de la commune de Gesves est reprise dans le périmètre du **plan particulier d'aménagement** n°2 de Goyet approuvé par arrêté royal du 12/10/1962 et qui a cessé de produire ses effets pour le périmètre précité, « abrogé » par arrêté ministériel du 30/12/2009 ;
- Une partie de la commune de Gesves est reprise dans le périmètre du **plan communal d'aménagement** du Gueusseaux approuvé par arrêté ministériel du 02/05/2003 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le périmètre précité;
- Les **sites classés** des Rochers de Goyet (AR 01/10/1976), les Rochers « Demoiselles » (AR 09/11/1976), les Rochers « de Roquimont » (AR 04/10/1974), l'ensemble formé par le château de Haltinne et ses abords (AR 11/08/81), Mont Sainte-Marie (AR 30/11/1960), Tour du Royer (AR 05/01/1979), l'ensemble formé par l'église romane de Strud (AR 10/08/48) et ses abords (AR 29/11/82), l'ensemble formé par l'abbaye de Grand-Pré (AR 03/08/56 pour le porche, AR 03/09/1997 pour le canal souterrain), et ses abords (AR 13/06/89) avec l'ancien Moulin et ses abords (31/03/1992).



ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE



ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE

AGENT TRAITANT : CORALIE GHILAIN / CONTREMAÎTRE : PIERRE ANDRE

Ce service a été créé en mai 2011. Il comporte une partie administrative (composée d'un chef de service et d'un agent traitant) ainsi qu'une partie technique : le Service technique « Environnement & Propreté » composé d'un contremaître et de 4 ouvriers.

ENVIRONNEMENT

GESTION ENVIRONNEMENTALE ADMINISTRATIVE

Gestion des cours d'eau

Le dossier judiciaire de la Pollution du Samson (juin 2008) est toujours en cours. La Commune de Gesves, via ses avocats, a sollicité des devoirs d'enquête complémentaires.

Plusieurs dossiers liés à la gestion des cours d'eau ont été traités par le service, notamment sur le Samson près de la Rue du Houyoux (Classe 2 via le Service Technique Provincial), sur le ruisseau de Labas près de la Rue de Goyet (Classe 3, gestion communale, à poursuivre en 2013), une pollution à Faulx Les Tombes près de la Route d'Andenne (Samson), une obstruction du Ruisseau des Fonds près de la confluence avec le Samson.



Projet d'implantation d'un site éolien sur le plateau de Borsu-Space

En date du 13 décembre 2011, la société Windvision a sollicité la Commune de Gesves dans le cadre de son projet d'implantation d'un parc éolien sur le plateau de Borsu/Space (3 unités à Gesves, 3 sur Ohey). Pour faire suite à leur demande, et dans un cadre légal de consultation de la population, une « Réunion Publique d'Information » s'est déroulée le 7 février 2012 à l'Administration communale. Le Service Environnement & Agriculture a été chargé d'établir le compte-rendu complet de cette réunion et de le transmettre à la société Windvision afin que celle-ci le joigne au dossier de l'étude d'incidences qui devra ensuite être soumis à enquête publique (début 2013).

Enquête publique « Districts hydrographiques »

En avril 2012, la Commune de Gesves a été sollicitée par le Département de l'Environnement et de l'Eau – Direction des eaux de surface du Service Public de Wallonie afin de se faire le relai de l'enquête publique portant sur les projets de plans de gestion par district hydrographique. Conformément à ce processus obligatoire de consultation de la population, l'enquête publique a été ouverte le 11 juin 2012 et elle se clôturera officiellement le 18 janvier 2013.

Enquête publique « Natura 2000 »

En date du 13 novembre 2012, la Commune de Gesves a été sollicitée par le Département de la Nature et des Forêts du Service Public de Wallonie pour organiser l'enquête publique relative aux projets d'arrêtés de désignation des 240 sites Natura 2000 ainsi qu'à propos de l'arrêté fixant les objectifs de conservation pour le Réseau Natura 2000. Cette enquête publique s'ouvrira le 17 décembre 2012 pour se clôturer le 30 janvier 2013.

Zones vulnérables nitrates

Conservation de la nature et sensibilisation

Collaboration avec les partenaires environnementaux

La Commune de Gesves est impliquée dans plusieurs dossiers touchant à l'environnement en collaboration avec des partenaires extérieurs.



Il s'agit notamment de l'Asbl Contrat de Rivière Haute-Meuse et de son Protocole d'Accord 2010-2013 dans lequel la Commune de Gesves s'est engagée à la réalisation de plusieurs actions liées au Bassin du Samson (information sur les protections de berges, mise en place d'un plan communal de gestion différenciée des produits phytosanitaires pour les services communaux, réduction de l'utilisation de ces produits phytosanitaires, adoption d'un règlement de lutte contre les espèces invasives et cartographie de leur présence, gestion des cours d'eau de classe 3 et suivi de la gestion des cours d'eau en classes 1 et 2, ...).

Le suivi de ces différentes actions est analysé régulièrement lors des rencontres du comité local du bassin du Samson (31 mai et 7 novembre)



Une collaboration efficace est également menée avec le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays des tiges et chavées, notamment pour la conservation de biotopes (mares, haies indigènes, vergers haute-tige...) et d'espèces (triton crêté,...) ainsi que pour l'utilisation de chemins et sentiers publics et le développement d'itinéraires équestres sur l'entité. Une collaboration existe aussi avec le Cercle Horticole Gesvois, dont les conférences mensuelles portent régulièrement sur des sujets environnementaux (abeilles et jardins, pré fleuris, jardins naturels,...).



PCDN

La dynamique du PCDN, initiée dès 2009, a été poursuivie activement en 2012, avec l'introduction de demandes de subvention au SPW, pour les projets suivants :

- Aménagements « Triton crêté »
- Bulletin d'information « Trilles et Clapotis »
- Site Web PCDN
- Fonds « Nature à lire », en lien avec la Bibliothèque communale
- Création et réalisation de matériel d'information
- Calendrier 2012-2013 d'activités nature
- Valorisation de nos arbres remarquables



Par ailleurs, les partenaires du PCDN, soutenus par l'Administration communale, ont travaillé à la réalisation de projets déjà débutés et notamment le concours « Jardins nature » avec la réalisation d'un audit et d'aménagements sur deux terrains privés en partenariat avec l'Asbl Natagora, la mise en place d'un élevage de coccinelles afin de produire des larves utiles dans la lutte biologique contre les pucerons, la parution de deux numéros du bulletin d'information du PCDN « Trilles et Clapotis », une sortie « photo » sur le thème des paysages et des insectes, la mise en place d'un blog pour le PCDN, en attendant un site Internet (<http://pcdngesves.canalblog.com>).



Plan Maya

La Commune de Gesves a adhéré au Plan Maya par une décision du Conseil communale de mars 2011. Dans ce cadre, des subsides sont accessibles chaque année pour réaliser le plan d'action prévu par le Plan Maya, sur une durée de trois ans.

En 2012, le Service Environnement & Agriculture a introduit un dossier de subvention visant l'installation d'une zone de pré fleuri sur le site communal de la Pichelotte ainsi que pour l'installation d'une haie mellifère aux abords de ce site.



Par ailleurs, suite à l'accord de subvention des projets Maya 2011, le Service technique « Environnement & Propreté » a installé une haie arborée de 180m le long de la Route de Borsu à Space. Le Service a également assuré la promotion de la conférence du Cercle Horticole Gesvois du mois d'avril 2012 portant sur « Les abeilles et le jardin » ainsi qu'une soirée d'information du Groupe d'Action Locale, à destination des professionnels des parcs et jardins, à propos de la réalisation d'un pré fleuri d'intérêt biologique.

Manifestations nature

Comme chaque année, le Service Environnement met sur pied, ou participe à, plusieurs manifestations touchant à la conservation et à la promotion de la nature.

Il s'est agi, entre autres, de l'opération « aide à la migration des batraciens » réalisée avec les citoyens gesvois volontaires ainsi qu'avec les enfants de l'Ecole communale de l'Envol dans le cadre du projet Biodi'Bap (Biodiversité dans les bâtiments publics).

Ce fut aussi le cas pour l'organisation d'activités (conférence sur l'archéologie à Goyet, visite guidée de sites karstiques près de Goyet, exposition du Contrat Rivière sur le thème de l'eau) liées à la promotion de l'ouvrage sur le Karst Wallon édité par la CWEPS avec le soutien du Contrat de Rivière Haute-Meuse et organisées dans le cadre de la « Quinzaine de l'eau ».



Le « Rendez-vous sur les sentiers » devenu un vrai rendez-vous des amoureux des rencontres conviviales dans la nature, a eu lieu le dimanche 21 octobre à la Carrière Inzéfond. Les nouveaux topo-guides des balades de Gesves y furent présentés par leur conceptrice.

Et, pour clôturer l'année, la Journée de l'arbre, fêtant le Houx, s'est déroulée à Strud le 24 novembre, près de l'arbre remarquable de l'année 2012 ; le hêtre pourpre situé au croisement de la Rue de Labas et de la Rue de Bounon.

Gestion « flore »

En date du 1^{er} février 2012, le Conseil communal a adopté le Règlement communal pour la lutte contre les espèces invasives. Sont principalement visées les espèces suivantes : la Renouée du Japon (qu'il est très difficile d'éradiquer), la Balsamine de l'Himalaya (qui prolifère le long de nos cours d'eau) et la Grande Berce du Caucase (qui peut causer de graves brûlures). Une cartographie de leur présence a été réalisée, avec le soutien du Contrat de Rivière Haute-Meuse. Elle est continuellement mise à jour et des opérations de gestion de ces plantes sont programmées au cours des périodes estivales.

La mise en « gestion différenciée des espaces verts publics » a également été poursuivie par des actions concrètes (finalisation du plan de désherbage, installation de paillage par copeaux dans certaines zones de floraison horticole, gestion de la zone « test » située près du terrain de tennis à la Pichelotte, ...). Le Collège communal a, par ailleurs, confié la gestion de plusieurs sites clés au Service technique « Environnement & Propreté » avec pour mission de les gérer de manière différenciée (Site communal de la Pichelotte, Aire de jeux de « La Forme » à Mozet, Aire de jeux derrière les bâtiments RTG à Gesves, la Carrière Inzéfond, les plaines de jeux de Faulx-Les Tombes et Sorée ainsi que l'aire de pique-nique de la rue de Labas à Haltinne).

Au premier trimestre 2012, pour répondre à une demande de la DGO4, Département du territoire et de l'urbanisme du Service Public de Wallonie, une remise à jour complète de l'inventaire de nos arbres remarquables a été effectuée. Presqu'une centaine de nouveaux arbres ont ainsi été proposés au SPW pour être ajoutés à notre liste déjà constituée de très beaux spécimens. Un concours, organisé en partenariat avec le PCDN et l'Ecole de l'Envol, a également permis de sensibiliser la population à ce patrimoine naturel méconnu. L'arbre élu pour 2012 est le hêtre pourpre situé au bas de la Rue de Labas, près du croisement de la Rue de Bounon.



La Commune de Gesves est également partie prenante de la « Convention fauchage tardif ». Pour permettre la mise à jour de ce réseau, une réunion de rencontre a été organisée, grâce au PCDN, autour d'une conférence donnée par François Naveau (personne relais du SPW pour cette thématique) le 6 février 2012.

Biodi'bap

En 2012, les services Environnement et Enseignement ont uni leurs efforts pour réaliser les objectifs du projet « Biodi'Bap », introduit au SPW fin 2011 et pour lequel l'Ecole de l'Envol avait obtenu un accord de subventionnement.

Durant chacun des 10 mois de l'année (hors vacances d'été), une thématique spécifique a été mise à l'honneur au sein de l'école et vers les parents et les citoyens gesvois.

C'est ainsi qu'ont été abordés les thèmes suivants : le compostage (janvier), la mare (février), les pesticides (mars), le bois (avril), le potager (mai), les insectes et les abeilles (juin), les prés fleuris (septembre), le verger (octobre), les plantations (novembre) et l'aide aux oiseaux en période hivernale (décembre).

Un nouveau dossier a été introduit pour 2013 sur le thème du « Sentier du pollinisateur »...

Service technique Environnement & Propreté

Le Service technique, sous la responsabilité d'un contremaître, est composé de deux équipes de deux ouvriers engagés dans le cadre d'un programme de transition professionnelle.

Les premiers sont engagés sous contrat « PTP » et s'occupent principalement d'assurer la propreté publique (ramassage des poubelles publiques, des déchets le long des voiries etc,...).

Les seconds sont engagés grâce au plan régional « Wallo'net » et ont notamment pour mission l'entretien des sentiers et chemins touristiques, ainsi que leur réhabilitation, et le soutien aux projets liés à l'environnement (PCDN, Biodi'vap, GAL,...).

Cette année, quatre personnes sont arrivées au bout de leur contrat de deux ans (J. Babylas, M. Crasset, M. Raemackers, et P. Verdoot). Trois de ces quatre personnes ont par ailleurs déjà retrouvés un emploi CDI... Notre mission d'aide à la réinsertion est réussie. Ils ont été remplacés par O. Denblinden, Y. Roquet, N. Borsu et L. Delrée.

A leur actif cette année, entre autres, la construction d'un caillebotis dans le prolongement de l'Impasse des Mésanges afin de pouvoir effectuer la balade qui la relie à l'Impasse Basfays en gardant les pieds au sec ; la construction d'un pont sur le parcours de la balade des Trois Clochers à Strud; la remise en état du balisage en vue de la parution de la nouvelle carte des balades pédestres, prévue en 2013 ; ainsi qu'une participation active dans une dizaine d'ateliers du projet Biodi'vap mené sur le site de l'école de l'Envol.



Durant la première quinzaine du mois de juillet, en collaboration avec le CPAS, cette équipe est renforcée par une dizaine de jeunes engagés grâce au programme « Eté solidaire ».

Cette année, ces jeunes ont aidé, entre autres, à la mise en lumière de l'étang de la Pichelotte et d'une mare à Borsu, ainsi qu'à la construction d'une palissade pour cacher une citerne située juste derrière les fenêtres de la bibliothèque.



Par ailleurs, le service technique « Environnement & Propreté » apporte son soutien à l'organisation logistique d'autres activités du territoire (Salon des indépendants, Journées du patrimoine, ...) qui sont reprises sous le chapitre « Autres manifestations ».

Certificat Universitaire en Analyse Paysagère (CUAP)

Durant les 6 premiers mois de l'année, Madame Ghilain (et Monsieur Evrard, pour le Service Urbanisme) a suivi une formation universitaire en analyse paysagère, organisée par le Centre de Formation continuée en Sciences et Mathématiques de l'Université de Namur (CEFOSCIM).

L'analyse paysagère est une méthode de lecture géographique du territoire utilisant le paysage comme porte d'entrée privilégiée. Elle s'articule en trois phases successives: un inventaire des éléments du territoire, visibles dans le paysage; l'identification des structures spatiales qui organisent le territoire par association des données paysagères. Et enfin, l'interprétation de ces structures permettant de donner sens aux éléments paysagers. La lecture rétrospective des structures territoriales comme clé d'interprétation des paysages y prend une place essentielle.

Au terme de la formation, Madame Ghilain a présenté son travail de fin de cycle portant sur l'analyse paysagère du centre de Gesves (Petite Gesves, Champia, Sierpont, Space). Ce travail a également été présenté aux membres de la CCATm en date du 13 novembre 2012.

AGRICULTURE

GESTION AGRICOLE ADMINISTRATIVE

Recensement agricole

Cette année, dans le cadre de la simplification administrative, le SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie a informé les Communes, dont celle de Gesves, que le recensement agricole serait dorénavant effectué directement par leurs services.

Les résultats 2006-2010 ont été publiés dans le précédent Rapport sur l'Administration des Affaires et les résultats 2011 ne nous sont pas encore connus.

Pour mémoire :

Nombre d'exploitations		2006	2007	2008	2009	2010
	Avec une production agricole	62	59	58	57	57
	Exploitation à temps plein (1 UTA et +)	40	38			40
	Exploitation à temps partiel (moins de 1 UTA)	22	21			17
Selon l'âge du chef d'exploitation						
	Moins de 35 ans	6	5	3	1	0
	De 35 à moins de 45 ans	8	8	8	10	11
	De 45 à moins de 55 ans	19	19	22	21	18
	De 55 à moins de 65 ans	12	11	11	13	17
	De 65 ans et plus	17	16	14	12	11
Selon la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation						
	De 0,01 à moins de 5 ha	9	10			6
	De 5 ha à moins de 10 ha	10	7			8
	De 10 ha à moins de 15 ha	1				3
	De 15 ha à moins de 20 ha	2				2
	De 20 ha à moins de 30 ha	6	5			6
	De 30 ha à moins de 50 ha	7	7			6
	De 50 ha et plus	27	27			26
Superficie agricole utilisée (en ares)		317.518	311.636	312.931	309.940	313.491

Situation et statut de l'exploitation		2006	2007	2008	2009	2010
	Exploitation recensée l'année précédente toujours en activité	61	59	58	56	55
	Exploitation recensée pour la première fois	1	0	0	1	2
Statut juridique de l'exploitation						
	Exploitant en personne physique	56	52	50	49	49
	Exploitant en personne morale	6	7	8	8	8

Cultures et occupations du sol (en ares)		2006	2007	2008	2009	2010
	Terres arables	196.987	192.692	196.865	187.424	185.907
	Céréales pour le grain	103.117	101.485	111.766	104.860	100.770
	Cultures industrielles	39.279	44.031	40.297	36.990	42.878
	Pommes de terre	6.575	1.700	425	1.810	898
	Légumineuses récoltées en grains secs	300		0	0	325
	Légumes en plein air	7.983	12.228	8.447	6.394	5.801
	Jachères	19.795	14.028	7.043	5.564	5.446
	Superficie toujours couverte d'herbe	120.416	117.900	115.017	121.468	126.539
	Cultures sous serres	5	9	14	13	10
Composition des cheptels						
	Nombre de bovins	4.031	4.092	4.260	4.141	4.464
	Nombre de porcins	3	*		*	2.000
	Nombre d'ovins	232	822	683	850	839
	Nombre de caprins			5		2
	Nombre d'équidés	121	116			126
	Nombre de volailles	174	391	189	134	40.147

* aucun animal n'a été recensé

Commission agricole

La Commission agricole s'est réunie aux occasions suivantes :

- Le 14 mai 2012 dans le cadre de l'épidémie de Brucellose et de ses incidences dans le travail quotidien des agriculteurs ainsi que sur leurs finances
- Le 4 octobre 2012 pour prendre connaissance des soumissions des agriculteurs dans le cadre de la remise à disposition des essarts communaux

Un seul constat de dégât de culture a dû être effectué cette année, sur une culture de chicorée à Sorée à la suite d'un important orage ayant entraîné des coulées de boue (29 mai 2012).

Par ailleurs, le dossier de dégâts aux cultures liés à la sécheresse du printemps 2011 a pu être clôturé.

Attribution des Essarts communaux

Faisant suite à une volonté communale de remise à jour des mises à disposition de terrain sous forme d'essarts communaux et à une demande des agriculteurs de continuer à pouvoir disposer de ceux-ci, le Service Environnement & Agriculture a élaboré un Cahier des charges, clauses et conditions de jouissance des essarts communaux de l'Entité de Gesves.

Ce cahier des charges a été approuvé par le Conseil Communal du 6 juin 2012 et l'appel à soumission a été lancé auprès des agriculteurs au début de l'été. Quinze agriculteurs ont transmis une soumission. Vingt-huit parcelles étaient disponibles dans la Campagne de Haut-Bois et treize parcelles étaient réparties sur les villages de Gesves et Haltinne.

Au terme d'un classement par critères, chacun des agriculteurs a pu être contenté et la décision d'attribution des essarts a été décidée par le Collège en date du 29 octobre 2012. Les essarts de la Campagne de Haut-Bois sont ainsi remis à disposition pour une période d'un an, éventuellement renouvelable, débutant au 1^{er} novembre 2012. Les autres essarts ont été remis à disposition pour une période allant du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2021 (9 ans).

SUPPORT AUX AGRICULTEURS

Collecte des bâches agricoles

Comme chaque année, la campagne de récolte et de traitement des plastiques agricoles a eu lieu du 22 au 29 mai 2012. Les déchets, déposés sur le site de l'atelier communal, Ry des Fonds 6 à Gesves, ont été placés dans un conteneur mis à disposition par le BEP-Environnement.

Les déchets acceptés étaient les suivants : bâches de couverture de silos, plastiques de protection contre le gel et fils d'enrubannage.

Séances d'info phytosanitaires

En conclusion d'une étude commandée en 2009 à propos de la problématique liée à l'utilisation des produits phytosanitaires à l'Asbl PhytEauWal, une séance de restitution de résultats a eu lieu le 13 décembre 2011 en présence de représentants de l'Administration communale et du monde agricole. Cette séance de restitution a également permis de présenter les solutions offertes par le biofiltre dans le traitement des eaux de rinçage des pulvérisateurs (un exemplaire avait été installé sur le parking communal à cette occasion).

Séances d'info « protection des berges »

Dans le cadre du projet de coopération « Berges » organisé par trois GAL (dont le nôtre : Pays des tiges et chavées), une après-midi d'informations a été organisée à l'attention des agriculteurs des trois territoires. Elle s'est déroulée le 22 mai 2012 à l'Institut Saint Quentin de Ciney.

Le Service Environnement & Agriculture y avait invité personnellement tous les agriculteurs du territoire.

ENVIRONNEMENT & URBANISME



ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

RÈGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES

EXTENSION DES ZONES VULNÉRABLES « NITRATES »

L'efficacité du Programme de Gestion Durable de l'Azote en agriculture (PGDA) étant mise en doute par la Commission européenne, il a été proposé d'étendre les zones vulnérables aux nitrates.

L'entièreté du territoire de la commune de Gesves est concernée. Pour les exploitants agricoles, cela engendre des règles plus strictes en matière de gestion de l'azote définies dans les articles R 213 à R 224 du Code de l'Eau.

L'enquête publique s'est déroulée du 16/8 au 17/9/2012 et n'a rencontré aucune remarque ou réclamation au sein de notre administration.

Pour l'ensemble des zones concernées, c'est le pays de Herve qui a rencontré quelques 14 remarques au regard desquelles son arrêté a subi quelques modifications.

Le Ministre vient récemment de signer les 2 arrêtés Ministérielles. Ceux-ci devraient paraître au moniteur dans le courant de décembre de cette année et seraient vraisemblablement applicables au 1^{er} janvier 2013.

Dès lors, la carte de localisation géographique de la zone vulnérable dite du « Sud namurois » dont fait partie la Commune de Gesves est applicable.

NATURA 2000

Le réseau européen Natura 2000 est l'un des outils majeurs pour la sauvegarde et le développement des espèces et des milieux les plus sensibles.

Pour rappel, celui-ci voit ses origines dans deux directives européennes (Oiseaux de 1979 et Faune, flore, habitats de 1992) suite au constat du déclin de la biodiversité sur le territoire de l'Union Européenne.

La transposition de ces directives dans le droit wallon en 2001 via le décret Natura 2000 (introduction du concept) et l'adoption des 240 sites (dont 8 sont désignés) par le gouvernement en 2003 a permis de définir des mesures non spécifiques de protection.

Depuis 2008, le gouvernement a adopté des mesures préventives générales applicables à l'ensemble des sites et a prévu des indemnités permettant d'entrer dans un régime de protection primaire.

Le régime complet de protection (actes soumis à des interdictions, autorisations ou notifications) et d'indemnités (y compris les mesures fiscales et les subventions) verra sans doute le jour en 2014. Notons que les subventions et réductions de précompte sont accessibles depuis 2011.

Avant cela, les personnes concernées (propriétaires, gestionnaires, riverains, environnementalistes...) pourront émettre leurs remarques sur les projets d'arrêtés de désignation et du projet d'arrêté fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000 durant les enquêtes publiques qui débiteront entre le 10 et le 17 décembre de cette année.

Les communes ont été invitées à une journée d'étude organisée par l'Union des Villes et des Communes en octobre de cette année afin de se préparer au mieux à accueillir cette enquête.

Le Bassin du Samson s'étendant sur la commune de Gesves mais également sur les communes d'Assesse, Andenne, Namur et Ohéy fait donc l'objet d'un avant-projet d'arrêté de désignation consultable sur le site de naturawal à l'adresse : <http://www.naturawal.be/fr/documentation/legislation> (choisir PAD).



L'arrêté du gouvernement daté du 19 mai 2011 fixe les 11 unités de gestion de base concernant l'habitat, les 2 unités de gestion liées aux espèces et 3 unités de gestion temporaires. Celles-ci peuvent être consultées (ainsi que la carte du Bassin du Samson) via la cartographie disponible à l'adresse http://geoportail.wallonie.be/geoviewer/?configContext=natura2000_ep

PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION

Le 22 octobre 2012, le Département des Permis et des Autorisations a invité les communes à la Géode de Charleroi afin de prendre connaissance du bilan des 10 ans d'existence du permis d'environnement.

A cette occasion, 4 ateliers ont été proposés aux participants pour aborder les matières telles que le volet juridique, la simplification administrative et la dématérialisation du permis d'environnement, le guichet « Industrie » et la participation citoyenne.

Les points essentiels relevés lors de cette rencontre sont :

- la nécessité d'améliorer l'accessibilité des demandes de permis par la simplification des outils mis à disposition des demandeurs (formulaires, listes explicatives, précisions et amélioration des conditions intégrales et sectorielles ...),
- les décisions à rendre plus lisible et les motivations plus claires, intégrer un plan de réhabilitation dans ces décisions,
- intégration de Natura 2000, la protection de la nature et des animaux, les cours d'eau dans les permis,
- concevoir des déclarations uniques pour l'incorporation urbanistique pour les établissements de classe 3,
- création d'un guichet unique piloté par les directions extérieures du DPA et mise en place d'un module informatisé aidant les candidats exploitants pour la constitution de leur dossier.

PERMIS UNIQUE

Cette année, 8 dossiers de permis unique de classe 2 (pour lesquels le collège des Bourgmestre et Echevins est compétent pour délivrer les autorisations) ont été instruits dont 5 octroyés, 1 refusé et 2 en cours d'étude :

- 2 pour des opérations de forage en vue d'exploitation de prise d'eau,
- 3 pour des opérations de forage en vue d'usage géothermique (dont 1 pour lequel le Ministre a confirmé le refus de la commune),
- 1 pour des opérations de forage en vue d'exploitation de prise d'eau et d'usage géothermique
- 1 pour la régularisation de serres, abris pour animaux, activité classée existante et demande pour une nouvelle installation classée (le dossier a été notifié comme incomplet au 31/7/2012 : la décision interviendra donc en 2013),
- 1 pour la régularisation urbanistique d'une centrale à béton, d'un atelier de fabrication métallique + demande d'extension d'un hangar et maintien en activité d'un hangar destiné à l'entreposage et l'entretien de matériel agricole (le dossier a été notifié comme incomplet au 26/11/2012 : la décision interviendra donc également en 2013).

Un dossier de permis unique, pour lequel les fonctionnaires technique et délégué ont compétence de décision, est en cours d'enquête publique pour la régularisation urbanistique de certains bâtiments existants et pour l'exploitation du manège situé au Haras.

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Trois dossiers de permis d'environnement ont été traités cette année :

- 1 pour le renouvellement d'autorisation de captable d'eau nommé Houte et Houyoux,
- 1 pour une dérogation de raccordement à l'égout en zone d'épuration collective,
- 1 pour le maintien d'une exploitation d'un atelier d'entretien et réparation de véhicules et d'un atelier de carrosserie avec cabine de peinture.

DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

Les déclarations sont valables pour une durée de 10 ans à dater du 15^{ème} jour de l'enregistrement si aucune condition complémentaire n'est sollicitée et du 30^{ème} jour en cas d'imposition de conditions d'exploiter.

Lorsque des conditions intégrales sont applicables, il n'y a pas lieu d'ajouter des conditions complémentaires. Cependant, nous sollicitons des preuves de vérification des installations.

Depuis l'année 2003, on relève 349 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2003		6	1			7
2004	5	7	3		1	16
2005	9	10	6	5	3	33
2006	12	28	12	6	4	62
2007	11	19	7		1	38
2008	11	23	3	8		45
2009	3	14	3	1	1	22
2010	5	34	6	4	1	50
2011	8	18	6	2	4	38
2012	4	24	3	5	2	38
Total	68	183	50	31	17	349

Les chiffres de 2012 sont arrêtés au 13/11/2012.

La plupart des déclarations concernent des unités d'épurations individuelles et des installations de gaz.

Epuration	Entité					
Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2003		6	1			7
2004	4	5	3		1	13
2005	5	7	6	4		22
2006	8	12	4	3		27
2007	5	13	7			25
2008	4	6	1	7		18
2009		7		1	1	9
2010	1	16	1	3		21
2011	3	9	3	1		16
2012	1	11	1		1	14
Total	31	92	27	19	3	172

Notons que pour les installations et unités d'épuration des eaux usées, le raccordement du rejet final soit dans un aqueduc, soit dans un cours d'eau, nécessite l'autorisation des administrations compétentes (commune ou Service Technique Provinciale).

A cet effet, une simplification administrative au niveau communal pourrait intervenir par le biais d'un formulaire de demande d'autorisation de raccordement à l'égout ou à l'aqueduc à rentrer dans le même temps soit de la demande du permis d'urbanisme soit d'une demande de classe 3.

Ce formulaire pourrait également servir pour les demandes de raccordement à l'égout en zone collective. A défaut d'existence d'un règlement d'égoutage, ce système pourrait pallier à son absence et permettre une meilleure gestion administrative des raccordements.

Gaz	Entité					
Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2005	2	2		1	1	6
2006		3	2			5
2007	5	3			1	9
2008	2	10	2	1		15
2009	3	7	2			12
2010	4	8	4			16
2011	4	6	3	1	2	16
2012	2	8	2	5	1	18
Total	22	47	15	8	5	97

Au niveau des installations de cuve de gaz et de mazout aériennes, bon nombre de demandeur ignorent qu'il y a lieu d'obtenir un petit permis d'urbanisme. Lors de l'introduction des demandes de permis d'urbanisme pour la création de nouvelle habitation, il serait utile d'imposer l'information (notamment sur plan) du système de chauffage et surtout le choix du stockage de combustible (enterré ou aérien).

URBANISME

CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1

Au 26/11/2012, 207 certificats d'urbanisme numéro 1 ont été réalisés contre 260 au 31/12/2011. Jusque 2007, le nombre annuel de CU1 était de l'ordre d'une vingtaine et a doublé en 2008. Depuis 2009, c'est plus de deux cents CU1 qui sont réalisés annuellement.

Ils renseignent de manière très complète sur les informations sollicitées, la plupart du temps par les notaires instrumentant la vente de bien, sur base des articles 85 et 150 du CWATUPE. Ceux-ci nous confirment que le modèle gesvois est le plus complet qu'ils rencontrent et souhaitent une version informatique afin de l'intégrer dans leurs actes.

Les cartographies disponibles propres à la commune (ArcWiew GIS) et sur les sites du Service Public de Wallonie, de Naturawal... permettent d'accéder aux informations principales (plan secteur, schéma de structure, règlement communal d'urbanisme, Plan pluie, Natura 2000 ...).

Afin de répondre à l'entière des informations sollicitées, il serait intéressant de créer des registres d'informations liés au bien telles que :

- bien faisant l'objet d'un constat d'infraction aux règles urbanistiques établi par PV,
- bien faisant l'objet d'un constat d'infraction au permis d'environnements établi par PV,
- logement frappé d'arrêté d'insalubrité ou d'inhabitabilité,
- petit logement ou kot disposant d'un permis de location,
- logement disposant d'un certificat énergétique.

Le manque d'archivage des travaux d'égouttage effectués par notre service technique réduit la précision dans nos informations concernant les raccordements. Nous disposons toutefois des Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographiques.

PRIME COMMUNALE À LA RÉHABILITATION : SYSTÈME D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

La prime communale à la réhabilitation est accessible tous les cinq ans à tout demandeur plein propriétaire d'une unique habitation, construite depuis plus de 10 ans et située sur le territoire de la commune, dans laquelle des travaux importants en vue de remédier à l'insalubrité ou à l'inconfort sont réalisés.

Parmi ces critères, l'hygiène est reprise et notamment la catégorie 17 « installation d'un système d'épuration ou d'égouttage des eaux usées ou remplacement total du système existant ».

Les exigences liées aux travaux sont entre autre l'éligibilité à la prime régionale à la réhabilitation.

Comme dit lors du précédent rapport, il est à noter que la prime régionale du Département Environnement et Eau est plus importante que la prime à la réhabilitation et que les demandeurs se dirigent donc vers cette prime. Ce fait occasionne un manque de clarté vis-à-vis de la réglementation communale.

D'autre part, la réglementation communale pour les primes dont questions (calquée sur la réglementation régionale initiale) ne tient pas compte des changements opérés dans la réglementation régionale.

Dans cette mesure, il conviendrait de l'adapter dans le courant de l'année 2013 et d'établir une nouvelle réglementation simplifiée pour le placement des systèmes d'épuration des eaux usées.

Cette année, seulement 2 primes ont été accordées pour un montant de 880 € pour l'installation de système d'épuration des eaux usées.

Au vu du nombre de déclaration de classe 3 concernant les installations d'épuration (14 cette année), il conviendrait également de prévoir ces futures demandes de prime.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE ET DÉLINQUANCES ENVIRONNEMENTALES

En date du 6 juin 2012, le Conseil communal a arrêté le nouveau Règlement général de police qui est rendu obligatoire depuis le 27 juin 2012.

Outre de minimes modifications de texte et suppressions de certains articles dans le titre I relevant de l'article 119bis de la NLC, le volet délinquance environnementale concernant les infractions de la 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégorie est intégré dans la partie II.

Les infractions relevant de la 2^{ème} catégorie concernant notamment les feux, l'abandon, le jet et les dépôts de déchets en tout genre sont passibles d'une amende allant de 50 à 100.000 €.

Les infractions relevant de la 3^{ème} catégorie sont passibles d'une amende allant de 50 à 10.000 € et concernent principalement les articles D 393 et D 395 du Code de l'Eau, la conservation de la nature ainsi que la lutte contre le bruit.

Quant aux infractions de 4^{ème} catégorie, l'amende prévue est de 1 à 1.000 € et touche notamment les matières de cours d'eau non navigables et d'entraves à enquête publique dans le cadre des permis d'environnement.

INTERVENTIONS COMMUNALES DE TERRAIN

Le tableau ci-après reprend les différents cas de plaintes formulées directement au service. Les plus importants dossiers ont été transférés aux services adéquats (police, DPC, STP, wallo'net, service technique communal ...).

Bon nombres de dossiers n'ont pas fait l'objet d'un rapport de visite (pas nécessaire). Pour l'avenir, il serait intéressant de mettre en place un simple formulaire reprenant les renseignements principaux et utiles donnés lors de plaintes afin d'évaluer et gérer au mieux les suites à donner suivant les cas.

Enfin, il serait utile de revoir le poste dévolu à ces interventions qui se doivent d'être rapide et nécessitent du temps (ce qui n'a pu être possible à chaque fois cette année). En effet, l'efficacité pourrait en être renforcée par la désignation d'un agent constatateur qui compléterait le service de Police d'autant que le Règlement Général de Police inclue depuis juin le volet environnemental. Ce poste sert essentiellement de relais à l'heure actuelle.

Comme pour ce cas de feu qui a été constaté cette année et l'information transmise à la Police.

La médiation dans son sens large reste également un point essentiel qui mériterait que l'on s'y attarde afin de répondre à la demande des riverains en développant des moyens d'actions au niveau communal, et ce indépendamment de l'existence d'une amende administrative.

Ces deux thèmes relevés ne constituent pas une obligation communale à proprement parler. Toutefois, ils ont leur importance dans le sentiment d'impunité et d'inertie de la commune ressentit par une partie de la population : les personnes concernées.



Nombre de Résumé constat(s)	Localité intervention						
Résumé constat(s)	FLT	GESVES	HALTINNE	HAUT BOIS	MOZET	SOREE	Total général
abandon d'animaux morts				1			1
épuration eaux usées + voirie			1				1
abandon déchets	1						1
exploitation sans permis						1	1
AFSCA			1				1
feu de déchets			1				1
CWATUPE + CONFLIT VOISINAGE					1		1
feu de déchets végétaux				1			1
détention chiens dangereux					1		1
mise à blanc + feu			1				1
élevage de chiens						1	1
obstruction cours d'eau					1		1
affichage parcours VTT		1					1
pollution mazout	1						1
CWATUPE + ENVIR + CODE LOGEMENT			1				1
présence de rats			1				1
utilisation de paramoteur				1			1
rats musqués					1		1
détention de porcs				1			1
stationnement véhicules + dépôts matériaux construction bord voirie						1	1
tente SNJ dans jardin				1			1
chats errants	1					1	2
entretien propriété	1	2	1		1		5
CWATUPE + ENVIR	2	4		1	2		9
Dépôt clandestin de déchets	4	5	6	1	7		23
Total général	10	12	13	7	14	4	60

Comme le démontre le tableau ci-avant, 60 interventions ont été sollicitées cette année (contre 26 en 2009, 41 en 2010 et 45 en 2011). Les chiffres sont arrêtés au 13/11/2012 et quelques cas ne sont pas encore encodés.

Comme les autres années, ces dernières montrent que les infractions les plus récurrentes, parmi celles recensées, sont les dépôts clandestins de déchets. Ces données ne permettent absolument pas d'évaluer la situation sur le territoire, ni le coût à charge de la commune des interventions d'enlèvements et d'évacuations.



Parmi ces 60 dossiers 8 ont été transmis à la police (découvertes d'éléments susceptibles d'identifier les auteurs après recherche ou intervention préalable d'un agent de police) et 8 autres (plus importants) sont suivis par le Département de la Police et des Contrôles.

Notons une intervention amiable qui a abouti à une très belle réussite d'assainissement au lieu-dit des Sources d'Arville. Cet endroit faisait l'objet de dépôts de matériaux, plastiques, déchets en tout genre accumulés depuis de nombreuses années. Des feux de déchets y ont également été constatés à plusieurs reprises.



Le propriétaire de la parcelle a fait enlever l'entièreté du dépôt. Une convention d'occupation doit intervenir avec ce dernier afin d'officialiser la mise à disposition du lieu à la Commune pour y aménager une aire de repos. En attendant, voici le résultat de l'assainissement :



SANCTIONS ADMINISTRATIVES DU BUREAU PROVINCIALE DES AMENDES

La nouvelle convention relative à la mise à disposition d'une commune d'un Fonctionnaire Provincial en qualité de Fonctionnaire Sanctionnateur (pour le volet environnemental : décret délinquance du 5/6/2008) a fait l'objet de l'approbation du Conseil communal en date du 6 juin dernier.

Les infractions au règlement général de police font l'objet d'un procès-verbal transmis au fonctionnaire sanctionnateur désigné par le Conseil communal. Ce dernier notifie l'infraction à l'auteur sur base de ce PV.

En cas d'infractions mixtes, l'original du PV est envoyé au Procureur du Roi (une copie est adressée au fonctionnaire sanctionnateur) qui dispose d'un délai de 2 mois à dater de la réception pour se positionner sur la saisie du dossier. Passé ce délai, le fonctionnaire sanctionnateur peut légitimement intervenir.

La sanction est proportionnée à la gravité des faits et en fonction d'éventuelles récidives. Elle peut varier de 1 à 250 euros pour les infractions relevant du titre I du RGPA et de 1 à 100.000 € pour les infractions relevant du titre II.

Depuis 2006, les dossiers suivants ont fait l'objet de procès-verbaux et ont été traités par le bureau des amendes administratives :

Nombre de Verbo	Année							
Verbo	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total général
abolement chien	2							2
dépôt sauvage				2	1		7	10
divagation animaux					1			1
divagation chien		1	2					3
feu		4	2	1	1			8
feu plastiques				3		1		4
tapage diurne		1	3					4
tapage nocture		2						2
parquet			1					1
Inconnu				2				2
Total général	2	8	8	8	3	1	7	37

Sur ces 37 procès-verbaux, 19 dossiers ont fait l'objet d'amendes (voir tableau ci-dessous).

Nombre de Montant	Année								
Montant amende	Verbo	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total général
61 €	divagation animaux					1			1
	feu		2		1				3
	feu plastiques				2				2
Total 61			2		3	1			6
75 €	divagation chien		1	2					3
	feu		1	2					3
	feu plastiques				1				1
	tapage nocture		1						1
Total 75			3	4	1				8
120 €	dépôt sauvage				1				1
Total 120					1				1
150 €	feu plastiques						1		1
Total 150							1		1
240 €	dépôt sauvage					1		2	3
Total 240						1		2	3
Total général			5	4	5	2	1	2	19

Nous remarquons que le montant des amendes a fortement augmenté à partir de 2010 en ce qui concerne les dépôts sauvages et les feux. En effet, à cette époque, certaines communes avaient déjà modifié leur RGPA. Afin de garder une cohérence des montants réclamés indépendamment des règlements de police, les montants ont été adaptés.

Le tableau ci-après renseigne sur les montants totaux réclamés annuellement.

Somme de Montant amende	Année							
Verbo	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total général
abolement chien	0 €							0 €
dépôt sauvage				120 €	240 €		480 €	840 €
divagation animaux					61 €			61 €
divagation chien		75 €	150 €					225 €
feu		197 €	150 €	61 €	0 €			408 €
feu plastiques				197 €		150 €		347 €
tapage diurne		0 €	0 €					0 €
tapage nocture		75 €						75 €
parquet			0 €					0 €
Inconnu				0 €				0 €
Total général	0 €	347 €	300 €	378 €	301 €	150 €	480 €	1.956 €

L'année 2012 n'est pas clôturée et les infractions répertoriées à ce jour sont arrêtées au 3 juin 2012. Pour rappel, dès le 27 juin 2012, le nouveau règlement général de police est applicable sur notre commune. Les infractions pour dépôts sauvages, feux de déchets... seront verbalisées sur base des articles du titre II.

GESTION DES DECHETS



GESTION DES DECHETS

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

Afin d'optimiser la qualité et de réduire la quantité des déchets ménagers, divers services de collectes sélectives et des endroits de recyclage sont proposés par la Commune :

RAMASSAGES PORTE À PORTE :

- ~ des ordures ménagères (tous les lundis)
- ~ des déchets biodégradables (tous les lundis)
- ~ des encombrants par la Ressourcerie Namuroise (1 fois par mois – sur rendez-vous)
- ~ des PMC (1 fois tous les 15 jours)
- ~ des papiers – cartons (1 fois par mois)

Parcs à conteneurs : heures d'ouvertures

- ~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
- ~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Situations des plus proches :

- ~ Assesse-Gesves – Corioule ☎ 083/65 68 24 (N4)
- ~ Ohey – Route de Ciney ☎ 0473/94 15 57
- ~ Frisée (Hamois) ☎ 083/61 27 68
- ~ Sclayn (Andenne) ☎ 085/84 67 77
- ~ Naninne (Namur) ☎ 081/40 24 68

Ressourcerie namuroise : 081/260.400 – www.laressourcerie.be (voir ci-après)

Bulles à verre

Situations :

- ~ Gesves
 - Parking du hall des sports
 - Contrebas de l'église
 - Site de La Pichelotte
- ~ Faulx-Les Tombes
 - Parking face à l'église
 - Parking des Ecuries de Faulx
- ~ Haltinne
 - Rue de Goyet (Strud)
 - Haut-Bois (église)
- ~ Mozet
 - Centre récréatif
 - Rue de Mozet (Foyer St Antoine)
- ~ Sorée
 - Parking du terrain de football



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

Pour l'année 2012, la taxation est la suivante :

<u>PARTIE FIXE</u>	<u>Y compris</u>	<u>Situation au 1^{er} janvier</u>
45,00 €/an	10 vidanges et 5,00 kg/an	Isolés
60,00 €/an	10 vidanges et 8,50 kg/an	Ménages de 2 personnes
60,00 €/an	10 vidanges et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
85,00 €/an	10 vidanges et 13,50 kg/an	Ménages de 4 personnes
95,00 €/an	10 vidanges et 13,50 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
95,00 €/an	10 vidanges et 13,50 kg/an	Seconds résidents
95,00 €/an	10 vidanges et 13,50 kg/an	Commerçants, professions libérales, ...
15,00 €/an	10 vidanges et 13,50 kg/an	Camping et/ou villages de vacances (par emplacement)
<u>PARTIE VARIABLE</u>		
0,25 € par kilo supplémentaire	et	
1,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240 litres	
4,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 660 litres	
7,50 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres	

Réductions annuelles :

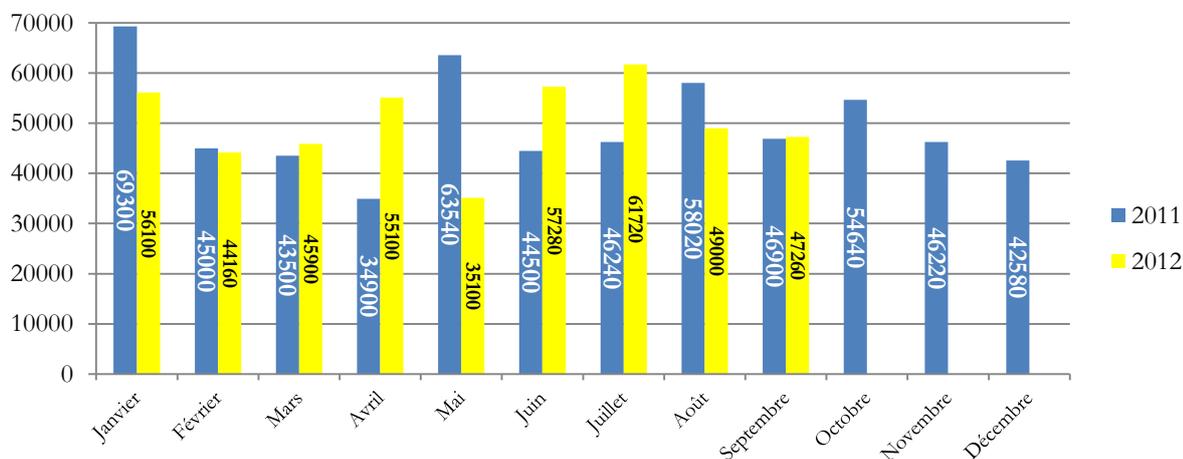
Minimum des moyens d'existences – Minimum garanti aux personnes âgées

Ménage 1 personne (isolé)	: 30,00 €
Ménage de 2 personnes	: 40,00 €
Ménage de 3 personnes	: 50,00 €
Ménage de 4 personnes	: 60,00 €
Ménage de 5 personnes et plus	: 70,00 €

Enfants & personnes incontinentes

Enfants de 0 à 3 ans :	: 15,00 €/enfant
Enfants de + 3 ans bénéficiant des allocations familiales (à partir du 3 ^e)	: 15,00 €/enfant
Personnes incontinentes (sur base d'un certificat médical)	: 30,00 €/personne

Ramassages porte à porte - (en kg) – 2012 : chiffres arrêtés au 30 septembre.



COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES

Elle est organisée depuis novembre 2009.

Les sacs biodégradables sont collectés tous les lundis et doivent être placés en dehors des conteneurs à puce.



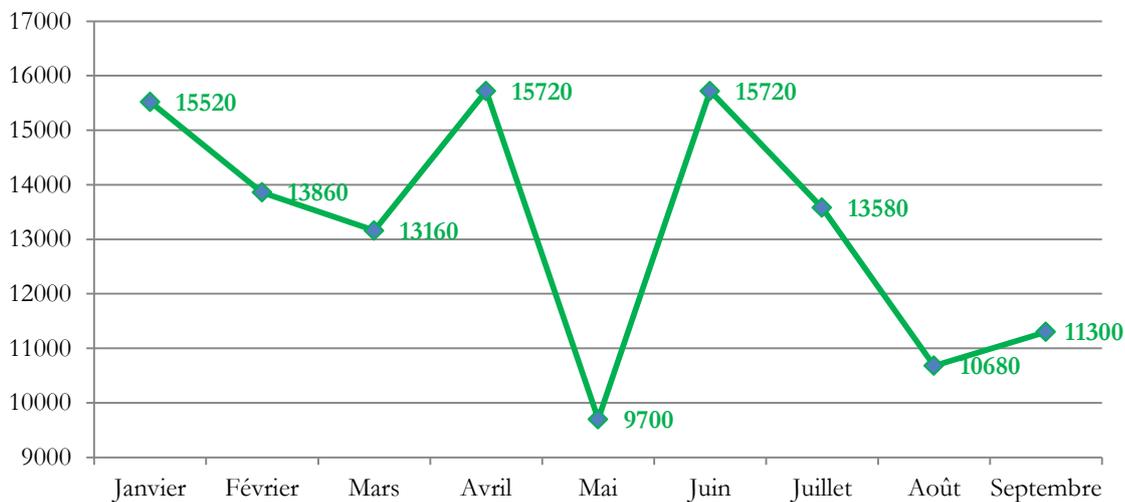
Les sacs réglementaires sont clairement identifiables grâce au rappel des consignes de tri et le logo du BEP Environnement.

Ceux-ci sont en vente au prix de 2,50 € le rouleau de 10 sacs dans près de 250 commerces en province de Namur et également au service population de l'administration communale.

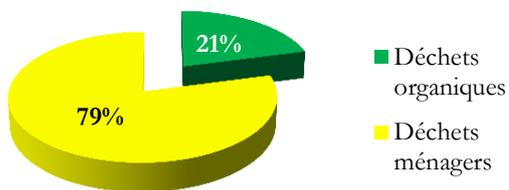
La liste actualisée des points de vente est consultable sur www.bepenvironnement.be dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

Ramassages porte à porte - (en kg) - Commune de Gesves

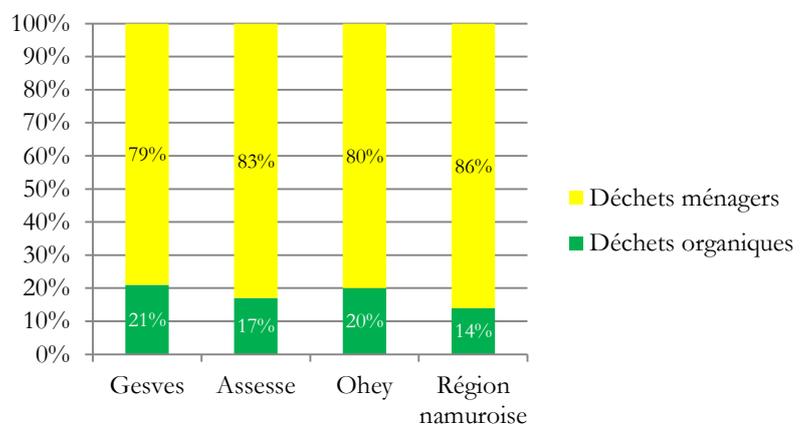
2012 : chiffres arrêtés au 30 septembre



Répartition 2012



Par rapport aux communes voisines



BEP - Parc à conteneurs - Evolution

2012 : extrapolation sur base des chiffres du 1^{er} semestre

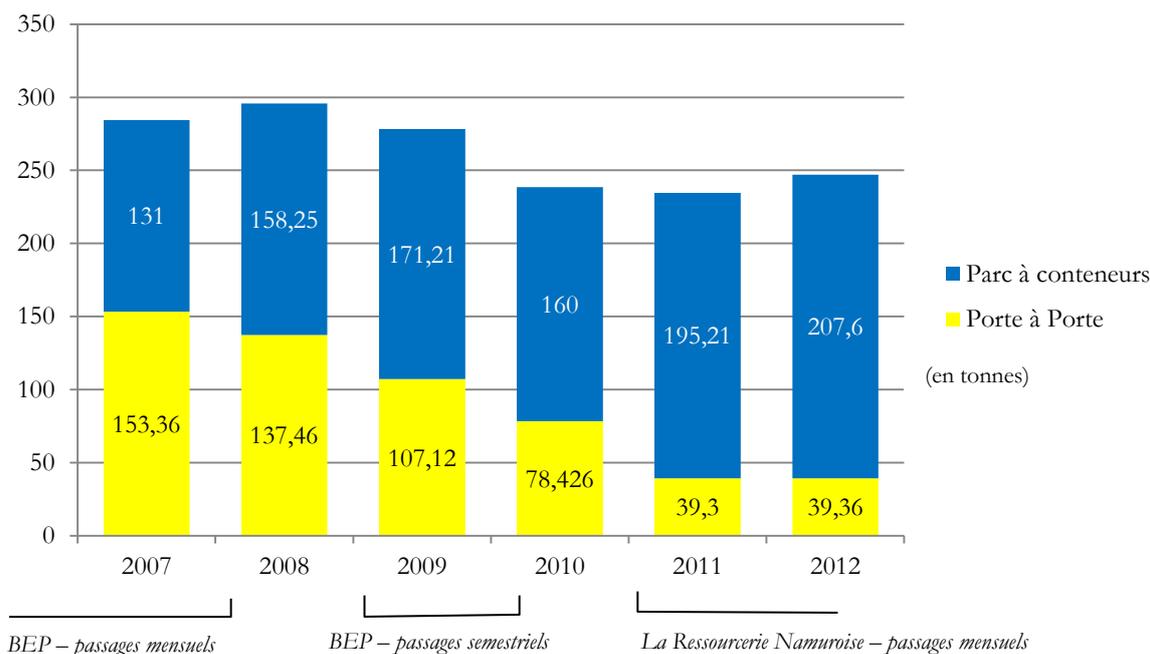
Pour rappel :

Avant 2009 : passages mensuels du BEP

En 2009 et 2010 : passages semestriels du BEP

Depuis 2011, la Ressourcerie Namuroise assure seule, l'enlèvement des encombrants en porte à porte.

L'autre solution est toujours le dépôt dans les parcs à conteneurs.



⇒ Pour 2012



Parc à conteneurs : 207,60 tonnes

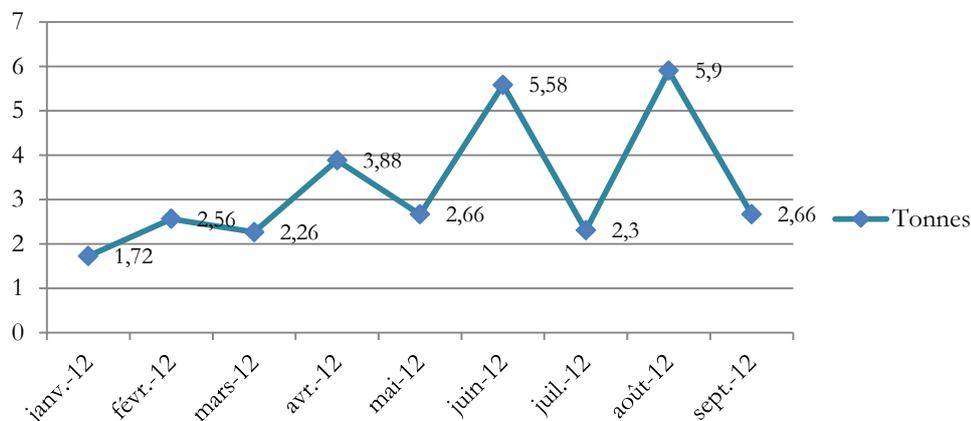


Ressourcerie namuroise : 39,36 tonnes

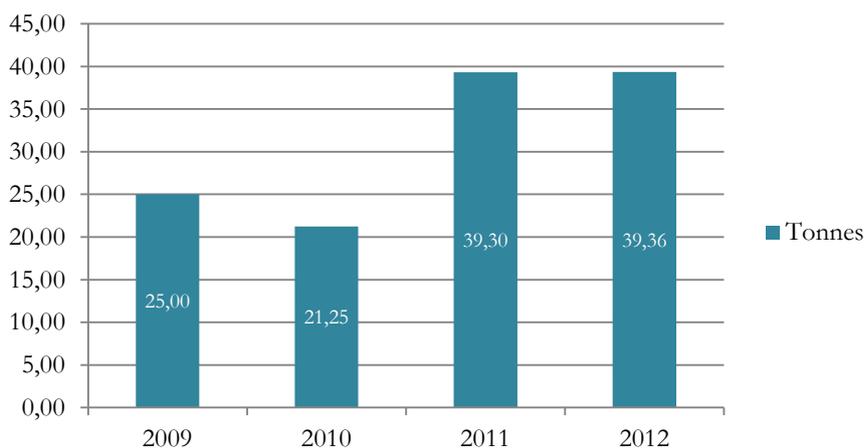
RESSOURCERIE NAMUROISE - RAMASSAGES DES ENCOMBRANTS - PORTE À PORTE



La Ressourcerie Namuroise est une SCRL à finalité sociale. Une convention a été signée avec notre commune. Les gesvois ont, par ce fait, accès gratuitement à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.



Evolution

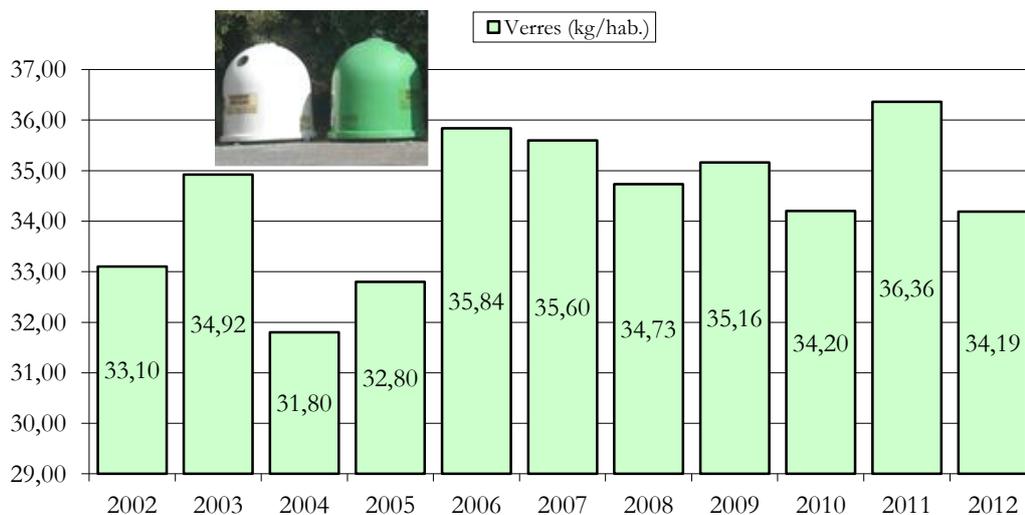
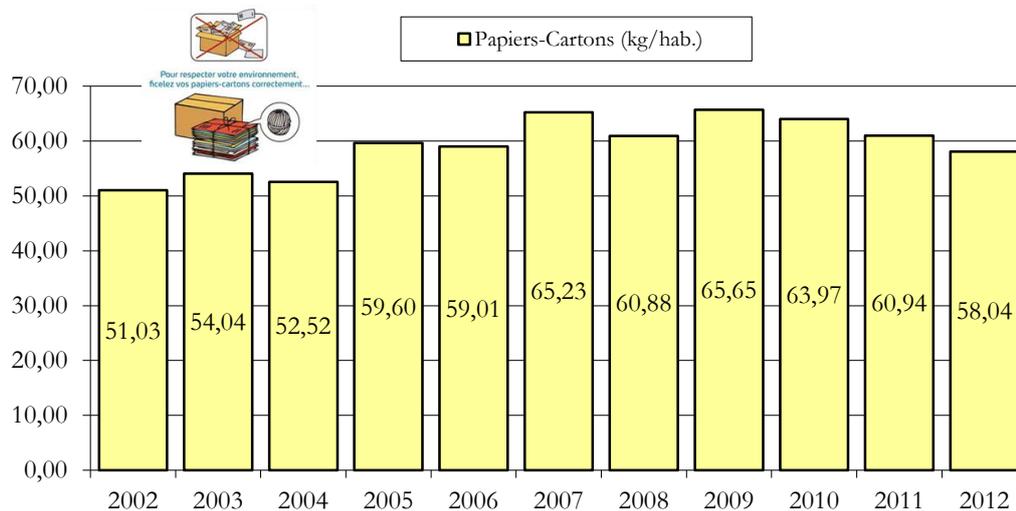
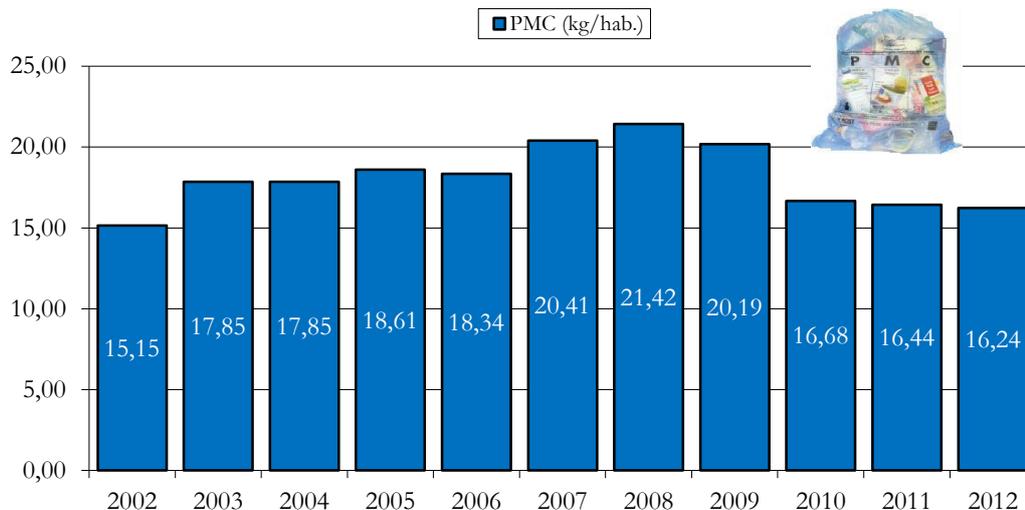


2012 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre.

COLLECTES SÉLECTIVES

RAMASSAGES PORTE À PORTE & PARC À CONTENEURS

2012 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre.

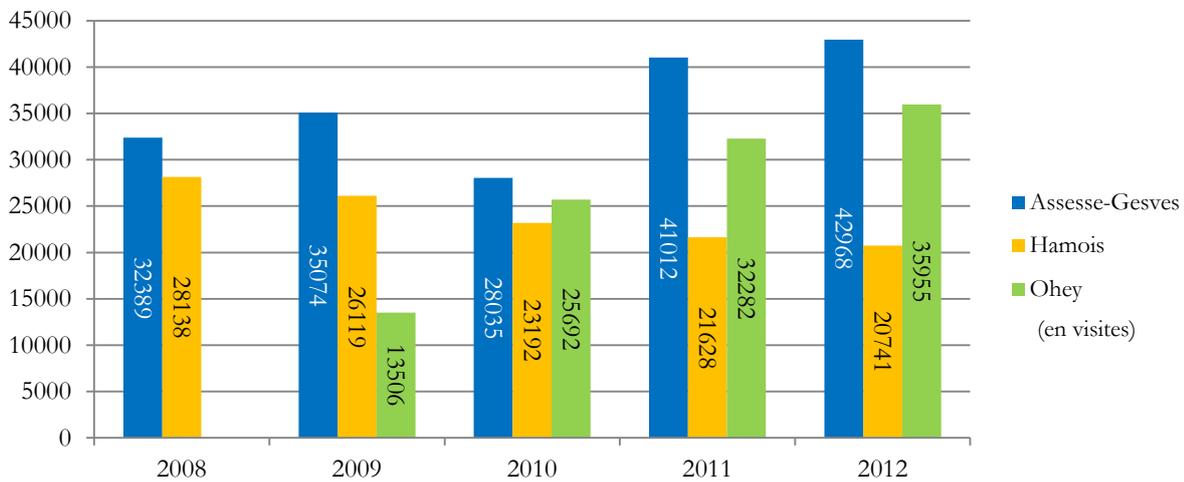


LES PARCS À CONTENEURS

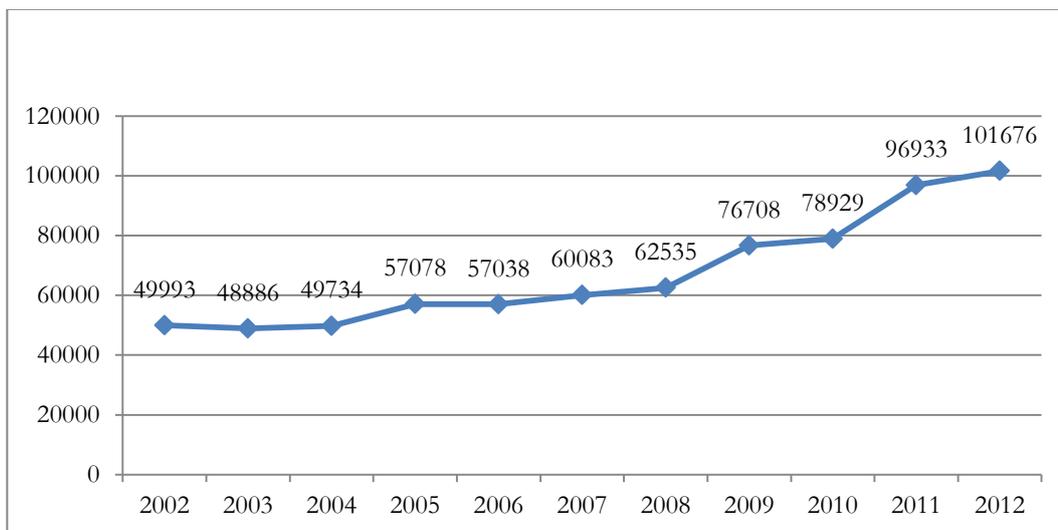
Tous les parcs à conteneurs de la province de Namur sont accessibles aux Gesvois, sur présentation de leur carte d'identité.

Evolution de la fréquentation des parcs les plus visités par les Gesvois.

2012 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre.



Evolution de la fréquentation totale de ces trois parcs.



DÉCHETS TOTAUX ÉVACUÉS PAR LA COMMUNE

Chiffres population : situation au 1^{er} janvier de l'année concernée + les seconds résidents

~ 1996 : 5417 habitants	Déchets totaux :	2199 tonnes	⇒	405,94 kg/hab
~ 1997 : 5545 habitants		2061 tonnes	⇒	371,68 kg/hab
~ 1998 : 5636 habitants		2090 tonnes	⇒	370,99 kg/hab
~ 1999 : 5777 habitants		2007 tonnes	⇒	347,44 kg/hab
~ 2000 : 5842 habitants		1553 tonnes	⇒	265,91 kg/hab
~ 2001 : 5916 habitants		1470 tonnes	⇒	248,52 kg/hab
~ 2002 : 5999 habitants		1459 tonnes	⇒	243,21 kg/hab
~ 2003 : 6.126 habitants		1515 tonnes	⇒	247,36 kg/hab
~ 2004 : 6.225 habitants		1508 tonnes	⇒	242,27 kg/hab
~ 2005 : 6.314 habitants		1595 tonnes	⇒	252,56 kg/hab
~ 2006 : 6354 habitants		1640 tonnes	⇒	258,11 kg/hab
~ 2007 : 6441 habitants		1761 tonnes	⇒	273,50 kg/hab
~ 2008 : 6565 habitants		1742 tonnes	⇒	265,42 kg/hab
~ 2009 : 6630 habitants		1720 tonnes	⇒	259,49 kg/hab
~ 2010 : 6803 habitants		1719 tonnes	⇒	252,66 kg/hab

2011 : 6843 habitants

Déchets recyclables :

- Papiers – cartons (porte à porte + parc)	409,254 T	
- PMC (porte à porte + parc)	110,392 T	
- Verres (bulles + parc)	244,195 T	
- Organiques	149,680 T	
	913,521 T	⇒ 133,50 kg/hab

Déchets non recyclables :

- Déchets ménagers (porte à porte)	595,340 T	87,00 (kg/hab)
- Encombrants (Ressourcerie + parc)	234,511 T	
	829,851 T	⇒ 121,27 kg/hab

Total 1.743,372 T ⇒ 254,77 kg/hab

2012 : 6954 habitants - Chiffres BEP – Extrapolation sur base des chiffres du 1^{er} semestre

Déchets recyclables : (*)

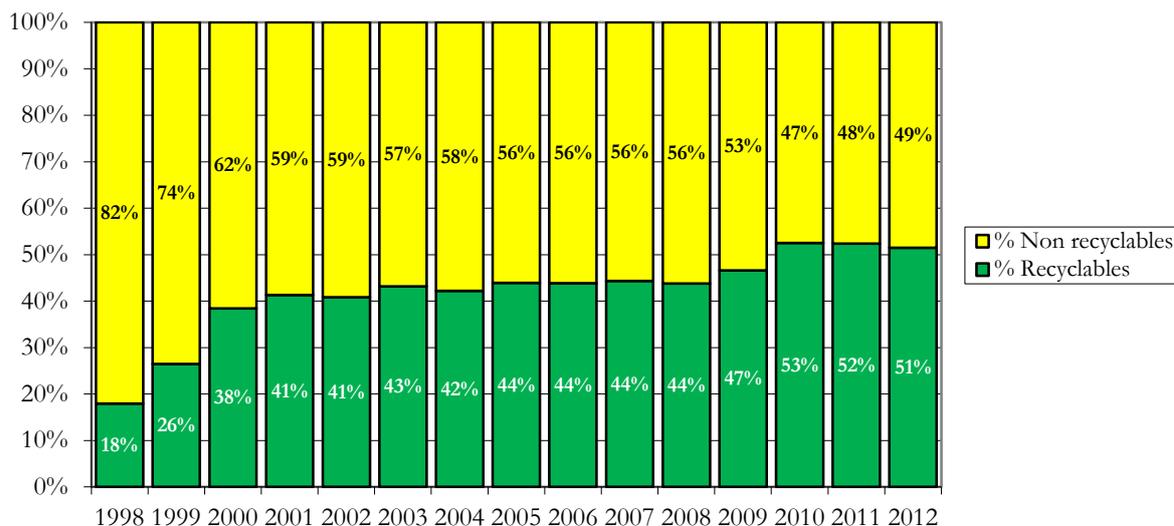
- Papiers – cartons (porte à porte + parc)	396,656 T	
- PMC (porte à porte + parc)	110,990 T	
- Verres (bulles + parc)	233,623 T	
- Organiques	158,986 T	
	900,255 T	⇒ 129,46 kg/hab

Déchets non recyclables :

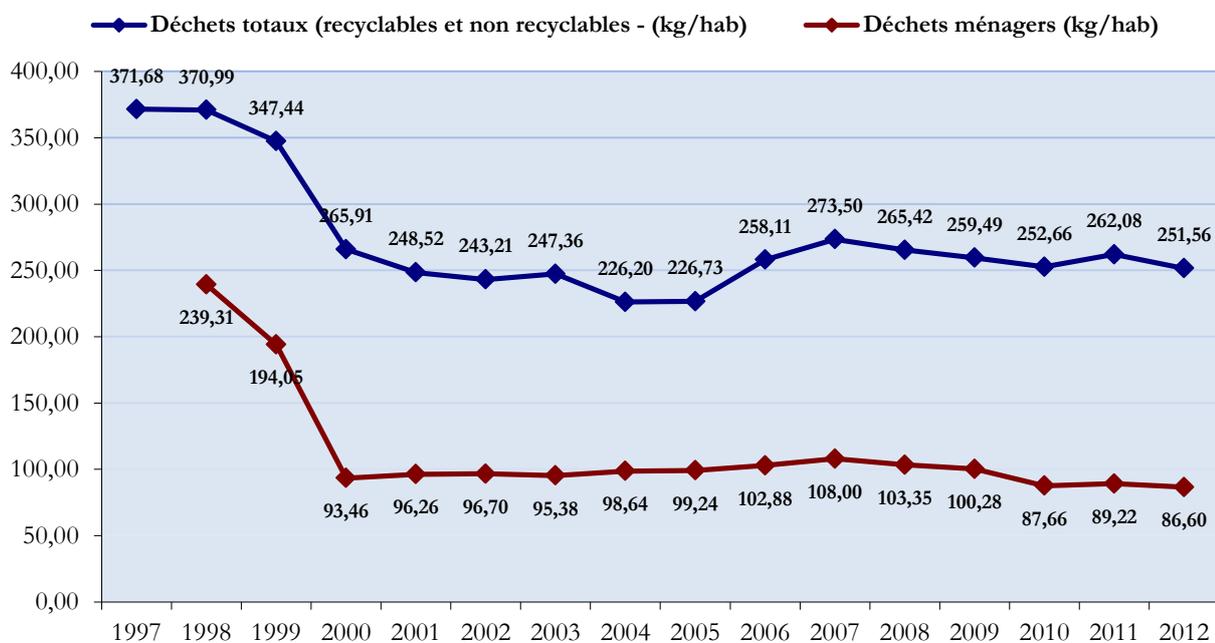
- Déchets ménagers (porte à porte)	602,160 T	86,59 (kg/hab)
- Encombrants (Ressourcerie + parc)	246,96 T	
	849,120 T	⇒ 122,10 kg/hab

Total 1.749,375 T ⇒ 251,56 kg/hab

EVOLUTION GRAPHIQUE DES DONNÉES PAR CATÉGORIE DE DÉCHETS



DÉCHETS TOTAUX & DÉCHETS MÉNAGERS – CONCLUSIONS



La diminution du nombre des kilos de déchets ménagers par habitant, entamée en 2010 se poursuit et s'explique par l'organisation du ramassage des déchets organiques.

La Région Wallonne applique le système de « prélèvement sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionne la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.

Pour 2012 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne de 86,60 kg par habitant

⇒ **LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE.**

ENERGIE



ENERGIE

AGENT TRAITANT : MARCEL HAULOT

PRIMES COMMUNALES ÉNERGIE ET RÉHABILITATION

En cohérence avec les primes de la Région wallonne portant sur les réductions de consommation d'énergie – primes qui sont régulièrement adaptées en fonction des coûts des produits et services proposés en cette matière – la Commune de Gesves adapte son règlement d'octroi de primes communales.

Mars 2003	Décision d'octroi d'une prime solaire de 380 € +120 € si plus de deux enfants à charge.	
Novembre 2007	Un seul formulaire de prime réhabilitation comprenant le solaire	
Novembre 2008	Primes solaires	<ul style="list-style-type: none">▪ suppression de la demande préalable▪ conditionnement de l'octroi de la prime communale à l'octroi de la prime régionale (documents à l'appui)▪ suppression de la condition suspensive de 5 ans entre deux demandes.
	Primes réhabilitation	<ul style="list-style-type: none">▪ suppression de la demande préalable▪ conditionnement de l'octroi de la prime communale à l'octroi de la prime régionale (documents à l'appui).
2009	Même réglementation qu'en 2008	
2010	La prime communale photovoltaïque est supprimée cependant les dossiers RW introduits avant le 31/12/2009 seront traités selon la procédure communale 2009. Création de quatre nouvelles <u>primes communales Energie cumulables</u> pour travaux d'isolation du toit, du sol, des murs et pose de double vitrage. Ajout de la prime solaire thermique au paquet des 4 primes communales Energie. Un seul document et une même procédure pour ces 5 demandes – effectivité au 15 octobre 2010 et montant arrêté à 10% de la primes RW.	
2011 & 2012	Même réglementation qu'en 2010	



Dossiers de Primes Communales octroyées											
Année	Total octroyé		solaire thermique			isolation et châssis			divers réhabilitation		
	nbr	€	nbr	% du budget	€	nbr	% du budget	€	nbr	% du budget	€
2006	16	6.680,00	3	19%	1.260,00	8	55%	3.660,00	5	26%	1.760,00
2007	18	7.080,00	5	29%	2.020,00	7	38%	2.660,00	6	34%	2.400,00
2008	29	11.740,00	13	46%	5.420,00	11	36%	4.180,00	5	18%	2.140,00
2009	32	12.640,00	21	67 %	8.460,00	7	18 %	2.280,00	5	15 %	1.900,00
2010	29	11.020,00									
2011	30	9.217,00	5	9%	815,00	5	6%	562,00	20	85%	7.840,00
2012	27	4.387,00	5	29%	1.255,00	5	25%	1.112,00	20	46%	2.020,00

FORMATIONS

2010	Formation continuée des conseillers en énergie 21/09/2010 UVCW – BEP Namur Formation contrôle dossiers PEB 14/10/2010 IFAM – Dinant Formation encodage dossiers PEB 14/10/2010 IFAM – Dinant Conférence éco-quartier 29/11/2010 Namur Expo
2011	Formation continuée des conseillers en énergie 02/02/2011 UVCW – Namur Carrefour de l'énergie du 07/04/2011 – Namur Visite de réseaux de chaleur organisée par l'INASEP 18/10/2011. Formation exigences PEB. Nœuds constructifs 24/11/2011 - Namur
2012	Conférence « Quelle énergie pour demain » Ciney 06/02/2012 Formation continuée des conseillers en énergie 16/02/2012 UVCW – Namur Formation PEB 22/03/2012 – Marche-en-Famenne Formation Trimble 05/04/2012 Formation continuée Eco-pack 27/04/2012 - Namur Conférence Ores éclairage public 15/05/2012 – Les Isnes Carrefour de l'énergie « Cadre de référence éolien » 31/05/2012 – Namur Carrefour de l'énergie 25/10/2012 à Amay : Politique Energétique Communale par Marcel Haulot

AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

	Nombre demandes	Nombre réponses/conseils	Nombre interventions chez le demandeur	Nombre renvois au guichet de l'énergie
2010	25	20	1	4
2011	150	145	0	5
2012	312	312	1	0

PEB

Au 1^{er} mai 2010 l'octroi de PU passe par un contrôle des méthodes de construction visant à réduire la consommation d'énergie fossile des bâtiments (PEB).

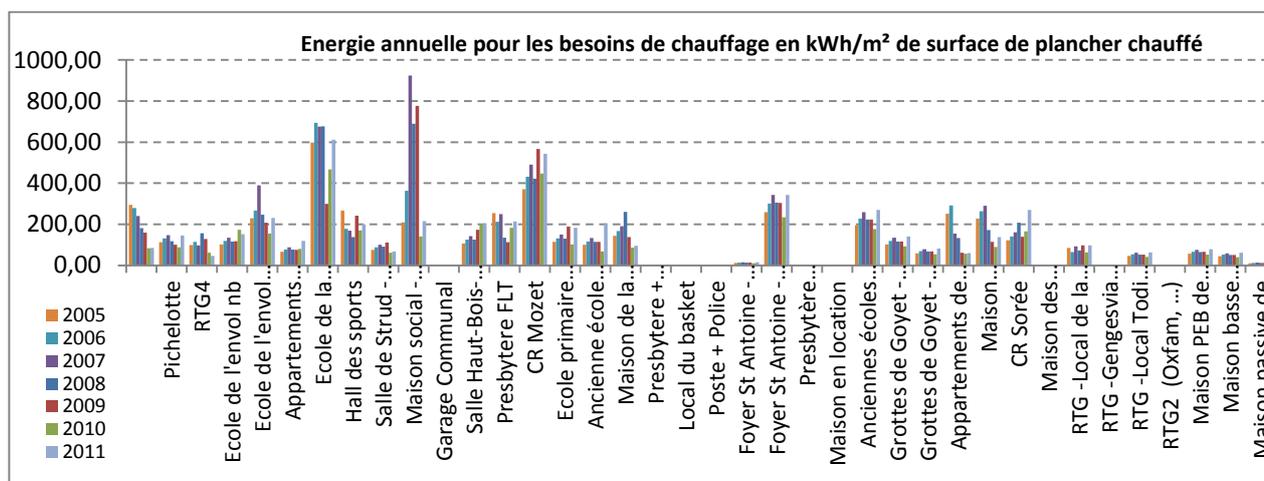
	Nombre de dossiers PEB nouvelles constructions	Nombre de dossiers PEB changements d'affectation	Nombre de dossiers PEB rénovations simples
2010	12	3	6
2011	34	5	13
2012	56	13	10

CADASTRE ÉNERGÉTIQUE

C'est une méthode simple d'évaluation de la qualité de l'enveloppe d'un bâtiment et de la quantité potentielle d'économie réalisable. C'est aussi la première étape d'un plan de travaux d'amélioration de l'enveloppe.

	Nombre de bâtiments repris au cadastre	Nombre de bâtiments suivis	Cadastre complet	Reste à établir
2009	41	12	0	41
2010	41	18	2	39
2011	41	19	19	22*
2012	41	19	19	22*

*ces bâtiments sont gérés par le CPAS et les fabriques d'églises.



COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

Cette méthode complète le cadastre par le suivi des consommations pour les besoins de chauffage et anticipe les dérives de consommations liées aux défauts de fonctionnement et/ou d'utilisation.

Le cadastre de Gesves est complet, reste à assurer le suivi annuel des travaux et consommations.

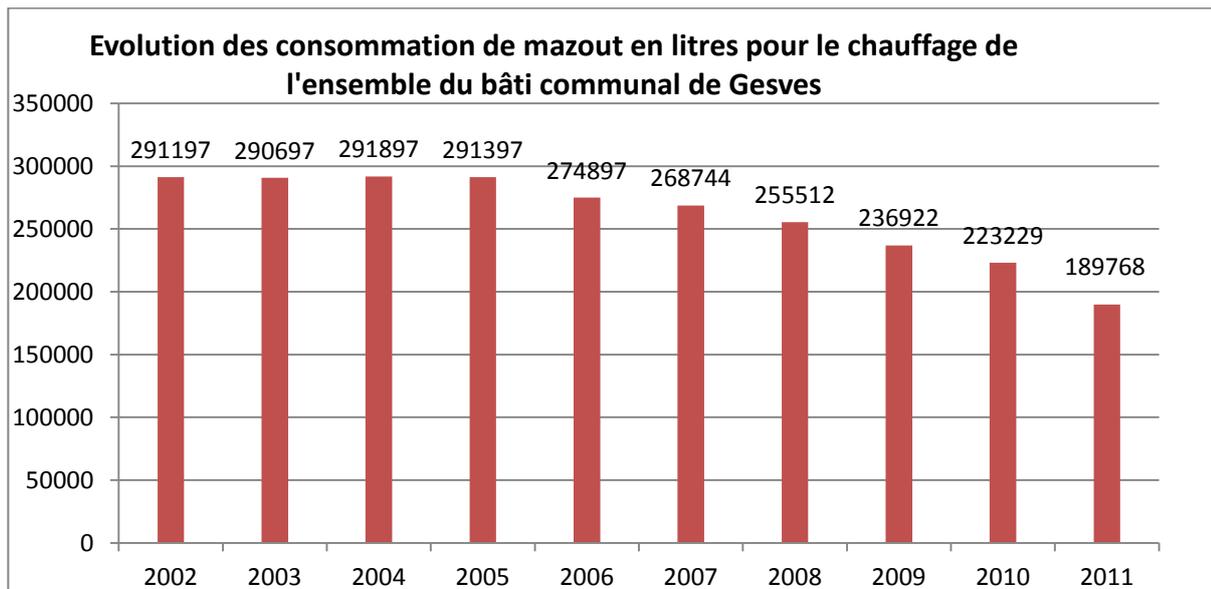
	Nombre de bâtiments au cadastre complet	Nombre de bâtiments à la comptabilité	Dérives	Actions
2010	2	1	0	0
2011	19	19	0	0
2012	19	19	0	0

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Communications écrites et/ou activités destinées à sensibiliser le personnel communal, les écoles et la population à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

	Personnel communal	Ecole	Population	Total des actions
2010	0	1	0	1
2011	0	2	1	3
2012	0	2	1	3

EVOLUTION DES CONSOMMATIONS



EXEMPLE DE RÉALISATION

Suite à l'isolation par l'extérieur des murs de la Pichelotte, les pertes de chaleur par les murs sont réduites de 30%.



Extrait du livre « La Commune expliquée aux candidats et aux nouveaux élus » édité par l'Union des Villes et Communes de Wallonie :

« La Commune face au défi de l'énergie »

Le secteur de l'énergie, outre les aspects déjà évoqués plus haut en matière de salubrité publique, offre également nombre de possibilités d'agir localement.

La commune peut ainsi élaborer et concrétiser un plan de maîtrise durable de l'énergie, sensibiliser ses citoyens ou son personnel à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE), inclure des critères de performance énergétique des bâtiments (PEB) dans les permis qu'elle octroie ou dans les cahiers des charges des travaux dont elle confie la réalisation à des entreprises, Il lui est également possible de faire réaliser des audits énergétiques sur les bâtiments communaux, afin de traquer les gaspillages et les consommations erratiques. La commune peut inciter aux comportements parcimonieux ou économiseurs via l'octroi de primes, mener des projets économiseurs d'énergie (e.a. en partenariat public-privé), s'inscrire dans des projets d'énergies renouvelables (éolien, biomasse, etc.).

Dans un souci esthétique, elle peut mettre son patrimoine remarquable en lumière. Attentive à la sécurité, au confort des usagers et à l'aspect consommation énergétique, elle peut choisir soigneusement son mobilier urbain, spécialement les luminaires.

Beaucoup de communes engagent des **conseillers en énergie** pour les aider dans ces missions. »

PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL

PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL OU PGUI

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

Le Plan Général d'Urgence et d'Intervention est en phase de finalisation et sera approuvé par la Cellule de sécurité lors d'une toute prochaine réunion avant d'être présenté à l'agrément du Conseil communal pour ensuite être transmis à l'approbation du Gouverneur.

Voici un bref rappel sur la structure du PGUI.

L'ensemble des fiches info, ressources et moyens ont été rédigées.

L'inventaire des risques est en cours d'étude.

Répartition des tâches en disciplines

En cas de situation de crise, les missions sont réparties en 5 disciplines :

- **D1 : Opérations de secours**
- **D2 : Secours médicaux, sanitaires et psychosociaux**
- **D3 : Police du lieu**
- **D4 : Appui logistique**
- **D5 : Information**

■ Contenu du PGUI sous forme de fiches :

- ❖ **FICHES INFO**
- ❖ **FICHES RISQUES PARTICULIERS**
- ❖ **FICHES RESSOURCES**
- ❖ **FICHES ACTIONS**

Les fiches comprennent notamment :

- Annuaire des fonctions concernées
- Inventaire des risques
 - Liste des services et moyens
 - Liste des centres d'information et services spécialisés
 - Procédure d'alerte
 - Moyens et schéma de communication
 - Modalités de déclenchement des phases
 - Coordination opérationnelle et stratégique
 - Information de la population et victimes
 - Organisation des exercices et fréquences
 - Méthodologie de mise à jour
 - Transport, accueil et hébergement des victimes
 - Rapports et formulaires types



■ Approbation du plan

- Finalisation par la Cellule de Sécurité
- Agrément par le Conseil communal
- Approbation par le Gouverneur de la Province de Namur

CADRE DE RÉFÉRENCE

Planification d'urgence

Outil de programmation et de gestion d'une situation d'urgence visant à permettre un engagement rapide de moyens de secours disponibles ainsi qu'à réaliser une coordination optimale des moyens.

Situation d'urgence

Tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes. :

- Etat d'une situation où les besoins (humains, techniques, alimentaires, sanitaires, ...) dépassent les moyens d'action.
- Etat d'une situation impliquant l'intervention de plusieurs disciplines de manière simultanée.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Loi du 8 juillet 1964 relative à l'aide médicale urgente (notamment l'article 10bis)
- Arrêté royal relatif aux plans d'urgence et d'intervention du 16 février 2006
- Arrêté royal du 10 août 1998 instituant les Commissions d'Aide médicale urgente (notamment les articles 1,3, 4 et 5)
- Circulaire ministérielle NPU-1 relative aux plans d'urgence et d'intervention du 26 octobre 2006
- Circulaire ministérielle NPU-2 relative au plan général d'urgence et d'intervention du Gouverneur de la Province
- Circulaire ministérielle NPU-4 relative aux disciplines
- Article 135 de la nouvelle loi communale
- Article 128 de la loi provinciale
- Circulaire ministérielle relative au Plan d'Intervention Médicale du 14/12/2009

■ **Objectif**

Contient les directives générales et les informations nécessaires pour assurer la gestion de la situation d'urgence.

■ **Cellule de sécurité**

Rôles

- ✓ D'établir un inventaire et de procéder à une analyse des risques;
- ✓ De rédiger et actualiser les PUI, tant en ce qui concerne les dispositions générales (PGUI) que les mesures particulières en fonction d'un risque spécifique;
- ✓ D'organiser les exercices visant à tester et à évaluer la planification d'urgence;
- ✓ De participer à l'organisation de l'information préalable à la population sur la planification d'urgence.



Composition de la Cellule de Sécurité – Plan d’urgence

DISCIPLINE	SERVICE	TITRE	NOM	PRENOM	FONCTION
Présidence	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	PAULET	José	Bourgmestre
D1	SERVICE PUBLIC D'INCENDIE	Monsieur	MINNAERT	Pierre	Chef de corps
D2	INSPECTION PROVINCIALE D'HYGIENE	Docteur	RENARD	Juliette	Inspectrice d'Hygiène
D2	INSPECTION PROVINCIALE D'HYGIENE	Monsieur	GILLARD	Jean-François	Psychosocial Manager
D2 (Autorité locale)	CPAS	Monsieur	DEGODENNE	Michel	Président du CPAS
D2 (Agent local)	CPAS	Madame	JEROUVILLE	Sophie	Secrétaire du CPAS
D3	ZONE DE POLICE DES ARCHES	Monsieur	DANTINE	Roland	Chef de corps
D3 (Agent local)	ZONE DE POLICE DES ARCHES	Madame	DELFORGE	Françoise	Chef de proximité
D4	PROTECTION CIVILE	Monsieur	TILMAN	Jean	Représentant de M. TUTS
D4	PROTECTION CIVILE	Monsieur	TUTS	Nicolas	Commandant de l'unité opérationnelle
D4 (Autorité locale)	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	CARPENTIER	Daniel	Echevin des travaux (voiries)
D4 (Autorité locale)	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	COLLOT	Francis	Echevin des travaux (bâtiments)
D4 (Agent local)	APPUI LOGISTIQUE	Monsieur	PAULET	Jean-Marie	Brigadier-Chef voiries
D4 (Agent local)	APPUI LOGISTIQUE	Monsieur	THIRY	Philippe	Brigadier-Chef bâtiments et Agent Sécurité-Hygiène
D5	COMMUNICATION	Madame	ARNOULD	Stéphanie	Agent de communication
D5	COMMUNICATION	Madame	BRAHY	Stéphanie	Appui logistique
PLANU		Monsieur	BRUAUX	Daniel	Secrétaire communal, agent de planification PGUI

ZONE DE POLICE DES ARCHES

Extrait du livre « La Commune expliquée aux candidats et aux nouveaux élus » édité par l'Union des Villes et Communes de Wallonie :

« La Commune, gardienne de l'ordre public (police)

Le bourgmestre, chef de la police locale

*L'ordre public peut se définir comme l'état social idéal caractérisé par la paix, la sécurité publique et la sûreté. Les puristes distinguent l'ordre public **de direction**, qui protège l'intérêt général et l'ordre public **de protection**, qui protège les plus faibles (les consommateurs par exemple).*

Des dispositions fondamentales inscrites dans des décrets révolutionnaires entre 1789 et 1791 réglementent encore en 2012 la vie des citoyens en matière d'ordre public. En effet, l'article 135, §2, de la nouvelle loi communale qui découle directement de ces textes vieux de plus de deux siècles énonce : « les communes ont pour mission de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics ».

Le trouble à l'ordre public est l'atteinte significative à la paix publique. Cette notion est assez évidente quand le trouble génère un danger ou un désagrément. Mais elle est plus floue lorsqu'il s'agit d'une nuisance, d'une atteinte à la quiétude, qu'elle soit causée par une personne seule (ivresse publique, tapage diurne ou nocturne...), ou par un groupe (manifestations, émeutes, attroupements, etc.).

*C'est sur cette base légale que les communes se sont dotées d'une force de police à même de **maintenir ou de restaurer l'ordre public**, en imposant des restrictions et des limitations aux libertés des individus, tout en gardant une juste proportion entre la mesure prise et le but poursuivi (principe de proportionnalité).*

*Le bourgmestre peut, quant à lui, prendre des **'arrêtés de police'**. C'est le cas des arrêtés d'inhabitabilité, pris pour sauvegarder la sécurité des personnes habitant dans un lieu insalubre. »*

En plus de divers services d'ordre locaux (nos services sont présents sur les nombreuses courses cyclistes, fêtes et cérémonies diverses), vous trouverez ci-après, en substance, le relevé de certaines informations ou missions de police sur le territoire de la commune de Gesves.

Janvier – Février 2012 :

- L'Inspecteur Principal DELFORGE est affectée à mi-temps au sein du Poste d'Andenne (elle n'a jamais repris ses fonctions à Gesves),
- Opération de prévention mobile dans le cadre de la lutte contre la criminalité itinérante (14 janvier et 13 février 2012).

Mars – Avril 2012 :

- Dans le cadre du plan d'Action « incivilités », nous avons proposé un article à publier dans les bulletins communaux respectifs, article exposant notamment la bonne réaction face à ces dégradations.
- Opération de prévention mobile dans le cadre de la lutte contre la criminalité itinérante (30 mars 2012).

Mai – Juin 2012 :

- L'Inspecteur SEUMOIS a demandé à faire valoir ses droits à la pension en date du 1er avril 2013 ;
- Team building de la zone sur la commune de Gesves (1^{er} juin 2012) ;
- Opération de prévention mobile dans le cadre de la lutte contre la criminalité itinérante (2 juin 2012) ;
- Fin juin : service d'ordre sur le concours national et international de Jeunes chevaux à Arville (Gesves).

Juillet – Août 2012 :

- Le 01 août, un collaborateur s'est rendu à l'École d'équitation de Gesves en vue de prodiguer quelques conseils « prévention vol » suite aux divers vols de matériel qui venaient de s'y commettre.

Septembre – Octobre 2012 :

- Service d'ordre à la kermesse de Sorée (15 et 16 septembre) ;

Nous ne disposons pas encore de retour pour les mois de novembre et décembre.



A cela, nous devons ajouter les rôles de permanence suivants :

- permanence mobile 24/24Hr sur l'ensemble du territoire de notre zone,
- un officier de police judiciaire ;
- un officier de police administrative ;
- une équipe d'enquêteurs.

De nombreux contrôles radar répressifs ont été effectués, notre radar préventif a également été placé, ponctuellement (un compte-rendu à l'autorité a été fait en Conseil Zonal de Sécurité).

Nous avons réalisé les analyses de trafic sollicitées par l'autorité communale ou aux endroits accidentogènes.

Enfin, nos services développent au bénéfice de toutes les écoles primaires de notre zone de police :

- le projet MEGA (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir),
- le circuit en ville (avec obtention du brevet cycliste).

SERVICE INCENDIE ET SERVICE 100



SERVICE INCENDIE ET SERVICE 100

GÉNÉRALITÉS

Le Service Incendie de la Ville d'Andenne protège trois communes dont la population est répartie comme suit :

Commune(s) ou partie(s) de commune(s)	Nombre d'habitants	Superficie (ha)
Andenne	25800	8617
Ohey	4815	5664
Gesves	6995	6492
Total	37610	20773

Dans le cadre du fonctionnement du service Incendie, la Ville d'Andenne a décidé la mise en place du service de garde ambulance en casernement, en ce qui concerne le premier départ ambulance, sept jours sur sept, en journée de 7h00 à 19h00, à partir du 1^{er} septembre 2012. Depuis, le premier départ ambulance a un délai de départ inférieur à une minute trente seconde en journée.

Etant donné que la centrale 112 ne tient compte de cette amélioration du temps de départ du Service que depuis le premier octobre, l'augmentation du nombre de courses ambulances n'est pas relevable dans les statistiques qui sont présentées ci-dessous.

Il y a lieu de trouver ci-dessous le tableau générique des missions effectuées par le SRI depuis 2006. Toutes les années sont complètes à l'exception de l'année en cours, clôturée au 01/10/2012.

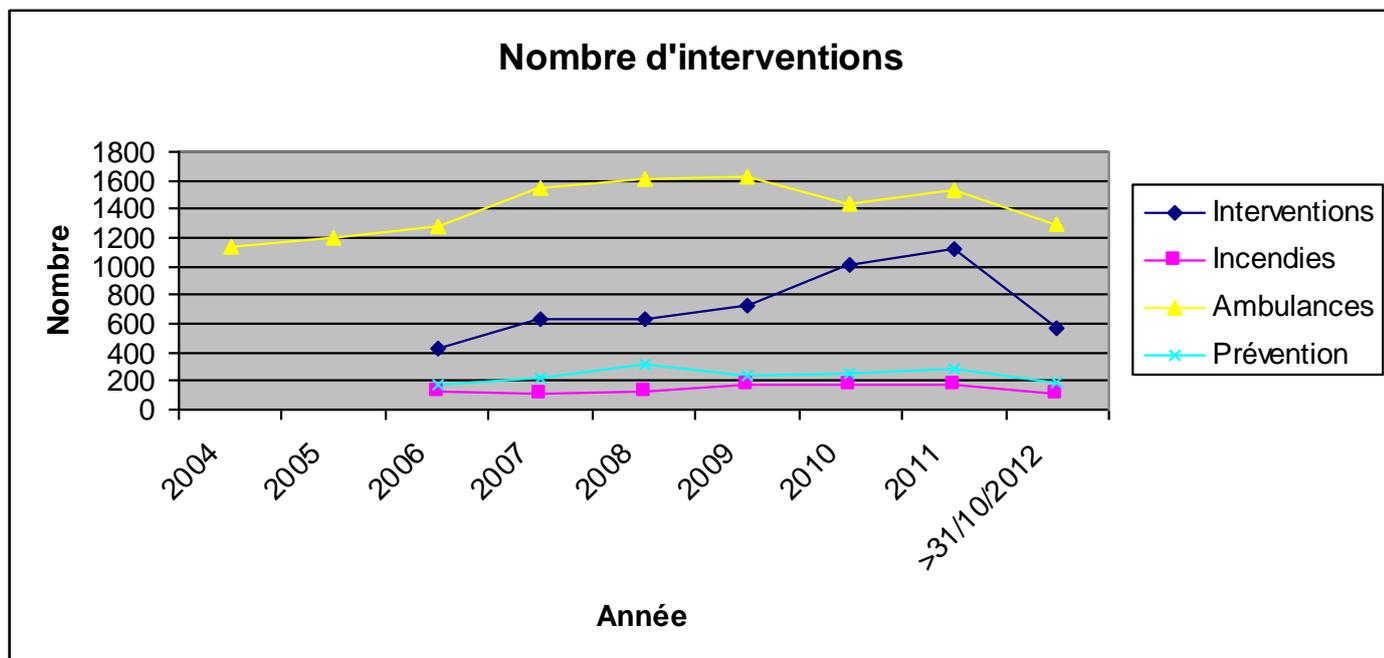
Nombre de missions par année complète									
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	>31/10/2012
Interventions			430	637	636	727	1011	1124	569
Incendies			125	118	134	171	172	167	103
Ambulances	1141	1198	1272	1554	1616	1620	1440	1532	1300
Prévention			171	228	320	238	258	278	193

En 2012 : 1300 courses ambulances ont été effectuées, dont 351 courses avec VIM, jusqu'au 31/10/2012.

Il y a lieu de constater une stabilité de l'activité ambulance par rapport à 2011. Ce qui confirme la perte de territoire observée en 2010 suite à l'entrée en application du principe de l'aide adéquate la plus rapide. Logiquement, les résultats de 2013 devraient être supérieurs.

Aussi, il est constaté une diminution du nombre d'interventions diverses de discipline pompier, incendie et prévention.

Effectivement, en 2012, la Ville d'Andenne a été relativement épargnée au niveau des intempéries et le nombre d'interventions pour nids de guêpes a considérablement chuté.



De manière plus ventilée, en ce qui concerne les interventions « pompier », le tableau ci-dessous reprend le nombre d'interventions détaillées par commune recevant les secours du SRI Andenne.

Code	Description	Andenne	Ciney	Fernelmont	Gesves	Hannut	Havelange	Huy	Héron	Ohey	Autre	Total
1	Incendie	68		1	20			1	3	7	3	103
2	Substances dang. et environnement	14			5			1		1		21
3	Interv. techn. et sauvetage	356			51			1	4	29	10	451
4	Interventions spéciales											
5	Logistique	18	1		1			2	1	3	3	29
7	Présence préventive lors d'une manifestation	3			4						2	9
8	Fausse alerte	39		3	9		1		1	5	1	59

A ces fins, le SRI dispose en terme de personnel :

Grade	Professionnel	Volontaire	Remarque
Capitaine	1		
Lieutenant	1	1	
sous-lieutenant			
Adjudant		4	
Sergent	1	3	
Caporal		7	
Sapeur-pompier		21	
Secouriste ambulancier civil	1		1 ETP
Secrétaire de corps	1		1 ETP
Secrétaire	1		1/2 ETP
Testeur de BI	1		1 ETP

PERSONNEL

Au cours de l'Exercice 2012, la Ville d'Andenne a procédé au recrutement de 11 pompiers volontaires durant le dernier trimestre 2012. Ces derniers sont envoyés au cours fin 2012 et seront opérationnel site à la réussite de leurs formations à priori en 2013.

OPÉRATIONNEL

Lors de l'exercice 2012, le Service Incendie a conclu les dossiers de modernisation de matériel roulant et embarqué suivants :

- 3 Détecteurs de monoxyde de carbone pour les ambulances,
- 2 Tronçonneuses de sauvetage,
- 6 Systèmes intégrés de communication dans les casques,
- 1 pompe thermique de désincarcération portable
- 1 ouvre porte hydraulique
- Mise à niveau de la centrale d'appel et renouvellement des récepteurs d'appel individuels

Extrait du livre « La Commune expliquée aux candidats et aux nouveaux élus » édité par l'Union des Villes et Communes de Wallonie :

La Commune, garante de la sécurité publique (incendie, voirie, éclairage public, gaz) :

C'est sur le fondement des mêmes décrets révolutionnaires et de l'article 135 de la *nouvelle loi communale* que la commune est compétente en matière de 'sûreté' et de 'tranquillité'.

Les services d'incendie et de secours

Chaque commune doit veiller à la sécurité et à la salubrité des logements sur son territoire, notamment en leur assurant l'intervention et la protection en cas d'incendie.

LE RÈGLEMENT COMMUNAL D'INCENDIE

À titre préventif, les communes peuvent adopter un '*Règlement de police relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion*' pouvant compter plusieurs dizaines de pages. Ce document reprend toutes les règles applicables sur le territoire communal et destinées à limiter ces risques spécifiques, dans la mesure du possible.

On peut y trouver des dispositions relatives aux immeubles et établissements accessibles au public, aux installations et manifestations temporaires, aux nouveaux lotissements, aux immeubles de logement, aux bâtiments industriels, aux établissements scolaires ou aux milieux d'accueil de la petite enfance. Sont également énoncées une série de règles relatives aux transformations, rénovations ou changements d'affectation de ces mêmes biens immobiliers. De même, les feux d'artifices, barbecues, feux de joie y sont réglementés... jusqu'à l'entretien et au ramonage des cheminées !

Lors de visites régulières, les services d'incendie contrôlent le strict respect de ces règles dans les bâtiments accueillant du public, ou certains types d'établissements soumis à des législations spécifiques (maisons de repos, hôtels, etc.) à l'exclusion des habitations individuelles et privées.

Les municipalités entretiennent également des services d'intervention d'urgence (pour les incendies, ou pour les accidents et l'aide médicale urgente, qui représentent la plus grande part des sinistres), qu'elles financent d'ailleurs à hauteur de 90 %. Les services d'incendie peuvent être organisés sur base communale, intercommunale ou pluri-communale. Ces services portent tous le nom de **service régional d'incendie** (SRI), bien qu'ils ne dépendent aucunement de la Région et soient communaux.

Sur les 85 services d'incendie de Wallonie, 20 services mono-communaux ne desservent que leur commune. Pour les autres, une commune « centre de groupe » gère le personnel, le matériel et l'infrastructure au bénéfice des « communes couvertes ».

Il y a, d'une part, **les pompiers professionnels**, dotés du statut de fonctionnaire communal spécifique (selon le règlement de la commune qui gère leur service), et, d'autre part, **les pompiers volontaires**, occupés par tranches de 5 ans via une « déclaration d'engagement ». Ils exercent souvent un autre métier à titre principal.

LA RÉFORME DES SERVICES D'INCENDIE

Une mue globale des services d'incendie (incluant l'aide médicale urgente) est en cours, sur base de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile. Faute d'arrêtés d'exécution et vu la rareté des moyens budgétaires, sa mise en œuvre est toutefois assez lente. En voici les principes directeurs :

- à contribution équivalente, le droit à l'assistance la plus adéquate et la plus rapide et à la même protection de base pour chaque citoyen ;
- de nouvelles **zones de secours** mailleront tout le territoire ;
- au niveau opérationnel, **un réseau de casernes et de postes de secours** sera déployé pour la couverture la plus rapide du territoire ;
- le fédéral fixe les normes ;
- un financement rééquilibré pour tendre à terme vers une répartition 50 % - 50 % des charges entre Fédéral et communes (contre 10 % pour le Fédéral et 90 % pour les communes actuellement).

La bonne gestion des voiries

La bonne gestion des routes représente une compétence communale très importante et très lourde.

Elle porte sur toutes les voiries dont elles sont le gestionnaire officiel, soit 74.000 km ou 90 % des voiries de Wallonie. Ensuite, elles ont une obligation complémentaire qui vise toutes les voiries (régionales - à l'exception des autoroutes - et provinciales) : n'ouvrir que des voies sûres à la circulation sur son territoire, c'est-à-dire exemptes d'éléments pouvant surprendre les usagers. La responsabilité du bourgmestre peut même être engagée en cas de non-respect de cette obligation.

La municipalité s'acquitte de cette tâche en signalant les dangers sur certains tronçons, par exemple en raison de chantiers, d'inondations ou de verglas, de routes enneigées, de dégradations du revêtement, de manifestations populaires, etc. Elle peut aussi fermer des routes à la circulation (temporairement ou non). Elle n'est toutefois pas obligée d'y effectuer des réparations tant qu'elle prévient correctement les usagers.

La commune peut s'appuyer sur un **service travaux** efficace pour mener à bien ces chantiers.

**OPERATION DE DEVELOPPEMENT
RURAL (ODR)
FONDATION RURALE DE WALLONIE
(FRW)**

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR) – FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT : JUSTINE HAYEN

FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)



Les deux principaux projets suivis par la FRW en 2012 sont la place de Faulx-les Tombes et l'aménagement des 5 logements au 2e étage de l'aile gauche du bâtiment de la Pichelotte.

Voir rapport annuel PCDR.

Pour mémoire le lot 1 du PCDR comprenait les fiches-projets suivantes :

- **FP1.1** : Construction d'une maison de l'entité à Faulx-Les Tombes
- **FP1.2** : Aménagement de la place de Faulx-Les Tombes
- **FP 1.3** : Acquisition et réaffectation en 6 logements à loyer modéré de 5 bâtiments à Strud
- **FP 1.4** : Actions de préservation et de valorisation du patrimoine
- **FP 1.5** : Actions d'information, d'éducation et de sensibilisation sur différentes thématiques liées à l'environnement.
- **FP 1.6** : Amélioration des «outils de diffusion» de l'information de proximité (et création de nouveaux outils) et amélioration de la coordination de l'information de proximité.
- **FP 1.7** : Etude et aménagement des bâtiments publics et des abords du centre de FP 1.8
Développement de la commission consultative des aînés et de ses missions en vue d'une amélioration et d'une diversification des activités et services pour les aînés.
- **FP 1.8** : Développement de la commission consultative des aînés et de ses missions en vue d'une amélioration et d'une diversification des activités et services pour les aînés.
- **FP 1.9** : Valorisation du bénévolat
- **FP 1.10** : Développement des possibilités d'accueil de la petite
- **FP 1.11** : Actions d'ouverture et de coopération de la commune avec l'extérieur.
- **FP 1.12** : Diversification de l'offre de logement
- **FP 1.13** : Réaffectation du bâtiment de la Pichelotte, à Gesves en lieu d'accueil intergénérationnel, et aménagement des abords
- **FP 1.14** : Utilisation rationnelle de l'énergie
- **FP 1.15** : Actions de soutien à l'économie locale

1. 1^{ère} convention : Maison de l'entité à Faulx-Les Tombes

Travaux en phase terminale. Inauguration prévue début 2013.

2. 2^{ème} convention : Aménagement de 5 logements au 2^{ème} étage de l'aile gauche de la Pichelotte

Ce projet d'aménagement était repris initialement dans le plan bisannuel du logement 2009 – 2010 mais également dans le lot 1 du PCDR – fiches 1.3 ; 1.12 et 1.13. Pour des raisons de critères d'éligibilité, ce projet a été sorti du plan logement et repris par le PCDR (2^{ème} convention).

L'aménagement proposé dans le cadre de cette 2^e convention est composé de 2 phases :

- PHASE 1 : création de 6 logements moyens au 2^e étage de l'aile gauche ;
- PHASE 2 : aménagement des abords et du parc résidentiel de la Pichelotte ;

En juin 2011 le projet soumis au Ministre compétent visait uniquement la phase 1.

La convention a été approuvée par le conseil communal le 11/06/2008 et par le Ministre le 16/12/2008

Nous avons lancé l'avis de marché le 27/08/2012. L'ouverture des offres a été faite le 08/10/2012.

Et suite au rapport des offres établi par le bureau d'architecture Ause-Strehler., le collège a adjugé le marché des travaux, ce 26/11/2012 à l'entreprise Picard pour une montant de 550 831,85€.

3. 3^{ème} convention : Aménagement de la place de Faulx-Les Tombes

Le projet d'aménagement de la place de Faulx-les Tombes est un des projets du lot 1 du PCDR de Gesves approuvé en 2006. Il concerne la fiche projet 1.2.

Le projet est passé au conseil du 01/02/2012 pour la révision de l'enveloppe budgétaire et pour introduire une demande de 3^{ème} convention auprès du ministre. Nous avons reçu un projet de convention par le Département de la Ruralité le 27/06/2012. Le dossier d'approbation de la 3^{ème} convention a été soumis au Conseil communal du 25/09/2012. Le dossier complet a été envoyé au cabinet du ministre le 12/10/2012. Nous attendons un retour du cabinet du ministre pour lancer la procédure. Sélection de l'auteur de projet en vue de préparer le cahier des charges des travaux.

4. Autres fiches projet. Évolution

FP 3. Restauration et la valorisation des fours à chaux rues de Bellaire à Haltinne

La commune souhaite restaurer les anciens Fours à chaux. Concrètement, il est envisagé de mener des travaux de restauration afin de remettre les fours à chaud en état, de les valoriser et d'en faire la promotion.

Les propriétaires de ces fours entament également des travaux d'embellissement.

La commune a rencontré le propriétaire qui est d'accord de réaliser un bail emphytéotique. La commune a chargé un géomètre pour préparer les plans à intégrer dans le bail emphytéotique qui est en cours de rédaction.

La FRW a investigué auprès de différents organismes et pouvoirs subsidants, lesquels ont apporté des précisions quant aux conditions à remplir pour éventuellement accéder aux subsides dont la Commune pourrait bénéficier.

Apparemment, le Petit Patrimoine Populaire Wallon financerait depuis peu la restauration des fours à chaud.

La FRW a obtenu un avis positif sur le principe pour obtenir une subvention de maximum 7.500,00 €. Un dossier chiffré.

5. Projets prioritaires retenus par le collège communal pour les 3 prochaines années.

- **FP 1.6.** : Amélioration des « outils de diffusion » de l'information de proximité (et création de nouveaux outils) et amélioration de la coordination de proximité.
- **FP 1.7.** : Etude et aménagement des bâtiments publics et des abords du centre de Gesves.
- **FP 1.13.** : Aménagement du site de « La Pichelotte » ; 2^{ème} partie finalisation.



Extrait du livre « La Commune expliquée aux candidats et aux nouveaux élus » édité par l'Union des Villes et Communes de Wallonie :

« La Commune, ferment de ruralité »

Pas moins de 153 communes de Wallonie ont un caractère rural ou assimilé, soit près de 47 % du territoire wallon. C'est dire si la ruralité représente un enjeu crucial pour notre région. Il s'agit de préserver et de valoriser, de façon intégrée, les territoires ruraux dans leurs composantes économique, sociale et environnementale, compte tenu des fonctions de l'espace rural : production agricole et forestière, économie locale, biodiversité, tourisme, loisirs et habitat.

*Souhaitant prendre leur destinée en mains, nombre de communes rurales s'engagent dans un **programme communal de développement rural** (PCDR).*

La commune qui se lance dans un PCDR, après consultation et avec une participation maximale de la population, va se définir une série d'objectifs, traduits dans des projets concrets assortis d'un calendrier de réalisation et de moyens financiers nécessaires.

Après approbation par le Gouvernement wallon, le PCDR peut faire l'objet d'un subventionnement jusqu'à 80 % pour une série d'investissements très divers touchant à l'emploi ou aux activités économiques, aux services et équipements à usage de la population, à l'habitat, aux lieux de rencontre (espaces publics ou maisons de villages), au cadre de vie (y compris le patrimoine bâti et naturel), aux voiries et moyens de transport et de communication d'intérêt communal.

Plus d'une centaine de communes wallonnes mènent actuellement une opération de développement rural. La plupart sont accompagnées dans cette démarche par la Fondation rurale de Wallonie (FRW)²⁵. »

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENT TRAITANT : FABIENNE RICHARD

UNE ALE ... QU'EST-CE ?

Les agences locales pour l'emploi ont été créées en 1987 par le Ministre de l'Emploi de l'époque, Monsieur HANSENNE. L'objectif était de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales.

Chaque commune pouvait dès lors "ouvrir" son ALE.

Les activités effectuées en ALE répondent à un besoin de service qui n'est généralement pas rencontré dans le circuit de travail régulier.

De ce fait, elles ont pour rôle de :

- Permettre à des demandeurs d'emploi indemnisés de travailler de manière légale tout en gardant leurs droits aux allocations de chômage et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire.
- Répondre à un besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Le travail en ALE est réservé aux personnes demandeuses d'emploi. Il faut répondre à un des critères suivants pour pouvoir travailler en ALE :

- Etre chômeur complet indemnisé depuis 24 mois.
- Etre chômeur complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans.
- Avoir bénéficié d'allocations de chômage complètes durant les 24 mois dans les 36 derniers mois.
- Etre bénéficiaire du revenu d'intégration social et inscrit comme demandeur d'emploi.

Depuis le 1 mars 2004, les prestations de ménage ne sont plus autorisées en ALE. Seuls les anciens prestataires et utilisateurs peuvent encore bénéficier de ce service. Les nouveaux inscrits sont dirigés vers le système des titres-services.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'ALE ?

Avantage financier

Le travailleur gagne 4,10 € par heure de travail entamée en plus de ses allocations de chômage ; il peut prester 45 heures par mois, ce qui lui rapporte un supplément de 184,50 € non imposable.

N.B. : En jardinage, ils peuvent prester 70 heures par mois.

Réinsertion socioprofessionnelle

Le travail en ALE est un premier pas vers la réinsertion sociale, il permet au chômeur de longue durée de renouer des liens et de se sentir utile grâce à une activité lucrative.

Le fait de travailler dans un système reconnu lui permet de reprendre des habitudes professionnelles utiles pour l'obtention d'un contrat de travail ordinaire.

Couverture par rapport au chômage de longue durée.

Si le chômeur preste 180 heures dans les 6 mois précédents la demande, il est dispensé de se présenter aux convocations dans le cadre de la mesure DISPO (dispense de mois en mois).

STRUCTURE

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est instituée par une commune sous la forme d'une association sans but lucratif.

Les organes de gestion de cette association doivent être composés paritairement d'une part, de membres désignés par le Conseil communal suivant la proposition entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT). L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. ALE-GESVES :

FONCTION	NOM	PRENOM	REPRESENTANT
• représentants du Conseil Communal :			
Président	DEBATY	Marcellin	GEM
Membre	AGNELLI	Christophe	GEM
Membre	CONSTANT	Fanny	RPG-LDB
Membre	GILLIS	Marie-Christine	RPG-LDB
Secrétaire	CORNETTE	Véronique	ECOLO
Membre	BALTHAZART	Brigitte	ICG
• représentants du CNT (Conseil national du Travail) :			
Vice-Président	DE BANTERLE	Serge	CGSLB
Membre	FRANCOIS	Laurent	CSC
Trésorier	TILLIEUX	Albert	FGTB
Membre	HINCOURT	Jacqui	FWA
Membre	MESTACH	Roger	FWA
Membre	DELFORGE	Michel	UCM

BUDGET

Outre le choix d'un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence, son entretien et ses charges (électricité, chauffage), il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition des agents détachés le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches (enveloppes et papier, budget pour frais de port, etc...).

L'a.s.b.l. ALE Gesves emploie un agent à mi-temps, Madame Fabienne RICHARD, rémunérée par le Ministère de l'Emploi et du Travail (ONEM).

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- l'allocation trimestrielle de 619,73 € accordée par agent ONEM, détaché à temps plein dans l'ALE (allocation destinée à couvrir les frais administratifs). Donc à Gesves, 309,87 €.
- la quote-part sur chèques (25% par chèque émis par EDENRED (ACCOR) pour les utilisateurs de la commune de Gesves).

LES PRESTATAIRES

Nombre de chômeurs complets indemnisés inscrits à l'ALE et nombre de chômeurs ayant presté des activités.

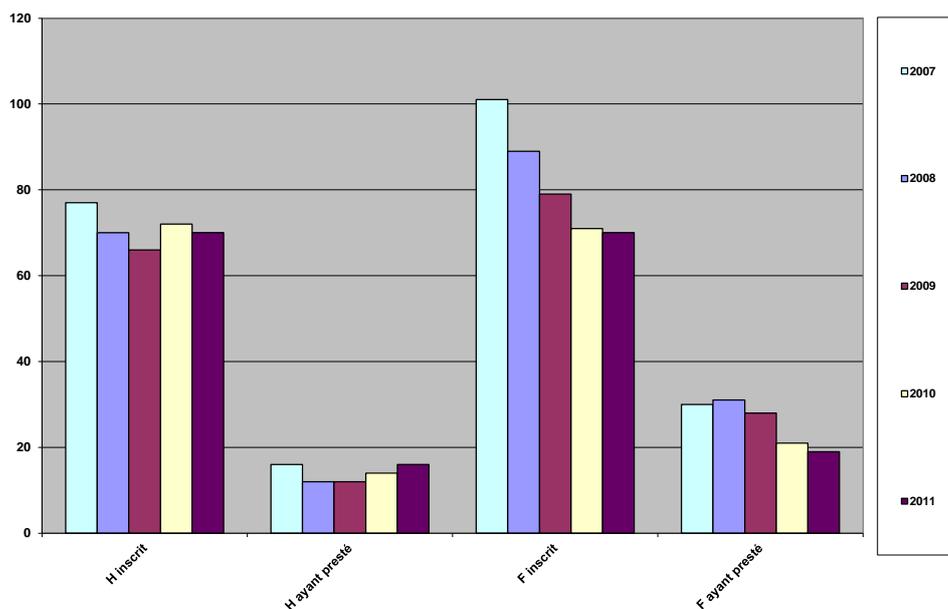
MOIS	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %	INSCRITES	AYANT PRESTE	en %	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %
2011									
<i>Janvier</i>	63	8	13	70	15	21	133	23	17
<i>Février</i>	66	10	16	70	17	24	136	27	20
<i>Mars</i>	66	14	22	70	17	34	136	31	23
<i>Avril</i>	60	15	25	72	18	25	132	33	25
<i>Mai</i>	61	20	32	74	18	24	135	38	28
<i>Juin</i>	59	15	25	74	18	25	133	33	25
<i>Juillet</i>	48	15	32	59	14	24	107	29	28
<i>Août</i>	48	14	30	59	14	24	107	28	26
<i>Septembre</i>	50	14	28	58	16	28	108	30	28
<i>Octobre</i>	49	13	26	57	16	28	106	29	27
<i>Novembre</i>									
<i>Décembre</i>									
Moyenne 2012	57	14	25%	66	16	25%	123	30	25%
Moyenne 2011	69	15	23%	70	19	27%	139	34	25%
Moyenne 2010	72	8	18%	70	21	30%	143	34	24%
Moyenne 2009	66	12	18%	78	28	36%	144	40	27%
Moyenne 2008	69	12	17%	89	31	35%	158	43	26%
Moyenne 2007	77	16	20%	101	30	30%	178	46	25%

Les prestataires ALE se répartissent comme suit :

Les femmes constituent 54% des inscriptions pour 46% chez les hommes.

25% des femmes et des hommes prestent des heures ALE et 75% n'en prestent pas.

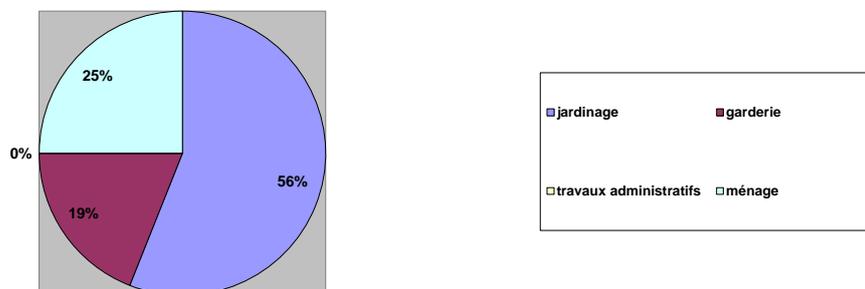
Le total des heures prestées pour l'année 2012 s'élève à 11572, soit une moyenne de 1157,2 heures par mois. Nombre de ménages bénéficiaires : 135



Les travaux (en heures prestées)

	Jardinage	Garderie	Travaux adm.	Ménage
Janvier	232	345	0	209
Février	462	292	0	206
Mars	657	348	0	215
Avril	743	272	0	270
Mai	973	310	0	305
Juin	845	251	0	336
Juillet	750	18	0	359
Août	611	0	0	346
Septembre	680	128	0	312
OCTOBRE	580	160	0	357
Novembre				
Décembre				
Moyenne 2012	56%	19%	0%	25%
Moyenne 2011	52%	19%	0%	29%
Moyenne 2010	42%	19%	0%	39%
Moyenne 2009	31%	19%	1%	49%
Moyenne 2008	31%	18%	1%	50%
Moyenne 2007	36%	9%	1%	54%

Le jardinage représente le taux le plus élevé d'occupation : 52%, suivi des travaux ménagers avec 29%, viennent ensuite les garderies 19 %.



Dépenses exceptionnelles 2012

Dans le cadre de ses initiatives locales pour l'emploi, l'ALE de Gesves a sponsorisé le SIEF 2011 pour un montant de 300 €.

Les membres du Conseil d'Administration de l'asbl ALE Gesves ont décidé d'offrir exceptionnellement à chaque chômeur, ayant presté des heures ALE de façon régulière et domicilié sur la commune de Gesves, un panier Gourmand. Ce panier a une valeur de 30 € et est distribué à 28 personnes (28 X 30€ = 840 €).

Nombres d'heures prestées pour la Commune

5-janv	1.570,80 €	Ecole F-LT' - janvier à juin 2012
5-janv	23,80 €	Presbytère - CLAESSENS 12/11
6-janv	77,35 €	Bibliothèque - DELTENRE 12/11
10-janv	166,60 €	Chapiteaux - GIGOT 12/11
1-févr	23,80 €	Presbytère - CLAESSENS 01
2-févr	59,50 €	Bibliothèque - DELTENRE 01
1-mars	23,80 €	Presbytère - CLAESSENS 02
1-mars	101,15 €	Bibliothèque - DELTENRE 02
5-mars	41,65 €	Chapiteaux - GIGOT 02
3-avr	23,80 €	Presbytère - CLAESSENS 03
4-avr	77,35 €	Bibliothèque - DELTENRE 03
3-avr	23,80 €	Presbytère - CLAESSENS 04
4-avr	77,35 €	Bibliothèque - DELTENRE 04
4-juin	23,80 €	Presbytère - CLAESSENS 05
4-juin	95,20 €	Bibliothèque - DELTENRE 05
3-juil	23,80 €	Presbytère - CLAESSENS 06
3-juil	77,35 €	Bibliothèque - DELTENRE 06
12-juil	154,70 €	Plaine - DELREE 07
30-juil	119,00 €	Plaine - DELREE 07
1-août	59,50 €	Bibliothèque - DELTENRE 07
2-août	23,80 €	Presbytère - CLAESSENS 07
3-sept	59,50 €	Bibliothèque - DELTENRE 08
4-sept	23,80 €	Presbytère - CLAESSENS 08
12-sept	351,05 €	Ecole F-LT' - sept à déc 2012
20-sept	65,45 €	ADL - animation expo FW - Hubeaux
3-oct	23,80 €	Presbytère - CLAESSENS 09
3-oct	83,30 €	Bibliothèque - DELTENRE 09
25-oct	29,75 €	ADL - animation expo FW - Hubeaux
8-nov	101,15 €	Bibliothèque - DELTENRE 10
8-nov	23,80 €	Presbytère - CLAESSENS 10
8-nov	23,80 €	ADL - Sentiers de l'Art - Claessens Deltenre
TOTAL	3.653,30 €	Soit 614 heures prestées pour la commune

Ecole	1.921,85 €	soit 323 heures
Bibliothèque	868,70 €	soit 146 heures
Plaine	273,70 €	soit 46 heures
Presbytère	261,80 €	soit 44 heures
Chapiteaux	208,25 €	soit 35 heures
ADL	119,00 €	soit 20 heures
	3.653,30 €	soit 614 heures

AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

AGENTS TRAITANTS : CHRISTINE SNEPPE, ANNE-CATHERINE POTTIER ET RENAUD ETIENNE

AXE 1 – SOUTIEN A L'ECONOMIE LOCALE ET A L'EMPLOI

ACTUALISATION DU RÉPERTOIRE DES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES



Le répertoire des acteurs économiques de Gesves est actualisé en fonction des différentes actions de promotion soutenues par l'ADL.

Par ailleurs, le nouveau Site Internet de Gesves a nécessité une révision de la rubrique économie et notamment du répertoire des entrepreneurs gesvois.

SALON DES INDÉPENDANTS ET DE L'EMPLOI FORMATION (SIEF)

Pour la quatrième année consécutive, l'ADL a pris en charge l'organisation du SIEF, destiné à promouvoir les activités des indépendants gesvois et à aider les Gesvois qui sont à la recherche d'un emploi ou désireux de réorienter leur carrière professionnelle. Cette rencontre, qui s'est déroulée le 18 mars 2012 dans le cadre prestigieux du Grand Manège de l'Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation, a une fois encore attiré **plus de 700 personnes**. Cet évènement incontournable tend à s'installer durablement dans le paysage des manifestations récurrentes à Gesves et c'est avec la volonté d'offrir encore une meilleure visibilité à nos acteurs socio-économiques que l'ADL travaille déjà à l'organisation de l'édition 2013.



RÉSEAU D'AIDE À L'ENTREPRISE R.A.E.

Constat pour l'entreprise :

- le starter est souvent perdu dans ses démarches et confrontés à une masse considérable d'infos à gérer
- l'entrepreneur est souvent isolé dans son métier d'indépendant
- l'environnement de l'entreprise ne peut pas se limiter: ce qui est classique à proximité peut être novateur plus loin. Mettre un outil à disposition qui permet d'élargir l'environnement de l'entreprise
- les structures d'accompagnement : qui fait quoi ? quelle est la spécificité de chacun ? chaque acteur a sa pertinence (pas de « concurrence ») qu'elle soit locale ou en fonction des missions de la société. Une demande peut ne pas trouver réponse auprès de l'acteur bien connu de l'entreprise alors qu'un autre pourrait y répondre (partenariat extra-locaux)

Objectifs :

Proposer

- un outil « complet mais simple, pertinent et à jour » afin de faciliter la recherche d'info sur la création et/ou la gestion d'entreprise.
- une opportunité de réseautage



Outil :

- Au départ du site www.e-independent.be, un formulaire « intelligent » qui permet au travers de filtres successifs de cibler avec précision la demande d'infos et d'offrir, d'une part, une réponse pertinente et, d'autre, part informer l'ADL qu'une personne sur son territoire recherche de l'info.

GUILDE DES GESVOIS ENTREPRENANTS

La Guilde des Gesvois Entrepreneur, initialement soutenue par l'ADL vole à présent de ses propres ailes. L'ADL reste attentive au développement de ses projets et actions.

AIDE À LA RÉALISATION DE PROJET D'ENTREPRISE

- Un dossier de proposition de réhabilitation introduit par l'ADL relatif à un local communal déserté a permis d'offrir des prestations sportives et de bien-être aux gesvois. 6 prestataires sportifs et de bien-être se partagent la location du local communal « Bien-être ».
- La création d'une entreprise « Brin d'Alice » destinées à un très large public a été accompagnée pas à pas par l'ADL.

Brin d'Alice



Le projet se divise en deux axes :

- o Axe animations : Agnès Hubeau organise des animations dans le cadre des activités parascolaires à Gesves et est approchée par un centre d'accueil pour personnes handicapées dans le cadre d'ergothérapie appliquée.
- o Axe artistique : Agnès Hubeau propose ses animations et expose ses objets « végétaux » lors des manifestations artistiques organisées à Gesves (Village Ouvert et Fleuri, Marché de Noël, espace artisan du Syndicat d'initiative, ...)

<http://brindalice.wikeo.net/>



- Une entrepreneuse (Céline Bouzegza) dans le domaine du chocolat a demandé l'aide de l'ADL pour lancer son projet innovant. Les Contes de Fèves sont présentés à la Barbastelle en novembre 2012.
<http://lescontesdefeves.be/soirees-chocolatees/>



- Un projet à vocation pédagogique est en cours d'étude visant à conscientiser les jeunes sur l'importance de respecter l'environnement. L'objectif de base est de proposer un logement à vocation pédagogique, dédié (protection de l'air, de l'eau, de l'énergie, ...) et éventuellement itinérant (déplacement de l'un à l'autre en convoi d'ânes). Outre les classes vertes (5 jours maxi en semaine), l'hébergement pourrait être mis à disposition de stagiaires adultes.

Contact est pris avec des acteurs locaux en vue de porter ce projet.

ACCUEIL ET PROMOTION DES ENTREPRENEURS ET INDÉPENDANTS GESVOIS

Identifiée comme structure d'accueil des nouveaux entrepreneurs gesvois, l'ADL se charge de les mettre en relation avec des personnes ressources du territoire, de les orienter vers les infrastructures qu'ils pourraient utiliser dans l'entité, de les intégrer dans un réseau au sein du même secteur d'activité...

5 demandes de mise en relation ont été traitées par l'ADL.

L'ADL constitue un relais pour les opérateurs économiques du territoire vers les structures externes spécialisées (UCM, Job'in, Forem, Mirena, ALE, ...) ainsi qu'une plateforme d'information sur les potentialités locales.

2 demandes d'intervention et de mise en relation avec les structures spécialisées ont été traitées par l'ADL.

Le réseau inter-ADL permet également une communication étendue des activités et manifestations en relation avec l'entreprise.

Des demandes d'aides en matière de recrutement et de soutien à l'embauche ont conduit à identifier deux responsables très pertinents au sein du service des ressources humaines du FOREM.

Dans ce cadre, une indépendante a été accompagnée pour l'engagement d'une collaboratrice via les conseils du service GRH du Forem.

L'ADL répond également à des demandes plus précises notamment en matière de prestations dans le secteur artistique. Un contact avec les bureaux de la société SMART a permis d'identifier les meilleures solutions applicables à ce type de demande que ce soit en matière de prestations directes ou en tant que société pour une période définie dans le temps.

AXE 2 – SOUTIEN ET PROMOTION DE L'IMAGE DE GESVES

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS GESVOISES RECONNUES

Avec la Commune de Gesves, l'ADL a soutenu l'organisation :

- De l'opération « Village Ouvert et Fleuri » dans le village de Gesves, le dimanche 23 septembre 2012. En vue d'élargir l'impact de la manifestation, il a été décidé de rassembler plusieurs manifestations le même jour à savoir : la remise des prix du concours Façades Fleuries, le soutien à l'action CAP 48, la journée de la mobilité



VILLAGES OUVERTS & FLEURIS



- Du concours Façades Fleuries du 15 juin au 31 juillet 2012
- De la journée « Place aux enfants », le 15 octobre 2012 initiée par l'Ecole de l'Envol. Il s'agit de la rencontre entre enfants et artisans, de la promotion de l'artisanat local auprès des adultes de demain.
- Des « Sentiers de l'Art » le weekend des 27 et 28 octobre 2012

Ces manifestations suscitent un grand intérêt des Gesvois qui attendent d'une année à l'autre la réédition de ces événements locaux.



L'ADL a également rencontré les administrateurs de l'asbl « Vagabond'arts » en vue d'apporter son soutien à l'activité *land art* qui suscite beaucoup d'intérêt de la part de nombreux touristes venus sur notre territoire. L'art en général, et le *land art* en particulier, semble être un créneau très porteur au niveau du tourisme mais est également très apprécié des Gesvois.

PROMOTION DE L'IMAGE DE GESVES DANS LES MÉDIAS

Pour la deuxième année consécutive et grâce aux relations entretenues par l'ADL avec les médias locaux (entre autres les publications toutes boîtes), une page dédiée aux établissements Horeca possédant une terrasse a été publiée dans le journal Andenne Potins en vue de les promouvoir durant la période estivale.

La presque totalité des acteurs locaux ont répondu positivement à la demande.



PROMOTION AUX FÊTES DE WALLONIE

A la demande du Collège communal, l'ADL s'est chargée de mettre en place un stand promotionnel de la Commune de Gesves à l'occasion de l'opération « Village Wallon des Saveurs » qui s'est déroulée du 14 au 16 septembre dernier, lors des Fêtes de Wallonie, Place Maurice Servais à Namur. L'équipe d'étudiants, dévolue à l'accueil et à la promotion de notre entité durant l'évènement, proposait au visiteur une assiette-dégustation des produits de notre terroir.

WALLONIE WEEK-ENDS BIENVENUE 2013

CRÉATION D'UN STAND PROMOTIONNEL DE LA COMMUNE

L'ADL a élaboré et introduit le dossier de candidature à WWB 2013. La candidature de Gesves a été retenue et l'évènement se déroulera dans notre commune le week-end des 28 et 29 septembre 2013.



L'ADL travaille actuellement à la création d'un stand promotionnel de la Commune de Gesves. Concrètement, il s'agit de se doter d'un outil promotionnel complet (tente, mobilier et matériel d'information) à utiliser lors des manifestations organisées dans l'entité ou les communes avoisinantes, qu'elles se déroulent à l'initiative des autorités communales ou du monde associatif. L'objectif est double : informer tout interlocuteur sur les services disponibles dans la commune de Gesves et donner l'image d'une administration communale qui va à la rencontre des citoyens.

Le travail d'élaboration suit son cours : la bâche et la structure ont été commandées auprès de la société Expomobile et nous devrions terminer la réalisation des visuels à imprimer sur le mobilier intérieur du stand dans le courant du mois de décembre.

PROMOTION DES PRODUITS DU TERROIR

Elaboration d'un *pack* « cadeau de bienvenue » constitué de bons d'achat chez les commerçants locaux. Ce *pack* a été remis et offert aux nouveaux Gesvois lors d'une réception organisée par la Commune.

AXE 3 – TOURISME ET PEDAGOGIE ENVIRONNEMENTALE

DÉVELOPPEMENT DE L'OUTIL « GROTTES DE GOYET »



Depuis le début de l'année 2010, la Commune de Gesves a repris la gestion des Grottes de Goyet. L'Echevinat du Tourisme a associé l'ADL à la réflexion sur l'utilisation du site dans son ensemble ainsi qu'à sa gestion quotidienne. Dans ce cadre, l'ADL a travaillé cette année à :

- l'élaboration d'un plan de développement stratégique du site (point info SI – grottes de Goyet et expo – espace horeca)
- l'étude et le suivi des travaux de réaménagement et d'équipement de la cafeteria (La Barbastelle), ainsi qu'une identité visuelle extérieure (enseignes)
- l'élaboration d'une nouvelle charte graphique pour l'attraction 'grottes'
- la conception et la gestion d'un nouveau site internet pour les grottes de Goyet
- le suivi des partenariats liés aux programmes d'animations à destination du public scolaire établi en partenariat avec le « Préhistosite de Ramioul » (« valorisation des occupations archéologiques du site de Goyet par la découverte sensorielle et la pédagogie du geste ») et l'asbl « La leçon verte » (basé sur la découverte de l'environnement naturel des Grottes)



- la rencontre de nombreuses entreprises afin de proposer l'organisation de journées découverte aux Grottes de Goyet
- dans le cadre de la semaine karstique (16-24 mars), l'ADL a secondé le service environnement pour l'organisation.
- dans le cadre du partenariat commune-province (charte), l'ADL a été chargée de l'étude, élaboration et suivi de la fiche-projet consacrée aux Grottes de Goyet portant sur la scénographie (éclairage). Le dossier suit son cours.

A cette occasion, les agents ont organisé et coordonné une journée d'animation sur le site pour les écoles de l'entité.

- gestion du dossier 'Journées du Patrimoine 2012' : introduction du dossier et dépôt de candidature, suivi.

- le suivi de la stratégie de promotion du site avec la parution d'encarts promotionnels dans Educpass, guide FOCEF.

L'élaboration et le suivi de la promotion dans un guide nature édité par 'La renaissance du livre' (parution 2013)

La rédaction d'un courrier promotionnel à destination des écoles

L'adhésion au réseau 'Article 27'

La participation au salon 'Carrefour du tourisme' le 27 mars 2012

Gesves info, bulletin du SI, Vlan, ...

- la valorisation de l'exposition « Aux racines de la musique » par l'encadrement des visites et d'ateliers d'animation

- reste à terminer : la scénographie des grottes, une salle de projection audiovisuelle et multi médias dans l'ancien garage, l'aménagement de sanitaires accessibles aux PMR, ainsi qu'une partie de l'aménagement des abords du site.

La nouvelle stratégie, mise en place depuis septembre 2011, appliquée au site de Goyet et notamment les animations organisées en « paquet complet d'une journée » pour les écoles a suscité, à titre d'exemple, la visite de **1079 élèves** en octobre 2012 (482 en octobre 2011). De même, les journées du patrimoine (8 et 9 septembre) ont drainé quelques 320 personnes sur le site.

A la fin novembre 2012, la fréquentation des grottes de Goyet a augmenté de 12% par rapport à 2011, avec un peu plus de 4000 visiteurs.

PRISE EN CHARGE DE LA GESTION DU SYNDICAT D'INITIATIVE DE GESVES

Développement et structuration de l'asbl

Pour l'assister dans le développement du Tourisme sur son territoire, la Commune de Gesves et plus particulièrement son Echevinat du Tourisme dispose d'un outil de qualité, le Syndicat d'Initiative. Cependant, l'asbl et ses possibilités de développement semblant largement sous-évaluées, l'Echevinat du Tourisme a chargé l'ADL d'explorer différentes pistes pour remédier à cette situation et d'assurer le suivi de la restructuration de l'asbl.

L'objectif principal était d'étendre et diversifier les activités du Syndicat d'Initiative afin d'enregistrer certains revenus et permettre l'engagement d'une, voire plusieurs personnes supplémentaires au sein de l'asbl. Outre cette réflexion sur le développement, laquelle inclut la recherche de subsides et de financements divers, l'ADL a également assuré, jusqu'en avril 2012, la gestion administrative de l'asbl (convocation aux CA et AG, ordre du jour, compte-rendu, relais vers les instances communales, gestion du site internet, représentation de l'asbl...)

CRÉATION DE MATÉRIEL TOURISTIQUE SUR GESVES ET DIFFUSION

L'ADL s'est chargée de superviser la création d'une nouvelle charte graphique à destination du matériel d'information touristique de la Commune.

L'ADL s'occupe de la gestion du marché d'impression de différents supports de communication touristique (triptique des Grottes de Goyet) accordé à la société UNIJEP en 2010.

L'ADL coordonne également la réédition de la carte IGN de la Commune regroupant le tracé, revu et corrigé, des 12 balades du Syndicat d'initiative et le plan des rues de l'entité. Celle-ci devrait être disponible à la vente dès le début de l'année 2013.



L'ADL coordonne également la réalisation d'un topoguide à l'usage du promeneur. Celui-ci proposera un commentaire détaillé de chacune des balades du Syndicat d'initiative : patrimoine, biodiversité, toponymie, services... Un cahier des charges a été établi et le marché attribué à un auteur spécialisé. Le travail de correction est en cours. L'ouvrage devrait être publié à l'entame de la saison touristique 2013.



RELAIS AVEC LA MAISON DU TOURISME DU PAYS DE NAMUR

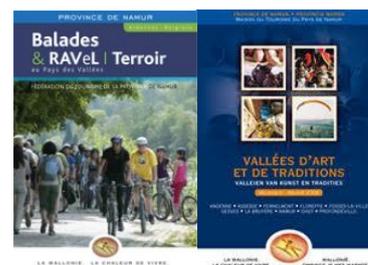
Participation aux cellules relais

La MTPN a créé le système des « Cellules relais » afin d'identifier, au sein de ses 10 communes partenaires, les projets visant à assurer la promotion et la mise en valeur des acteurs touristiques présents sur leurs territoires et susceptibles d'être portés à son niveau. Cette Cellule relais se réunit ponctuellement, selon un ordre du jour fixé au préalable. Elle est constituée d'un représentant de chaque commune constituant la MTPN.

En 2012, la « Cellule relais » s'est réunie, en présence de nos agents, à 4 reprises : les 27/01, 14/05, 14/09 et 13/11.

Mise à jour des brochures promotionnelles

La MTPN édite chaque année un certain nombre de brochures offrant au touriste de passage une série d'informations au sujet des activités et services proposés sur le territoire des 10 communes. Cette année, nos agents ont procédé à la mise à jour des informations contenues dans les publications suivantes : « Vallée d'art et de tradition », « Se loger et se nourrir », « Balades & Ravel/Terroir au Pays des Vallées », « Agenda hiver », « Carte touristique de la MTPN ».



Evènements ponctuels

Nos agents ont encadré la participation de la « Fromagerie du Samson » à l'évènement « RTBF Mobilinfo » qui s'est déroulé le 16 juin dernier sur la place du Grognon à Namur et à l'occasion duquel, un certain nombre d'artisans de bouche était mis en valeur dans le cadre de l'« Année des saveurs ».

Vitrine promotionnelle

Grâce à son adhésion à la MTPN, la Commune de Gesves a pu bénéficier, durant tout le mois d'avril, d'une vitrine promotionnelle au « Point d'information Tourisme » du Square Léopold à Namur. Comme l'année dernière, ce sont les agents de l'ADL qui se sont chargés de l'élaboration du décor, de sa mise en place et de son démontage.



Publications

La MTPN a initié, en 2012, le projet de créer un certain nombre de circuits « vélos » et de les mettre à disposition du grand public sous format papier. Pour la commune de Gesves, nos agents ont choisis de mettre en valeur la boucle tracée par le GAL du Pays des Tiges et Chavées sur la plateforme internet « Geolives » en réalisant un descriptif détaillé, agrémenté de photos. La nouvelle publication intitulée « En vélo au Pays de Namur » est désormais disponible à l'achat au « Point info du SI » à Goyet, au prix de 5€.

Autres

Dans le cadre de l'inventaire Furlan (itinéraires touristiques des lieux de mémoire de la guerre 40-45), l'ADL s'est chargée de la recherche pour la commune de Gesves.

CERCLE HORTICOLE GESVOIS

Depuis 2009, année de sa création, le Cercle Horticole bénéficie de l'aide administrative et logistique de l'ADL pour son fonctionnement quotidien et l'organisation de ses conférences le troisième mardi du mois.



AXE 4 – GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ASBL

SECRETARIAT SOCIAL

Depuis le mois d'avril 2011, le secrétariat social de l'asbl n'est plus géré par le service du personnel de l'administration communale mais par l'UCM. Cette nouvelle gestion demande un suivi administratif régulier.

COMPTABILITÉ

L'asbl utilise une comptabilité simple, gérée de façon autonome par un de nos agents.

PROMOTION ET DIFFUSION DES ACTIONS

Afin d'assurer une visibilité maximale à l'ADL et à ses actions, nous assurons une mise à jour ponctuelle de notre blog et diffusons régulièrement le compte-rendu de nos actions dans la presse locale.

TOURISME

TOURISME

SYNDICAT D'INITIATIVE – GROTTES DE GOYET

AGENTS TRAITANTS : ANNE-CATHERINE POTTIER – RENAUD ETIENNE

Suite à l'aval par le Conseil communal du plan de relance du site de Goyet soumis par l'ADL, deux agents communaux ont été mis à disposition du Syndicat d'initiative, du 20 avril au 31 décembre, à mi-temps, afin de concrétiser les objectifs détaillés dans le rapport.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SITE DE GOYET

Le bureau d'accueil

Le point d'accueil du Syndicat d'initiative et la billetterie des grottes de Goyet ont été réaménagés et dotés d'un mobilier moderne clairement identifié par de nouveaux logos et une nouvelle charte graphique propre à chaque service.



Une gamme d'objets souvenirs en rapport avec l'attraction « Grottes de Goyet » est en cours d'élaboration et sera bientôt disponible à la vente au bureau d'accueil. Certains objets, déjà disponibles, livres ou cartes, rencontrent un certain succès (Carnet du patrimoine consacré à Goyet, carte IGN)

La Barbastelle

Les agents du SI ont pris en charge le travail de réhabilitation et d'aménagement du local horeca du site en vue de lui donner une nouvelle identité et de le munir d'un équipement complet : couleurs, mobilier de cuisine, matériel horeca, mobilier intérieur et extérieur...



Les grottes et leurs abords

En étroite collaboration avec le service technique environnement et le projet Eté Solidaire 2012, plusieurs aménagements ont été réalisés, notamment : un sentier d'accès au Strouvia pour les animations 'nature', l'entretien extérieur du site, l'aménagement de gabions sur les hauteurs du site pour les animations, des travaux de peinture à la Barbastelle.

La sécurité générale du site a également été améliorée par le placement d'extincteurs aux endroits stratégiques.

Reste à terminer sur l'ensemble du site :

- l'aménagement de l'ancien garage en local multimédias
- un accès PMR aux sanitaires des locaux du rez-de-chaussée
- la sécurisation des abords du site (entre la terrasse dite classique et les escaliers)

GESTION DE LA BARBASTELLE

Les agents du SI se sont attelés à la reprise d'une brasserie du terroir sur le site de Goyet et, dans ce cadre, ont:

- accompli les démarches administratives nécessaires à l'ouverture de l'établissement, à savoir : l'inscription à la TVA, à la Fédération Horeca de Wallonie, à l'AFSCA et à la Sabam
- contacté une série de producteurs locaux et fournisseurs afin de constituer un stock et d'élaborer une carte
- organisé une soirée d'inauguration du lieu (Barbastelle – point accueil SI) en date du 20 juillet dernier
- mis sur pied une équipe chargée de l'accueil touristique, de la cuisine et du service à la brasserie, composée d'un cuisinier professionnel et de 5 étudiants issus du milieu associatif gesvois
- assuré la promotion de l'établissement via la publication d'encarts dans la presse locale
- pris en charge les réservations et assuré la gestion globale de l'établissement depuis son ouverture au public

PARTENARIATS ET ANIMATIONS AUX GROTTES

Tout au long de l'année, différents groupes scolaires et d'entreprises ont participé à des journées thématiques sur le site. L'appréciation générale est très positive et certaines écoles sont déjà revenues. Les agents du SI en ont assuré l'organisation pratique : informations et réservations, planning, suivi avec les partenaires concernés, suivi administratif, accueil à la Barbastelle sur le temps de midi, visites guidées.



Le 5 août, à Spy, un stand aux couleurs des grottes de Goyet était présent lors de la journée de l'Homme de Spy. Des animations autour de la musique environnementale et des contes préhistoriques y étaient proposées.



Un des agents a travaillé à la conception de nouvelles visites thématiques. Celles-ci sont prévues pour janvier 2013.

Poursuite de la collaboration avec le Domaine de Mozet dans le cadre de stages 'nature' et 'préhistoire' : visite des grottes + animations de et au domaine de Mozet.

Poursuite des partenariats avec le Préhistosite de Ramioul, La Leçon Verte asbl



Des contacts ont été établis avec le Domaine de Béronsart, et l'attraction 'grottes de Goyet' a été insérée dans leur offre à destination des entreprises.

L'inscription de l'attraction patrimoniale « Grottes de Goyet » aux réseaux « Article 27 » et MSW a été entérinée dans le courant de l'année 2012.

Nombre de visiteurs enregistrés au 30.11.2012, tout événements confondus, hors Studio 100 et 'events Barbastelle' : 4143 (il n'y a pas de visites prévues en décembre actuellement), soit une augmentation de 12% par rapport à 2011.

PROMOTION DU PROGRAMME D'ANIMATION DES GROTTES

Un nouveau site internet consacré aux grottes est prêt à être mis en ligne, les agents en assurent la maintenance et les mises à jour.

Un courrier promotionnel a été adressé aux écoles de la Province de Namur.

Différents encarts promotionnels ont été réalisés (voir ADL)

EVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS LIÉS AUX GROTTES

L'année 2012 a vu l'organisation d'une série d'évènements sur le site des grottes, encadrés par les agents du SI :

- Semaine karstique : du 16 au 24 mars 2012 : conférence de Michel Toussaint le vendredi 16 (10 personnes), balade karstique le samedi 17 mars (animée par le CWEPPS, +/- 50 personnes), animations pour les écoles entre le 19 et le 23 mars (une centaine d'enfants), expositions du CWEPPS dans la cafétéria et du Contrat de rivière Haute-Meuse dans le local multimédias.
- Partenariat Commune-Province : 7 juin 2012 : 130 personnes présentes sur le site pour la visite des grottes et la signature de la charte, 31 enfants pendant la journée. Les agents ont assuré l'organisation de la journée : ateliers, contacts avec les écoles, planning, accueil.
- Inauguration de la Barbastelle et des nouveaux locaux du Syndicat d'Initiative : le 20 juillet 2012. Les agents en ont assuré l'organisation.
- Soirée jeux de société le 29 août 2012 : succès très mitigé, promotion insuffisante.
- Journées du Patrimoine 2012 : 8 et 9 septembre : 320 personnes ! Les agents ont assuré l'organisation pratique des journées, l'accueil des visiteurs, les visites guidées et le service à la Barbastelle.
- Conférence de Gaël Clément, paléontologue en charge des fouilles de la carrière de Strud, le 26 septembre 2012, à la Barbastelle : une quarantaine de personnes présentes. Les agents ont assuré l'organisation de la conférence.
- Tournage de plusieurs scènes par la maison de production Studio 100 pour le film 'Piet Pirat' destiné au marché belge (et néerlandophone en particulier) : du 3/11 au 10/11 inclus : l'entièreté du site a été loué, et le service *catering* a été assuré à la Barbastelle par les agents.

EVÈNEMENTS À LA BARBASTELLE

Avec la Barbastelle, le Syndicat d'initiative possède désormais un lieu d'accueil convivial, susceptible d'offrir aux citoyens gesvois et autres un espace adéquat pour venir déguster les produits du terroir et/ou l'organisation d'évènements tels que :

- réceptions du milieu associatif : groupe GeneaGesves le 01/09, l'apéro gesvois le 20/09, les bénévoles du SIT le 06/12
- portes ouvertes d'entreprises : EDZ Diffusion les 28 et 29/10
- réunion de famille : la famille d'Harveng le 11/11
- séminaires : le département de médecine vétérinaire de l'Université de Namur le 21/11
- réunion d'entreprises : le bureau électoral le 14/10, l'entreprise Dothée le 10/11, l'équipe de tournage de la société de production Studio 100 du 03/11 au 10/11, le lancement de la chocolaterie les « Contes de Fèves » le 30/11



PROMOTION DES ARTISTES LOCAUX

Dans une volonté affichée de soutien et promotion aux artistes et artisans locaux, le Syndicat d'Initiative met à disposition des vitrines au point info. Ainsi, différents acteurs, tels Solune, Agnès Hubeaux, la bière Gengeavia, le photographe Michel Peetz et Carine Winan y proposent actuellement leurs produits.



Dans la même lignée, la Barbastelle propose aux artistes un endroit où exposer leur travail : les lieux ont déjà accueilli Agnès Hubeaux, Monika Banckaert et Françoise Mélardy.

Les retours des artistes relatifs à cette démarche de promotion sont très positifs.

Collaboration avec l'asbl « Les Plus Beaux Villages de Wallonie »

Edition d'une « Fiche village » consacrée à Mozet

L'asbl PBVW coordonne l'édition d'une fiche descriptive de chacun des villages labellisés, regroupant des informations sur le patrimoine, les curiosités visibles le long d'un tracé de promenade défini et sur les établissements horeca. Cette année, nos agents ont participé à la rédaction de la fiche consacrée à Mozet.



Implantation d'un circuit audio-guidé à Mozet

L'asbl PBVW poursuit la réalisation de circuits audioguidés téléchargeables en format MP3 pour ses 24 villages labellisés. En 2012, outre Olne, en pays liégeois, c'est Mozet qui a été choisi pour l'implantation de ce nouvel outil touristique. Nos agents ont activement collaboré, au sein d'un groupe de travail, à l'élaboration des textes de l'audio-guide, enregistrés et mis en forme par une société française. L'intégralité du circuit est désormais disponible en trois langues (français, néerlandais et anglais) sur le site des PBVW et le sera très prochainement également dans les pages « Tourisme » du nouveau site de la commune.

COLLABORATION AVEC LE GAL DU PAYS DES TIGES ET CHAVÉES

Au travers du dossier « Valorisation des atouts touristiques, mise en réseau des acteurs locaux et nouvelles technologies de l'information », le GAL a rassemblé cette année sous son égide les agents chargés du développement touristique dans les communes d'Assesse, Gesves et Ohey. L'objectif en cours est, d'une part, de constituer un groupe de travail chargé de procéder à la concrétisation des différents projets détaillés et budgétés sur cette fiche et avalisés par le CA du GAL et, d'autre part, d'établir des synergies et d'identifier des pistes de collaboration entre nos différentes structures.

PROJET « DEVOIR DE MÉMOIRE »

En collaboration avec l'Ecole de l'Envol, le SI a répondu à un appel à projet initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles et visant à recueillir, à valoriser, à exploiter ou à préserver des témoignages. Celui-ci s'inscrit dans la volonté du Collège communal, depuis 2009, de développer la thématique liée au travail du Souvenir. L'objectif premier poursuivi dans le cadre de ce projet repose essentiellement sur la nécessité de faire participer urgemment certains acteurs gesvois de la Seconde Guerre mondiale toujours vivants à l'heure actuelle.

Le travail visé par le projet désire ainsi mettre le vécu de ces témoins privilégiés en exergue afin de combattre l'oubli mais poursuit également l'ambition de privilégier le volet local du travail de mémoire. Dans le cadre de ce projet, le Syndicat d'Initiative envisage de créer une exposition temporaire qui pourrait être très facilement assemblée et montée en différents lieux.

SITE INTERNET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nos agents ont pris en charge la rédaction du contenu des pages dédiées au Tourisme sur le nouveau site internet de l'Administration communale. Ils seront désormais également chargés de leur maintenance et de leur mise à jour.

GESTION ADMINISTRATIVE

Depuis le 20 avril, les agents du SI assurent la gestion administrative du SI (élaboration d'une nouvelle charte graphique et création d'un nouveau logo, convocations aux CA et AG, ordre du jour, compte-rendu, relais vers les instances communales, représentation de l'asbl...) ainsi que les permanences au point info Tourisme situé sur le site des Grottes de Goyet.

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Le Syndicat d'initiative entretient de fréquentes collaborations avec les professionnels du Tourisme et le milieu académique. A ce titre, les agents du SI ont accueillis cette année et encadré deux stagiaires :

- Mr Jean-Paul Hugot, du 13 au 29 juillet, dans le cadre d'une formation « Essais – Métiers Tourisme »
- Melle Virginie Matteredne, du Département d'Histoire de l'art et archéologie de l'UCL, qui a effectué à Goyet son stage de muséologie et, à ce titre, a pris une part active dans la conception des nouvelles visites animées. Elle guide actuellement, en tant que bénévole.

FORMATIONS

Formation en gestion administrative et financière d'une asbl, suivie par les deux agents.

Formation en GRH, suivie par un des agents.

Participation au séminaire « Tourisme Numérique » dans le cadre de la semaine numérique organisée à Andenne, le 26 avril 2012.

Formation WordPress à Liège : conception et gestion d'un site internet, suivie par les deux agents, en juin 2012

Formation en néerlandais, depuis début octobre 2012 (lundi matin), pour un des agents.

GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL



GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

AGENT TRAITANT : XAVIER SOHET

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

Le GAL met actuellement en œuvre des projets renforçant le développement rural du territoire du pays des tiges et chavées qui s'étend sur les communes d'Assesse, Gesves et Ohey. Le GAL regroupe les autorités communales et des partenaires privés du territoire. Son objectif est de développer une vision/stratégie commune (territoriale et acteurs) du développement rural au sens large et de la mettre en œuvre grâce à des projets concrets, financés par des fonds européens, régionaux et communaux.



Le GAL est une équipe de 6 personnes motivées. Chacune de celles-ci est responsable d'un projet dans des domaines tels que le développement de la filière équestre, la gestion durable des ressources naturelles, l'énergie verte et l'agriculture, les jardins conservatoires et solidaires, les services de proximité et le tourisme doux.

Trois nouveaux projets ont vu le jour en 2012 :

- un projet d'aménagement de sites ludiques de découverte de la nature.
- un projet de coopération internationale avec d'autres GAL européens sur la sauvegarde des abeilles
- un projet de coopération avec les deux autres GAL condruziens sur la protection des berges

PROJET « FILIÈRE ÉQUINE »

En 2012, le GAL a édité la carte présentant son réseau de boucles équestres totalisant plus de 250 km sur le territoire ainsi que la charte comprenant des règles élémentaires pour les cavaliers et meneurs. Cette carte est en vente à 5 euros dans les différents points d'informations touristiques ainsi que chez les partenaires du projet. Le GAL a également réouvert certains tronçons et amélioré l'état des boucles existantes, poursuivant l'objectif de maximiser la sécurité des cavaliers et de minimiser les portions macadams. Le téléchargement de ces boucles via le site GaloCondruz est en cours de finalisation. Le GAL a également apporté son concours en termes financier et matériel à 7 concours et manifestations équestres sur le territoire: il a financé des activités et animations durant ceux-ci et prêté du matériel (tentes) aux organisateurs.

Chargée de mission : Mme Marie-Cécile Warzée.



PROJET « ENVIRONNEMENT »

Le GAL renforce le maillage écologique du territoire, au travers d'actions concrètes comme la plantation d'alignements d'arbres, de haies indigènes, de vergers hautes tiges et également la restauration et la création de mares, tant sur propriété communale que chez des propriétaires privés.

En 2012, une dizaine de dossiers ont été constitués pour la réalisation et la restauration de mares, ainsi que pour la plantation de vergers et de haies.

Deux activités ont été proposées au château de Hodoumont (sur la commune d'Ohey) dans le cadre du weekend GAL (23 juin 2012) : Expo Photos Condroz et balade nature. L'Expo Photos Condroz a été un succès. Près de 700 visiteurs sont venus admirer plus de 500 photos exposées.

Deux distributions d'arbres fruitiers ont également été réalisées, le 3 mars et le 24 novembre 2012. 260 arbres ont ainsi été distribués auprès de particuliers des 3 communes.

Le 11 mai 2012, les élèves de maternelle de la commune d'Ohey ont pu participer, sous la direction du GAL, à la création d'un pré fleuri aux abords de leur école.

Enfin, le GAL a organisé une journée de sensibilisation liée à la biodiversité, à la carrière Inzéfond, à Gesves. Une soixantaine de personnes ont pu participer à de nombreuses activités, telles que la création et la décoration d'une mangeoire, l'identification de la faune du Samson, l'initiation à la photographie nature,...

Chargées de mission : Mme Valérie Grandjean et Mme Merry Frère



PROJET « DIVERSIFICATION AGRICOLE »

Plus de la moitié du territoire est réservée aux prairies et terres arables où s'exercent encore les activités de près de 200 agriculteurs dont 60 sur Gesves. Parmi ceux-ci, une vingtaine commercialise ses produits de terroir en circuits courts, et ce dans un souci permanent de développement durable et d'éthique responsable. Les dépliants présentant les 19 producteurs locaux du territoire ainsi que leur offre de produits (fruits et légumes, produits laitiers, viandes, confiture et miel,...) ont été distribués en toute-boîtes (habitants, administrations et commerces locaux). En parallèle, le GAL et Centre d'Economie Rurale ont continué à mobiliser les agriculteurs qui souhaitent se diversifier dans le chanvre (avec une valorisation visant des débouchés dans l'éco-construction) et dans le colza (avec production d'huile de combustion). La coopérative BelChanvre, dont quelques coopérateurs sont issus du territoire du GAL a vu le jour en septembre 2012. L'objet de la société concerne la transformation et la commercialisation du chanvre industriel, en particulier au travers d'une usine de défibrage qui produira, à terme, de la fibre et de la chènevotte. Selon la qualité, la fibre trouvera des débouchés dans la papeterie, l'isolation, la plasturgie ou encore le textile. La chènevotte entrera quant à elle dans la confection de matériaux isolants, de litière animale ou encore de paillage horticole. Les éventuels résidus (poussières) pourront être granulés et servir de combustible. Pour l'heure, 70 hectares ont été implantés en Wallonie, depuis l'Ardenne jusqu'au Tournaisis en passant par le Condroz et la Hesbaye. Pour 2013, nous visons une superficie de l'ordre de 200 à 250 hectares. A terme, la société devra élargir le cercle des coopérateurs et atteindre une superficie critique suffisante, de l'ordre de 400 hectares, en vue de rentabiliser l'outil industriel de défibrage.

En ce qui concerne le Colza, des pistes sont toujours à l'étude. L'alimentation de la chaudière de la Pichelotte en circuits courts en fait partie.

Chargé de mission : M. Jean-Noël Degeye.



PROJET « JARDINS CONSERVATOIRES ET SOLIDAIRES »

2012 a été une saison difficile au niveau météo. Les travaux dans les jardins s'en sont donc ressentis, et les résultats ont été mitigés au niveau des récoltes.

Cependant, plusieurs séances d'animation ont pu être mises en place avec les écoliers, dans leurs potagers créés en 2011. Les enfants de l'école d'Ohey ont cultivé le jardin en carrés et ont pu réaliser plusieurs soupes.

Les écoliers de Florée ont réalisés plusieurs "ateliers cuisine". Les légumes récoltés ont été préparés et dégustés ensemble. Les enfants de Courrière ont également poursuivi leurs travaux au jardin, aidés de M. Wauthot, un pensionné de la commune qui aide et transmet son savoir aux élèves.



Le potager collectif a poursuivi ses activités sur la lancée de 2011, ainsi que le jardin de Mozet qui a à nouveau été beaucoup utilisé par les groupes d'enfants en classes vertes au domaine de Mozet.

Un nouvel ouvrier a été engagé par le CPAS d'Assesse, sous contrat article 60, pour travailler dans les jardins, et les ouvriers du maraîchage du CPAS de Gesves ont continué à participer au travail.



Plusieurs récoltes de légumes ont été offertes aux CPAS de Gesves et d'Ohey. Les légumes étaient distribués par les employés aux familles dans le besoin.

Un projet lancé avec le CPAS d'Assesse n'a pas abouti par manque de participation: il consistait en l'organisation hebdomadaire d'un atelier de jardinage pour les allocataires sociaux, ils bénéficiaient du terrain, du matériel et de l'encadrement gratuit pour cultiver leurs légumes et ainsi améliorer leur quotidien alimentaire et relationnel.

Le week-end GAL, qui a eu lieu les 23 et 24 juin, a aussi été l'occasion de faire visiter le jardin d'Assesse au public intéressé et d'organiser divers ateliers sur place: peinture végétale pour les enfants, stand d'info tenu par les maîtres composteurs de Namur, dégustations diverses...

Le projet s'est également intégré à la fête d'automne organisée par la commune d'Ohey, en y organisant un concours d'épouvantails. Les 17 épouvantails ont été réalisés par des écoles et des familles. Quelques 500 votants ont élu leur épouvantail préféré qui a ensuite orné le potager d'Ohey.

L'hiver 2012 est mis à profit pour réorganiser et optimiser certaines activités en cours et en créer de nouvelles pour 2013.

Chargées de mission : Mme Valérie Dubois et Mme Julie Bohon.

PROJET « SERVICES DE PROXIMITÉ »

Le GAL a continué à s'investir dans le développement de l'offre de services de proximité pour les habitants du territoire (mobilité, solidarité, personnes âgées, ...). En septembre, fut inaugurée la maison d'accueil communautaire (MAC) de Gesves. La troisième après Assesse en janvier 2011 et Ohey en septembre 2011. Les MAC reçoivent des personnes âgées seules qui souhaitent se retrouver ensemble une journée complète autour d'un animateur dynamique (Steve Lemense) et ce, pour diverses activités en groupe et la préparation d'un repas. A Assesse c'est tous les vendredis (14 personnes inscrites), à Ohey tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois (10 personnes inscrites) et à Gesves un mardi sur deux (5 personnes inscrites). Par ailleurs, les chauffeurs bénévoles accompagnent les habitants du territoire lors de leurs courses, rendez-vous, ... Le service est toujours un succès: une quarantaine de déplacements par mois en moyenne. Les déplacements vers l'accueil communautaire représentent 10% des transports. Une centaine de familles recourent régulièrement ou non au service. L'équipe se compose de 12 chauffeurs bénévoles (5 à Assesse, 5 à Ohey et 2 Gesves). Des recrutements sont toujours en cours.

Depuis juillet 2012, l'ASBL CAIAC dont la création est à l'initiative du GAL a pris son envol et est maintenant subsidiée par les communes, la Province de Namur et la Région wallonne.

Chargée de mission : Mme Véronique Cornette.



PROJET « TOURISME DOUX »

En 2012, le GAL a numérisé son réseau de près de 300 km d'itinéraires de randonnées tant pédestres (une quinzaine de boucles de +/- 9km reliées entre elles), que cyclistes (3 boucles de +/-30 km). Ces balades sont thématiques et sont actuellement disponibles sur le site du GAL (www.tiges-chevees.be) pour consultation et impression sur internet. Elles sont également téléchargeables sur des GPS, des Smartphones et des tablettes avec un contenu multimédia.



Les itinéraires démarrent tous d'un panneau d'interprétation qui présente chaque fois un atout du territoire. Ces panneaux sont en cours de finalisation et seront installés au printemps 2013. Les itinéraires comprennent divers points d'intérêt (bâtiments, biotopes, paysages) expliquant en quelques mots ce que peuvent voir les touristes et les visiteurs. Ces derniers auront le choix entre des balades en famille ou des balades plus longues qu'ils peuvent créer sur le réseau.

Chargés de mission : Pavlos Kimstaris et Xavier Sohet

PROJET « MODULES »

Le projet vise la création et l'installation de modules interactifs de découverte de la nature caractéristique du territoire du GAL Pays des tiges et chavées. Ces modules s'adressent à un public familial et scolaire, qu'il soit originaire des trois communes ou en visite sur le territoire : familles en promenade, activités dans le cadre scolaire, groupes, etc.



Les modules seront installés dans des sites permettant de faire découvrir des espèces emblématiques du territoire. Ces sites seront également sur le parcours d'une balade pédestre identifiée dans le projet tourisme du GAL ou une balade pédestre communale, venant ainsi enrichir des promenades existantes d'activités ludiques et permettant de concentrer les efforts de valorisation du territoire. Ces modules seront installés au printemps 2013 et feront ensuite l'objet d'animations scolaire notamment.

Chargée de mission : Julie Bohon

PROJET DE COOPÉRATION « ABEILLES »

Le déclin des colonies d'abeilles est une problématique observée à l'échelle mondiale, ce qui soulève de nombreuses préoccupations du point de vue économique et environnemental. En effet, les scientifiques estiment que la survie de plus de 80% des espèces végétales dépend directement des insectes pollinisateurs dont les abeilles. En agissant pour la préservation des abeilles, c'est l'ensemble de la biodiversité que l'on protège et par conséquent l'homme.

Dans cette optique, des GAL de 7 pays européens (Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, France, Royaume-Uni et Slovaquie) ayant identifié un déclin des colonies d'abeilles sur leurs territoires respectifs ont décidé de collaborer afin d'optimiser leurs actions en faveur des pollinisateurs. Un échange de méthodologie et d'expériences permettrait de renforcer ces actions et de les envisager à plus large échelle.

Dans le cadre d'un projet de coopération internationale, sur la thématique de la sauvegarde des abeilles, le GAL Pays des tiges et chavées compte mettre en place en 2013 diverses actions en coopération avec les 3 plans Maya et qui viseront à enrayer le déclin des populations d'abeilles et favoriser le développement de la biodiversité sur notre territoire.

Chargés de mission : Xavier Sohet et Merry Frère



PROJET DE COOPÉRATION « BERGES »

Le projet coopération Berges débuté en mars 2012 en partenariat avec nos voisins les GAL Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz (Ciney, Hamois, Havelange) et Pays des Condruses (Marchin, Modave, Clavier, Ouffet, Tinlot, Nandrin et Anthisnes), a pour objectif d'apporter aux éleveurs du territoire concerné un soutien administratif, technique et financier dans la mise en œuvre de la nouvelle législation concernant la protection des berges des cours d'eau en prairies, dont l'entrée en vigueur est attendue pour cet hiver.

Une quinzaine d'aménagements pilotes devraient voir le jour au cours des deux années que compte le projet, afin de faire la promotion des bonnes pratiques en la matière.

Ces aménagements, clôtures, passerelles et postes d'abreuvement du bétail, seront réalisés en collaboration avec les éleveurs, au niveau de sites considérés comme prioritaires par les 4 contrats de rivières partenaires (Haute-Meuse, Meuse aval, Ourthe et Lesse). L'élaboration d'outils pédagogiques, de séances d'informations et de formations, l'évaluation des effets ces mesures et la recherche d'innovations sont également au programme.

Le printemps 2012 a été consacré à la collecte et à la synthèse de l'information utile. Une dizaine d'éleveurs ont ensuite été rencontrés au cours de l'été et une collaboration leur a été proposée au regard de leurs besoins spécifiques. Les premiers aménagements devraient voir le jour dans le courant de l'hiver.

Une collaboration avec la commune de Gesves est envisagée pour la protection et la restauration d'un affluent du Ruisseau de Crupet.

Chargé de mission : Samuel Vander Linden



GESTION ADMINISTRATIVE

Le conseil d'administration du GAL s'est réuni à 7 reprises en 2012 ; l'assemblée générale à 2 reprises durant la même période.

GESTION FINANCIÈRE

Le GAL doit gérer une enveloppe budgétaire de 1,5 millions d'Euros pour la période 2008-2013. La gestion financière du GAL est prudente. En 2012, le budget total du GAL devrait s'élever à près de 350.000€. Il est en quasi équilibre.

COOPERATION INTERNATIONALE



COOPERATION INTERNATIONALE

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

Nom de la commune belge : GESVES

Nom de la ville africaine (+pays) : DIOURBEL (Sénégal)

Date de signature du protocole de collaboration : 07-2007

Date de signature de la convention spécifique relative à la phase 2008-2012 du Programme de Coopération internationale communale : 07-2008

PRÉSENTATION DES DEUX COMMUNES

GESVES

La Commune de Gesves, commune rurale de plus de 7.000 habitants située dans le Condroz en périphérie namuroise, s'inscrit avec un dynamisme certain depuis cette dernière décennie dans une logique de développement durable. Ainsi, afin de répondre le plus adéquatement possible aux défis qui se posent à elle (parmi lesquels figurent, notamment, la pression immobilière et la gestion des flux de population, le maintien d'un caractère rural en préservant une activité agricole en quête de pistes de diversification, l'évitement de phénomènes d'exclusion sociale et le maintien d'un cadre de vie et d'un environnement de qualité, ...), la Commune de Gesves a mis en place de très nombreux outils de développement.

DIOURBEL

La région de Diourbel au Sénégal située à 170 Km à l'est de Dakar est l'une des plus pauvres du Sénégal. Elle couvre une superficie de 4769 km², soit 2% du territoire national, et compte plus de 1.200.000 habitants, soit 10% de la population dont 53% de femmes.

Elle regroupe 40 collectivités territoriales de 3 ordres : 36 communautés rurales, 3 communes et la région., regroupées en 8 arrondissements Ce sont des collectivités décentralisées administrées par des conseils élus au suffrage universel, qui mettent en œuvre des programmes de développement local propres sur la base de leurs outils de planification (PLD, PIC ou PRDI) dans le cadre des neuf domaines de compétences qui leurs sont transférés par l'Etat (Domaines, Environnement et ressources naturelles, Santé et action sociale, Education et formation professionnelle, Culture, Jeunesse et loisirs, Planification, Urbanisme, Aménagement du territoire.

L'économie est pour l'essentiel une économie à vocation agricole. Le secteur de l'agriculture emploie plus de 57% de la population active. Cependant, paradoxalement, les revenus monétaires tirés de cette activité ne représentent que 8,6% du total régional. La région de Diourbel a également une tradition d'artisanat qui joue un rôle de première importance en tant que pourvoyeur d'emplois. Le commerce informel constitue aussi un secteur très dynamique de l'économie régionale.

Origine du partenariat

Le partenariat GESVES-Collectivités locales de la région de Diourbel est un prolongement d'un premier partenariat de coopération décentralisée (RW) initial localisé d'abord sur une seule communauté rurale (Tocky à partir 2003) et d'un deuxième sur l'arrondissement de N'Doulo avec 5 communautés rurales. Depuis 2007 le partenariat CIC exposé ici (fédéral) mobilise les 38 collectivités de la région ; ce qui en fait une coopération spécifique.

Le partenariat

Projet quinquennal 2008-2012 : financement à 100% par l'Etat belge, 290.000 € en 5 ans

Soutien des 38 Collectivités locales sénégalaises :



La Commune de GESVES et l'ARD de Diourbel soutiennent les 38 Collectivités locales sénégalaises de la Région de Diourbel qui, en partenariat avec le tissu associatif, les acteurs locaux (OCB, GIE, Association de femmes) envisagent un développement durable. Le projet vise à assoir une dynamique de relance économique en soutenant et en équipant des agences de développement local installées dans chacun des 8 arrondissements. Nous avons ainsi structuré administrativement ce processus en étoile en implantant au sein de chacun des 8 chefs-lieux d'arrondissement, une agence de développement local appelée pôle de développement local (PDL) animée par les CADL, les Assistants communautaires de toutes les Communautés de l'arrondissement.

Ces bureaux sont déjà équipés en mobilier, matériel informatique et téléphonie depuis 2009.

Autres activités du partenariat

Le projet élaboré en totale symbiose entre les partenaires pendant une semaine à Dakar en 2007 consiste à porter collégalement avec tous les acteurs réunis le développement de la région c'est-à-dire :

1. assoier le rôle des collectivités locales dans le processus de décentralisation par :

- des formations sur les techniques de financement
- des échanges de bonne pratique
- des ateliers de sensibilisation et de prospection ouverts aux assistants communaux (secrétaires communaux locaux), aux élus.

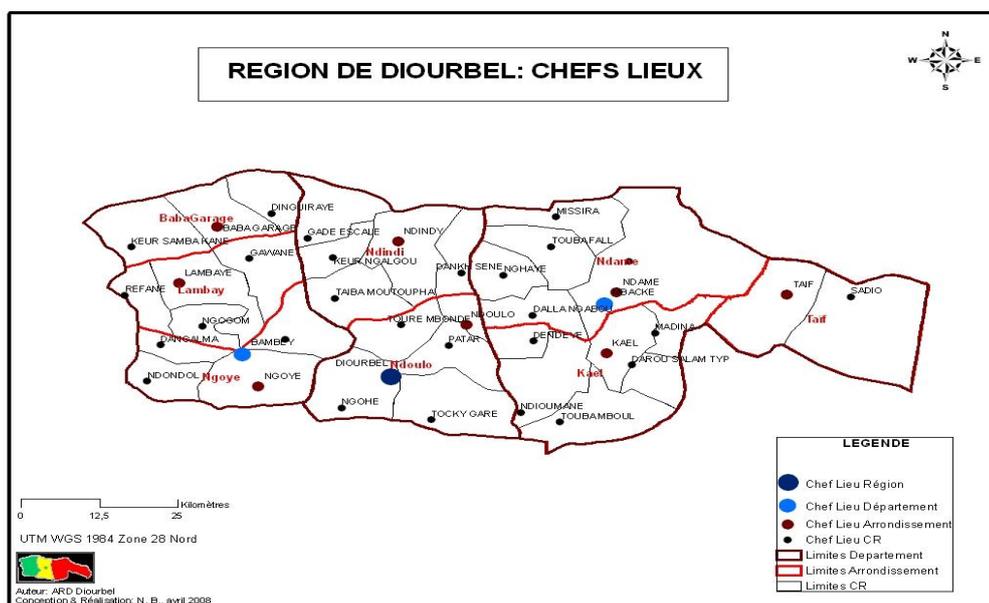
2. soutenir le rôle de l'agence régionale de développement en investissant le terrain (c'est-à-dire : une région complète, 38 collectivités, 1.300.000 habitants) par la création, l'équipement et la formation de 8 agences (pôles) de développement local (1 par arrondissement).

- en coaching entrepreneurial ;
- en techniques de marketing ;
- en planification locale ;
- en accompagnement de projets ;
- en élaboration de plan financier pour micro-projets.

3. réunir pour la première fois dans des structures nouvelles (les PDL = Pôles de développement local) :

- les acteurs-fonctionnaires et autorités de la déconcentration (Sous-préfet, CADL et leur équipe)
- les acteurs de la décentralisation : les fonctionnaires (les assistants communautaires), les élus locaux et les PCR.
- les associations de base (O.C.B) dynamiques sur le plan économique

Ce dernier volet du partenariat est une expérience tout à fait novatrice et expérimentale suivie de près par les autorités fédérales du Sénégal.



LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE 2011-2012

Les activités réalisées lors de cette phase 2011-2012, par résultat intermédiaire (en référence à la LIP 2008-2012).

<i>Résultat intermédiaire</i>	<i>Activités 2011</i>	<i>Activités 2012</i>
Résultat 1	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue à Diourbel d'une réunion élargie regroupant les membres de la PRADEL (pôle régional et PDL) pour échanges et approfondissement sur la mise en œuvre du programme 2011 et plus spécifiquement sur les thématiques de formation programmées. - Mission au Sénégal d'une délégation de partenaires de la Commune de Gesves pour participation à la rencontre de la Plateforme Nord/Sud organisée à Diourbel. <p>Rencontre précédée par des missions conjointes avec l'équipe PRADEL auprès des PDL.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion technique de partage et de validation des TDR du processus d'utilisation du Fonds d'investissement. - Organisation d'un atelier spécifique d'échanges d'expériences Nord-Sud afin de valider la meilleure stratégie en confrontant les microprojets à l'étude AFOM et au relevé des acteurs économiques ; en créant un climat social d'investissement productif, viable et durable ; en définissant les critères de sélection des microprojets ; en mettant en place une démarche efficace d'accompagnement, d'encadrement et de suivi des microprojets ; en identifiant et en mobilisant les financements potentiels pour abonder le fonds d'investissement ; en définissant une méthode de recouvrement des prêts accordés aux porteurs ; et en élaborant une convention de partenariat avec des institutions de financement local et des concernées.
Résultat 2	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre par les PDL des activités inscrites dans leurs Plans d'actions. - Dotation des PDL et du Pôle régional en fournitures de bureau, antivirus et consommables informatiques. - Acquisition d'un scanner, d'un moniteur, d'une photocopieuse, d'un caméscope et de batteries pour ordinateurs portables. - Coordination et suivi par l'équipe cadre régionale de la mise en œuvre des activités dans les PDL. 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un plan d'action 2012 pour chaque PDL - Fourniture des PDL en Mobilité (8 motos) et en communication (8 ordinateurs portables). - Participation aux réunions nationales de partage et de capitalisation d'expérience avec les autres collectivités impliquées dans le programme au Sud et au Nord.
Résultat 3	Organisation des réunions mensuelles de coordination.	Organisation de réunions mensuelles de coordination entre Pôle régional et PDL
Résultat 4	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier régional de formation sur « les méthodes de suivi-évaluation des Plans de développement des collectivités locales ». - Atelier régional de formation sur « développement local et intercommunalité ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'ateliers départementaux de formation sur « développement local et intercommunalités » pour amener les CL à mettre en place des groupements d'intérêt communautaire (GIC) - Organisation d'un atelier régional à mi-parcours d'évaluation de la mise en œuvre des microprojets.
Résultat 5	<ul style="list-style-type: none"> - Publication d'un bulletin d'information des collectivités locales de la région de Diourbel. - Mise en place d'un site internet de la PRADEL, intégrant l'ensemble des 8 PDL – Hébergement site web. 	<ul style="list-style-type: none"> - Publication d'un bulletin d'information des collectivités locales de la région de Diourbel. - Mise en place d'un site internet de la PRADEL, intégrant l'ensemble des 8 PDL – Hébergement site web.
Résultat 6	Suivi-évaluation de la mobilisation des ressources des CL	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi-évaluation de la mobilisation des ressources des CL - Création d'un Fonds communal de développement local (FCDL)

FINANCES AVEC DOTATION 100% DGCD

1. TOTAUX	2011	2012
<i>A. Investissements</i>	<i>5.335,86 €</i>	<i>900 €</i>
<i>B. Fonctionnement</i>	<i>5.528,11 €</i>	<i>14.600 €</i>
<i>C. Formation - action</i>	<i>10.029,62 €</i>	<i>17.400 €</i>
<i>D. Mission - expertise</i>	<i>5.469,26</i>	<i>5.500 €</i>
<i>E. Fonds Communal de développement</i>		<i>47.249 €</i>
<i>F. Report budget 2011</i>		<i>25.747 €</i>
TOTAL GENERAL (en €)	26.362,87 €	111.396 €
TOTAL GENERAL (en FCFA)	17.292.908,47 FCFA	72.407.400 FCFA

MISSION NOVEMBRE 2012

La mission de novembre 2012 à notre partenariat nous a permis de poursuivre le travail de finalisation du document cadre stratégique pour la mise en place du fonds d'appui au développement économique dénommé « Fonds communal de développement local » (FCDL), qui sera expérimenté dans deux partenariats, avec l'autorisation de la DGCD.

Outre les formations et échanges d'expériences qui ont permis aux collectivités locales et aux cellules PDL mises en place dans le cadre du programme, d'affiner leurs connaissances en gestion des ressources locales, et en planification de leur développement, et leurs techniques de collecte de moyens financiers, nous avons élaboré avec notre partenaire Sud une stratégie de mise en place d'un fonds communal de développement local.

Pour mémoire, la création d'une antenne PDL par arrondissement (soit 8 pour toute la région) a généré une véritable stimulation entre les PCR, leur Ascom, les Sous-préfets et leur chef d'appui au développement local (CADL) qui ont pris conscience de l'intérêt de partager leur mode de gestion, de s'enrichir de leurs expériences respectives.

Cette nouvelle cellule administrative (PDL) regroupant les acteurs de la déconcentration et ceux de la décentralisation est innovante au point d'attirer toute l'attention du pouvoir fédéral sénégalais, et de ses ministres de la décentralisation, des collectivités locales et de la coopération.

Il semblerait que cette expérience serve de base à la réflexion qui pourrait conduire à une intensification du rôle des ARD au Sénégal, et la création de GIC, groupement d'intérêt communautaire (formule sénégalaise de l'association de communes et/ou d'intercommunales).

A ce propos l'Etat sénégalais a créé un fonds spécial pour les infrastructures communautaires qui n'est accessible qu'aux collectivités locales réunies en GIC.

Notre mission de novembre 2012 consistait en plusieurs activités :

1. Rencontre avec les membres de PDL. Vérification de l'équipement, des locaux mis à disposition, et du matériel.
2. Réunion avec les représentants de la Caisse Mutuelle sénégalaise pour vérifier les accords et le respect des termes de ceux-ci. Taux, délai de rigueur pour libération des financements, mode de suivi et de recouvrement.
3. Rencontre avec les PCR, Ascom et CADL pour discuter du mode d'affectation du fonds (soit par département (3), soit par arrondissement (8), soit par collectivité locale (36).

A ce propos, la formule d'un quota de fonds potentiel par collectivité locale a été retenu par consensus avec comme option, que l'absence de micro-projets dans une collectivité locale, à une échéance fixée libérerait ce même quota au profit de micro-projets dans l'arrondissement (zone de travail des PDL).

4. De nombreuses réunions ont été tenues tant avec la PRADEL qu'avec les PDL pour bien arrêter la philosophie qui devait imprégner ce processus visant avant tout la lutte contre la pauvreté par la stimulation d'une économie sociale génératrice de mieux-être, d'emplois, et bien sûr de revenus.

Une première analyse des 100 projets déposés a permis de découvrir que le processus, s'il était bien arrêté sur la forme, nécessitait un recadrage en ce sens que le rôle des PDL en matière de contrôle des critères de cotation devait être redéfini et que les micro-projets dont le financement était sollicité devaient présenter une forme bien précise mais aussi des qualifications qui sont plus spécifiques à l'économie sociale qu'à l'économie de simple profit et de spéculation.

Pour rappel, le fonds de développement local a été mis en place et a été accordé par le bailleur de fonds à titre expérimental sur base d'éléments suivants :

- Les acteurs locaux ont suivi suffisamment de formations et l'expérience du FCDL devra permettre de vérifier leur aptitude à encadrer les porteurs de projet.
- Le micro-financement est considéré comme un des outils appréciables dans la lutte contre la pauvreté en permettant au plus grand nombre d'accéder au financement de projets.
- Les structures d'accompagnement mises en place au niveau de la région de Diourbel (PDL = agents de décentralisation + agents de déconcentration) doivent générer un climat de confiance tel que les investisseurs privés soient alléchés, séduits, par ce système d'encadrement fiable.
- Le FCDL doit être différent d'un financement par banque en ce sens que les microprojets sélectionnés doivent s'intégrer dans les stratégies et plans de développement qu'ils soient locaux, régionaux, voir nationaux.
- Le FCDL doit impulser des initiatives porteuses de développement durable, créatrice de revenus et d'emplois, et tendre à repousser un exode rural bien présent.
- Le FCDL doit répondre à bien plus qu'à un simple besoin de financement en ce sens qu'il doit présenter une originalité le distinguant du système normal de financement.
- Le FCDL n'est pas là pour enrichir des personnes privées mais plutôt pour encourager l'esprit d'entreprendre et baliser les dérives du système économique normal, qui tend à individualiser.
- Le FCDL doit concerner un maximum de personnes au sein de la population concernée c'est-à-dire que la stricte spéculation doit être écartée.

C'est ainsi qu'outre une répartition du fonds par collectivité locale, pour éviter que certaines d'entre-elles se sentent lésées, les partenaires Nord-Sud ont arrêté un certain nombre de critères de pertinence auxquels il faut accorder une priorité absolue, à savoir :

- le micro-projet sera original et créateur d'emplois pour lutter contre l'exode rural.
- Il permettra d'améliorer le bien-être du plus grand nombre de personnes.



- Il sera cohérent par rapport aux plans locaux de développement qui ont fait l'objet d'une participation massive de la population.
 - Il tiendra compte de la pertinence estivale et de la période de remboursement.
 - Il sera une opportunité pour les personnes qui n'ont pas accès au système bancaire classique de développer une activité génératrice de revenus.
 - Le micro-projet présentera une proposition de remboursement rapide pour permettre le financement de sous-projets.
 - Il visera toutes les tranches de population (femmes – jeunes).
5. Un certain nombre de candidats porteurs de micro-projets ont été écoutés et reçus dans le cadre de cette mission de manière à éviter la frustration si leur projet n'était pas retenu en réexpliquant la philosophie du fonds. Nous souhaitons également maintenir l'engouement que génère ce fonds.
6. Nous avons également participé à des séances de restitution des diagnostics de terrain qui sont les préalables aux plans locaux de développement.

Somme toute, au 31 décembre 2012 :

- Toutes les collectivités locales de la Région auront renouvelé leur plan local de développement (PLD°).
 - Une étude a été menée sur les capacités des acteurs locaux à mobiliser des ressources financières et des formations ont été organisées.
 - Un recensement des bonnes gouvernances a été opéré au travers de critères objectifs de manière à les diffuser au plus grand nombre.
 - Des opérations pilotes de budget participatif sont en cours dans quelques collectivités locales de manière à accroître la confiance de la population envers les élus, et ainsi à augmenter le taux de recouvrement des taxes locales.
 - Des réunions sont en cours dans toute la région pour inciter les Présidents et leur conseil à créer des GIC qui permettront de créer des synergies entre collectivités locales, de réaliser des économies importantes d'échelle, et de stimuler des investissements supra-communaux globalement moins énergivores en moyens financiers.
7. Nous avons constaté que les 8 PDL sont confrontés à un gros problème de mobilité pour rencontrer les porteurs de projet disséminés sur tout le territoire, et notamment les moins nantis.

Nous proposons donc d'équiper chaque PDL d'une moto (1.500€) et d'un PC portable (500 €) pour maximiser l'opération.

Une demande de crédit complémentaire sera introduite auprès du bailleur de fonds pour un montant de 16.000 €.

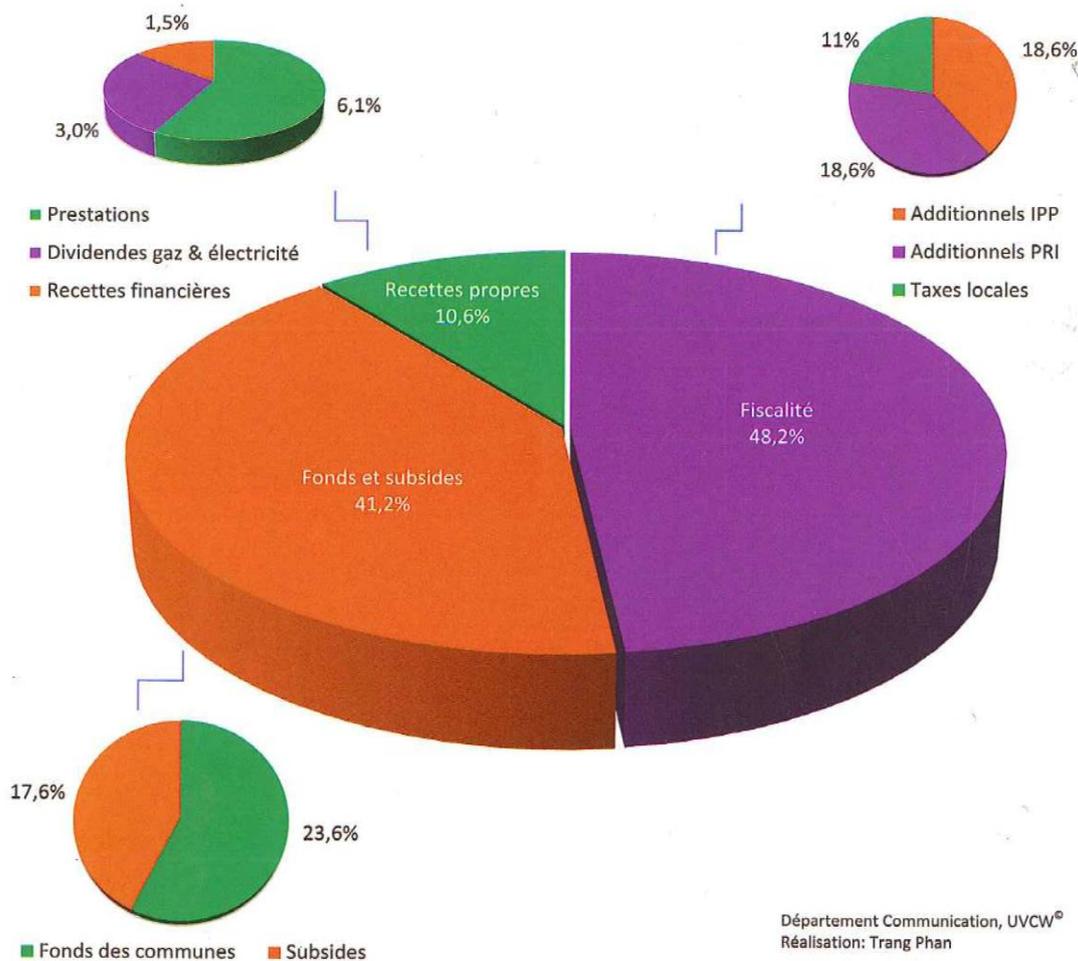


RECETTES – TAXES

Extrait du livre « La Commune expliquée aux candidats et aux nouveaux élus » édité par l'Union des Villes et Communes de Wallonie :

D. Les recettes des communes

Les rentrées financières des communes à l'ordinaire (budget 2011)



1. La fiscalité

Les villes et communes de Wallonie tirent près de la moitié de leurs ressources ordinaires de la fiscalité : 48,2 % très exactement.

Cette fiscalité locale s'alimente à 3 sources. Les communes disposent du **droit de lever des additionnels**, c'est-à-dire de lever un pourcentage complémentaire sur un impôt perçu par un autre niveau de pouvoir : **l'impôt des personnes physiques (IPP)**, perçu par l'État fédéral et **le précompte immobilier (PRI)**, un impôt régional³⁷. À côté de ces deux sources de recettes indirectes, elles perçoivent des **taxes et redevances locales**.

³⁷ Le précompte immobilier est un impôt hybride : la Wallonie fixe le taux et les exonérations, mais c'est le Fédéral qui gère le revenu cadastral (la base taxable) et perçoit l'impôt.

Les additionnels à l'IPP et au PRI

C'est l'essentiel des recettes fiscales communales.

Au total, les additionnels pèsent pour **37,2 % des rentrées globales des municipalités de Wallonie**.

Les taxes et redevances locales

Le contribuable les connaît bien. Chaque municipalité jouit d'une grande liberté en la matière, et veille naturellement à ajuster ces taxes à ses réalités de terrain.

Une taxe constitue aussi **un instrument utile aux municipalités pour impulser des politiques**. La taxe sur les immeubles abandonnés permet par exemple d'éviter l'apparition de chancres urbains susceptibles d'entraîner une série de phénomènes connexes nuisibles en termes de salubrité, de sécurité et d'image.

Cela étant dit, la finalité première d'une taxe est bien évidemment de faire rentrer de l'argent dans les caisses communales pour mener des politiques. À cet égard, la fiscalité locale proprement dite représente **11 % des moyens globaux des villes et communes wallonnes**.

2. Les fonds et subsides

Le deuxième grand poste de recettes communales ordinaires est constitué de fonds et subsides, c'est-à-dire de moyens financiers qui leur sont octroyés en provenance de l'extérieur. Ces fonds et subsides interviennent pour **41,2 % des recettes communales en Wallonie**. Ils se répartissent en deux catégories.

Le Fonds des communes

Les communes wallonnes bénéficient d'une dotation émanant des autorités régionales : le **Fonds des communes**, de façon à ce que chaque commune puisse couvrir les coûts récurrents de ses missions légales. Il couvre **23,6 % des moyens financiers des villes et communes wallonnes**.

Les subsides

Il s'agit de subventions octroyées par diverses autorités (régionale, communautaire, fédérale et européenne) en soutien de politiques spécifiques. Elles permettent de donner des impulsions, de véritables 'coups de fouet'. Ce sont d'importants ballons d'oxygène pour les pouvoirs locaux : les subventions représentent **17,6 % de leurs recettes totales**.

3. Les recettes propres des communes

Cette 3^e catégorie de recettes locales est classiquement subdivisée en prestations et en recettes financières (dividendes).

Les **recettes de prestations** sont des rentrées récurrentes générées par les biens communaux (loyers, location de matériel, coupes de bois, baux de chasse, ...). Les redevances dues pour l'occupation de la voirie par les opérateurs des réseaux de gaz et d'électricité entrent également dans cette catégorie.

Les **recettes financières** sont principalement constituées de revenus de participations financières (dividendes gaz et électricité e.a.), de bénéfices des régies communales, ...

L'ensemble de toutes ces ressources équivaut globalement à **10,6 % des recettes des communes wallonnes**³⁸.

A. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2500 centimes – *Inchangé depuis 1997* -
- **Impôt personne physique** : 7,5 % – *Inchangé depuis 1997* -
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %

B. SERVICE – TAXES COMMUNALES

➤ Débits de boissons :

❖ 2001	1.227,06 €	9 articles	❖ 2002	1.090,72 €	8 articles
❖ 2003	954,38 €	7 articles	❖ 2004	818,04 €	6 articles
❖ 2005	818,04 €	6 articles	❖ 2006	818,04 €	6 articles
❖ 2007	840,00 €	6 articles	❖ 2008	840,00 €	6 articles
❖ 2009	840,00 €	6 articles	❖ 2010	840,00 €	6 articles
❖ 2011	840,00 €	6 articles	❖ 2012	700,00 €	5 articles

➤ Ecrits publicitaires non adressés :

❖ 2001	66.701,21 €		❖ 2002	47.317,97 €	
❖ 2003	43.284,98 €		❖ 2004	38.829,35 €	
❖ 2005	34.625,23 €		❖ 2006	50.180,56 €	161 articles
❖ 2007	47.287,09 €	543 articles	❖ 2008	49.850,86 €	672 articles
		<i>Modification règlement</i>			
❖ 2009	50.546,44 €	649 articles	❖ 2010	59.615,05 €	763 articles
❖ 2011	50.758,88 €	805 articles	❖ 2012		
			- 1 ^{er} semestre	24.550,70 €	430 articles
			- 2 ^e semestre	20.000,00 €	<i>Estimation</i>
					<i>(chiffres arrêtés au 20 novembre 2012)</i>

➤ Immeubles inoccupés :

Pour rappel – procédure et recherches administratives :

- ~ *sortie des listings des redevables (programme taxes) – tri par rues et numéros;*
- ~ *vérification des immeubles sans domiciliation (programme population);*
- ~ *vérification des propriétaires (programme matrice cadastrale);*
- ~ *deux constats annuels séparés par six mois sont requis par le règlement.*

❖ 2005	6 articles	❖ 2006	3 articles
❖ 2007	1 article	❖ 2008	12 articles
❖ 2009	7 articles	❖ 2010	5 articles
❖ 2011	6 articles		

❖ 2012 : *procédure en cours*

⇒ 04/04/2012 : 1^{er} constats **62 envois**

Suite aux différentes réponses :

⇒ 17/11/2010 : 2^e constats **21 envois**

➤ **Immondices :**

❖ **Evolution des rôles :**

	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits « ménages »	Forfaits « camping »	Montants des réductions (pour info)
2001	2418	188.076,07	93.050,29	91.573,62	3.452,16	6.830,57
2002	2362	215.218,40	121.841,47	89.924,77	3.452,16	7.115,35
2003	2407	217.746,41	122.874,55	91.419,70	3.452,16	7.549,77
2004	2427	226.717,25	131.215,65	92.049,44	3.452,16	7.692,79
2005	2513	230.322,57	131.685,12	95.185,29	3.452,16	8.230,80
2006	2549	236.744,79	136.397,24	96.895,39	3.452,16	8.539,41
2007	2598	239.514,79	137.580,54	98.482,09	3.452,16	7.797,21
2008	2644	294.460,75	181.550,75	112.910,00	5.220,00	9.320,00
2009	2684	347.672,60	167.870,00	174.147,60	5655,00	10.145,00
2010	2726	311.858,04	141.393,04	170.465,00	5655,00	10.720,00
2011	2741	303.403,21	133.318,21	170.085,00	5655,00	10.320,00
2012(*)	2756	300.656,00	128.806,00	171.850,00	5655,00	10.290,00

(*) Simulation des rôles effectuée au 30 octobre 2012 – Les données du mois de novembre n'étant pas encore disponibles.

❖ **Evolution de l'enlèvement des déchets ménagers (conteneurs à puce) :**

Pour plus de détails, se référer au rapport administratif sur la gestion des déchets

2003 : 6126 habitants	584,320 T	⇒ 95,38 kg/hab
2004 : 6225 habitants	614,040 T	⇒ 98,64 kg/hab
2005 : 6314 habitants	626,640 T	⇒ 99,24 kg/hab
2006 : 6431 habitants	648,980 T	⇒ 100,91 kg/hab
2007 : 6441 habitants	695,640 T	⇒ 108,00 kg/hab
2008 : 6565 habitants	678,480 T	⇒ 103,35 kg/hab
2009 : 6630 habitants	664,840 T	⇒ 100,28 kg/hab
2010 : 6803 habitants	577,360 T	⇒ 84,87 kg/hab
2011 : 6843 habitants	595,340 T	⇒ 87,00 kg/hab
2012 : 6954 habitants	602,160 T	⇒ 86,59 kg/hab

Population – registre au 1^{er} janvier de l'année concernée + les seconds résidents

Chiffres BEP - Extrapolation sur base des chiffres reçus pour le 1^{er} semestre 2012

➤ **Parcelles non bâties dans un lotissement non périmé :**

❖ 2002	19.549,11 €		❖ 2003	17.070,21 €	
❖ 2004	17.033,13 €		❖ 2005	15.593,17 €	
❖ 2006	8.950,12 €	35 articles	❖ 2007	10.628,03 €	38 articles
❖ 2008	12.040,85 €	38 articles	❖ 2009	16.510,00 €	34 articles
❖ 2010	14.300,00 €	35 articles	❖ 2011	12.480,00 €	31 articles
❖ 2012	17.310,00 €	34 articles			

➤ **Secondes résidences :**

❖ 2001	44.311,41 €	143 articles	❖ 2002	64.800,00 €	144 articles
❖ 2003	58.050,00 €	129 articles	❖ 2004	56.700,00 €	126 articles
❖ 2005	57.150,00 €	127 articles	❖ 2006	59.850,00 €	133 articles
❖ 2007	55.800,00 €	124 articles	❖ 2008	60.300,00 €	134 articles
❖ 2009	59.400,00 €	132 articles	❖ 2010	81.300,00 €	131 articles
❖ 2011	78.600,00 €	127 articles	<i>Modification règlement</i>		
			❖ 2012	72.900,00 €	119 articles

➤ **Terrains de camping :** 1 article pour 365 emplacements

❖ 2002	29.711,00 €	❖ 2003	29.711,00 €
❖ 2004	29.711,00 €	❖ 2005	29.711,00 €
❖ 2006	29.711,00 €	❖ 2007	31.025,00 €
❖ 2008	31.025,00 €	❖ 2009	31.025,00 €
❖ 2010	31.025,00 €	❖ 2011	31.025,00 €
❖ 2012	31.025,00 €		

A titre informatif, l'état de perception des rôles relatifs à l'exercice 2012 -

Situation au 27/11/2012

	Administration Communale : 92054 GESVES	Date : 27/11/2012
	SITUATION DES ROLES / FACTURIERS AU 27/11/2012	Heure : 11:43:06
		Page : 1 / 1

Exer.	Art.	Budget.	Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2012	040/364-12		05 01 - 0 DEB.BOISSONS	27/04/2012	621	5	700,00	700,00						0,00
Totaux - Période 1							700,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux - Taxes 05							700,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	040/364-24		06 01 - 0 ECRITS.PUB.	06/08/2012	850	429	24.030,04	16.867,74		80,19				7.082,11
2012	040/364-24		06 01 - 1 ECRITS.PUB.	29/10/2012		1	520,66							520,66
Totaux - Période 1							24.550,70	16.867,74	0,00	80,19	0,00	0,00	0,00	7.602,77
Totaux - Taxes 06							24.550,70	16.867,74	0,00	80,19	0,00	0,00	0,00	7.602,77
2012	040/364-27		11 01 - 0 TERR.CAMPING	27/04/2012	988	1	31.025,00	31.025,00						0,00
Totaux - Période 1							31.025,00	31.025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux - Taxes 11							31.025,00	31.025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	040/367-09		08 01 - 0 TERR.NON BATIS	06/08/2012	849	34	17.310,00	16.260,00						1.050,00
Totaux - Période 1							17.310,00	16.260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.050,00
Totaux - Taxes 08							17.310,00	16.260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.050,00
2012	040/367-42		23 01 - 0 SEC.RESIDENCE	21/05/2012	546	119	72.900,00	66.295,00	300,00	900,00			600,00	6.005,00
Totaux - Période 1							72.900,00	66.295,00	300,00	900,00	0,00	0,00	600,00	6.005,00
Totaux - Taxes 23							72.900,00	66.295,00	300,00	900,00	0,00	0,00	600,00	6.005,00
Totaux - Exercice 2012							146.485,70	131.147,74	300,00	980,19	0,00	0,00	600,00	14.657,77
Totaux							146.485,70	131.147,74	300,00	980,19	0,00	0,00	600,00	14.657,77

➤ **En 2012, le service taxes communales c'est aussi :**

- ❖ Gestion du système « conteneurs à puce »
 - Explications du système aux nouveaux habitants.
 - Vente des conteneurs et gestion du stock.
 - Encodage des données :
 - ~ puces : 140 nouvelles et 320 modifications
 - ~ redevables : modifications, transferts, déménagements, décès, ...
 - ~ réductions : revenus garantis et d'intégration, réfugiés, incontinences, ...
 - Contacts avec le BEP :
 - ~ envoi et transfert des nouvelles données (pesées, puces, ...)
 - ~ arrangement des différents problèmes quotidiens : puces – ramassages, ...
 - ~ commandes conteneurs, sacs PMC, sacs biodégradables
 - Contacts avec ADEHIS : règlement des problèmes inhérents au programme.
 - Mises à jour mensuelles du programme taxes via les mutations du programme population.
 - Règlement des problèmes liés à ces mutations : courriers, corrections encodages, ...
- ❖ Office wallon des déchets – préparation et élaboration des rapports pour :
 - FEDEM : questionnaire annuel adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2012 – données 2011).
 - Coût-vérité réel : Formulaire annuel adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2012 – données 2011).
 - Coût-vérité budget : formulaire annuel adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2012 – données 2013).
- ❖ Gestion des données, encodage et élaboration des rôles pour les sept règlements-taxe.
- ❖ Notaires : 360 courriers (demandes relatives aux arriérés de taxes éventuels avant tout acte notarié).
- ❖ Rappels (toutes taxes) : 824
- ❖ Sommations (toutes taxes) : 39
- ❖ Plans de paiement : 33
- ❖ Facturation lors de l'achat des nouveaux conteneurs et pour la mise à disposition de conteneurs communaux lors des manifestations : 88

COMPTE COMMUNAL 2011

BUDGET COMMUNAL 2012

COMPTE COMMUNAL 2011

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET

RÉSULTAT BUDGÉTAIRE

À l'ordinaire :	Recettes :	7.281.498,33 €	DC-irrec.
	Dépenses :	6.979.820,92 €	Engagements
	BONI :	+ 301.667,41 €	
À l'extraordinaire :	Recettes :	3.436.710,21 €	DC-irrec.
	Dépenses :	5.479.554,54 €	Engagements
	MALI :	- 2.042.844,33 €	

Ces résultats ont été intégrés dans le budget 2012, par les MB n° 1.

BUDGET COMMUNAL 2012

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET

SE CLOTURE A L'ORDINAIRE par un mali ordinaire ex. propre de 141.955,83 € et un boni général de 88.252,12 €.

	Ex. propre	Ex. antérieurs	Total (prélèv. compris)
Recettes ordinaires après M.B. 3	7.084.996,89 €	309.594,92 €	7.394.591,81 €
Dépenses ordinaires après M.B. 3	7.226.952,72 €	79.386,97 €	7.306.339,69 €
Prélèvements	<input type="checkbox"/> recettes ordinaires 0 € <input type="checkbox"/> dépenses ordinaires 0 €		
BONI GENERAL au 01.01.2013, repris à l'article 000/951/01			88.252,12 €

SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE : au montant de 15.660.773,39 €

Financé par :

des subventions (e.a. Région Wallonne)	5.657.803,00 €
un prélèvement sur fonds de réserve extraordinaire	439.055,43 €
des emprunts communaux à contracter	6.416.383,00 €
des recettes extraordinaires exercices antérieurs	2.927.491,96 €
des recettes extraordinaires exercice propre	220.000,00 €
TOTAL	15.660.773,39 € <i>dont 12.294.186,00 € à l'ex propre</i>

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Notre Centre se compose de différents services.

Les principaux sont le service social, le service de réinsertion socio – professionnelle, le service administratif, la maison de repos et l'initiative locale d'accueil pour candidats réfugiés politiques.

A côté de ces services-là, il y en a d'autres, qui leur sont complémentaires: le service énergie, le service logement, la médiation de dettes, les consultations juridiques, la banque alimentaire, l'écrivain public.

Ponctuellement, notre Centre intervient aussi afin de faciliter la participation sociale, culturelle et sportive des personnes moins favorisées.

Il a également passé des conventions avec des services d'aides - familiales, de télé-vigilance, d'aide à la jeunesse, de probation, et collabore de plus en plus régulièrement avec l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées.

Enfin, il peut être appelé à intervenir pour aider les familles confrontées à une naissance multiple et, une fois par an, il prend part à l'opération Eté solidaire, à destination des jeunes gens de la Commune.

Le C.P.A.S. de Gesves accueille un public diversifié, qui fait appel à lui pour de multiples raisons :

- suivi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (autrefois appelé « minimex ») ;
- aides sociales diverses octroyées à de nombreux ménages en difficulté (avances sur allocations sociales, aides financières, aides en nature, avance d'un 1^{er} loyer ou d'une caution locative, prise en charge de frais d'hébergement en maison de repos, maison d'accueil, maison de soins,..., intervention dans les factures d'électricité, de mazout de chauffage, de médicaments,... etc.) ;
- hébergement de 42 résidants au sein de notre maison de repos pour personnes âgées le Foyer Saint-Antoine, située à Goyet;
- location des 11 logements du Centre (logements d'urgence, de transit ou d'insertion) ;
- accueil de familles ou de personnes candidates réfugiées politiques au sein de nos initiatives locales d'accueil situées à Gesves et à Sorée (29 places);
- réinsertion socio - professionnelle par le biais des contrats art. 60, des contrats de travail spécifiques SINE, des contrats d'adaptation professionnelle Awiph ou des prestations en A.L.E. ;
- mise en place de gestions budgétaires ;
- achats de légumes, plants, et fruits bio, par abonnement aux paniers de légumes du maraîchage, ou par commandes effectuées sur place ou via le site internet des Compagnons du Samson ;
- accès à la banque alimentaire ;
- lessive, séchage et/ou repassage du linge à la blanchisserie du Samson ou demandes de divers travaux de couture et/ou de raccommodage ;
- appel à l'écrivain public pour faciliter la lecture de documents et l'écriture de courriers ;
- bénéfice de l'allocation de chauffage ;
- suivi par le service de médiation de dettes ;
- suivi dans le cadre d'une guidance énergétique ;
- abonnement au service de la télé-vigilance ;
- intervention d'un service d'aide - familiale.

Il faut préciser que le nombre de dossiers présentés lors des séances de Conseil ou de Bureau Permanent n'est pas le reflet exact du nombre de personnes effectivement rencontrées.

En effet, certaines personnes viennent au C.P.A.S. pour y être conseillées, renseignées, ou aidées avant une démarche auprès d'autres services administratifs ou en justice.

Le service social constate d'ailleurs qu'il est de plus en plus sollicité pour effectuer des démarches administratives quotidiennes avec ou à la place des personnes qui s'adressent à lui.

Certaines personnes sont réorientées vers des services extérieurs ou des spécialistes (dans le cas, notamment, de problèmes psychologiques, d'assuétudes ou de santé,...).

Il faut souligner aussi le fait que, parmi les personnes qui franchissent les portes du Centre, il en est certaines qui ont plus besoin d'une oreille attentive ou d'une main tendue que d'une aide matérielle ou financière.

INTERVENTION COMMUNALE : CPAS

INTERVENTION COMMUNALE : CPAS

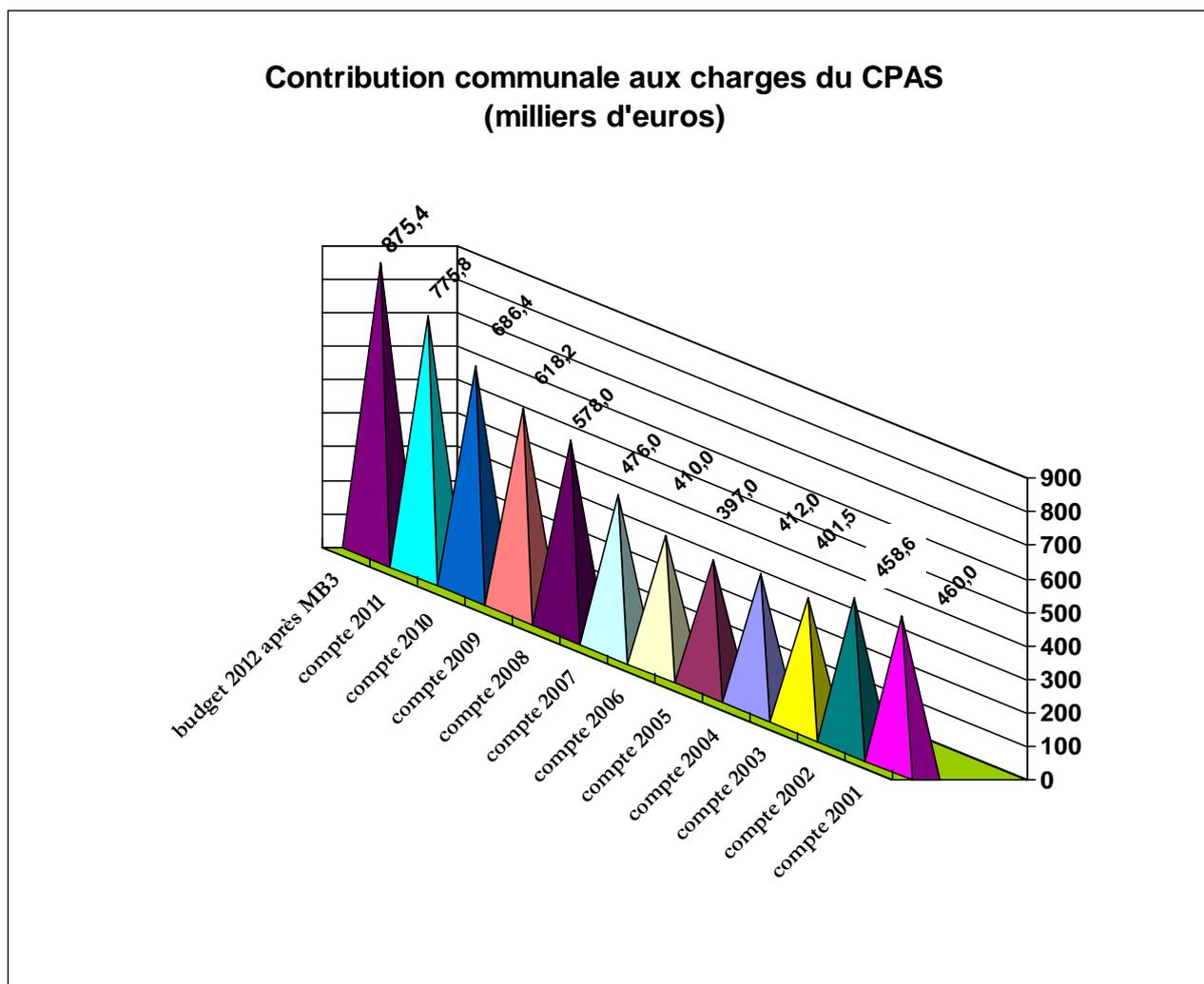
AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET

En 2011, le C.P.A.S. a eu besoin d'une intervention nette pour équilibrer son budget ordinaire initial de :

775.869,00 €

L'intervention prévue pour le budget 2012 après MB 3 est de :

875.477,00 €



PERSONNEL



PERSONNEL

AGENT TRAITANT : KATHARINE DE WAELE

Effectif de base au 30/11/2012 : 84 emplois - ETP : 63,92

ADMINISTRATION	AGENTS : 25	ETP : 22,70			ETP
	Secrétaire communal	BRUAUX DANIEL	statutaire	secrétaire communal	1,00
		ARNOULD STÉPHANIE	statutaire	employée d'administration	1,00
		BAUDELET MICHELLE	statutaire	employée d'administration	1,00
		BAYET VALÉRIE	statutaire	employée d'administration	1,00
		BONMARIAGE CAROLINE	APE	employée d'administration	0,75
		BRAHY STÉPHANIE	APE	employée d'administration	1,00
		CLOET ANNE	APE	employée d'administration	0,90
		COLLIGNON JEAN-MICHEL	APE	agent technique en chef	1,00
		DE CALLATAY Anne-Catherine	APE	employée d'administration	1,00
		DE WAELE KATHARINE	statutaire	chef de bureau administratif	1,00
		ERNEST SÉBASTIEN	APE	employé d'administration	1,00
		ÉTIENNE MARIE-JEANNE	statutaire	employée d'administration	1,00
		EVRAUD MARC	statutaire	chef de bureau administratif	1,00
		FIASSE YVETTE	statutaire	employée d'administration	0,80
		GHILAIN CORALIE	APE	chef de bureau administratif	1,00
		GIAUX ANNIE	APE	employée d'administration	0,50
		HAULOT MARCEL	APE	gradué spécifique	1,00
		JACQMIN ALAIN	APE	employé d'administration	1,00
		KINDT CHANTAL	APE	employée d'administration	1,00
		LACZKA MARTA	APE	employée d'administration	0,75
		LESSIRE DOMINIQUE	contractuel	employée d'administration	1,00
		LISSOIR CARINE	APE	employée d'administration	1,00
		SEINE NATHALIE	APE	employée d'administration	0,90
		VANART CHANTAL	APE	employée d'administration	0,60
		VANDERSMISSEN VINCENT	contractuel	gradué spécifique	0,50
SERVICE TECHNIQUE	AGENTS : 26	ETP : 25,40			
	Responsable Bâtiments	THIRY PHILIPPE	statutaire	brigadier-Chef	1,00
	Responsable Voirie	PAULET JEAN MARIE	statutaire	ouvrier qualifié	1,00
	Bâtiments	RAISON ALAIN	APE	manoeuvre	1,00
		GIGOT BENOÎT	ACTIVA	manoeuvre	1,00
		HOORELBEKE PIERRE	APE	ouvrier qualifié	1,00
		LECLERCQ JOSÉ	APE	ouvrier qualifié	1,00
		MOTTE FABRICE	APE	ouvrier qualifié	1,00
		ROWET LAURENT	APE	ouvrier qualifié	1,00
		MICHAUX SÉBASTIEN	APE	ouvrier qualifié	1,00
	Mécanique	DELCOURT DIDIER	APE	ouvrier qualifié	1,00
	tourisme-environnement	ANDRÉ PIERRE	APE	employé d'administration	0,80
	Voie	MOMMART JEAN-LUC	ACTIVA	manoeuvre	1,00
		BATTA LOUIS	APE	ouvrier qualifié	1,00
		CARPENTIER BAUDOUIN	APE	ouvrier qualifié	1,00
		DEBATY NORBERT	APE	ouvrier qualifié	1,00
		MAGERAT DENIS	APE	ouvrier qualifié	1,00
		MORSAINT BERNARD	APE	ouvrier qualifié	1,00
		NOLLO ERIC	APE	ouvrier qualifié	1,00
		SPRIMONT MICHEL	APE	ouvrier qualifié	1,00
		THEATE PIERRE	APE	ouvrier qualifié	1,00
		VANDENBOSSCHE DOMINIQUE	APE	ouvrier qualifié	1,00
		PREUD'HOMME OLIVIER	APE	ouvrier qualifié	1,00
	WALLO'NET	DENBLYDEN OLIVIER	PTP	manoeuvre	1,00
		ROQUET YORIK	PTP	manoeuvre	1,00
	Ecocantonnier	BORSU NICOLAS	PTP	manoeuvre	0,80
		DELRIÉ SABRINA	PTP	manoeuvre	0,80

ENTRETIEN					
AGENTS : 11		ETP : 7,66			
Complexe communal - Gesves	HAUMONT JOËLLE	APE	auxiliaire professionnelle	1,00	
	HOORELBEKE EMMANUELLA	APE	auxiliaire professionnelle	0,80	
Ecole de l'Envol	KIZIBA ILUNGA	contractuel	auxiliaire professionnelle	1,00	
	LOMBA JACQUELINE	contractuel	auxiliaire professionnelle	0,54	
	LOUIS CHRISTELLE	APE	auxiliaire professionnelle	0,50	
	MEURISSE DOMINIQUE	contractuel	auxiliaire professionnelle	0,50	
	VERDOOT PATRICIA	ACTIVA	auxiliaire professionnelle	0,50	
Ecole La Croisette	BABYLAS VINCIANE	contractuel	ouvrière nettoyeuse	0,46	
	SAMAIN ISABELLE	APE	auxiliaire professionnelle	0,69	
Hall de sports + police	RENIER MARYLINE	APE	auxiliaire professionnelle	0,67	
Pichelotte	CRUCILLA ANITA	APE	auxiliaire professionnelle	1,00	
ENCADREMENT SCOLAIRE					
AGENTS : 9		ETP : 2,21			
Ecole de l'Envol	DOUXFILS FABIENNE	APE	auxiliaire d'administration	0,50	
	KLAYE MARIE-FRANÇOISE	APE	auxiliaire d'administration	0,50	
	LANGENS OLIVIER	APE	auxiliaire d'administration	0,50	
	MARION CATHERINE	contractuel	maître de psychomotricité	0,12	
	LECLERCQ LAURA	contractuel	maître spécial de morale	0,08	
	NOTTIN CÉCILE	contractuel	maître spécial de religion	0,08	
	MEURISSE DOMINIQUE	contractuel	puéricultrice	0,27	
	Ecole La Croisette	MARION CATHERINE	contractuel	maître de psychomotricité	0,08
RODRIQUE ESMERALDA		contractuel	maîtresse de 2ème langue à	0,08	
BIBLIOTHÈQUE					
AGENTS : 2		ETP : 1,50			
	BOQUET GENEVIÈVE	APE	gradué spécifique	0,75	
	HOORELBEKE KIM	APE	graduée spécifique	0,75	
EPN					
AGENTS : 1		ETP : 0,50			
	BINAMÉ MARTINE	APE	employée d'administration	0,50	
GROTTES DE GOYET					
AGENTS : 4		ETP : 3,00			
Syndicat d'Initiative de Gesves	ETIENNE RENAUD	APE	chef de bureau administratif	0,50	
	POTTIER ANNE-CATHERINE	APE	chef de bureau administratif	0,50	
Tourisme	HOSTEN DANIELLA	APE	employée d'administration	1,00	
	ORASEANU NICULINA	APE	ouvrier qualifié	1,00	
SALLES COMMUNALES					
AGENTS : 6		ETP : 0,95			
Complexe communal - Gesves	VALENTIN ROGER	contractuel	ouvrier qualifié	0,21	
Ecole de l'Envol	KIZIBA ILUNGA	contractuel	ouvrière	0,11	
Gestion de la Pichelotte	PETERS ALBERT	contractuel	ouvrier qualifié	0,29	
Haut-Bois	GILLES FRANÇOISE	contractuel	auxiliaire d'administration	0,11	
Mozet	GATHOT CHRISTINE	contractuel	auxiliaire d'administration	0,11	
Strud	CHARLIER JOSIANE	contractuel	auxiliaire d'administration	0,11	

L'âge moyen du personnel est de 44 ans (21 ans pour le plus jeune, 73 pour le plus âgé), avec 45 femmes et 36 hommes.

PERSONNEL STATUTAIRE

- ▶ Le personnel statutaire représente 12,35 % de l'ensemble de l'effectif, doublant presque suite aux nominations de 5 membres du personnel administratif, sous contrat APE en 2011, avec effet au 01/01/2012.
- ▶ M. Jean HONTOIR a été admis à la pension.

MOUVEMENTS EN COURS D'ANNÉE

MOUVEMENTS DU PERSONNEL		DÉBUT	FIN
NOMINATION			
STATUTAIRE			
	ARNOULD STÉPHANIE	01/01/2012	
	BAUDELET MICHELLE	01/01/2012	
	BAYET VALÉRIE	01/01/2012	
	DE WAELE KATHARINE	01/01/2012	
	EVARD MARC	01/01/2012	
ÉVOLUTION DE CARRIÈRE			
APE			
	KINDT CHANTAL	01/07/2012	
	MOTTE FABRICE	01/03/2012	
	RENIER MARYLINE	01/01/2013	
	ROWET LAURENT	08/10/2012	
	SAMAIN ISABELLE	01/01/2012	
CONTRACTUEL			
	LOMBA JACQUELINE	01/03/2012	
	MEURISSE DOMINIQUE	01/04/2012	
STATUTAIRE			
	PAULET JEAN MARIE	01/03/2012	
EMBAUCHE			
ACTIVA			
	VERDOOT PATRICIA	11/10/2012	(10/01/2013)
APE			
	ORASEANU NICULINA	05/09/2012	(31/12/2012)
	DOUXFILS FABIENNE	01/09/2012	
	ERNEST SÉBASTIEN	09/04/2012	
	ÉTIENNE RENAUD	20/04/2012	(31/12/2012)
	HOORELBEKE KIM	03/01/2012	
	KLAYE MARIE-FRANÇOISE	01/09/2012	
	LANGENS OLIVIER	01/09/2012	(30/06/2013)
	MICHAUX SÉBASTIEN	03/04/2012	
	POTTIER ANNE-CATHERINE	20/04/2012	(31/12/2012)
	RAISON ALAIN	03/04/2012	
CONTRACTUEL			
	LECLERCQ LAURA	01/10/2012	(30/06/2013)
	MARION CATHERINE	01/09/2012	(30/06/2013)
	NOTTIN CÉCILE	01/10/2012	(30/06/2013)
	PETERS ALBERT	07/03/2012	
	RODRIQUE ESMERALDA	01/09/2012	(30/06/2013)
PTP			
	BORSU NICOLAS	06/11/2012	(31/03/2013)
	DELREÉ SABRINA	01/10/2012	(31/03/2013)
	DENBLYDEN OLIVIER	14/05/2012	(28/02/2013)
	ROQUET YORIK	29/05/2012	(28/02/2013)
	VERDOOT WARREN	01/10/2012	12/10/2012
RENOUVELLEMENT DE CONTRAT			
APE			
	BINAMÉ MARTINE	01/01/2012	
	HAULOT MARCEL	01/01/2012	

PROLONGATION DE CONTRAT			
ACTIVA			
	GIGOT BENOÎT	26/03/2012	25/06/2012
	GIGOT BENOÎT	26/06/2012	(31/12/2012)
	GUILLAUME ARNAUD	01/01/2012	31/03/2012
	HOORELBEKE DENIS	03/07/2012	31/07/2012
APE			
	HAYEN JUSTINE	01/01/2012	15/01/2012
	HAYEN JUSTINE	16/01/2012	22/01/2012
	HAYEN JUSTINE	23/01/2012	08/04/2012
MODIFICATION CONTRACTUELLE DU TEMPS DE TRAVAIL			
APE			
	BOQUET GENEVIÈVE	01/01/2012	
	HAYEN JUSTINE	09/04/2012	13/05/2012
	LISSOIR CARINE	11/09/2012	(31/12/2012)
CONTRACTUEL			
	MARION CATHERINE	01/09/2012	30/09/2012
	MARION CATHERINE	01/10/2012	(30/06/2013)
RÉDUCTION VOLONTAIRE DES PRESTATIONS			
APE			
	GHILAIN CORALIE	01/01/2012	30/09/2012
	HOORELBEKE EMMANUELLA	01/01/2012	
	SEINE NATHALIE	01/01/2012	(31/12/2012)
	VANART CHANTAL	01/10/2012	(30/09/2013)
FIN DE CONTRAT DE REMPLACEMENT			
ACTIVA			
	GIGOT BENOÎT	13/03/2012	25/03/2012
	HOORELBEKE DENIS	01/08/2012	31/08/2012
	VERDOOT PATRICIA	19/11/2012	25/11/2012
APE			
	ERNEST SÉBASTIEN	09/01/2012	08/04/2012
	HAYON SOPHIE	12/09/2012	14/11/2012
	VIVIER ELI	12/06/2012	14/10/2012
FIN DE CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE			
ACTIVA			
	GUILLAUME ARNAUD	01/04/2012	30/09/2012
	HOORELBEKE DENIS	01/09/2012	31/10/2012
	MOMMART JEAN-LUC	01/06/2012	30/11/2012
APE			
	LANGENS OLIVIER	02/02/2012	30/06/2012
	MALHERBE JONATHAN	13/03/2012	31/10/2012
CONTRACTUEL			
	MARION CATHERINE	01/09/2012	30/09/2012
PTP			
	BABYLAS JUSTIN	01/03/2012	30/04/2012
	CRASSET MIKE	01/03/2012	31/03/2012
LICENCIEMENT			
PTP			
	VERDOOT WARREN	01/10/2012	12/10/2012

EVOLUTIONS DE CARRIÈRE

- ▶ 8 personnes ont bénéficié d'une évolution de carrière, suivant les procédures RGB, avec l'attribution d'une échelle barémique supérieure, après avoir réussi la formation requise.

RECRUTEMENTS

Dans l'ensemble des services, on a procédé à 21 embauches, dont

- ▶ pour reprendre les fonctions d'agents en fin de CDD, démissionnaires ou pensionnés : 1 employé administratif, M. Sébastien ERNEST, 2 ouvriers au service technique, MM. Sébastien MICHAUX et Alain RAISON, et 2 ouvriers manœuvres PTP, M. Nicolas BORSU et Melle Sabrina DELREE,
- ▶ 1 employée graduée pour la bibliothèque, dans le cadre du dossier de reconnaissance de celle-ci par la Communauté française : Melle Kim HOORELBEKE ;
- ▶ 2 employés d'administration à mi-temps pour la gestion des grottes de Goyet, et 1 ouvrière pour le service et la gestion de la Brasserie La Barbastelle ;
- ▶ 4 enseignants à charge de la commune,
- ▶ 3 auxiliaires scolaires à mi-temps (2 CDI, 1 CDD);
- ▶ 1 concierge pour la Pichelotte,
- ▶ divers remplacements de moyen ou long terme, ou recrutements pour des renforts momentanés, tant dans l'administration qu'au service technique.

EMPLOIS PARTAGES

- ▶ M. Marcel HAULOT, Conseiller en énergie à 2/5^{ème} temps pour la commune d'Ohey et 3/5^{ème} temps pour la commune de Gesves.

DÉPARTS

- ▶ M. Jean HONTOIR a pris sa pension le 01/04/2012.
- ▶ 6 contrats à durée déterminée n'ont pas été renouvelés.
- ▶ 1 agent PTP a été licencié durant la période d'essai.

PAUSE-CARRIÈRE - CONGÉ PARENTAL - RÉDUCTION DES PRESTATIONS

	Taux de réduction	Motif	durée
▶ Mme Yvette FIASSE :	▶ 1/5 ^{ème} temps	▶ pause-carrière	▶ 12 mois
▶ Mme Coralie GHILAIN :	▶ 1/10 ^{ème} temps	▶ réduction des prestations	▶ 5 mois
▶ Mme Emmanuella HOORELBEKE	▶ 1/5 ^{ème} temps	▶ réduction des prestations	▶ 12 mois
▶ M. Jean HONTOIR :	▶ 1/2 temps	▶ pause-carrière	▶ 3 mois
▶ Mme Nathalie SEINE :	▶ 1/10 ^{ème} temps	▶ réduction des prestations	▶ 12 mois
▶ Mme Chantal VANART :	▶ 2/5 ^{ème} temps	▶ absence pour convenance personnelle	▶ 12 mois

EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

- ▶ L'Administration communale satisfait à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 27 mai 2009, avec 0,75 ETP pour 19 emplois statutaires au cadre (norme = 0,5 ETP par tranche de 20 ETP prévus au cadre).

FORMATIONS ET SÉANCES D'INFORMATION

Les formations dans le cadre de la RGB, pour accéder aux évolutions de carrière, ont démarré ou se poursuivent en 2012-2013, pour 3 agents administratifs, 1 ouvrier et 2 techniciennes de surface.

- ▶ Chaque ouvrier PTP, dans le cadre des conventions tripartites de formations obligatoires, participe aux journées de formation organisées par le FOREM.
- ▶ Un relevé non exhaustif est présenté ci-après.
- ▶ Globalement, l'équivalent de près de 200 journées a été consacré à la mise à jour ou l'amélioration des connaissances et compétences des agents.



		DUREE	ORGANISATEUR
ADMINISTRATION			
Séance d'information e-Tutelle		1/2 j. à Namur	SPW
DE CALLATAY Anne-Catherine	le 24/04/2012		
ANIMATION JEUNESSE			
Découverte de la Mallette pédagogique « Elections et démocratie		1/2 j. à Namur	ALC, CAI et CLPS Namur
LACZKA Marta	le 25/09/2012		
Formation initiale d'accueillant(e)s extrascolaires		15 j. à Erezée	CJLg
LANGENS Olivier	du 3/10/2012 au 15/05/2013		
Formation initiale d'accueillant(e)s extrascolaires - module 3		2 j. à Erezée	CJLg
SAMAIN Isabelle	du 14/11/2012 au 21/11/2012		
BIBLIOTHÈQUE			
« Tout-petits et déjà lecteurs ! »		2 j. à Ixelles	le CLPCF et l'APBD
HOORELBEKE Kim	du 5/11/2012 au 12/11/2012		
Rose ou bleu, seulement si je veux		1 j. à Bruxelles	Service de la Lecture publique CF
BOQUET Geneviève	le 4/10/2012		
BUREAUTIQUE			
Mieux utiliser sa boîte mail		1 j. à Namur	UVCW
ARNOULD Stéphanie	le 24/04/2012		
LESSIRE Dominique	le 24/04/2012		
ELECTIONS			
2012-04-19 Présentation du système de dépouillement DEPASS		1/2 j. à Liège	Stesud
BRUAUX Daniel	le 19/04/2012		
DE WAELE Katharine	le 19/04/2012		
Installation des instances suite aux élections du 14/10/2012		1/2 j. à Namur	FSC et DGO5
BRUAUX Daniel	le 10/09/2012		
DE CALLATAY Anne-Catherine	le 10/09/2012		
L'organisation des élections communales et provinciales		1/2 j. à Wavre	Vanden Broele
DE CALLATAY Anne-Catherine	le 28/06/2012		
ENERGIE			
Carrefour de l'énergie - Actualisation du cadre de référence éolien		1/2 j. à Namur	UVCW
HAULOT Marcel	le 31/05/2012		
Formation continuée et rencontre des conseillers en énergie			UVCW
HAULOT Marcel	du 1/01/2012 au 31/12/2012		
LUMIWEB		1/2 j. à Namur	ORES
BAYET Valérie	le 22/10/2012		
ENSEIGNEMENT			
Gestion environnementale des bâtiments et activités scolaires		1 j. à Namur	COREN
LACZKA Marta	le 23/10/2012		
Transmission des mémoires Crimes de guerre, ...		1 j. à Liège	FWB
VANDERSMISSEN Vincent	le 12/12/2012		
EPN			
Création d'un site WEB de l'idée à la mise en ligne		4 j. à Namur	Province de Namur
BINAMÉ Martine	du 12/03/2012 au 20/03/2012		
Recherche de fonds appliquée au secteur non-marchand		1 j. à Gosselies	Technofutur TIC
BINAMÉ Martine	le 27/01/2012		
ETRANGERS			
Suivi des ordres de quitter le territoire notifiés aux		1/2 j. à Andenne	SEFOR
LESSIRE Dominique	le 29/03/2012		
FORMATION			
Rencontres décentralisées 2012		1 j. à Gembloux	CRF
BRUAUX Daniel	le 19/11/2012		
DE WAELE Katharine	le 19/11/2012		
INFORMATIQUE			
Applications SIEL et PRIMVER		1/2 j. à Malonne	FWB - DG Enseignement
LACZKA Marta	le 26/04/2012		
VANDERSMISSEN Vincent	le 26/04/2012		
Maîtrisez-vous parfaitement la gestion de votre infrastructure informatique?		1/2 j. à Namur	Adehis
DE CALLATAY Anne-Catherine	le 26/06/2012		
DE WAELE Katharine	le 26/06/2012		
MARCHÉS PUBLICS			
Moyens d'action dans l'exécution d'un marché et responsabilité		1 j. à Seraing	Politeia
COLLIGNON Jean-Michel	le 28/11/2012		
Marchés publics - Focus sur les nouvelles dispositions		1 j. à Wavre	UVCW
KINDT Chantal	le 15/03/2012		
MOBILITÉ			
Formation de Conseiller en mobilité		21 j.	SPW
BRAHY Stéphanie	du 6/09/2012 au 11/06/2013		
PERSONNEL			
Comment mettre en place l'assurance de groupe ONSSAPL – DIB – Ethias en faveur des agents contractuels de votre commune		1/2 j. à Namur	Dexia - Ethias
BRUAUX Daniel	le 29/03/2012		
DE WAELE Katharine	le 29/03/2012		
Le droit au respect de la vie privée du travailleur - Etat des lieux		1/2 j. à Namur	CRIDS
DE WAELE Katharine	le 9/11/2012		

PLAN D'URGENCE				
Réunion des fonctionnaires "Planus"			1/2 j. à Namur	Gouvernement provincial
ARNOULD Stéphanie	le 17/04/2012			
BRAHY Stéphanie	le 17/04/2012			
PLAN ANNUEL D'ACTIONS PTP				
Module Communication			7 j.	FOREM
RAEMAEKERS Marc	du 6/09/2012 au 28/09/2012			
VERDOOT Patricia	du 6/09/2012 au 28/09/2012			
Module RANDSTAD			4 j. à Jambes	FOREM Conseil
ROQUET Yorik	du 23/10/2012 au 20/11/2012			
Module recherche emploi			4 j. à Jambes	FOREM (RANDSTAD)
DENBLYDEN Olivier	du 10/09/2012 au 8/10/2012			
Module secourisme			6 j. à Dinant	CFPME
DENBLYDEN Olivier	du 13/09/2012 au 25/10/2012			
ROQUET Yorik	du 13/09/2012 au 25/10/2012			
Séance d'informations collective sur le contrat PTP			1/2 j. à Jambes	FOREM Conseil
DENBLYDEN Olivier	le 6/09/2012			
ROQUET Yorik	le 6/09/2012			
POPULATION				
Gestion de l'agressivité - Face à l'agressivité verbale au guichet			1 j. à Gembloux	Vanden Broele
ARNOULD Stéphanie	le 12/06/2012			
BRAHY Stéphanie	le 12/06/2012			
LESSIRE Dominique	le 12/06/2012			
Mercurius - permis de conduire format carte bancaire			1/2 j. à Bruxelles	SPF mobilité et transports
BRAHY Stéphanie	le 22/10/2012			
HAYEN Justine	le 22/10/2012			
Permis de conduire			1 j. à l'AC de	SPF Mobilité
BRAHY Stéphanie	le 13/03/2012			
HAYEN Justine	le 13/03/2012			
ADEHIS - SAPHIR Les fonctionnalités de gestion de votre population			1/2 j. à Rhisnes	Adehis
ARNOULD Stéphanie	le 26/03/2012			
RGB				
Cours de sciences administratives - module I			150 heures	Ecole provinciale d'administration
SEINE Nathalie	du 1/09/2011 au 30/06/2012			
ERNEST Sébastien	du 1/09/2012 au 30/06/2013			
Cours de sciences administratives - module II			150 heures	Ecole provinciale d'administration
DE CALLATAY Anne-Catherine	du 1/09/2011 au 30/06/2012			
SEINE Nathalie	du 1/09/2012 au 30/06/2013			
Cours de sciences administratives - module III			150 heures	Ecole provinciale d'administration
DE CALLATAY Anne-Catherine	du 1/09/2012 au 30/06/2013			
KINDT Chantal	du 1/09/2011 au 30/06/2012			
Personnel ouvrier D3-D4-C1			70 périodes	Institut provincial de formation
DEBATY Norbert	du 28/09/2011 au 7/03/2012			
PAULET Jean Marie	du 28/09/2011 au 7/03/2012			
Personnel de cuisine évolution E2-E3			20 périodes à Namur	Institut provincial de formation
LOMBA Jacqueline	du 1/03/2012 au 29/03/2012			
MEURISSE Dominique	du 1/03/2012 au 29/03/2012			
Formation à l'Evaluation			2 j. à Namur	Institut provincial de Formation
BRUAUX Daniel	du 9/03/2012 au 13/03/2012			
URBANISME - ENVIRONNEMENT				
Certificat Universitaire en Analyse Paysagère			120 heures à Namur	CEFOSCIM
EVRARD Marc	du 13/01/2012 au 25/05/2012			
GHILAIN Coralie	du 13/01/2012 au 25/05/2012			
colloque « 50 ans d'aménagement du territoire ...			1 j. à Liège	DG04 et Chambre des Urbanistes B
EVRARD Marc	le 29/03/2012			
Journée de clôture de la formation de la CPDT			1 j. à Charleroi	CPDT
EVRARD Marc	le 20/11/2012			
Journée d'étude - Enquêtes publiques Natura 2000			1/2 j. à Marche	UVCW
LISSOIR Carine	le 11/10/2012			
Journée d'ouverture de la formation de la CPDT			1 j. à Namur	CPDT
EVRARD Marc	le 13/03/2012			
La dimension du paysage dans l'aménagement du territoire			5 j. à LLN	CPDT
EVRARD Marc	du 24/09/2012 au 23/10/2012			
La dimension du paysage dans l'aménagement du territoire			7 j.	CPDT
EVRARD Marc	du 13/03/2012 au 27/11/2012			
Ies 10 ans du permis d'environnement Bilan et perspectives			1 j. à Charleroi	SPW - D GARNE
LISSOIR Carine	le 22/10/2012			
Les infractions en matière d'urbanisme			1 j. à Monceau-s-S	UVCW
EVRARD Marc	le 6/12/2012			
Mettre en place une EcoTeam au sein de votre AC			1/2 j. à Namur	Espace Environnement
GHILAIN Coralie	le 15/05/2012			
LISSOIR Carine	le 15/05/2012			
Plan de gestion des districts hydrographiques			1/2 j. à Marche-en-F	UVCW
GHILAIN Coralie	le 12/06/2012			
Révision du Schéma de développement de l'espace régional (SDER)			1/2 j. à Namur	BEP
EVRARD Marc	le 12/06/2012			
Séance d'information - ADEHIS - URB@WEB : gestion urbanisme			1/2 j. à Rhisnes	Adehis
BAYET Valérie	le 17/04/2012			
EVRARD Marc	le 17/04/2012			

STAGES

- ▶ 3 stagiaires ont approfondi leur formation au sein des services communaux :

PERIODE		STAGE	ETUDES
du 9/01/2012 au 16/03/2012	HAYON Sophie	Stage en entreprise	formation en "Accueil et Techniques administratives" organisée par l'OISP" Solidarité Emploi Logement" et le Forem à Cincy
du 13/02/2012 au 17/02/2012	DEBLON Laly	Stage en entreprise	6ème ESS en sciences sociales à l'Athénée Royal de Rixensart
du 5/11/2012 au 30/11/2012	DUBOIS Nicolas	Stage d'insertion professionnelle	Travaux de bureau à l'Institut Mariette Delahaut à Jambes

SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)

Depuis le 01/01/2012, le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail est la société PROVIKMO - Boulevard Frère Orban 5 à 5000 NAMUR.

Le responsable du service interne pour la prévention et protection du travail est M. Philippe THIRY.

La situation des accidents du travail est présentée ci-dessous, avec un total cumulé de 291 jours d'incapacité :

Date	Jours I.T.
30/05/2012	157
02/02/2012	52
15/10/2012	46
24/01/2012	17
01/10/2012	11
10/07/2012	7
22/02/2012	1

INFORMATIQUE



INFORMATIQUE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

L'informatique communale en quelques chiffres :

Administration communale de Gesves	2012
Ordinateurs/postes client	25
Utilisateurs	25
Imprimantes	20
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	4
Serveur(s)	1
CPAS (Pichelotte)	2012
Ordinateurs/postes client	11
Utilisateurs	11
Imprimantes	8
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	1
Serveur(s)	1
Espace Publics Numérique et bibliothèque (Pichelotte)	2012
Ordinateurs/postes client	12
Utilisateurs	12
Imprimantes	3
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	1
Serveur(s) (hors d'état suite à un dégât des eaux)	1
Atelier communal	2012
Ordinateurs/postes client	1
Utilisateurs	1
Imprimantes	1
Ecole de l'Envol et Ecole de la Croisette	2012
Ordinateurs/postes client	7
Utilisateurs	7
Imprimantes	2
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	2
Serveur(s)	1
Foyer Saint-Antoine	2012
Ordinateurs/postes client	3
Utilisateurs	3
Imprimantes	2
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	1



ADMINISTRATION COMMUNALE DE GESVES (AC GESVES)

La gestion du parc informatique de l'Administration communale de Gesves consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, ...)
- Administrer le serveur ESXI (reprenant 3 serveurs virtuels), le domaine (Active directory), les procédures de backup (BlueBackUp, Tape), les interventions dans le cadre des contrats de maintenance (ADEHIS, PRIMINFO)
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (BELGACOM Explorer Publilink 2.0)
- Gérer le réseau de téléphonie (CE+T SIEMENS) (*en coll. avec Monsieur Ph. Thiry*)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (*en coll. avec Madame Ch. Kindt*)
- Evaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

Cette gestion est réalisée en partenariat avec une société indépendante.

ESPACE PUBLICS NUMÉRIQUE ET BIBLIOTHÈQUE (PICHELOTTE)

La gestion du parc informatique de l'EPN et de la bibliothèque consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès de la bibliothécaire et des utilisateurs de l'EPN
- Installer et configurer matériel, logiciels, réseau, mailbox ...
- Assurer l'organisation des formations en informatique dispensées à l'EPN (*en coll. avec Madame L. GRASSERE, Echevine de la Culture*).

•

PROJETS RÉALISÉS EN 2012

- Sur le site de l'Administration communale de Gesves :
 - Finalisation du projet de renouvellement du parc informatique communal (Phase II) (15 ordinateurs complets, moins énergivores et plus respectueux de l'environnement, 1 Pc portable, 1 serveur reprenant 3 serveurs virtuels).
 -

QUELQUES PROJETS POUR 2013

- Sur le site de l'Administration communale de Gesves :
 - Inventaire de tous les contrats de maintenance et conventions liés aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
 - Achat du programme « e-courrier » de la société INFORIUS